

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

\*\*\*\*\*

**IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET  
ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPLOITATION  
PÉTROLIÈRE DANS LE CANTON KOMÉ  
NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD**

Mémoire soutenu le 21 janvier 2023

*Option : Population et développement*

Par :

**Gédéon MODOROM**

Licence en Sociologie



**Jury composé de :**

**PRESIDENT : TEDONGMO TEKO Henri**, Maître de Conférences

**RAPPORTEUR : NJOYA MAMA Mohamed**, Chargé de Cours

**EXAMINATEUR : MBOUOMBOUO NSANGOU Moncher Moustapha**, Chargé de Cours

**Janvier 2023**

**DÉDICACE**

À

Mes parents Ferdinand NODJITOLOUM, Irène DÉNÉDIGUIM et Sarah DEMBA  
AGOSSOU

## REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis de remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin ont participé à la réalisation de cette étude.

Nos remerciements vont à l'endroit du Dr Mohamed NJOYA MAMA qui a accepté de diriger ce travail, il était disponible pour nous écouter, nous conseiller et nous encourager sans relâche pendant tout le parcours de cette recherche.

Nos remerciements vont ensuite au chef de département de sociologie, le Pr Armand LEKA ESSOMBA et à tous les enseignants dudit département, ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant pour les connaissances transmises et les conseils dont ils nous ont gratifiés depuis le niveau 1.

Nous remercions également le Maire de la ville de Bébédja, Robert Maïnan DOUMNSAGAR, le chef de canton de Ndolébé Komé Philippe NANINGAR, Monsieur Urbain MOYONBAYE, membre d'EPOZOP, et les populations riveraines pour leur accueil et la qualité des informations fournies. Que tous nos enquêtés trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Notre gratitude va à l'endroit de tous les camarades qui ont accepté de lire ce travail, particulièrement Youssoupha ISMAN ILA, Saker KAPO et Silmi HAMMADOU. Merci pour votre disponibilité, vos critiques et vos multiples remarques.

Notre reconnaissance à l'égard des parents, Thérèse NODJIDÉNÉ, Salvador AGOSSOU MOUSTAPHA, MOUNODJI, Dimanche NDOBOL, Frédéric NDIGUILEMBAYE, Yanick MOUANDILMADJI, Théophile NADJILAR, Valérie DJÉLASSEME, Saphira KORLAR, Esthère DÉNÉRABÉ, pour le soutien multiforme pendant la réalisation de cette étude.

Notre gratitude va enfin à l'endroit de nos amis(es) Renaud MBAIDINGUIM, Béatrice DÉNEHODJIM NGARTOÏNAN, Nadège LONODJI, Tchatri RAMA, pour votre soutien moral nous sommes reconnaissants.

Nous remercions tous ceux qui se reconnaissent dans cette recherche et qui par inadvertance n'ont pas été cités.

**LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 : Déversement accidentel du brut des pétroles dans la localité de Mouarom .....	101
Photo 2 : Rupture du tuyau ayant causée le cas des déversements à Mouarom.....	101
Photo 3 : Carrière non fermée à de Bolobo 2 .....	103
Photo 4 : Lieu où s'abreuvent les animaux .....	114
Photo 5 : Eaux des carrières utilisées par les populations à Bolobo 2 .....	114
Photo 6 : Déversement accidentels du brut de pétrole .....	131
Photo 7 : Montée des torchères dans l'atmosphère en provenance des usines de production de 2003 jusqu'à nos jours.....	135
Photo 8 : Déversement anarchique des produits pétroliers .....	135
Photo 9 : Les bœufs léchant les déchets des produits pétroliers .....	137
Photo 10 : Décès des bœufs suite à la consommation des produits pétroliers .....	137

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Récapitulatifs des catégories d'enquêtés.....	28
Tableau 2 : Dates indispensables ayant marquées le projet de Doba.....	40
Tableau 3 : L'ensemble des projets réalisés par ESSO au profit des populations riveraines ..	88
Tableau 4 : Montants et nombre de ménages ayant perçu des indemnisations.....	90
Tableau 5 : Évolution des exportations des pays pétroliers membres de la CEMAC En millions de dollars US .....	94
Tableau 6 : Répartitions des principaux problèmes rencontrés autour du projet .....	96
Tableau 7 : Évolution des prix de vivres entre 1997, 2016 à 2021 .....	98
Tableau 8 : Etat de pluviométrie en 1996 en 2016.....	100
Tableau 9 : Dynamique de l'occupation d'espaces cultivables dûe aux activités pétrolières	102
Tableau 10 : Évolution du taux du VIH-SIDA .....	115
Tableau 11 : Portée du plan de gestion de l'environnement .....	119
Tableau 12 : Catégories des déchets liés à l'exploitation du pétrole .....	121
Tableau 13 : Types de gaz produits par le projet de Doba .....	128

**LISTE DE SCHÉMA**

Schéma 1 : Schéma synthétique résumant les éléments de terrain .....	143
--	-----

**LISTE DE FIGURE**

Figure 1 : Tracée du pipeline et les stations de pompage du brut pétrole ..... 40

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Représentation graphique de l'ensemble des projets réalisé par ESSO au profit des populations riveraines .....	89
Graphique 2 : Représentation graphique du nombre de ménages ayant perçu les indemnisations.....	91
Graphique 3 : Graphique de confirmation par « Oui » et « Non » des ménages ayant obtenu des revenu des indemnisations .....	91
Graphique 4 : Répartitions des principaux problèmes politiques rencontrés autour du projet	97



## LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACCRONYMES ET SIGLES

<b>ACGMI</b>	: Agence Multilatérale des Garanties des Investissements (IMGA en anglais Groupe Banque Mondiale)
<b>ADICAM</b>	: Association pour le Développement Intégral du Canton Miandoum
<b>AEP</b>	: Addition en Eau Potable
<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement
<b>AGR</b>	: Activité Génératrice de Revenu
<b>AID</b>	: Association Internationale pour le Développement
<b>APD</b>	: Aide Publique au Développement
<b>Art</b>	: Article
<b>ASSAILD</b>	: Association d'Appui aux Initiatives Locales de Développement
<b>ATNV</b>	: Association Tchadienne pour la Non-Violence
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BEAC</b>	: Banque des États de l'Afrique Centrale
<b>BFDW</b>	: Brot Für Die Velte
<b>BIRD</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>BRP</b>	: Bureau de Recherche Pétrolière
<b>CACODELOR</b>	: Centre de Concertation Pour le Développement du Logone Oriental
<b>CCSRP</b>	: Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général
<b>CEMAC</b>	: Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CIRDI</b>	: Centre International Pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (Groupe banque mondiale)
<b>CNPC</b>	: China National petroleum Corporation
<b>CONOCO</b>	: Continental Oil Company (Compagnie Pétrolière Américaine)
<b>CPGRP</b>	: Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers
<b>CPP</b>	: Commission Permanente du Pétrole (CPP de N'djaména)
<b>CPPL</b>	: Commission Permanente du Pétrole de Moundou

<b>DO</b>	: Directif Opérationnel
<b>DSLO</b>	: Délégation Sanitaire du Logone Oriental
<b>ECMG</b>	: Groupe Extérieur de Suivi
<b>ECOSIT</b>	: Enquête sur la Consommation du Secteur Informel au Tchad
<b>EDIT</b>	: Étude Diagnostique de l'Intégration du Commerce au Tchad
<b>EIE</b>	: Étude d'Impact Environnemental
<b>EIES</b>	: Étude d'Impact Environnemental et Social
<b>ENI</b>	: École Nationale des Impôts
<b>EPOZOP</b>	: Entente des Populations de la Zone Pétrole
<b>ESSO</b>	: Exploration and Production Chad Inc
<b>FAC</b>	: Front pour l'Alternance et la Concorde
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine (1€=656 FCFA)
<b>FIDH</b>	: Fédération Internationale des Droits de l'Homme
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>FRPC</b>	: Facilité pour la Réduction de la pauvreté et de croissance
<b>GEEP</b>	: Projet de Gestion de l'Économie de l'Ère Pétrolière
<b>GIC</b>	: Groupe International Consultatif pour le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'oléoduc Tchad
<b>GPS</b>	: Système de Positionnement Global
<b>GRAM/TC</b>	: Groupe de Recherches Alternatives et Monitoring Projet Tchad Cameroun
<b>HA</b>	: Hectare
<b>IDE</b>	: Investissement Direct Étranger
<b>INSEED</b>	: Institut National de la Statistique, des Études Économique et Démographique
<b>IPPTE</b>	: Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
<b>LTDH</b>	: Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
<b>MST</b>	: Maladie Sexuellement Transmissible
<b>OD</b>	: Directif Opérationnel
<b>OMD</b>	: Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONDR</b>	: Office National de Développement Rural
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale

<b>OPEP</b>	: Organisation de Pays Producteurs de Pétrole
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PAM/FIP</b>	: Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
<b>PED</b>	: Pays En Développement
<b>PETRONAS</b>	: Petroliasm National Berhat
<b>PGE</b>	: Plan de Gestion de l'Environnement
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PND</b>	: Plan National de Développement
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPP</b>	: Partenariat Public-privé
<b>PPTE</b>	: Pays Pauvres Très Endettés
<b>RCA</b>	: République Centrafricaine
<b>RESAP/MC</b>	: Réseau du Suivi des Activités du Projet Pétrole pour le Moyen Chari réseau de suivi des activités pétrolières au moyen-Chari
<b>RFI</b>	: Radio France Internationale
<b>RUSSUP/BB</b>	: Réseau de Suivi des Activités Pétrolières du Bassin de Bongor
<b>SFI</b>	: Société Financière Internationale
<b>SHELL</b>	: Entreprise Pétrolière hollandaise (appellation complète : Royal Deutsch Shell)
<b>SIDA</b>	: Syndrome Immunodéficience Acquise
<b>SNAD</b>	: Stratégie Nationale de Développement
<b>SNBG</b>	: Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance
<b>SNRP</b>	: Stratégie Nationale Pour la Réduction de la Pauvreté
<b>SWISSAID</b>	: Fondation pour la Coopération au Développement (ONG SUISSE)
<b>TBS</b>	: Taux Brut de Scolarisation
<b>TCC</b>	: Tchad Cameroun Contractor
<b>TIC</b>	: Technologie de l'Information et de la Communication
<b>UA</b>	: Union Africaine
<b>USA</b>	: United States of America
<b>VIH</b>	: Virus Immunodéficience Humaine
<b>VOL 2</b>	: Volume 2

## SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES PHOTOS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DE SCHÉMA .....	v
LISTE DE FIGURE .....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES .....	vii
.....	viii
RÉSUMÉ.....	xii
ABSTRACT .....	xiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : L'ANALYSE DU PROJET DE DOBA.....	31
CHAPITRE 1 : PROJET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET LE PND 2017-2021.....	34
CHAPITRE 2 : ACTEURS ET ENJEUX DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE.....	62
DEUXIÈME PARTIE : IMPACT DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DE DOBA DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ.....	81
AU SUD DU TCHAD.....	81
CHAPITRE 3 : IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DE DOBA DANS LE CANTON KOME NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD.....	83
CHAPITRE 4 : IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD.....	117
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	144
BIBLIOGRAPHIE .....	149
ANNEXES .....	xiv
TABLE DES MATIERES .....	xxvi

## RÉSUMÉ

La présente étude portant « *impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad : avantages, contraintes et défis* ». Découle du constat selon lequel, le Tchad est l'un des pays pauvres au monde, où 80% de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Eu égard à cette situation, le gouvernement a pris l'engagement d'investir pour le développement de l'industrie pétrolière dont, l'objectif majeur est la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement au niveau national et local. Mais depuis près de deux décennies d'exploitation, force est de constater que les populations riveraines de la zone productrice vivent dans la pauvreté, la misère et que leur environnement est menacé par les activités pétrolières. De ce fait, cette étude a pour but d'expliquer, de comprendre les problèmes et les contraintes socio environnementaux de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad. Autrement dit, il est question de montrer comment le projet de Doba a un impact sur les populations, la faune et la flore dans cette localité. Dans le cadre de cet édifice scientifique, trois théories ont été choisies à savoir : l'ethnométhodologie de Harold GARFINKEL, la théorie de la malédiction des ressources naturelles de Richard AUTRY et la Théorie dynamiste et critique de Georges BALANDIER. Se basant sur une méthode à la fois qualitative et quantitative, cette recherche a mobilisé comme techniques de collecte de données l'observation documentaire, l'observation directe, les entretiens semi directifs, le focus group discussion et le questionnaire. L'analyse des contenus a été choisie comme technique d'analyse des données. Et le logiciel SPSS a été utilisé pour analyser les données statistiques. Par ailleurs, cette recherche a mobilisé les techniques d'échantillonnages celle appelées, par choix raisonnées et à boule de neige. Ces dernières ont permis de sélectionner au total 82 informateurs. Ce travail de recherche est structuré autour de deux parties principales à savoir : la première partie dresse l'état des lieux du projet de Doba, acteurs et enjeux de l'exploitation pétrolière. Et enfin, la deuxième partie se base sur l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad. Cette étude présente d'une part les avantages de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud, mais d'autre part elle ressort de nombreux problèmes et contraintes du projet d'exploitation pétrolière au niveau socio-environnemental, ainsi que des conséquences engendrées par ce dernier sur les populations à savoir le « boom démographique », l'expropriation des populations, les maladies cardiovasculaires, les maladies sexuellement transmissibles et la fragilisation de la solidarité mécanique. Sur le plan environnemental, ce projet a occasionné la pollution des sols, la destruction de la flore et a pour conséquence la disparition des espèces animales, l'avancé du dessert et la perte de la biodiversité. Enfin cette recherche révèle quelques défis à savoir : le reboisement, la promotion d'une politique agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, la distribution équitable des ressources, l'application des textes juridiques et la mise en œuvre des études d'impact social et environnemental.

**Mots clés :** Impact socio-environnemental, environnement, étude d'impact, développement local, exploitation pétrolière, canton Komé Ndolébé.

## ABSTRACT

This study on: "The socio-environmental impact of oil exploitation in the Komé Ndolébé canton in southern Chad: advantages, constraints and challenges". Stems from the observation that Chad is one of the poorest countries in the world, where 80% of the population lives below the poverty line. In response to this situation, the government has made a commitment to invest in the development of the oil industry, the main objective of which is the fight against poverty and the protection of the environment at national and local level. But for nearly two decades of exploitation, it is clear that the local populations of the producing area live in poverty, misery and that their environment is threatened by oil activities. Therefore, this study aims to explain, understand the problems and the socio-environmental constraints of oil exploitation in the Komé Ndolébé canton in southern Chad. In other words, it is a question of showing how the Doba project has an impact on the populations, the fauna and the flora in this locality. As part of this scientific edifice, three theories have been chosen, namely: the ethnomethodology of Harold GARFINKEL, the theory of the curse of natural resources by Richard AUTRY and the dynamist and critical theory of Georges BALANDIER. Based on a method that is both qualitative and quantitative, this research used documentary observation, direct observation, semi-structured interviews, focus group discussion and the questionnaire as data collection techniques. And the software SPSS was used to analyze the statistical data. In addition, this research mobilized the sampling techniques, by reasoned choice and snowball. The latter made it possible to select a total of 82 informants. This research work is structured around two main parts, namely: the first part draws up the inventory of the Doba project, actors and issues of oil exploitation. And finally, the second part is based on the socio-economic and environmental impact of oil exploitation in the Komé Ndolébé canton in southern Chad. This study presents on the one hand the advantages of oil exploitation in the Komé Ndolébé canton in the south, but on the other hand it highlights many problems and constraints of the oil exploitation project at the socio-environmental level, as well as the consequences generated by the latter on populations, namely the "demographic boom", the expropriation of populations, cardiovascular diseases, sexually transmitted diseases and the weakening of mechanical solidarity. On the environmental front, this project has caused soil pollution, the destruction of flora and has resulted in the disappearance of animal species, the advance of the dessert and the loss of biodiversity. Finally, this research reveals some challenges, namely: reforestation, the promotion of an agricultural policy, the improvement of the living conditions of local populations, the equitable distribution of resources, the application of legal texts and the implementation of studies. Of social and environmental impact.

**Keywords:** Socio-environmental impact, environment, impact study, local development, oil exploitation, the Komé Ndolébé canton.

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET

La thématique qui fait l'objet de ce travail est intitulé : *impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad : avantages, contraintes et défis*, oblige la prise en compte de son contexte global et les motivations personnelles de notre choix. Le Tchad est l'un des pays d'Afrique Centrale sous-développé où plus de 80% de la population vit sous le seuil de la pauvreté et de la misère<sup>1</sup>. Cette population est confrontée à de nombreux problèmes à savoir : l'insécurité alimentaire chronique, le manque d'eau potable, l'absence de service de santé qualifié qui occasionne un taux de mortalité très élevé de 856 pour 100.000 naissances vivants, et le manque d'écoles qui entraîne une sous scolarisation très élevée<sup>2</sup>. Face à cette situation, l'État tchadien a mis en œuvre le projet d'exploitation pétrolière avec la construction du pipeline Tchad-Cameroun dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad en octobre 2003 pour lutter contre la pauvreté. Pour DAME et MOORE<sup>3</sup>, ce projet aurait permis l'amélioration de conditions de vie des populations et la protection de l'environnement du Tchad et du Cameroun. Cependant, force est de constater que ce projet n'a pas des fruits attendus au Tchad en général et dans la zone productrice en particulier dans la mesure où les populations riveraines font face à des difficultés qui rendent la vie difficile et contribuent à dégradation de l'environnement. Le projet a engendré les problèmes au niveau environnemental. C'est la raison pour laquelle Royal RON et Babel KOGLER lors de leur visite officielle au Tchad et au Cameroun en janvier 2007, déclarent que « nous n'aurions jamais dû parler d'un projet de développement »<sup>4</sup>.

La principale raison du choix de ce thème vient du fait que, la zone productrice de Komé demeure toujours sous-développée d'après les réalités observées sur le terrain. En général, la situation de celle-ci se traduit par la pauvreté de la population riveraine, l'insuffisance des infrastructures (écoles, hôpitaux et la dégradation de l'environnement) étant donné que le Tchad est devenu un pays producteur de pétrole depuis 2003 jusqu'à ce jour. En effet, il a été observé dans le canton Komé Ndolébé l'impact environnemental de l'exploitation pétrolière, avec la dégradation de l'environnement (la non fermeture des carrières, l'érosion des sols, la désertification, la pollution de l'environnement par des déchets

---

<sup>1</sup> FONKOUA Eric Jackson, « Les études d'impact environnemental dans les projets de développement au Cameroun » mémoire droit et science politique, droit de l'environnement, université de Limoges, 2006.

<sup>2</sup> Banque Mondiale au Tchad, la banque a financé plus de 50 projets de développement visant à réduire la pauvreté consultée le 17/09/2020 sur : [www.banque mondiale.org](http://www.banque mondiale.org).

<sup>3</sup> DAME et MOORE, Étude d'impact sur l'environnement projet d'exportation tchadien par camerounaise octobre 1997.

<sup>4</sup> LENAT GUESNET Claudia Frank, L'impact du pétrole sur les dynamiques du conflit au Tchad, brief 41, juillet, 2010, P 72, consulté sur <https://www.bicc.de/uploads/s> le 20/08/2020 à 9h 10 min.



toxiques, la pollution atmosphérique et la perte de la biodiversité). D'où la nécessité de mener cette recherche, afin de comprendre, et d'expliquer pourquoi l'exploitation pétrolière n'est pas un véritable levier pour le développement de cette région concernée par le projet depuis 19 ans d'exploitation.

## II- PROBLÈME DE RECHERCHE

La situation du sous-développement au Tchad est perceptible par le manque d'accès à l'eau potable, l'insécurité alimentaire chronique, la sous-scolarisation élevée, le manque des centres de santé et la dégradation de l'environnement. L'extrême pauvreté plonge les populations tchadiennes dans le mode de vie précaire, étant donné que deux tiers de la population vit avec moins d'un dollar (500 FCFA) par jour où plus de 500.000 personnes se trouvent chaque année en situation d'insécurité alimentaire chronique et conjoncturelle<sup>5</sup>. La majorité de cette population est confrontée à plusieurs problèmes à savoir : la malnutrition (à 44,2 %), la mortalité maternelle qui est de 102 décès pour 1000 naissances, en 2002, seule (23, 3 %) de la population a accès à l'eau potable<sup>6</sup>. Près de 3/4 des tchadiens sont analphabètes, et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime qu'il y a un seul médecin pour dix mille (10.000) habitants, (1%) de la population dispose de l'électricité<sup>7</sup>. Dans ce contexte difficile auquel le Tchad fait face, l'exploitation pétrolière pourrait permettre au gouvernement tchadien de sortir le pays de son sous-développement. Après l'approbation du projet tchado-camerounais par le conseil d'administration de la Banque Mondiale (BM) en juin 2000<sup>8</sup>, et son financement d'une somme de 2,100 milliards de FCFA durant la même année, plus tard en octobre 2003, lors de son discours officiel d'inauguration de l'oléoduc Tchad Cameroun, l'ex-président Idriss DEBY ITNO affirmait que : « *le développement de l'industrie du pétrole bénéficiera à l'ensemble de la nation tchadienne* ». <sup>9</sup> Ce qui revient à dire que tout tchadien doit tirer profit de l'exploitation pétrolière.

Allant dans la même lancée, Nils O. TCHEYAN chef de la délégation de la BM à la cérémonie de KOMÉ n'a pas manqué quant à lui d'affirmer qu'une « *utilisation efficace et transparente des premiers revenus pétroliers par les autorités tchadiennes seront décisives pour renforcer la confiance du peuple tchadien et des instances internationales* ». <sup>10</sup>

<sup>5</sup> Bilan commun du système des nations unies de pays du Tchad état de la pauvreté au Tchad 2000- 2004, P15.

<sup>6</sup> MANAMON RAHIS Israël, « L'inadéquation des stratégies de lutte contre la pauvreté au Tchad dans la ville de N'djamena » mémoire de sociologie option population et développement, Université de Yaoundé 1, 2012. P 3.

<sup>7</sup> MANAMON RAHIS Israël, op, cit

<sup>8</sup> FOUKOUA Eric Jackson, (op. cit).

<sup>9</sup> www1.rfi.fr, consulté 20 juillet 2020 à 11H 10 min.

<sup>10</sup> Www. Jeuneafrique.comecomie, consulté 20 juillet 2020 à 13H 05 min.

En effet, ces affirmations traduisent la volonté des pouvoirs publics et des partenaires au développement d'améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes. Ainsi, dans un contexte du développement durable, l'État n'a pas laissé de côté l'aspect environnemental. C'est la raison pour laquelle le principe de la préservation de l'environnement apparaît dans la loi n° 14/PR/98 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement dont les dispositions générales sont contenues dans le chapitre 1 du premier article qui stipule que :

*La présente loi a pour objectif d'établir les principes généraux pour la gestion durable de l'environnement et de protection contre toutes les formes de dégradation, afin de sauvegarder et valoriser les ressources naturelles et d'améliorer les conditions de vie de la population.<sup>11</sup>*

Autrement dit, cette loi a pour but principal d'améliorer les conditions de vie des populations et la protection de l'environnement.

En outre, il y'a aussi la loi n°001/PR/99 du 11 Janvier 1999 conformément à l'article 1 stipulant que la loi présente a pour objet de déterminer les modalités de gestion des revenus pétroliers provenant de l'exploitation des trois champs de Komé, Miandoum, et Bolobo. Selon l'article 7, les ressources directes sont principalement affectées aux secteurs prioritaires. Sont considérés comme prioritaires les secteurs de la santé publique et des affaires sociales, de l'enseignement, des infrastructures, du développement rural (agriculture, élevage), de l'environnement et des ressources en eau<sup>12</sup>.

Par ailleurs, la loi n°001/PR/99 du 11 janvier 1999 de l'article 8 stipule à cet effet que : 5% des redevances sont destinées aux collectivités territoriales décentralisées conformément aux dispositions de l'article n° 212 de la constitution. En rapport avec cette loi, le projet de Doba a amené les experts à mettre en œuvre le Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) de 1997 qui intègre les considérations biophysiques qui sont : la protection des eaux, la gestion des déchets, la prévention, l'intervention en cas de pollution, la protection des sols, le contrôle de l'érosion, le suivi post-construction, la protection de la qualité de l'air, et la protection sociale.

En effet, ces lois et ce document ont pour mission principale d'assurer la mise en œuvre effective et transparente du projet pour sortir le Tchad de sa situation du sous-développement au niveau national et local. Ainsi, l'exploitation pétrolière envisagée dans ce canton en octobre 2003 traduit la volonté de l'État et des institutions internationales dont

---

<sup>11</sup> La loi n° 014/PR/98 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement de l'article 1, P 1.

<sup>12</sup> Tchad gestion des revenus pétroliers, la loi n°001/PR/ du 11 janvier 99 modifié par la loi n°016/PR/2000 du 11 aout 2000, P 2.

l'objectif est la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations et la protection de l'environnement. Cependant, fort de ce constat, les populations riveraines de la localité n'ont pas bénéficié des revenus pétroliers. C'est la raison pour laquelle les populations riveraines affirment que : « *Le pétrole est extrait de notre sol, le sol de nos ancêtres, et quoique l'État en est le propriétaire, il est injuste que nous croupissions dans la misère alors que d'autres localités jouissent éperdument des ressources issues de nos sols* ». <sup>13</sup>

Ainsi, de cette affirmation, force est de constater que l'exploitation pétrolière n'a pas bénéficié pas aux populations locales. Le but principal de cette exploitation était de répondre aux besoins socio-économiques des tchadiens, et de changer les conditions de vie des populations riveraines. Cependant, ce projet a des répercussions sur la population et sur l'environnement. D'où le problème posé ici est celui de l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

En clair, sur le plan social, les populations de ce canton sont confrontées à une vie difficile marquée par la pauvreté, l'insuffisance des infrastructures (écoles, hôpitaux et routes). Sur le plan écologique, celles-ci sont victimes de la dégradation de l'environnement (la non fermeture des carrières, l'érosion des sols, la perte de la biodiversité, la désertification, la pollution atmosphérique, pollution des cours d'eaux, la perte des terres arables, la disparition des espèces animales et végétales et le déversement accidentel des hydrocarbures sur l'environnement, la pollution de l'environnement par des déchets toxiques comme principales sources des maladies respiratoires). De plus, ces carrières constituent les lieux d'accumulation des eaux de pluies qui favorisent la présence permanente des moustiques comme principale vecteur du paludisme. Par ailleurs, ces carrières constituent des lieux où les populations riveraines se noient pendant la saison des pluies. Par conséquent celles-ci représentent également des lieux des chutes d'animaux des cultivateurs et des éleveurs. Il en ressort de cette situation le problème de l'inadéquation entre les orientations environnementales prévues dans le PGE du projet de Doba et les résultats observés sur le terrain. Bref, on observe un écart entre ce qui est prévu dans le PGE et ce qui se fait sur le terrain. C'est la raison pour laquelle ce travail a pour objectif d'analyser et de comprendre le pourquoi les populations riveraines ne bénéficient pas des revenus pétroliers depuis 19 ans d'exploitation. Mais aussi, celle de savoir les répercussions de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad sur plan environnemental.

---

<sup>13</sup> Projet pétrolier d'oléoduc tchadien/Prêt- A SFI 100 millions de dollars, op, cit, P 17.

### III- PROBLÉMATIQUE

L'élaboration d'une problématique de recherche est considérée comme « *la recherche ou l'identification de ce qui pose problème* »<sup>14</sup>. En effet, elle exige au chercheur de faire le point sur le sujet que ce dernier veut entreprendre comme objet d'étude pour ne pas retomber dans les redits. Autrement dit, elle permet aux chercheurs en sciences sociales de passer en revue les écrits, afin de saisir les différents points de vu abordés par les auteurs antérieurs sur la thématique d'impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière. Ainsi, Pour Luc Van CAMPENHOUDT et Raymond QUIVY,

*La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger*<sup>15</sup>.

Il s'agit pour le chercheur de donner des nouvelles orientations à sa démarche sur lesquelles il décide d'étudier ce phénomène « *qu'il va effectivement traiter dans sa recherche* »<sup>16</sup>

De ce fait, la question de l'impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad enjeux, contraintes et défis, voudrait que nous fassions une revue de la littérature sur cette dernière. Voilà pourquoi Lawrence OLIVIER, Guy BÉDARD et Julie FERRON soulignent que tout travail de recherche :

*S'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courant de pensée*<sup>17</sup>.

De ce fait, plusieurs auteurs se sont davantage intéressés à la problématique de l'impact de l'exploitation pétrolière dans le monde en général et en Afrique en particulier. Il convient donc de mentionner quelques-uns de leurs écrits. Notre revue de littérature se structure autour des axes de thématiques et critiques : les enjeux institutionnels, socio-économiques, socio-environnementaux du projet de Doba, les contraintes du projet de Doba et les défis de l'exploitation pétrolière.

#### **Les enjeux institutionnels, socio-économiques, socio-environnementaux du projet de Doba**

<sup>14</sup> LAWRENCE Olivier ; BÉDARD Guy et FERRON Julie, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthodes*, Paris, l'Harmattan, 2005, P 24

<sup>15</sup> QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, 1995 P 75.

<sup>16</sup> LAWRENCE Olivier ; BÉDARD Guy et FERRON Julie, op, cit. P 78.

<sup>17</sup> Idem

Les spécialistes sollicités dans le cadre de l'analyse des effets du projet sur l'environnement ont mis en place les documents annexes structurés en six (06) volumes. Le volume un (01) fait ressortir les points essentiels à savoir : la description du projet, la liste des rapports d'étude et la liste des consultants et des experts. Le volume deux (02) met en clair les analyses alternatives. Les volumes trois (03) et quatre (04) mettent en lumière le programme de consultation publique des populations riveraines et des mesures d'intervention en cas de déversement accidentel d'hydrocarbure. Le volume 05 fait le point sur les ressources biologiques au Tchad et au Cameroun. Le volume six (06) aborde la question de santé publique au Tchad et au Cameroun. Par rapport à la restauration des surfaces ayant abrité les activités du projet. Le plan de gestion de l'environnement précise que sauf si ESSO (Exploration and Production Chad Inc) a spécifié qu'une zone du site de travail utilisée pendant la phase de construction du projet est également nécessaire pour la phase d'exploitation, toutes les zones affectées doivent être restaurées par l'entrepreneur. Ces zones doivent être restaurées à leur profil naturel. De ce fait, sur la base du PGE la remise des carrières après la phase d'exploitation suppose sa reconstruction identique à l'état primaire dans lequel elle se trouve après les travaux. Dans ce document, les spécialistes présentent juste le PGE sans mettre un accent sur l'impact socio-environnemental.

Dans ses travaux, Eric Jackson FONKOUA<sup>18</sup> présente les enjeux institutionnels du projet Tchad-Cameroun. D'abord les enjeux institutionnels dudit projet se traduisent par le fait que, le gouvernement tchadien a signé un accord avec le consortium américain qui exploitera son pétrole. Ensuite les enjeux économiques qui se traduisent par le fait que le conseil d'administration de la Banque mondiale s'est prononcé en faveur du financement du projet le 6 juin 2000 avec un coût total de 3,5 milliards de dollars USA. Et enfin, les enjeux socio-environnementaux qui s'expliquent par les conditions d'indemnisation des populations touchées par le projet et la protection de l'environnement. Cet auteur n'a pas insisté sur l'enjeu politique du pétrole qui amène les pays industrialisés à faire la redécouverte du continent africain.

L'exploitation pétrolière au sein du continent africain en général, et au Tchad en particulier est un grand atout pour la concrétisation du développement. Et c'est dans ce même ordre d'idée que Frédéric MOUNIER<sup>19</sup> affirme que l'or noir est un véritable moteur du développement pour les pays africains, un moyen de diversifier leurs économies afin d'éviter la dépendance. C'est autant de défis auquel le continent doit faire face. Autrement dit, l'or noir

---

<sup>18</sup> FONKOUA Eric Jackson, op., cit. P 57.

<sup>19</sup> MOUNIER Frédéric, Géopolitique du pétrole : l'Afrique terrain de baille, le 11 septembre 2016.

constitue un levier important pouvant impulser le développement du continent. Cet auteur insiste sur l'exploitation pétrolière comme un véritable moyen pouvant permettre la diversification des économies des pays producteurs du pétrole tout en ignorant que l'exploitation de l'or noir constitue un frein majeur au développement des secteurs tels que l'élevage, l'agriculture des pays producteurs du pétrole en Afrique.

Allant dans cette même perspective, Bertrand Junior DJESSA BESSALA<sup>20</sup> présente les enjeux socio-économiques de l'exploitation pétrolière au sein du continent africain en général et au Tchad en particulier. Selon cet auteur, les pays africains s'investissent de plus en plus dans le secteur pétrolier pour accroître leurs exportations en vue de remédier aux problèmes de crise, de la dette extérieure et au recul des activités agricoles et manufacturières. En 1969, de nombreux gisements pétroliers dont la réserve est estimée à 900 millions de barils ont été découverts au sud du Tchad dans le Logone oriental (Doba). En plus, il évoque les enjeux socio-environnementaux de l'exploitation de l'or noir à savoir : la protection de l'environnement, l'indemnisation des populations et le paiement des redevances et des impôts. Par ailleurs, il souligne que ce projet a donné lieu à un grand financement d'un coût total de 3,5 milliards de dollars USA (soit 2.100 milliards de FCFA et dont la période d'exploitation est estimée pour une durée de 25 ans). Etant donné les enjeux économiques évoqués, cet auteur n'a pas insisté sur les enjeux d'ordres institutionnels.

Pour ce qui est des indemnisations, la société financière internationale (SFI)<sup>21</sup> constate en 2007 dans son rapport qu'au Cameroun et au Tchad, les compensations payées pour les cultures détruites n'ont permis aux familles que la conservation à court et à moyen terme de subsistance.

En ce qui concerne les contraintes, Bertrand Junior DJESSA BESSALA<sup>22</sup> présente les méfaits de l'exploitation pétrolière. Comme contraintes de ce projet, nous avons : la pollution de l'environnement due au déversement accidentel du pétrole, la guerre civile en 1979, et le problème de l'enclavement du pays n'ont pas permis au Tchad d'exploiter son pétrole à temps. ET l'expropriation des paysans de leurs terres agricoles. Ces problèmes politiques et environnementaux ont certes été évoqués par cet auteur, mais il n'a pas insisté sur les contraintes sociales et institutionnelles de l'exploitation de l'or noir en Afrique en général et au Tchad en particulier. Dans la mesure où ce dernier n'a pas mis en lumière la limitation des libertés individuelles par rapport à l'arrivé du projet.

---

<sup>20</sup> DJESSA BESSALA Bertrand Junior, « Impact du projet pipeline Tchad - Cameroun le long du corridor dans la province du centre Cameroun », Mémoire d'Ingénieur agro socio- économique Université de Dschang, 2002.

<sup>21</sup> Projet pétrolier d'oléoduc tchadien/Prêt- A SFI 100 millions de dollars, op. cit.

<sup>22</sup> DJESSA BESSALA Bertrand Junior, op.cit.

Pour, Martin PETRY et Naygotimti BAMBÉ,<sup>23</sup> n'ont manqué de dire que pour les pays africains exportateurs de la rente pétrolière, l'exploitation du pétrole a été plutôt une malédiction au lieu d'être une source de bénédiction. En effet selon ces auteurs, il existe une relation négative entre la croissance économique des pays du nord et la faiblesse économique de pays exportateurs du sud. De ces contraintes sociales qui relèvent de la malédiction du pétrole en Afrique, telle que soulignées par ces auteurs, il y a lieu de mentionner que l'exploitation des gisements constitue un lieu d'enjeux de pouvoir entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Pour Géraud MAGRIN<sup>24</sup>, l'exploitation pétrolière au sud du Tchad a permis la construction des infrastructures. Il estime à cet effet que le chantier pétrolier au sud du Tchad est à l'origine du phénomène de migration qui entraîne parfois des relations d'ordre conflictuelles entre les migrants et les populations locales. Plus loin, il souligne que dans les pays d'Afrique producteurs du pétrole à l'instar du Golfe de Guinée, les espoirs portés sur l'exploitation pétrolière sont devenus une sorte de déception et le Tchad n'est pas en reste à cause de l'instabilité politique qui constitue un obstacle majeur pour la réalisation de ce projet. Cependant, ce dernier n'a pas mis l'accent sur la corruption qui empêche les populations riveraines de tirer profit de cette manne pétrolière.

Pour DAME et MOORE<sup>25</sup>, le projet d'exportation tchadien a pour objectif de produire, transporter et vendre sur le marché mondial du pétrole brut provenant de trois champs pétrolifères du bassin de Doba dans le sud du Tchad, en préservant l'équilibre entre l'exigence lié à l'environnement et les besoins économiques des populations du Tchad et du Cameroun. Le projet de l'exploitation pétrolière a des effets irréversibles sur l'environnement. Il importe de mentionner que ces auteurs n'ont pas mis l'accent sur les conflits intercommunautaires engendrés par l'exploitation pétrolière.

Cependant pour Richard AUTRY,<sup>26</sup> l'or noir a été une malédiction pour les pays exportateurs et Jean MARIE<sup>27</sup> cité par Frédérick MOUNIER affirme que : « *l'or en Afrique bouleverse la structure des économies et bloque le développement et d'autres activités d'exportation, alimente le clientélisme, la corruption et la bureaucratie, sans profiter*

---

<sup>23</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, *Le pétrole du Tchad rêve ou cauchemar pour les populations ? Paris, Kartala 2005.*

<sup>24</sup> MAGRIN, Géraud, *Le sud du Tchad en mutation : des champs de coton à la sirène de l'or noir* thèse de doctorat de Géographie, université de paris I, Sorbonne, 2000.

<sup>25</sup> DAME et MOORE, *Études op.cit.*

<sup>26</sup> AUTRY Richard, *Resource - based industrialization: sowing the oil in right developing Countries* Pour les pays exportations, 1990.

<sup>27</sup> MOUNIER Frédérick, *op.cit.*

*vraiment aux populations* ». Certes, ce dernier n'a pas fait le point sur les aspects environnementaux.

Ainsi, le non-respect des mesures d'atténuation contenu dans le plan de gestion de l'environnement amène les populations riveraines de la zone du projet à porter plainte contre ESSO le 10 octobre 2011 pour que les dégâts, (impact négatif du projet sur le plan environnemental, socio-économique et culturel) soient réparés. C'est dans cette optique qu'ECMG (Groupe Extérieur de Suivi) mentionne dans son rapport que :

*Sur ce point particulier, le consortium demeure dans une situation de non-conformité avec le plan de gestion environnemental sans action corrective bien définie. L'emprise du projet selon l'ECMG a dépassé plus de 40% les prévisions d'occupation des surfaces estimées nécessaires pour des travaux de construction des infrastructures de production et de transport du brut. Bien de terres ont été occupées et la population malgré les compensations a perdu ses moyens durables d'existence<sup>28</sup>.*

Cependant, le principe de restauration des surfaces n'est pas respecté par la société d'exploitation ESSO.

Les études d'impact environnemental sont un outil pour identifier ou déterminer les effets positifs et négatifs du projet d'exportation du pétrole tchadien quant à la gestion équitable des risques environnementaux et socio-économiques ainsi que culturels dans la zone d'exploitation. Ce projet a pour objectif de réduire la pauvreté des populations tchadiennes. Cependant, le rapport du groupe de recherches alternatives et de monitoring du projet pétrole Tchad-Cameroun a mis en exergue les contraintes du projet, tout en proposant un certain nombre de défis. Par ailleurs, les contraintes du projet identifiées durant les travaux dans les zones « *des puits satellites* »<sup>29</sup> sont entre autres : les pratiques qui ne sont pas conformes avec les compensations relatives à l'expropriation des terres dans les champs de Komé, Miandoum, Bolobo sont observées dans les nouveaux sites (non-paiement des jachères, et paiement des compensations en présence des militaires) ; l'absence des voies de recours pour la population en cas de dommage. Les travaux d'extension du projet de Doba aux nouveaux sites se font en absence de tout contrôle et toute suspension de la partie gouvernementale. Destruction des lieux sacrés, la montée des poussières, l'abandon des champs à la recherche d'emploi temporel. Ce rapport a mis en lumière les contraintes politiques, sociales et économiques tout en laissant de côté la pollution souterraine des sols causés par des objets solides.

---

<sup>28</sup> Projet pétrolier d'oléoduc tchadien/Prêt- A SFI 100 millions de dollars, op. cit, P 14.

<sup>29</sup> Rapport du Groupe de Recherche Alternative et de Monitoring du Projet pétrole Tchad-Cameroun, les activités des compagnies pétrolières dans le bassin de Doba et Dossé. Bis repetita des erreurs du passé, en juin 2005, P 1.



Le GRAMP/TC propose quelques défis à relever : la BM doit assurer que les directives opérationnelles et les dispositions des accords de prêt au Tchad soient applicables aux activités des compagnies pétrolières dans de nouveaux champs. Elle doit évaluer que les impacts socio-économiques et environnementaux du projet de Doba impliquent toutes les parties concernées dès l'élaboration des termes de référence. Le gouvernement de la république du Tchad devrait prendre ses responsabilités par rapport au suivi des activités sismiques dans les nouveaux sites, il exige l'opérateur et des sous-traitants le respect de leurs obligations contractuelles relatives à la protection de l'environnement et du droit à l'indemnisation des populations locales pour tous les dommages subis. ESSO et ses sous-traitants doivent respecter la procédure d'occupation de terrain telle que prévu dans le PGE. ESSO et le gouvernement doivent mettre à disposition des populations locales et des organisations de la société civile, et en particulier les soumissions permanentes pétrole et des organisations à la base de l'information sur les travaux calendrier de paiement des compensations et des indemnités. Ils doivent réviser les mesures de compensation et d'indemnisation pour prendre en compte les espèces d'arbres détruites et ils proposent une réparation juste et équitable de tout dommage causé aux populations dans de nouveaux sites et prise en compte des requêtes transmises par les personnes ayant subi des dommages. Ce rapport évoque la mise en application des directives opérationnelles des acteurs, le suivi des travaux par le gouvernement, et la prise en compte des aspects socio-environnementaux. Seulement, il n'a pas souligné la pollution sonore du projet de Doba.

Dans son mémoire, Joël MBRING<sup>30</sup>, souligne que le projet d'exploitation pétrolière et la construction du pipeline Tchad-Cameroun, dans les provinces du Nord-Cameroun, ne constitue pas une opportunité pour les populations riveraines. Car ces populations riveraines vivent dans une extrême pauvreté. Toutefois, cet auteur n'a pas fait le point sur la pollution toxique des déchets produits lors de la mise en application du projet.

Au regard de ces multiples écrits, les auteurs précédents se sont appesantis sur les enjeux institutionnels et économiques de l'exploitation pétrolière. Ils se sont beaucoup intéressés aux enjeux socio-économiques et institutionnels de l'exploitation pétrolière. Cependant, Dans le cadre de la présente étude, il s'agit d'aborder la question de l'exploitation pétrolière en s'intéressant particulièrement l'impact socio-environnemental (pauvreté et la dégradation de l'environnement) et ainsi que les défis au niveau social et écologique.

---

<sup>30</sup> MBRING, Joël, « Les impacts de l'exploitation pétrolière tchadienne sur la population du nord Tchad-Cameroun », mémoire de master 2 professionnel, population et développement, université de Yaoundé 1, 2004-2005.

Autrement dit, il s'agit d'étudier l'impact du projet dans le canton Komé Ndobélé au sud du Tchad, avec des conditions de vie difficile, le manque des écoles, des hôpitaux, la non fermeture des carrières, et la perte de la biodiversité. C'est ce constat qui nous amène à nous interroger sur l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad

#### **IV- QUESTIONS DE RECHERCHE**

Cette présente étude est structurée autour d'une question principale et trois questions de secondaires.

##### **IV-1- Question de recherche principale**

Quel est l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ?

##### **IV-2- Questions de recherche secondaire**

**Question secondaire 1-** Quels sont les avantages de l'exploitation pétrolière pour populations riveraines dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ?

**Question secondaire 2-** Quels sont les obstacles qui empêchent les populations riveraines de bénéficier des revenus pétroliers dans le canton Komé Nodolé au sud du Tchad ?

**Question secondaire 3-** Quels sont les défis de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ?

#### **V- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE**

L'hypothèse est une proposition de réponse susceptible d'être vérifiée par les faits qui peut être infirmée ou confirmée. C'est dans ce sens que Luc VAN CAMPENHOUDT et Raymond QUIVY soulignent « *Une hypothèse de recherche se présente comme une réponse provisoire à une question (...) une présomption qui demande à être vérifiée* ». <sup>31</sup> Allant dans cette perspective Madeleine GRAWITZ continue en disant que tout travail de recherche scientifique repose davantage sur une formulation des hypothèses préalables afin d'aboutir aux faits. Selon elle, l'hypothèse est une : « *réponse provisoire à la question posée* ». <sup>32</sup> De ce fait, la présente étude s'articule autour d'une (01) hypothèse principale et trois (03) hypothèses secondaires.

##### **V-1- Hypothèse principale**

L'exploitation pétrolière dans le canton Ndolébé au sud Tchad présente d'une part les avantages pour les populations riveraines et a engendré plusieurs problèmes, contraintes sociaux et environnementaux.

<sup>31</sup> QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc et, op, cit, P 119.

<sup>32</sup> GRAWITZ Madeleine, *Méthode en science sociale*, Paris, DALLOZ, 2001, P 398.

## **V-2- Hypothèses de recherche secondaire**

**HS 1-** Les avantages de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé reposent sur la construction des infrastructures, des salles de classes, des forages, le paiement des indemnisations et des compensations communautaires.

**HS 2-** Les obstacles qui empêchent les populations riveraines de bénéficier des revenus pétroliers dans le canton Komé Ndolébé sont : la mauvaise gouvernance (corruption, le détournement des deniers publics, le manque de partage équitable des revenus pétroliers) la baisse du prix de baril de pétrole et l'inégale répartition des richesses.

**HS 3-** Les défis de l'exploitation pétrolière dans la zone du projet sont entre autres : la bonne gouvernance, la redistribution équitable des revenus pétroliers, la protection de l'environnement, le recyclage des déchets, une bonne mise en œuvre des études d'impact environnemental et social et l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, et la mise en application des textes juridiques et revoir le pourcentage des revenus destinés pour le développement de la zone productrice.

## **VI- OBJECTIFS DE RECHERCHE**

Selon Ambroise ZACRE, « *toute recherche quelconque qu'elle soit objective, tente d'expliquer, de comprendre, quelques aspects d'un phénomène social, on considère comme important, afin de contribuer soit à sa connaissance, soit choisir des pratiques sociales existantes* »<sup>33</sup>. En effet, ce travail cherche à comprendre l'impact socioéconomique et environnemental. Raison pour laquelle dans le cadre de cette étude intitulée : « *l'impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad : avantages, contraintes et défis* » a un (01) objectif principal et quatre (04) secondaires.

### **VI-1- Objectif de recherche principal**

Ce travail se donne pour objectif principal de comprendre les avantages, les problèmes les contraintes socio-économiques et environnementaux de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

### **VI-2- Objectifs secondaires**

**1-** Comprendre les avantages de l'exploitation pétrolière du projet dans le canton Komé au sud du Tchad.

**O.B.S 2-** Identifier les problèmes et les contraintes sociaux et environnementaux de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé au sud du Tchad.

---

<sup>33</sup> ZAGRE Ambroise, *Méthodologie de la recherche en sciences sociales, Manuel de recherche à l'usage des étudiants*, Paris, harmattan, 2013, P 50.

**O.B.S 3-** Identifier les défis de l'exploitation pétrolière au niveau des textes juridiques et les documents annexes dans cette partie du sud.

## **VII- MÉTHODOLOGIE**

La méthodologie est subdivisée en deux parties à savoir : le cadre théorique et les techniques de collectes des données.

### **VII-1- Modèle théorique**

La théorie est une représentation abstraite de la réalité sociale par un chercheur en sciences sociales. C'est à juste titre qu'Ambroise ZAGRE souligne « qu'il s'agit d'élaborer un modèle d'analyse aussi clair précis, et explicite que possible afin d'expliquer la solution théorique retenue pour résoudre le problème soulevé et proposer un test pour mettre cette solution à l'épreuve ».<sup>34</sup>

Dans le cadre de notre travail, nous mobiliserons un cadre théorique constitué de trois (03) théories à savoir : la sociologie dynamiste de Georges BALANDIER la théorie de la malédiction des ressources naturelles et l'ethnométhodologie.

#### **VII-1-1- Sociologie générative**

C'est un courant sociologique contemporain que Georges BALANDIER appelle : « *la sociologie générative* ».<sup>35</sup> Cette théorie prend en compte l'analyse des divers changements sociaux historiques tout en marquant un dépassement par rapport aux affirmations statiques des sociétés dites primitives comme étant le propre des sociétés dites africaines. Elle permet de comprendre que : « *l'étude des sociétés africaines doit prendre en compte les « dynamiques du dedans » et les « dynamiques du dehors » pour rendre compte des relations, des conflits, des crises et des contradictions qui les caractérisent* ».<sup>36</sup> Allant dans le même sillage Gaston BOUTHOUILLON affirme que : « *l'objet de la sociologie est l'étude des variations des sociétés, de leur formes et de leurs facteurs* ».<sup>37</sup> Autrement dit, cette grille de lecture tient en compte des multiples facteurs internes et externes qui affectent les sociétés africaines.

La prise en considération de la sociologie générative dans le cadre de ce travail occupe une place de choix dans la mesure où cette théorie permet d'aller au-delà du visible. Officiellement, le projet d'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad a fait l'objet des EIEs et d'un PGE qui renseignent que les populations riveraines ont été impliquées dans la conception et la réalisation du projet. Mais, officieusement ce projet ne

<sup>34</sup> ZAGRE Ambroise, op, cit, P 50.

<sup>35</sup> BALANDIER Georges, *Sens et puissance*, les dynamiques sociales, Paris, PUF, 1996, P 7.

<sup>36</sup> NDJIKPAN NGANPOU Francis, « Musique et politique au Tchad : les formes et logiques de l'engagement politique en contexte de démocratisation », mémoire de master 2, université de Yaoundé 1, 2013 P 15.

<sup>37</sup> BOUTHOUILLON Gaston, *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, 1975, P 119.

répond pas suffisamment aux besoins sociaux économiques et environnementaux des communautés locales. Ces faits sont à l'origine des faibles implications de la population locale et des spécialistes en sciences sociales au moment de la conception et de la réalisation dudit projet.

Le recours à cette grille de lecture critique et dynamiste a permis de dévoiler les écarts qui existent entre les objectifs dont vise le projet d'exploitation de l'or noir de Komé et de ce qui fait réellement sur le terrain. C'est la raison pour laquelle Georges BALANDIER souligne que :

*Les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un superficiel présente les structures officielles, l'autre profonde assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social.*<sup>38</sup>

Alain TOURAINE, dans ce même ordre d'idées soutient que le devoir de la sociologie : « est de regarder ce qui est caché, dire ce qui est tût, de faire apparaître la faille d'un discours, la distance de la parole et de l'action ».<sup>39</sup>

Cette théorie a permis de dévoiler que l'exploitation pétrolière dans le canton Komé ne prend pas suffisamment en compte les besoins sociaux, économiques et environnementaux des communautés locales.

### **VII-1-2- Théorie de la malédiction des ressources naturelles**

Théorie développée pour la première fois en 1990, par Richard AUTRY. Selon cet auteur, la croissance économique des pays exportateurs de pétrole est inférieure à celle d'autres pays naturellement moins riche en pétrole. Cette théorie mentionne que la présence de grandes quantités des ressources naturelles dans un pays, par rapport aux autres sources de revenus, conduit à des effets sociaux, politiques et économiques négatifs plutôt qu'à des effets positifs. En effet, il existe une relation négative entre la proportion des exportations de matière première dans le produit intérieur brut et le taux de croissance économique des pays tels que l'Algérie, le Nigeria, le Congo ou l'Angola. Par rapport à ce lien négatif entre la proportion des exportations des matières premières et la croissance économique, Martin PETRY et Naygotimti BAMBÉ<sup>40</sup> ont déclaré que exportateurs l'exploitation du pétrole a été

<sup>38</sup> BALANDIER, Georges op, cit, P 16.

<sup>39</sup> TOURAINE Alain, *Pour la sociologie*, Paris, seuil, 1974, P 84.

<sup>40</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 3.

un « *paradoxe de l'abondance, une malédiction, mal hollandais* »<sup>41</sup> plutôt d'être une bénédiction. En effet, le lien entre le pétrole et la richesse n'a rien de linéaire, ni de systématique « *il peut être source d'importants profits certains acteurs impliqués dans ce secteur tout comme sources de malheur pour ceux dont le sous-sol regorge cette ressource* »<sup>42</sup>.

Cette grille d'analyse démontre également que les Industries Extractives ont rarement contribué au développement durable et à la protection de l'environnement des pays en voie de développement. L'exploitation des ressources naturelles en particulier le pétrole et les ressources minières, est considéré comme facteur de destruction de l'environnement, de guerres, de la corruption et de la pollution dans plusieurs pays d'Afrique. L'usage de cette approche théorique est primordial dans la mesure où elle a servi de démontrer à quel point les populations de Komé n'ont pas bénéficié des revenus pétroliers. La théorie de la malédiction des ressources naturelles a permis d'expliquer et de comprendre que l'exploitation du pétrole dans le canton Komé semble ne pas avoir des influences favorables pour les populations riveraines et la protection de l'environnement. Le recours à cette dernière a permis de comprendre et d'expliquer les problèmes et les contraintes socio-économiques et environnementaux de l'exploitation du pétrole dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

### **VII-1-3- Ethnométhodologie**

L'ethnométhodologie, est une théorie fondée par Harold GARFINKEL dans les années 1960<sup>43</sup>. Cette théorie met l'accent sur la faculté de l'acteur social à comprendre et à voir les situations qui se présentent à lui, qu'il observe et auxquelles il prend activement part. Pour cet auteur, les acteurs sociaux (les populations riveraines) sont comme des sociologues profanes dans la mesure où la lecture du social n'est pas un exercice fondamentalement statique. Pour Alain COULON cité par Joël MBRING, « *la recherche ethnométhodologie s'organise autour de l'idée selon laquelle nous sommes tous des sociologues à l'état pratique* ».<sup>44</sup> Pour Alfred SCHÜTZ : « *Le réel est déjà décrit par les gens. Le langage ordinaire dit la réalité sociale, la décrit et la constitue en même temps* ».<sup>45</sup> Ce qui revient à dire que la construction du savoir ethno méthodologique relève du constructivisme qui

---

<sup>41</sup> LEKA ESSOMBA Armand, Du pétrole au pipeline, les ressources pétrolières entre extraction et prédation en pays pauvre, in *Regards croisés sur les cinquantenaires du Cameroun indépendant et réunié*, paris, harmattan, 2012, P 455.

<sup>42</sup> LEKA ESSOMBA Armand, op cit, P 456.

<sup>43</sup> GARKINKEL Harold, ancien étudiant d'Alfred SCHUTZ (1899-1959).

<sup>44</sup> MBRING Joël, op, cit, P 17.

<sup>45</sup> COULON Alain, *l'Ethnométhodologie*. Paris, PUF, 2002, P 3-4.

considère que l'acteur social est au centre de la production des connaissances. Il est donc important pour le sociologue de prendre en compte cette approche théorique.

La mobilisation de l'ethnométhodologie dans le cadre de cette étude a permis de donner la parole aux populations riveraines qui ont subi et observé les différentes étapes du projet notamment : la phase de construction, d'exploitation afin de savoir les avantages, les contraintes et les défis du projet.

## VIII- TECHNIQUES DE COLLECTES ET D'ANALYSE DES DONNÉES

La méthode est un ensemble d'opérations intellectuelles mises en œuvre par un chercheur lui permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité sociale au sein d'une société donnée. Pour Joël MBRING, la méthode est : « *au sens plus restreint, l'ensemble de démarches du chercheur en vue d'atteindre un objectif à suivre. C'est un processus de recherche, la démarche à suivre* »<sup>46</sup>. C'est le moment opportun pour le chercheur de collecter un certain nombre d'informations pertinentes pouvant lui permettre d'orienter son travail de recherche pour ne pas tomber dans les redites. De ce fait, cette posture d'analyse ou cette démarche nous amène à nous intéresser sur de nombreux documents en rapport avec le projet d'exploitation pétrolier en Afrique de façon générale et au Tchad en particulier. La préoccupation d'avoir une vue d'ensemble sur ce projet, nous amène à prendre en compte, les techniques d'enquêtes qualitatives et quantitatives notamment : l'observation documentaire, l'observation directe, l'entretien semi directif, le focus de discussion, et le questionnaire.

### VIII-1-1- Observation documentaire

Pour Jean-Louis Loubet DEL BAYLE, l'observation documentaire est « *tout élément matériel ou immatériel, qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui de ce fait constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux* »<sup>47</sup>. Autant dire, elle est une technique permettant d'explorer des documents de différentes natures pour avoir des informations fiables sur les thèmes entrepris par le chercheur en sciences sociales.

Dans le cadre de cette recherche, il est nécessaire de faire appel à l'observation documentaire pour sélectionner les ouvrages généraux, spécifiques, des thèses, des mémoires, des articles, des rapports d'études de terrain, des lois, des journaux, des archives, des

<sup>46</sup> MBRING Joël, op cit, P 20.

<sup>47</sup> DEL BAYLE Jean Louis-Loubet, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1986, P 102.

dictionnaires, et la webographie et autres document permettant d'avoir des informations susceptibles et supplémentaires sur ce sujet de recherche.

### **VIII-1-2- Observation directe**

L'observation directe est une considération attentive des faits afin de mieux les connaître, de collecter les informations à leurs propos. C'est la raison pour laquelle Valentin NGA NDONGO affirme que : « *l'observation directe favorise l'accès immédiat aux comportements, aux actes et aux objets en temps, situation et contexte pratiquement réels, dans lequel interagissent les acteurs sociaux* »<sup>48</sup>.

Cette observation est importante dans ce sens qu'elle a permis de vivre avec la population riveraine de la localité Komé afin d'observer et de filmer les salles de classes et les carrières à ciel ouvert dans ladite zone. En d'autres termes, celle-ci a permis d'observer la compensation en nature avec la construction des infrastructures (école, centre de santé, des routes, des forages), des projets réalisés pour les populations riveraines grâce à des compensations individuelles et collectives. Cette dernière nous a servi d'observer et à filmer les carrières non fermées dues à ce projet de développement, la pollution atmosphérique comme source de dégradation de l'environnement. Et, elle a permis d'observer l'occupation des espaces cultivables par des installations des machines production et des puits pétroliers.

### **VIII-1-3- Entretien semi directif**

L'entretien semi directif peu flexible limite la marge de liberté de l'informateur mais tout en focalisant l'échange sur des phénomènes précis qui intéressent le chercheur. C'est sur cette lancée qu'Ambroise ZAGRE souligne que :

*L'entretien semi directif est en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni analysé par un grand nombre de question précis. L'étudiant dispose d'un guide d'entretien qui permet de suivre une certaine linéarité, sans s'en tenir à une chronologie ou à une formulation stricte*<sup>49</sup>.

Pour Madeleine GRAWITZ, l'entretien semi-directif : « *est un procédé d'information, d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé* ». <sup>50</sup> Autrement, l'entretien semi-directif est une technique de collecte des données qui met en interaction l'enquêté et enquêteur autour d'un

<sup>48</sup> NGA NDONGO Valentin ; « *Enquêtes d'opinion en Afrique noire* » in Annales de la FALSH Université de Ngaoundéré, volume 4, 1999, P 300.

<sup>49</sup>ZAGRE Ambroise, op, cit P 87.

<sup>50</sup> GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1999 (8<sup>ème</sup> éd), P 153-154.



sujet précis. Ou mieux encore est un procédé de recueil des informations qui se donnent dans une situation de face à face.

Cet entretien a permis de recueillir les informations auprès de nos enquêtés sur les problèmes, contraintes socio-économiques, environnementaux, ainsi que les défis du projet durant notre descente sur le terrain.

#### **VIII-1-4 – focus group de discussion**

Selon Ambroise ZAGRE « *l'entretien de groupe réunit plusieurs sujets autour d'un ou plusieurs animateurs. Les sujets sont placés dans une situation d'interaction qui pourrait stimuler leurs réflexions sur le problème posé* ». <sup>51</sup> D'après cette définition de l'auteur, l'entretien de groupe permet au chercheur d'obtenir auprès d'un groupe d'informateurs des données importantes relatives aux aspects spécifiques de son objet.

Dans ce contexte qui est le nôtre, cette technique nous a permis d'échanger avec nos informateurs sur les avantages, les problèmes socio-économiques et environnementaux du projet.

#### **VIII-1-6- Questionnaire**

Un questionnaire est une technique de collecte des données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis. Selon, Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON cités par Ambroise ZAGRE définissent :

*Le questionnaire comme un instrument rigoureusement standardisé, comprenant un ensemble de questions portant sur les différentes modalités de manifestation d'un fait social, et auxquelles on demande de la même façon sans adaptation ni explications complémentaires, à des individus choisis dans les catégories sociales concernées par le phénomène de répondre.* <sup>52</sup>

Le recours à cette technique de collecte de données quantitatives, nous a permis de recueillir les données auprès des populations riveraines sur les avantages, les inconvénients ainsi que les défis du projet de développement dans cette localité. Le questionnaire est administré auprès de 56 enquêtés le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

---

<sup>51</sup>ZAGRE Ambroise, op, cit.

<sup>52</sup> ZAGRE Ambroise, op, cit, P 89.

### **VIII-1-7- Echantillon**

L'échantillon est un sous ensemble de la population mère. La thématique d'impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière fait recours à plusieurs catégories d'acteurs dans ce canton, notamment les responsables de la société ESSO, le gouvernement tchadien, les travailleurs et les ex-travailleurs d'ESSO, le chef de canton et les leaders de la société civile. À cet effet, on peut obtenir l'échantillon avec la technique d'échantillonnage par choix raisonné et à boule de neige, ceci prenant en compte le principe de la saturation des données qui sont collectées sur le terrain. Dans le cadre de ce travail, il est important de travailler avec la technique à choix raisonné car, celle-ci a permis de choisir les informateurs susceptibles de nous fournir des informations sur le projet d'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé.

La mobilisation de cette technique se justifie par le fait que nous n'avons pas la liste exhaustive de la population cible. De ce fait, il est nécessaire de prendre en compte la technique d'échantillonnage celle appelée par choix raisonné et à boule neige pour mener nos entretiens auprès de nos enquêtés pour avoir des informations sur ce projet de développement.

Pour le questionnaire, ce dernier a été administré auprès de 56 enquêtés durant notre descente sur le terrain.

### **VIII-1-8- Représentativité de l'échantillonnage**

Pour Ambroise ZAGRE, l'échantillonnage est dit représentatif, *« lorsqu'il est un modèle réduit de la population totale reproduisant les plus fidèlement possible la structure de la population d'enquête. Il se doit donc de présenter les mêmes caractéristiques de la population totale »*<sup>53</sup>.

Cette technique d'échantillonnage se justifie par le fait que, notre enquête de terrain s'étale sur une période d'au moins quatre (04) mois où nous avons pu interroger 82 personnes. Dans ce canton, se trouvant autour des installations des machines, les villages concernés par la tracée d'oléoduc, la construction des routes et ceux qui abritent les stations de pompage dans cette zone. Nous avons estimé nécessaire de travailler avec ce nombre afin d'extrapoler nos résultats de l'enquête pour gagner en temps et ceux-ci représentent la population totale.

## **IX- CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

Selon Émile DURKHEIM,

---

<sup>53</sup> ZAGRE Ambroise, op, cit, P 74

« Toutes investigations scientifiques porte sur un groupe déterminé, la première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question ». <sup>54</sup> Autant dire la première tâche du sociologue est de définir son objet d'étude dont le but est d'éviter toute sorte de confusion entre un certain nombre de concepts. Dans le cadre de cette investigation, il est nécessaire de clarifier quelques concepts à savoir : le développement local, l'environnement, étude d'impact, d'impact environnemental, impact socio-environnemental et enfin, l'exploitation pétrolière.

### **IX- 1- Étude d'impact**

Selon la loi définissant les principes généraux de la protection de l'environnement. L'étude d'impact est un document requis dont les conditions établies par la présente loi et ses textes d'application, permettant d'apprécier l'évolution et de mesurer les effets directs et indirects, de tout projet à court, moyen, et long terme sur l'environnement. <sup>55</sup> Étude d'impact : étude préalable à la réalisation d'un aménagement, qui en mesure les effets d'un projet sur l'environnement <sup>56</sup>. L'étude d'impact s'est généralisée sous la pression des autorités publiques. Elle souvent devenue une obligation légale, préalable à l'obtention d'une autorisation administrative. De façon générale, elle doit alors respecter certains critères de méthode. Elle doit comporter les quatre points successifs : L'étude de l'état initial du site, l'analyse des effets, de l'environnement, des raisons du choix technique et enfin les mesures envisagées pour réduire, éviter, ou compenser les impacts <sup>57</sup>.

Dans le cadre de cet édifice scientifique, cette clarification notionnelle permet les mesures d'atténuations établies dans le PGE. Concernant la mise en œuvre du projet d'exploitation pétrolière de Doba.

### **IX-2- Environnement**

Selon la loi définissant les principes généraux de la protection de l'environnement, l'environnement est défini comme l'ensemble d'éléments naturels et artificiels qui favorisent l'existence, l'évolution et le développement du milieu, des organismes ainsi que des activités de l'homme dans le respect de l'équilibre écologique <sup>58</sup>. L'environnement est compris comme

---

<sup>54</sup> DURKHEIM Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, paris, PUF, 11<sup>e</sup> édition « Quadriège », 2002, P 34.

<sup>55</sup> La loi n° 014/PR/98 op, cit, P 2.

<sup>56</sup> BALLAN, Étienne ; BELLIARD, Jean Louis, et Al, *CENECO, en environnement pour comprendre les échanges entre l'homme et son milieu*, Édition ESKA, 1995 P 21.

<sup>57</sup> BALLAN, Étienne ; BELLIARD, Jean Louis, et Al, op. cit, P 126.

<sup>58</sup> La loi n°014/PR/98, op, cit, P 1.

l'ensemble des composantes naturelles de la planète terre comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux, et l'ensemble des phénomènes et interactions qui s'y déploient, c'est à dire tout ce qui entoure l'Homme et ses activités ; bien que cette position centrale de l'être humain soit précisément un objet de controverse dans le champ de l'écologie<sup>59</sup>. Cette définition permet de comprendre l'influence des activités humaines sur l'environnement et l'influence de l'environnement sur les hommes. À l'exemple ce projet d'exploitation pétrolière.

Dans le cadre de cette recherche, il est question d'étudier les impacts de l'exploitation pétrolière un niveau écologique. À savoir la disparition des espèces animales, végétales et halieutiques.

### **IX-3- Impact socio-environnemental**

Le mot « impact » vient du latin « Impactus » du participe passé de « imipigie ». C'est l'effet produit par quelque chose ou l'influence qui en résulte<sup>60</sup>. L'impact est donc le croisement d'un événement entre l'effet et la sensibilité du territoire ou de la composante de l'environnement<sup>61</sup>. En 1988, Peter WATHEN définit la notion d'impact comme l'effet produit pendant un temps donné et sur un espace défini d'une activité humaine sur une composante de l'environnement (c'est-à-dire englobant les aspects biophysique et humains), en comparaison de la situation probable advenant dans la non réalisation. Selon le dictionnaire de l'environnement, l'impact environnemental est l'étude préalable à la réalisation d'un aménagement, qui mesure les effets et actions de l'homme sur l'environnement à partir d'une conceptualisation d'un projet de développement<sup>62</sup>. En effet, cette étude est souvent devenue une obligation légale préalable à l'obtention d'une autorisation administrative tout en prenant en compte un certain nombre de critères à savoir : étude de l'état initial du site, l'analyse des effets de l'aménagement, les raisons du choix technique et enfin les mesures envisagées pour réduire et, éviter ou compenser les impacts<sup>63</sup>. Pour Pierre ANDRÉ et al, l'impact environnemental est l'ensemble des modifications qualitative, quantitative, et fonctionnelle de l'environnement engendrées par un projet, un processus, un procédé, un ou des organismes et un ou des produits, de sa

---

<sup>59</sup> Selon l'encyclopédie Wikipédia, (consulté le 13 février 2023 à 01H50min).

<sup>60</sup> *Dictionnaire Larousse 2008*, P 213.

<sup>61</sup> BAKER L. Judy, *Évaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté, Manuel à l'attention des praticiens* Wahitngton : Banque Mondiale, 2000.

<sup>62</sup> BALLAN, Étienne ; BELLIARD, Jean Louis, et Al, op. cit, P 126.

<sup>63</sup> BALLAN, Étienne, BELLIARD, Jean Louis, et Al, op. cit.

conception à sa fin de vie. Ces modifications sont soit positives ou soit négatives ou mieux encore indéterminées pour l'environnement<sup>64</sup>.

Dans cette investigation qu'est la nôtre, l'impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière renvoie aux effets des sociétés humaines sur l'environnement et les effets de l'environnement sur les sociétés humaines. En d'autres termes, ce sont les effets positifs et négatifs de l'exploitation sur la société et l'environnement. Il s'agit d'évaluer les effets négatifs de l'exploitation de l'or noir sur les animaux, sur les arbres, sur les champs, sur les eaux ainsi que sur l'homme. La définition de Larousse est plus appropriée dans le cadre du présent travail. Elle permet de comprendre de comprendre et d'expliquer les effets de l'exploitation pétrolière aux plans social, et environnemental dans le Canton Komé Ndolébé au Sud Tchad.

#### **IX-4- Exploitation pétrolière**

Le terme exploitation désigne d'une part, le mode de mise en valeur des ressources d'un continent ou d'une région (techniques et structures) d'autre part, les unités de production, se superposant tantôt à celui d'entreprise spécialement dans le domaine industrie, tantôt à celui établissement<sup>65</sup>. L'exploitation pétrolière est une phase d'extraction du glissement qui demande la mise en place de tout l'équipement nécessaire à savoir forage de production appelé puit d'installation de production, équipement de traitement de comptage de systèmes d'évacuation du pétrole.<sup>66</sup> Ainsi, l'exploitation pétrolière dans cette recherche, désigne la mise en valeur du pétrole pour en tirer profit. Par ailleurs, selon Armand LEKA ESSOMBA :

*L'industrie pétrolière est en effet structurée autour de quatre grandes phases principales : l'exploration, la production et le transport, le raffinage et enfin la distribution. L'exploitation regroupe les opérations de prospections et de recherches. Elle se présente comme : « l'ensemble des études géologiques, géophysiques ou géochimiques et forages des puits d'exploration à l'exclusion des forages dépassant une profondeur de 300 m. »<sup>67</sup>*

Dans le cadre de ce travail, la définition donnée par Armand LEKA ESSOMBA concernant l'exploitation pétrolière est bien appropriée en ce sens qu'elle met en relief : l'ensemble des études géologiques, géophysiques ou géochimiques et forages des puits

---

<sup>64</sup> ANDRÉ Pierre et al, *L'évaluation d'impact sur l'environnement*, troisième édition : processus, acteurs, et pratiques presses internationales polytechniques Québec 2010.

<sup>65</sup> ANDRÉ pierre, FERNAND Vergé, *dictionnaire de la géographie* PUF, Paris, 2004.

<sup>66</sup> [HTTPS : // www.ifpenergismouvelles.fr le 20 juillet 2020 16h03mn](https://www.ifpenergismouvelles.fr/le-20-juillet-2020-16h03mn)

<sup>67</sup> LEKA ESSOMBA Armand, op, cit, p 453.

d'exploration à l'exclusion des forages dépassant une profondeur de 300 m. Pouvant nous permettre de mieux comprendre l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

### **IX-5- Développement local**

La notion de développement est apparue sur la scène internationale à partir de la notion de sous- sous-développement, à la suite du discours d'investiture que le président des États-Unis, Harry S. Truman (1884- 1972), a prononcé le 20 janvier 1949 en insistant sur la nécessité d'apporter une aide économique aux nations ou région sous- développées. Depuis les années 1990 à nos jours, notion de développement devient un « *fait social total* » au sens sociologue français Marcel Mauss. Autant dire, un fait ayant plusieurs composantes reliées entre elles. Le développement aujourd'hui comme un processus culturel d'améliorer du bien-être de la majorité de la population aux plans politique, économique, social, humain et écologique. Pour l'Afrique, le développement signifie aujourd'hui :

*« La qualité de vie et l'amélioration des conditions d'habitat ; l'accès aux soins de santé et l'amélioration équilibrée ; l'éducation et l'emploi ; l'équité entre les sexes et les droits des femmes à la santé de production ; le respect des minorités et des droits humains ; la promotion des ressources humaines ; la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ; l'instauration de l'État de droit et l'émergence de la société civile »<sup>68</sup>.*

De ce fait, le développement local est un processus d'amélioration globale de la majorité de la population dans une localité donnée. Selon Mohamed NJOYA MAMA, le développement local :

*Est un processus endogène d'accroissement durable du bien-être d'une communauté. Et il est clair qu'il y a un rapport logique entre l'éducation et l'amélioration du bien-être. Nous pouvons évoquer l'accès à l'emploi et notamment l'accès à un emploi de qualité, l'accès à un emploi bien rémunéré et dans un dynamique de développement local ses retombés s'appliquent bien aux jeunes de la localité et ses environs. Il y a en outre, l'emploi des jeunes diplômés comme enseignants vacataires et la mise à disposition d'une main d'œuvre qualifiée à l'État et aux secteurs privés.<sup>69</sup>*

---

<sup>68</sup> ELA Jean - Marc, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris. Harmattan, 2001, P 32.

<sup>69</sup> NJOYA MAMA Mohamed, *État, société et développement*, recherches théoriques et empiriques au Cameroun éditions proximité, juillet, 2015 P 136.

En d'autres termes, le développement local est un processus interne qui consiste à l'amélioration des conditions de vie des populations donnée. Dans le cadre de notre travail, la définition donnée par Mohamed NJOYA MAMA est bien appropriée dans la mesure où elle met en lumière les questions d'amélioration des conditions de vie, d'interroger l'accès à l'emploi de qualité, l'accès à un emploi bien rémunéré et aux jeunes diplômés et à une main d'œuvre qualifiée. Ces deux définitions, dans le cadre de cette présente recherche sont appropriées qu'elles permettent d'évaluer les actions de l'homme sur l'environnement et les effets de l'environnement sur l'homme.

## **X- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES**

La phase de traitements des données intervient après la collecte des informations. Pour Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT : « *il s'agit ensuite de constater si les informations, recueillies correspondent bien aux hypothèses ou, en d'autres termes, si les résultats correspondent aux résultats attendus par l'hypothèse* ». <sup>70</sup> Les résultats obtenus dans le cadre de cette édifice scientifique ont été obtenus grâce aux outils et techniques de collectes de données qualitatives et quantitatives à savoir : la recherche documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif, le focus group discussion, le récit de vie et le questionnaire. Avec les outils de ces deux méthodes à savoir : le guide d'observation, guide d'entretien de focus group et le questionnaire.

D'après ces techniques de collecte des données et outils précités, mobilisés dans le cadre de ce travail ont permis de confirmer notre hypothèse selon laquelle : l'impact socio-économique, environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad a été confirmé. En clair, l'exploitation de l'or noir implémenté dans cette localité du sud est une malédiction au lieu d'être source de bénédiction, dans la mesure où elle a engendré de nombreuses contraintes et des conséquences sur l'homme et sur l'environnement. En ce qui concerne les contraintes, ce dernier a engendré, la croissance démographique, l'inflation, les MST, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, les démangeaisons corporelles, les problèmes de vision. L'insécurité des populations riveraines, les arrestations arbitraires des populations riveraines, la fragilisation de la solidarité mécanique, l'infidélité et les problèmes de malformations, le non-respect des droits de l'homme.

Pour les contraintes au niveau écologique : l'exploitation pétrolière a engendré de nombreux problèmes à savoir : la perturbation et la disparition des espèces animales et

---

<sup>70</sup> QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 189.

végétales, la pollution des cours d'eau tels que : « Nya » et « Loul » les fosses d'emprunts à ciel ouverts, les déversements du brut de pétrole dans le champ des paysans, les torchères, en provenance des usines de production, la pollution atmosphérique, la pollution sonore ou acoustique et la montée des poussières.

Toutes ces contraintes ont une influence négative sur l'homme et sur l'environnement d'où l'effet des sociétés humaines sur l'environnement et l'effet de l'environnement sur les sociétés humaines et vice-versa. De ce fait, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ainsi, les conséquences de cette exploitation pétrolière sont aux niveaux social et écologique.

Au niveau social, elles traduisent par le phénomène de la pauvreté, la misère, la famine, et des cas de noyades des enfants.

Pour les conséquences au niveau environnemental sont : la disparition des espèces animales et végétales, le phénomène d'érosion, les dérèglements climatiques, la destruction de la couche d'ozone et la perte de la biodiversité. Les populations riveraines de la région productrice ont évoqué les défis du projet pétrolier de Doba sont sur quatre (04) grands plans. Le plan politique, économique, social et environnemental.

Sur le plan politique : renégocier le contrat avec le consortium ; arrêter l'achat des armes pour payer normalement les fonctionnaires conformément aux barèmes des autres pays pétroliers et promouvoir l'autopromotion avec la politique de développement agricole.

Sur le plan économique : les populations riveraines des 7 villages enquêtés ont souligné quelques défis à relever auprès du gouvernement et de la société ESSO qui sont : payer normalement les paysans par rapport à l'occupation de leur espace cultivable pour qu'ils puissent s'acheter d'autres terrains ailleurs pour cultiver, payer les droits sociaux des ex-travailleurs d'ESSO.

Sur le plan social : les riverains de la zone du projet ont également souligné d'énormes recommandations. Il s'agit en effet : de construire des routes goudronnées pour éviter la montée des poussières et certaines maladies comme l'asthme, construire des écoles, construire des hôpitaux, lutter contre la pauvreté, transformer des conteneurs en des bureaux pour les chefs de village, partager les bœufs d'attelage et enfin développer l'énergie électrique pour que chacun puisse faire ses activités personnelles, car l'électricité constitue la base du développement.

Sur le plan environnemental : les populations de Komé ont souligné quelques défis majeurs au près du gouvernement et la société ESSO à savoir : refermer les carrières qui



constituent les risques pour les populations en général et les enfants et animaux en particulier, reboiser l'environnement, promouvoir les projets de reboisement et soumettre les projets de reboisement auprès d'un technicien ou de la délégation environnementale, financer les projets de reboisement auprès des associations, sensibiliser les bénéficiaires cibles pour bonne gestion de indemnisations concernant les nouveaux pipelines. Développer les projets des recharges de gaz dans la région productrice afin d'éviter les déforestations.

En clair, les différents défis soulignés par les riverains visent l'amélioration de leurs conditions de vie et la sauvegarde et la protection de l'environnement.

Les résultats obtenus à l'issu des entretiens semi-directifs, l'entretien de discussions, l'observation directe et le récit de vie ont été analysés grâce à l'analyse de contenus. LAWRENCE Bardin, l'analyse de contenu :

*Est un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des discours (contenus et contenant) extrêmes diversifiés. Le facteur commun de ces techniques multiples et multipliées [...] est une herméneutique contrôlée fondée sur la déduction et l'interférence. En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur, de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité.<sup>71</sup>*

Pour Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, l'analysé de contenu représente une importance capitale en sciences sociales :

*Elle offre la possibilité de traiter de manière méthodologique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité comme par exemple les rapports d'entretien semi-directifs. Mieux que toutes autres méthodes de travail, l'analyse de contenu (ou du moins certaines de ses variantes) permet, lorsqu'elle porte sur un matériau riche et pénétrant de satisfaire harmonieusement aux exigences de la rigueur méthodologique et de la profondeur inventive qui ne sont pas toujours facilement conciliables.<sup>72</sup>*

Les données obtenues ont été aussi traitées grâce à la transcription de 26 entretiens et une matrice afin de regrouper les propos de nos informateurs tout en restant objectif par rapport à leur discours. L'analyse des contenus s'est effectuée avec les propos de nos informateurs (verbatim) ont été classées dans une matrice selon les thèmes contenus dans les guides d'entretiens en fonction des avantages, les contraintes et les défis de l'exploitation pétrolière. Cette technique a permis d'interprété à travers les informations obtenues auprès des personnes sur les sur les impacts socio-environnementaux du projet de Doba dans le Canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad.

<sup>71</sup> LAWRENCE Bardin, *Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977, P 9.

<sup>72</sup> QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 230.

En ce qui concerne le questionnaire, nous avons pû interrogé 56 personnes. Les données obtenues ont été aussi traitées garce à un logiciel de traitement statistique.

- SPSS (statistical Package for the Social Sciences), un logiciel utilisé en sciences sociales qui a permis d'effectuer l'analyse statistique.

Lors de notre descente au terrain, l'échantillonnage a été constitué de 82 informateurs issus de différentes catégories à savoir : les personnels de santé, les acteurs institutionnels, leaders de la société civile, les travailleurs ESSO et enfin les populations riveraines dont leurs espaces cultivables ont été occupés par le projet.

**Tableau 1: Récapitulatifs des catégories d'enquêtés.**

	<b>Méthodes de collectes de Données</b>	<b>Personnes ressources</b>	<b>Effectifs</b>
1	Entretiens semi-directifs	Les leaders de la société civile,	02
2	Entretiens semi-directifs	Les acteurs institutionnels	04
3	Entretiens semi-directifs	Personnels de santé	03
4	Entretiens semi-directifs	Les travailleurs	17
5	Questionnaires	Les populations riveraines	56
<b>Total</b>			<b>82</b>

#### **Les difficultés rencontrées sur le terrain :**

- L'absence de certains enquêtés ;
- La crise politique constitue également une entrave avec la mort de l'ex-président Idriss DEBY ITNO ;
- Les difficultés économiques dues au manque des moyens ;
- Les difficultés d'accès sur le site d'ESSO mais nous avons pu surmonté cela à travers l'un des gendarmes nommé Jean MADJINDO, qui nous a aidé à avoir accès sur le site d'ESSO à Komé 5 et jusqu'à l'endroit où cette société gère ses déchets appelé « Land Fields ».

## **XI- DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE**

Le présent travail est entièrement réalisé au Tchad, dans le Logone oriental au sud dans le département de la Nya plus précisément dans le canton Komé Ndolébé. De ce fait, la pertinence d'un travail scientifique est fonction de sa délimitation dans le temps et dans l'espace et Marcel MAUSS de dire « *il faut avant tout identifier et délimiter le champ de*

*recherche afin de savoir de quoi on parle* »<sup>73</sup>. En d'autres termes, le chercheur en sciences sociales plus particulièrement en sociologie doit délimiter son étude dans un champ bien précis afin d'éviter tout égarement. Ainsi, mener notre recherche dans tout le canton Komé Ndolébé serait « *une véritable tour de Babel* »<sup>74</sup> comme le souligne Valentin NGA NDONGO, environ 64 villages que compte le canton Komé Ndolébé, nous avons délimité notre recherche dans les 07 campagnes ayant abrités des installations des machines, la construction des routes, la traversée de oléoduc et des stations de pompes numéro 01 à l'instar de Komé, Komé Base, Mouarom, Bolobo 02, Bela, Begada et Maïnani dans la mesure où ces villages connaissent une extrême paupérisation avec des conditions de vie difficile, le manque des routes, des écoles, et hôpitaux et la dégradation de l'environnement avec la montée des poussières, la non fermeture des carrières, l'érosion les sols, la perte de biodiversité, pollution des eaux et des déchets toxiques. La délimitation de cette recherche est basée exclusivement dans un domaine du développement durable (l'éducation, l'environnement, la santé, la politique, l'économie, la pauvreté, la culture, l'agriculture, et l'élevage), sont des situations auxquelles les populations riveraines font face. Ce sont des secteurs dits prioritaires que le gouvernement tchadien et la banque mondiale se fixent comme objectif d'améliorer à travers l'exploitation d'une rente pétrolière dans le pays en général et en particulier dans la zone concernée. Cette étude se situe sur une période de 2000 à 2021. 2000 c'est l'année de lancement des travaux pour la construction du projet et de son oléoduc. La période allant de 2003 à 2021 recouvre l'exploitation proprement dite. C'est la raison pour laquelle cette étude a pour objectif de comprendre et expliquer les impacts socio-économiques et environnementaux de cette manne pétrolière près de deux décennies d'exploitation.

## **XII- PLAN DU MÉMOIRE**

Notre sujet de recherche intitulé : « *Impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Kome Ndolébé au sud du Tchad : avantages, contraintes et défis* » est structuré autour de deux (02) grandes parties et subdivisée en deux chapitres chacune.

La première partie l'analyse le projet de Doba qui a pour premier chapitre la présentation du projet de Doba et le PND. Et le deuxième chapitre est intitulé : les acteurs et les enjeux de l'exploitation pétrolière.

La deuxième partie : Impact de l'exploitation pétrolière de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ayant pour troisième chapitre l'impact socio-économique de

<sup>73</sup> MAUSS Marcel, *Essaie de sociologie*, paris, Édition de Minuit, 1969, P 30.

<sup>74</sup> NGA NDONGO Valentin, *Sociologie d'aujourd'hui, une perspective africaine*, paris, harmattan, 2010, P 20.

l'exploitation pétrolière de Doba dans le canton Kome Ndolébé au sud du Tchad. Enfin, le quatrième chapitre met l'accent sur l'impact environnemental l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

**PREMIÈRE PARTIE : L'ANALYSE DU PROJET DE  
DOBA**

D'une manière générale, les politiques économiques mises en œuvre dans les pays d'Afrique s'inscrivent dans un contexte social et économique. Sur le plan social, ces dernières ont pour objectif principal la réduction de la pauvreté au du continent africain à travers la mise en œuvre des projets structurants et la relance des économies dans certains secteurs informels. Allant dans le même sillage, l'économiste Étienne Modeste ASSIGA ATEBA affirme que :

*Les politiques économiques mises en œuvre en Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier ces dernières, sont censées relancer les économies de la sous-région avec l'espoir de réduire la pauvreté grâce aux retombées positives y consécutives<sup>75</sup>.*

Sur le plan économique,

*L'essentiel de la politique mise en œuvre en Afrique, on peut convenir, met un accent particulier sur le problème de la dette extérieure au cours des années soixante-dix, problème relayé pendant les années quatre-vingt par l'« implémentation » des programmes de la stabilisation et d'ajustements structurels avec l'analyse des premiers bilans et le constat d'échec desdits programmes au milieu des années quatre-vingt-dix<sup>76</sup>.*

Les politiques économiques implémentées depuis des indépendances dans les pays africains ont pour objectif principal la lutte contre la pauvreté pour impulser le processus du développement de ces États. C'est dans cette même lancée que le Tchad a élaboré et mis en œuvre, à l'aube de l'exploitation du pétrole un DSRP retraçant les différentes stratégies visant à canaliser les revenus pétroliers pour lutter contre la pauvreté.<sup>77</sup> Ainsi, ces différentes politiques économiques du Tchad sont : SNRP1, SNRP2, SNBG et PND.<sup>78</sup> Ce dernier est l'un des trois plans quinquennaux qui seront la déclinaison de la vision 2030 qui reste la boussole du développement : le Tchad que nous voulons conçu comme un pays émergence à l'horizon 2030, lequel coïncide avec l'horizon temporaire des ODD.<sup>79</sup>

Les politiques économiques mises en œuvre au Tchad ont pour objectif premier de trouver les axes prioritaires pour permettre le développement du pays. En effet, les politiques économiques mises sur pied dans ce pays deviennent désormais des fils conducteurs dans le cadre de la réalisation des projets structurants pour la concrétisation du développement

---

<sup>75</sup> ASSIGA ATEBA, Etienne Modeste *Croissance économique et réduction de la pauvreté au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2011, P 12.

<sup>76</sup> ASSIGA ATEBA, Etienne Modeste op, cit, P 11.

<sup>77</sup> DOUDJIDINGAO Antoine, Rapport d'analyse du texte socioéconomique en vue du projet au Tchad, rapport national d'évaluation ; mars, 2017, P 7.

<sup>78</sup> Idem

<sup>79</sup> Idem

durable. Cependant, lesdits projets rendent dissociables avec les composants du développement durable au point où il y a un écart entre la croissance économique, la distribution des revenus égalitaires et le respect des normes écologiques. De ce fait, cette première partie commence par une présentation du projet de Doba, ses objectifs et le PND.

## **CHAPITRE 1 : PROJET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET LE PND 2017-2021**

La politique économique formulée dans le PND 2017-2021, est le nouveau cadre de référence des programmes de développement ou (l'ensemble de projets de développement spécifiques qui contribuent à un objectif global commun au niveau régional, national et international) de cette nation. Ce document a pour objectif majeur d'orienter la longue marche du Tchad vers son émergence d'ici 2030. Pour parvenir à cela, ce dernier se base sur la diversification de l'économie comme l'une des plus grandes stratégies pouvant en réalité conduire le pays vers son émergence. Celle-ci se réalise par la mise en œuvre des projets structurants à l'instar du projet de Doba. Un projet qui s'inscrit dans le même sillage avec les objectifs du PND tout en accordant aussi une priorité à la croissance économique et à l'emploi d'après les recherches documentaires et les investigations sociologiques. Le présent chapitre sera structuré autour des objectifs du projet de Doba comme une illustration du projet qui est basé exclusivement sur le développement de la croissance et la création d'emploi en se situant aux antipodes du développement durable (socio-environnemental et humain). Par ailleurs, ce premier chapitre compte faire une présentation du PND 2017-2021, ainsi que ses objectifs majeurs.

### **I- PRÉSENTATION DU PROJET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET SES OBJECTIFS**

Pour le sociologue français Émile DURHEIM, tout chercheur doit d'abord définir les choses qu'il traite afin qu'il sache et que l'on sache de quoi il est question.<sup>80</sup> Voilà pourquoi il est d'une grande nécessité de clarifier la notion du projet structurant dans le cadre de cette étude pour faciliter la compréhension. À cet effet, cette partie se propose de définir le concept du projet tout en ressortant les différents types de ces derniers afin de clarifier la notion de projet structurant.

---

<sup>80</sup> DURKHEIM Emile, *op, cit*, P 34.



## I-1- Définition et les différents types de projet

De manière simple, le projet est une activité humaine psycho-cognitive qui commence par plusieurs étapes à savoir : la préparation, l'exécution, et l'évaluation ayant un objectif global et les objectifs spécifiques pour une durée bien déterminée. Pour se faire, de nombreux auteurs ont donné une définition à la notion de projet à l'instar de Charles MENYE qui dans son mémoire estime que : *Un projet est une aventure temporaire, entreprise dans le but de résoudre un problème de façon unique. Temporaire, car un projet se détermine à une date déterminée et unique, car le résultat final est propre au projet entrepris.*<sup>81</sup>

Autant dire, toute entreprise humaine vise un ou plusieurs objectifs sur une longue ou courte période. S'inscrivant dans cette même logique définitionnelle, l'organisation mondiale de normalisation définit le projet comme :

*« un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, des cout et de ressources ».*<sup>82</sup>

En effet, tout projet humain est une activité contraignante qui nécessite un ensemble de ressources jugées nécessaires à sa réalisation. Cette approche définitionnelle dans le cadre de ce travail permet de comprendre que le projet d'exploitation pétrolière est lié aux éléments socio-historiques du pays en rapport avec les ressources naturelles dont celui-ci dispose.

D'après cette définition du projet il s'avère important de ressortir les différents types de projets. Selon Charles MENYE : *« Le projet d'intervention, est un type de projet qui se rapproche à un groupe de projets implémentés grâce à des actions dont le but crucial et du réel pour y parvenir à des objectifs clairement définis ».* En outre, ce projet se base généralement sur *« la définition d'un problème ou d'un besoin et cherche à changer une situation non désirée. Elle s'appuie sur des stratégies visant à mener des actions qui seront encadrées par des plans opérationnels ».*<sup>83</sup> Les projets institutionnels comme leurs noms l'indiquent renvoient aux types de projets propres à la réalisation des équipements d'une nation donnée. Les projets de références, renvoient aux types de projets de grande envergure. Ces projets font naître des micro-projets, et les projets structurants qui renvoient aux types des

---

<sup>81</sup> MENYE, Charles, « Processus d'élaboration des projets dans l'administration camerounaise : le cas du Ministère de l'Environnement et de la protection de Nature (MINEP) », mémoire de master en développement et management des projets, UCAC, 2009, consulté en ligne, le 19 Février 2022 à 01h30min.

<sup>82</sup> Organisation internationale de la normalisation, ISO 10006 : 2003.

<sup>83</sup> Organisation internationale op, cit, 2003.

projets qui recherchent le développement de croissance et l'emploi comme des principaux moyens de réduction de la pauvreté.

Le projet structurant est un type de projet de grande envergure qui fait générer d'autres micro-projets lors de sa réalisation. Il impacte sur la création des entreprises au niveau local, national régional et international. À titre d'exemple, on a le projet de Doba a entraîné :

*la création des infrastructures modernes : un réseau de tuyaux pour l'acheminement du pétrole jusqu'à la station centrale de traitement et de pompage, un réseau dense routes, des logements pour certains collaborateurs, des innombrables firmes venus du monde entier, un système de communication par satellite, d'immenses lieux de stockage, des hangars de maintenance et d'ateliers, un aéroport international uniquement destiné au projet ainsi qu'une centrale électrique d'une puissance de 120 mégawatts ; alimenté par le pétrole exploité ».<sup>84</sup>*

En effet, le projet structurant considère le développement de la croissance et de l'emploi comme des secteurs prioritaires pour impulser le processus du développement durable. Ces types de projets ont : un « *impact certain et en parfaite cohérence avec une stratégie gouvernementale claire destinée à l'épanouissement social et économique des populations* ». <sup>85</sup> Dans sa thèse, Sabine COURCIER apporte un éclaircissement à la notion de projet structurant. Cette auteure qualifie celui-ci comme un « effet structurant ». <sup>86</sup> En d'autres termes, c'est un projet qui a un impact positif sur l'aspect socio-économique tout en contribuant à la réalisation d'autres projets. Notion de projet structurant ou d'effet structurant est un type de projet qui donne une impulsion véritable sur le processus de transformation structurel d'une manière soutenable ou durable.

À la sortie de cette clarification notionnelle de projet structurant, il convient de retenir pour l'essentiel que ce dernier est un type de projet dont la finalité est de contribuer au développement de la croissance économique et de l'emploi au sein d'un pays donné. De ce fait, la nécessité de clarifier la notion de projet structurant permet en réalité de faciliter la compréhension dans le cadre de cette étude. Le projet de Doba considère la croissance et l'emploi comme les principaux composants du développement durable. C'est dans cette lancée que, ce projet se fonde sur une hypothèse principale selon laquelle « *la lutte contre la*

<sup>84</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 24.

<sup>85</sup> MINEPAT, port en eau profonde de Kribi, projet majeur des grandes réalisations, consulté en ligne sur le site : [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm), le 19 Février 2022 à 01h50min.

<sup>86</sup> COURCIER sabine, « de l'évaluation de l'effet structurant d'un projet urbain à l'analyse de congruences entre stratégies d'acteurs : le réaménagement du Vieux Port de Montréal » thèse de Ph.D, université de Montréal 2002, p 1.

*pauvreté par l'exploitation pétrolière* »<sup>87</sup> par des acteurs impliqués dans la gestion du projet demeure une priorité de premier rang lors de la phase de préparation. À cet effet, la section suivante va s'appesantir sur le contexte aux niveaux historique, politique, économique et social.

## **II- CONTEXTE DU PROJET DE DOBA**

Tout projet structurant, quel qu'en soit les ambitions profondes qui le structurent est conceptualisé et mis en œuvre dans le but de pouvoir répondre à un certain nombre de besoins prioritaires de la population. Celui-ci projet est censé résoudre les problèmes auxquels ladite population est confrontée. Pour se faire, la mise en œuvre des projets structurants s'accompagne toujours par des études d'impact environnemental qui permettent en réalité d'identifier les avantages et les inconvénients que ce projet pourrait engendrer au niveau socio-environnemental. C'est ainsi que le projet de Doba avait fait l'objet d'études d'impact environnemental confiée à DAME et MOORE en 1997. Cette étude a permis de présenter les conditions de sa réussite tout en identifiant clairement les côtés positifs et négatifs de ce projet, notamment en ce qui concerne la construction du pipeline Tchad-Cameroun. Cette section se focalisera sur le contexte historique qui permettra de connaître le moment au cours duquel les travaux de prospection et d'exploitation des hydrocarbures ont commencé au Tchad.

### **II-1- Contextes historique et politique du projet de Doba**

Les recherches sur les gisements ont eu lieu avant les indépendances. Les travaux de prospection sont initiés dès les années 1950 par le Bureau de Recherche Pétrolière (BRP), une filiale d'Elf. De 1952 jusqu'à la fin des années 1960, de multiples recherches sont entreprises par les différentes compagnies sans résultat significatif. En 1969, les autorités tchadiennes accordent un nouveau permis de recherche à la compagnie américaine CONOCO (Continental Oil Company) qui rendra public ses résultats en 1974, confirmant que le sud du Tchad notamment, regorgeait de pétrole. Ce pétrole est estimé à 900 millions de baril comprenant les trois champs pétrolifère de Komé, Miandoum et Bolobo qui devaient être exploités pendant 25 ans<sup>88</sup>. Dès 1975, ce pays s'inscrit dans un cycle ininterrompu d'instabilité politique marqué par des renversements violents, des coups d'État et la prise de pouvoir par des armes<sup>89</sup>. En dépit ces troubles, les activités de recherche pétrolière continuaient à être effectuées, et les

<sup>87</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit P 34.

<sup>88</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 24.

<sup>89</sup> LEKA ESSOMBA Armand, *Du pétrole au pipeline*, 2012, op, cit, P 468.

multinationales continuaient de signer avec les différents gouvernements, divers accords dans le secret absolu, accords qui confirmaient la présence des gisements dans le pays.<sup>90</sup> En effet, il est à noter qu'à ce moment, l'exploitation de l'or noir s'accroissait par le climat d'instabilité.<sup>91</sup> En 1979, la guerre civile a donc éclaté et les problèmes économiques qui se matérialisent par le manque de ressources financières et le manque d'expertise nécessaire à l'industrie pétrolière. Ces conflits politico-militaires constituent un obstacle pour le Tchad d'exploiter ses nombreux gisements à temps. Ce sont ces multiples accords qui vont finalement favoriser en 2003, l'entrée du Tchad dans le club des pays producteurs de pétrole où en le hissant d'ailleurs au rang de troisième pays producteurs de l'Afrique Centrale, derrière la Guinée Équatoriale, la République du Congo, et le Gabon et le 7<sup>e</sup> grand producteur africain derrière le Nigeria, l'Angola, la Guinée Équatoriale, le Soudan, le Gabon et le Congo.<sup>92</sup> Le Tchad disposait de sept bassins pétroliers, à savoir Dosséo, Salamat, Bongor, Lac Tchad, Logone, Birni et Enedis.

En 1988, le Tchad a donc signé une convention avec le consortium composé notamment D'EXXON, SHELL et ELF tout en lui accordant en 2004 le droit d'exploration des gisements pétroliers. Cette dernière définissait un ensemble de relations entre le gouvernement et ledit consortium en ce qui concerne l'exploitation du pétrole, la protection de l'environnement, et la question des indemnités des populations affectées par le projet et le paiement des redevances et des impôts. Il importe d'ajouter que ce projet « d'effet structurant » concerne l'exploitation de l'or noir tchadien, sa réussite dépendait très étroitement de son pays voisin qu'est le Cameroun. Car, le Tchad est un pays enclavé. Il ne dispose ni de côte, ni de cours d'eau de grande importance navigable lui permettant d'exploiter son pétrole le plus vite possible.

En 1986, le Tchad et le Cameroun ont signé un accord bilatéral qui prévoyait la construction d'un oléoduc de 1070 Km traversant le Cameroun. Cet oléoduc part des champs pétroliers de Doba au sud du pays (Site des puits de pétrole) et se termine au large de la côte atlantique à Kribi (Cameroun où s'effectue le lieu de chargement des tankers<sup>93</sup>).

Selon le rapport du PNUD de 2016, le Tchad a été classé au rang de 185<sup>ème</sup> sur 188 des pays les plus pauvres du monde sur la base de l'indice du développement humain qui reste

---

<sup>90</sup> LEKA ESSOMBA Armand, op, cit, P 468.

<sup>91</sup> Idem.

<sup>92</sup> Commission économique pour l'Afrique. Bureau sous régional de l'Afrique centrale, L'industrie pétrolière de Central de 1983 à 2003, Yaoundé, 2006.

<sup>93</sup> Tankers renvoie au transport du brut qui fait recours navires- citernes, LEKA ESSOMBA Armand, op, cit, P 454.

largement (très faible, 0,392%). Après les données de l'ECOSIT2 - 2007, la pauvreté touche plus de 55% et dont 87% de la population vit en milieu rural. Dans cette situation de paupérisation des populations qui sévit, l'État Tchadien a donc choisi l'exploitation des gisements au sud du Tchad pour remédier à ce problème de pauvreté. Cette zone majoritairement peuplée et très propice aux activités agro- sylvo- pastorales. Au regard de cette situation de misère, les autorités tchadiennes ont opté pour la valorisation des ressources pétrolières comme la voie la plus ultime pour résoudre le problème de la pauvreté, de la misère, de l'éducation. Conscients des grands dégâts que le projet pourrait engendrer au niveau environnemental, les acteurs ont mis en œuvre des mesures d'atténuation dans le PGE volume 2, de 1999. Mais force est de constater que ce plan est devenu obsolète car l'environnement dans le canton Komé est pris en proie par des activités pétrolières d'après les réalités observées sur le terrain en 2021 (voir le chapitre4). La situation de la misère ajoutée à celui du climat d'insécurité constitue ce que George MAGRIN qualifie de sable propice aux mirages pétroliers.<sup>94</sup> Ce mirage se situe entre espoir et désespoirs pour les populations. Car les tchadiens rêvent d'un lendemain meilleur avec l'événement de « *dieu pétrole* ».

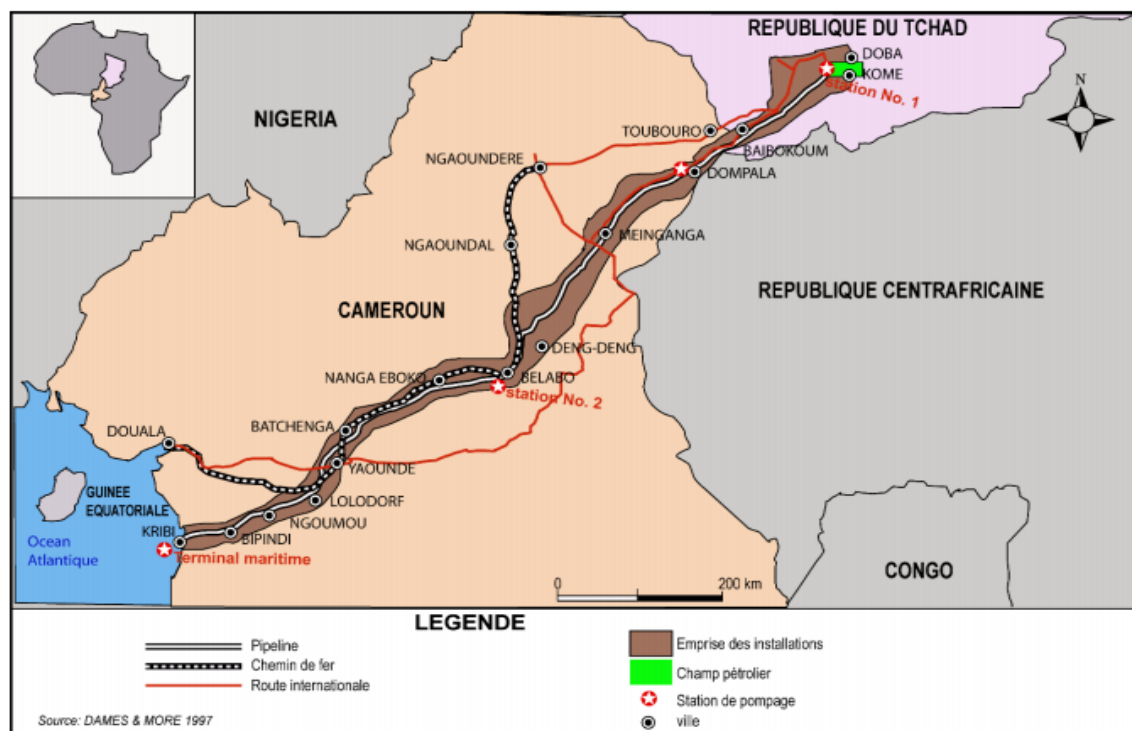
Les différents Accords signés avec les divers partenaires de développement ont permis le déroulement des activités du projet en 2000 avec les travaux de construction effectués avec l'appui de la Banque Mondiale et le consortium composé d'EXXON Mobile de Chevron et pétrobras qui se sont prononcés en faveur de son financement. L'exploitation pétrolière constituée d'une panoplie des systèmes : le centre des opérations, des puits pétroliers, des manifolds, des bases de vie, des espaces de stationnement et des aéroports. Ces derniers sont construits dans le but de permettre l'extraction du pétrole.

Par rapport à la situation d'enclavement du pays, un pipeline a été construit pour acheminer le brut du pétrole des trois champs pétrolifères de Komé de Bolobo, et de Miandoum dans le Logone oriental au sud du Tchad. La figure ci-après présente en détail la tracée du pipeline et les stations de pompage du brut du pétrole.

---

<sup>94</sup> MAGRIN Géraud, op, cit, P 68.

**Figure 1 : Tracé du pipeline et les stations de pompage du brut pétrole**



Source : DAMES et MOORES (1997).

Le tableau ci-dessous fait mention des dates importantes ayant marqué le projet de Doba de son exploration à son exploitation.

**Tableau 2 : Dates indispensables ayant marquées le projet de Doba**

Dates / Périodes	Caractéristiques
1969-1971	Une compagnie américaine et la société hollandaise (shell) mènent une vaste campagne de recherche au-dessus du lac- Tchad, Doba et du Salamat avec chacune 50% de parts.
1973- 1974	1 <sup>er</sup> puit de pétrole est creusé à Miandoum à Doba par la société américaine CONOCO, inauguration du 1er forage de puits à la Nya près de Doba par le président N. Tombalbaye et entée de chevron dans le consortium en prenant 25 % des parts de CONOCO.
1975	Découverte du gisement de Sédigui. Un an après la publication de ces résultats de recherches pétrolières, le président Tombalbaye fut tué par un putsch militaire le 13 Avril 1975.
1976-1978	Une autre compagnie américaine(Esso) fait son entrée en prenant 12,5 % des parts de CONOCO. Année de partage avec Shell (50 %), CONOCO (12,5 %), chevron (25 %) et Esso (12,5 %). En outre Esso Rachète 12,5 % de Shell et prend la part de CONOCO pour se retrouver à 37,7% comme Shell.
1979	Guerre civile et CONOCO se retire du Tchad
1982	Hisseine HABRÉ est au pouvoir. Le dossier d'exploitation du gisement de Sédigui est ressorti du placard.
1988- 1989	Signature entre le Tchad et Esso d'une convention de recherches, d'exploitation et de transports des hydrocarbures. Esso réalise des études supplémentaires.

1990	Arrivé au pouvoir d'Idriss Deby. Les recherches et négociations se poursuivent. Les pétroliers déménagent de Sarh à Komé
1992	Chevron quitte le consortium et est remplacé par ELF, une compagnie française. Signature entre le groupe pétrolier, le Tchad et le Cameroun de la lettre d'intention de construire un pipeline.
1994-1996	Signature du protocole d'accord par lequel le Cameroun, le Tchad et le Consortium énoncent les principes directeurs à prendre pour la construction du pipeline. Signature d'un accord bilatéral entre le Tchad et le Cameroun pour la construction d'un pipeline
1999	Retrait d'Elf et de Shell du consortium au motif que les gisements gaziers et pétroliers au large d'Angola sont plus rentables.
2000	Reconstruction du consortium Exxon-Mobile : 40% (groupe américain), pétrobras (société malaisienne) 35% et chevron pétrolium (société américaine) 25%. Approbation par le conseil d'administration de la banque mondiale du projet d'exportation du brut tchadien. Cérémonie de lancement officiel des travaux de construction du pipeline par les présidents Paul Biya et Idriss Deby
2003	Cérémonie officielle de l'ouverture de la vanne pétrolière à Komé.

## II-2- Contexte socio-économique du projet

Le projet de Doba a été conceptualisé et mis en œuvre dans le but de pouvoir répondre à certains de besoins urgents des tchadiens. Ainsi, le Tchad est l'un des pays le plus pauvres au monde. Il s'agit du pays au sein duquel les conditions de vie des populations riveraines sont détériorées depuis près de deux décennies.<sup>95</sup> Face à ces conditions de vie difficiles, le gouvernement a choisi de valoriser les ressources naturelles en l'occurrence le pétrole comme principal moyen pour remédier au problème du sous-développement. En clair, l'option orientée vers l'exploitation de l'or noir semble être juste et légitime par rapport aux énormes ressources naturelles dont le sous-sol tchadien regorge. Le principal argument avancé par le gouvernement auprès du groupe de la BM depuis des années était la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement. Plusieurs décennies après les indépendances le PIB réel atteint en moyenne un taux de 4,7% par an dans les années 1980. En 1995, ce taux de croissance atteint seulement 3,2% par an. Cette croissance qui reste largement très faible se justifie par la faiblesse d'une productivité abondante et l'inadéquation du cadre institutionnel des ressources humaines qui sont très faibles et du retard des services essentiels de base. Le groupe de la BM s'est prononcé en faveur du financement de ce projet en 2000 avec un montant qui s'élève à 3,7 milliards de dollars US. Cette somme représente le plus important investissement d'économie privé du moment en Afrique.<sup>96</sup>

<sup>95</sup> LEKA ESSOMBA Armand, *Du pétrole au pipeline*, 2012, op, cit, P 469.

<sup>96</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 4.

Sur le plan écologique, ledit projet a pour but d'améliorer des conditions de vie des populations en leur facilitant l'accès à l'eau potable, l'éducation qui sont considérés comme les retombées positives que ce projet structurant peut générer. C'est dans cette même lancée que l'ex-président de la république du Tchad Idriss DEBY ITNO souligne fortement à cet effet lors de son discours d'inauguration de l'oléoduc Tchad - Cameroun tenu le 10 octobre que : « *le développement de l'industrie du pétrole brut bénéficiera à l'ensemble de la nation tchadienne* ».

Autant dire, tout tchadien doit bénéficier des revenus pétroliers sans distinction de race ni d'ethnie. Les populations tchadiennes espèrent en l'amélioration des conditions de vie. Celle-ci reste un rêve de bonheur le plus attendu pendant des décennies. Ce rêve passe inéluctablement par l'exploitation de l'or noir comme principal moyen pour lutter contre la pauvreté. La création des emplois, l'octroi d'argent en espèce, la construction des infrastructures et l'électrification de la région du Logone oriental. Toutefois, le rêve tant attendu par cette population se transforme en un cauchemar selon les expressions de Martin PETRY et Naygotimti BAMBÉ qu'on pourrait bien évidemment illustrer avec le titre de leur ouvrage : *Le pétrole du Tchad rêve ou cauchemar pour les populations ?* La réponse à cette question est que celui-ci est un cauchemar pour les tchadiens dans la mesure où l'exploitation du pétrole au lieu d'être source de bénédiction se transforme en une source de malédiction selon les différentes appellations de la théorie sociale telle que : « *paradoxe de l'abondance, le mal hollandais ou encore malédiction du pétrole* ». <sup>97</sup> Autrement dit, il y a aucun rapport entre le pétrole et la « *richesse systématique* ». Il peut être source d'important profil pour certains acteurs impliqués dans le secteur, tout comme il peut être source de misère pour ceux dont le sous-sol regorge cette ressource. C'est ainsi que la théorie de la malédiction des ressources naturelles trouve toute sa pertinence par rapport à cette recherche. Cette situation peut donc être concrétisée à travers d'autres matières premières. C'est à cet effet que Philippe ACHALMIN cité par Armand LEKA ESSOMBA affirme :

*L'une des grandes idées reçues du développement économique consiste à penser que le fait de disposer des ressources naturelles est une chance pour un pays et une région : Celles-ci seraient un facteur de création de richesse et donc la croissance : l'histoire nous montre une réalité différente* <sup>98</sup>.

Autrement dit, le fait d'avoir disposé des ressources naturelles n'est pas forcément synonyme de développement car la plupart des pays qui en disposent n'arrivent pas toujours à améliorer les conditions de vie de leur population qui ne cessent de se détériorer.

<sup>97</sup> LEKA ESSOMBA Armand, op, cit, P 456.

<sup>98</sup> idem.



Les acteurs impliqués dans ce projet accordent une priorité absolue aux deux (02) types de composantes du développement : la croissance et l'emploi. La vision de ce type de développement économique a été abordée dans les années 1960 par Walt W. ROSTOW qui souligne que toutes les sociétés humaines passent nécessairement par des étapes économiques similaires avant d'atteindre l'ère de consommation de masse. Ainsi donc, l'objectif du développement est « *interprété principalement comme une croissance économique* ». <sup>99</sup> Celle-ci, permettra aux pays pauvres d'atteindre le degré d'industrialisation des riches. Pourtant la conception de ce type de développement fut largement dépassée, mais le gouvernement de la République du Tchad emprunte cette même trajectoire du développement pour atteindre son émergence en 2030 en situant en marge la conception globale du développement. Voilà pourquoi depuis la conférence de Stockholm de 1972, les divers projets de développement doivent nécessairement prendre en compte les préoccupations environnementales et une négligence de ces dernières est considérée comme un crime contre l'être humain. De ce fait, durant cette conférence :

*La première ministre de l'Inde Indira GANDHI rappelait l'héritage de la protection de la nature de l'empereur Ashoka (III<sup>ème</sup> av. J.C), affirma que « la terre unique », la biodiversité ne pourrait être considérée étroitement pour son intérêt en elle-même, mais devrait être entrant que foyer adéquat pour l'être humain. Soulignant les liens entre les aspects économiques et technologiques et la conservation de la nature, elle considérait les préoccupations environnementales telles qu'elles avaient été formulées dans les politiques internationales de l'environnement comme des priorités des pays. <sup>100</sup>*

D'une autre manière, la négligence des préoccupations environnementales constitue un immense et potentiel crime pour les êtres vivants. L'itinéraire choisi par le gouvernement tchadien par la mise en œuvre du projet pétrolier de Doba traduit la volonté de ce dernier de faire du Tchad un pays « *fort* », « *solidaire* », et « *prospère* » pour atteindre son émergence d'ici 2030. Les objectifs de ce projet structurant s'inscrivent en droites lignes avec les stratégies du PND 2017- 2021. A cet effet, cette partie se donnera pour tâche de présenter les objectifs majeurs ainsi que le chronogramme de ce projet.

### **III- OBJECTIFS MAJEURS DU PROJET DE DOBA**

Le projet de Doba est l'un des projets de grande envergure jamais réalisé au sein du continent. Au regard de son volume d'investissement qui s'élève en tout à 3,7 milliards de dollars US environ, il constitue le plus important investissement privé du moment en

<sup>99</sup> ANTIL François et al, *Développement durable*. Enjeux et trajectoires, Presse de l'université de Laval, 2015, P 11.

<sup>100</sup> ANTIL François et al, op, cit P12.

Afrique.<sup>101</sup> L'ambition du gouvernement de faire de la nation tchadienne, une nation de « lumière » plus précisément dans le canton Komé se matérialise à travers l'implémentation du projet de Doba. Une nation où les conditions de vie des populations tchadiennes seront réunies. Les objectifs dudit projet s'inscrivent étroitement avec les stratégies du PND considérées désormais comme une feuille de route pouvant conduire le Tchad vers son émergence. De même, le PND 2017- 2021 se fonde sur des grandes stratégies qui sont : la croissance et l'emploi comme étant des principaux composants du développement tant recherché par le gouvernement. Il n'en demeure pas moins que les objectifs de ce projet s'inscrivent également dans cette même vision du développement économique. Ainsi, le projet de Doba a un objectif spécifique et des objectifs globaux qui sont :

Globalement, le projet a pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes, donc la lutte contre la pauvreté. Et spécifiquement ce dernier a des objectifs secondaires : produire, transporter et vendre sur les marchés mondiaux du pétrole brut provenant de trois champs pétrolifères du bassin de Doba situés au sud du Tchad tout en préservant l'équilibre entre les exigences liées à l'environnement et les besoins économiques des populations du Tchad et du Cameroun.<sup>102</sup> Ces objectifs sont liés avec les stratégies formulées dans le PND qui focalise généralement son attention sur la croissance et l'emploi qui sont considérés comme deux pôles du développement du pays. La partie suivante fait mention des objectifs du projet qui sont en lien avec la croissance.

### **III-1- Objectifs du projet en lien avec la croissance**

Le PND 2017-2021, devenu le cheval de bataille qui conduit et conduira le Tchad vers son émergence se réfère à deux types de stratégies bien définies notamment la croissance et l'emploi. Ces deux « binômes » du développement économique se réalisent par la concrétisation des projets structurants à l'instar de celui de développement de l'industrie pétrolière de Doba dans les années 2000.

Selon la loi n°001/PR/99, portant sur la gestion et l'utilisation des revenus pétroliers au Tchad, en lien avec la création d'un compte offshore, (Le compte off-shore ou compte de transit est un compte à la Citibank de Londres qui reçoit l'argent des ventes bruts après que le consortium a tiré sa part. Avant que l'argent soit viré sur les comptes du Tchad, selon un échéancier établi, les remboursements que le Tchad doit aux différentes institutions du

<sup>101</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 24.

<sup>102</sup> DAME et MOORE, op, cit, P 20.

Groupe de la Banque mondiale et de la banque européenne d'investissement)<sup>103</sup> l'utilisation des revenus directs pour les secteurs prioritaires (santé, éducation, infrastructures, développement agricole, environnement et approvisionnement en eau). Cette loi stipule l'affectation de 5% des revenus pétroliers à la région pétrolière et 10% à l'alimentation d'un compte d'épargne destiné aux générations futures et la création d'un Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP). Ce sont des principaux secteurs où les revenus pétroliers doivent être affectés dans le but de contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il importe de noter que cette loi est constamment modifiée par le gouvernement et a occasionné le retrait de la BM en 2008.

Produire en grande quantité le brut du pétrole de l'ordre de 225000<sup>104</sup> de barils par jour, transporter le pétrole brut par voies terrestre, aérienne et via l'oléoduc, vendre sur le marché international le brut du pétrole, le paiement des redevances et des impôts, accroître la croissance économique du pays, urbanisation. En rapport avec les objectifs du projet susmentionnés les acteurs sociaux misent davantage sur des attentes de celui-ci : l'amélioration de leur condition de vie dont l'ultime but est la lutte contre la pauvreté, l'octroi d'argent en espèce, l'électrification du pays, la construction des infrastructures de premières nécessité (écoles, hôpitaux, forages). Bref la concrétisation du développement durable. Ces objectifs de la croissance sont relatifs aux stratégies de la nouvelle politique économique actuellement en vigueur au Tchad. La section suivante abordera les objectifs du projet en lien avec l'emploi.

### **III-2- Objectifs du projet en lien avec l'emploi**

Le développement de l'industrie pétrolière qui génère une gamme d'activités connexes. En clair, ce projet relève d'une grande importance dans la mesure où il génère d'autres projets connexes durant ses phases de préparation et d'exécution. Dans la plupart des pays d'Afrique producteurs de pétrole en général et pour les pays pétroliers de la zone CEMAC en particulier où l'industrie pétrolière occupe une place importante dans l'économie tout en mobilisant presque la quasi-totalité de la main d'œuvre qualifiée. De ce fait, le projet pétrolier pour le cas du Tchad est un moyen principal par lequel le gouvernement envisage de promouvoir une croissance économique forte à travers de nombreuses activités qui sont : les activités liées à la construction des infrastructures routières et aériennes, les activités liées à la construction de

---

<sup>103</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 362.

<sup>104</sup> NADOUMDE Ndoumtara, Boom pétrolier et risque d'un syndrome hollandais au Tchad : Une approche pour la modélisation en équilibre général calculable thèse de doctorat en sciences de l'homme et de société université d'Auvergne, 2007, P 36.

l'oléoduc ou pipeline Tchad-Cameroun avec une distance de 1070 km, dont 170 km parcourent le Tchad et 880 km<sup>105</sup> le Cameroun pour l'évacuation du pétrole brut jusqu'à la côte atlantique du Cameroun à Kribi, les activités de forage, de puits, les activités du réseau de tuyaux pour l'acheminement du pétrole brut jusqu'à la station centrale de traitement et de pompage, les activités liées à la construction du système de communication par satellite, d'immenses lieux de stockage, les activités liées à la construction d'une centrale électrique alimenté par le pétrole exploité, les activités de gardiennage des puits par des gendarmes tchadiens. ;

Les activités liées à la fonction régaliennne de l'État. Ledit projet est une opportunité de recrutement des employés venus du monde entier. Au sein du siège de la Banque Mondiale à Washington DC, plus de 7000 personnes sont employées, dans quelque 100 bureaux des différents pays, 3000 collaborateurs et collaboratrices<sup>106</sup>.

Les objectifs de ce projet structurant sont en lien direct avec les stratégies du PND dont la finalité est de conduire le Tchad vers son émergence d'ici 2030. Le projet de Doba est une opportunité pour le gouvernement de créer des emplois et de réduire le nombre de chômeurs pour contribuer à la lutte contre la pauvreté au sein de cette nation. La mise en œuvre du projet est le fruit des efforts conjugués par le gouvernement qui traduit en réalité sa volonté d'accroître le développement d'une croissance économique forte et tout en négligeant les préoccupations socio-environnementales par rapport aux chronogrammes des activités.

### **III-3- Chronogramme des activités du projet de Doba**

Le chronogramme est un calendrier dans lequel sont ordonnées et cordonnées toutes les étapes du déroulement des activités d'un projet de développement qui se veut réalisable. Pour Thaddée Xavier OWONA BIDI, « *c'est donc cette description détaillée dans le temps des différentes phases du projet que nous appelons le chronogramme du projet* »<sup>107</sup>. En effet, chaque projet structurant est circonscrit dans le temps et dans l'espace tout en précisant la date du déroulement des activités et la fin des activités. Ce projet est estimé pour une durée de 25 à 30 ans d'exploitation dont il est important de faire le point sur le chronogramme des activités notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de ce dernier et la planification des questions des indemnisations des personnes touchées. Cette analyse chronologique a permis de dire d'un côté le respect du programme des activités pendant la phase de construction des

<sup>105</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 23 à 24.

<sup>106</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit P 32.

<sup>107</sup> OWONA BIDI Thaddée Xavier, op, cit P 73.

infrastructures modernes dans ce canton. Et de l'autre côté de dévoiler le non-respect du calendrier des indemnisations des personnes concernées et de leur site de relocation.

Le projet prévoyait le chronogramme des indemnisations et du délogement des personnes concernées en décembre 1998 et le paiement des indemnisations au Tchad et au Cameroun.

Le 18 octobre 2000, est lancé les travaux de construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun à Komé au Tchad. Tandis que le 20 octobre 2000 commence les travaux de construction d'oléoduc Tchad-Cameroun. En 2003 débute l'exploitation pétrolière d'une quantité de 1400000 de barils par jour. En février 2005, c'est l'adhésion du Tchad dans le club des pays producteurs de pétrole. En juillet 2005 se crée la société des hydrocarbures.

Le chronogramme concernant les questions d'indemnisation des personnes dont leurs espaces cultivables ont été occupés par des puits pétroliers et la tracée de du pipeline Tchad-Cameroun a été respecté. Certes, certaines personnes avaient reçu et continuent de recevoir des indemnisations et d'autres par contre n'ont pas reçu jusqu'à présent. Ce qui fait dire à l'un des ex-travailleurs d'ESSO (TE1) : « *J'ai mon champ et ESSO a occupé à travers le puits pétrolier mais personne n'est venu me voir c'est donc ce qui me plaît pas avec ESSO, car j'ai déposé des requêtes pour la réclamation mais cela n'a pas abouti jusqu'à présent* »<sup>108</sup>

Pour des questions du relogement des personnes concernées par le projet de Doba, plus précisément à Bolobo 2021, nous avons observé des maisons se trouvant entre 30 et 40 mètres du manifold. Ceci représente un risque énorme en cas de déversement accidentel du brut de pétrole. Allant dans ce même sens, l'un des ex-travailleurs d'ESSO affirme :

*Lorsqu'on creusait le trou pour connecter le tuyau de la compagnie chinoise avec ce manifold d'ESSO, il y avait eu le cas de déversement accidentel sur nous. Et que même toute la cour de ma maison était envahie par le brut de pétrole ayant causé la mort de nos chèvres, moutons et poussins mais personne n'est venu nous voir jusqu'à présent.*<sup>109</sup>

La planification des paiements des indemnisations, a été respectée par le consortium mais toutes les personnes affectées par le projet n'ont pas bénéficié des indemnisations concernant l'occupation de leurs champs par des puits ou de plates-formes. Il y a aussi un retard provenant du gouvernement concernant les premiers paiements des indemnisations. À cet effet, Martin PETRY et Naygotimti BAMBÉ martèlent que : « *C'est seulement en février, plus de deux mois après des premières compensations que fut rendu public l'Arrêté n° 4.310*

<sup>108</sup> Entretien réalisé avec TE1 à Mainani, le 30/03/2021.

<sup>109</sup> Entretien réalisé avec TE2 à Bolobo 2, le 17/03/2021.

du 12 décembre 1997 le décret gouvernemental devant régler la procédure compensatoire ». <sup>110</sup> Cet arrêté fixait entre autre le délai du recours pour les personnes concernées à deux mois. Les personnes ayant déjà reçu leurs indemnités ne peuvent plus faire recours. Elles n'ont plus l'idée du barème prévu pour faire recours étant donné que le délai du recours avait déjà expiré.

Le calendrier du délogement des personnes concernées par ce projet reste une question non résolue par la société ESSO, car nous avons observé des maisons se trouvant à proximité des manifolds environ 30 à 40 mètres et constituent un risque énorme pour les populations en cas de déversement accidentel du pétrole brut.

Cependant, le chronogramme des activités de construction du pipeline, des plateformes et des installations des machines a été respecté à la lettre par le gouvernement et le consortium. Le respect de ce programme a permis l'exploitation du pétrole en 2003. Ceci a davantage permis au Tchad d'entrer dans le club des pays producteurs de pétrole durant la même année. Au regard de l'avancé très rapide des travaux de construction, le projet accorde donc une importance capitale au développement économique et même les stratégies de la nouvelle politique économique du pays s'inscrivent dans cette même lancée tout en ignorant la protection de l'environnement et l'amélioration de conditions de vie des tchadiens en général en particulier dans le canton Komé. Ce type de développement relève donc du développement économique et non durable. Si l'on revient sur la notion de projet structurant selon Thaddée Xavier OWONA BIDI dans son mémoire, c'est un projet qui a un « *impact sur l'économie nationale et sous régionale aura dit-on d'heureuses conséquences sociales en terme de réduction de la pauvreté ...* ». <sup>111</sup> Dans ce contexte de croissance économique tant recherchée par les autorités tchadiennes, il est impossible de parler d'amélioration des conditions de vie des personnes concernées ; bref de la lutte contre la pauvreté ou encore du « *pétrole, espoir d'un avenir meilleur* ». Les populations ont perdu leurs terres, véritable moyen de subsistance à long terme. Leurs terres sont occupées par l'installation des machines, et des puits pétroliers, alors que la terre était considérée comme la richesse la plus importante pour le paysan. La conception du développement économique par le gouvernement n'a pas permis la réduction optimale de la pauvreté. La considération du développement par ce dernier ne reflète pas la conception globale du développement durable de nos jours. Car elle se base exclusivement sur la croissance économique tout en ignorant le développement social, et la protection de

---

<sup>110</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit P 129.

<sup>111</sup> OWONA BIDI, Thaddée Xavier op, cit, P 78.

l'environnement. Les aspects socio-environnementaux sont donc négligés par les acteurs sociaux.

#### **IV- PND 2017-2021 ET SES OBJECTIFS**

Les politiques économiques du Tchad sont établies dans le DSRP ayant pour but principal la satisfaction des besoins sociaux, économiques et politiques clairement identifiés. Ainsi, le PND a des objectifs précis et donc pour y parvenir à ces derniers, ledit document se base sur des stratégies visant la réduction de la pauvreté, d'une croissance et la protection de l'écosystème comme principaux moyens de réalisation du développement durable. Le développement se veut durable ou soutenable, lorsque l'amélioration du bien-être des humains tient compte des principes écologiques, notamment l'utilisation rationnelle (la protection et le renouvellement) des ressources naturelles, à travers la conservation de la biodiversité et le développement de l'économie verte<sup>112</sup>. D'après cette brève présentation de ce document, le présent chapitre fait le point sur les différentes stratégies qui conduisent à la longue marche du Tchad vers son émergence. Ainsi, avant de ressortir les grands axes du PND, il est important de faire un bref aperçu sur sa sociogenèse et enfin présenter les objectifs de celui-ci.

##### **IV-1- Sociogenèse du PND**

Le gouvernement tchadien a inscrit sa politique économique dans un contexte politico-économique et sociale à l'aube de l'exploitation pétrolière en avril 2000<sup>113</sup>. En effet, le Document de stratégie et de réduction de la pauvreté au Tchad constitue le fondement des différentes politiques économiques : SNRP2, et PND 2013-2015 qui ont été mises sur pied durant cette période. Le Tchad a lancé la préparation de la SNRP1 durant cette même période avait pour objectif de définir une vision intégrée de la politique économique et sociale du pays en vue de réduire la moitié de l'incident de la pauvreté à l'horizon 2015, mais leurs objectifs ne pas sont atteints.<sup>114</sup> Par ailleurs, le PND 2017-2021, en s'enracinant sur des bases fondamentales des politiques économiques précitées devient désormais le cadre de référence pour la vision d'émergence du Tchad en 2030.<sup>115</sup> Après que la sociogenèse du PND a été effectuée, la section suivante se propose de retracer l'évolution des politiques économiques au Tchad à l'aube de l'exploitation pétrolière

---

<sup>112</sup> ELLA ELLA Samuel-Béni, *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'écologie sociale*, Yaoundé, les PUY, 2016b, P 27.

<sup>113</sup> DOUDJIDINGAO, Antoine op, cit, P 15.

<sup>114</sup> idem

<sup>115</sup> DOUDJIDINGAO, Antoine, op, cit P 2.

## **IV-2- Histoire des politiques économiques au Tchad à l'aube de l'exploitation pétrolière**

Les politiques économiques au Tchad évoluent en fonction des objectifs au niveau national et dépendent étroitement de la conjoncture économique mondiale.

L'économie tchadienne a été portée essentiellement avant l'exploitation du pétrole, par le secteur primaire, dominé par l'élevage et l'agriculture (coton, céréales, sésame, gomme arabique) et dont l'évolution suit trois périodes.<sup>116</sup> Sur la période allant de 1960 à 1979 le secteur représentait 40% le PIB<sup>117</sup>. Dans les années 80 ce poids s'est établi à une moyenne de 35,3% avant de connaître une légère hausse entre 1991 et 2000 avec 38,2% du PIB. La tendance haussière s'est poursuivie sous l'ère pétrolière avec 55,75% du PIB entre 2001 et 2009. En effet, au début de l'exploitation du pétrole, l'agriculture a contribué à hauteur de 42% à la croissance du secteur primaire en 2003 contre 19% de contribution du secteur pétrolier.

La construction des infrastructures pétrolières en début des années 2000 et l'entrée des premiers revenus pétroliers dans le budget de l'État en 2003-2004 ont changé la situation économique du pays. Le pétrole est devenu ainsi la locomotive principale de l'économie tchadienne. Autrement dit, elle représentait une moyenne de 70% des recettes budgétaires entre 2004 et 2014 et 80% des exportations en produits de base. Pour une utilisation rationnelle des ressources pétrolières, le Tchad, avec l'appui de la Banque Mondiale a conçu et mis en œuvre en 2000 le GEEP<sup>118</sup>. L'objectif principal de ce projet est de renforcer les capacités de l'économie nationale pour la mise en place de la stratégie de gestion des revenus pétroliers.

L'élaboration et la conception du DSRP2 sont le résultat de plusieurs efforts conjugués par cinq groupes thématiques ( Les groupes thématiques concernent les domaines suivants : le développement rural (l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement), le développement humain (la santé, l'éducation, l'action sociale, et la promotion du genre), la gouvernance, les infrastructures (le transport, l'urbanisme, l'habitat, l'énergie, l'eau, l'assainissement, la télécommunication) et les sources de croissances)<sup>119</sup> dans le cadre de la révision du DSRP lancé en octobre 2006. Ils réunissent à la fois des hauts responsables des ministères sectoriels concernés et les experts sectoriels de l'observatoire de la pauvreté, des personnalités

---

<sup>116</sup> Idem

<sup>117</sup> Idem

<sup>118</sup> DOUDJIDINGAO Antoine, op, cit, P 7.

<sup>119</sup> DOUDJIDINGAO Antoine, op, cit, P 15.



indépendantes choisies pour leur compétence et leur impartialité, et des représentants de la société civile choisis pour leur connaissance des aspirations des communautés de base.

Le problème de la pauvreté au Tchad se pose avec acuité. Voilà pourquoi le gouvernement a permis la participation de ces groupes précités, dont le but ultime est de réduire de moitié la pauvreté à horizon 2015. C'est en réalité dans ce cadre que le DSRP est élaboré et mis en œuvre dans les Pays pauvres très endettés d'Afrique en général au Tchad en particulier. Pour se faire, le Tchad a établi et mis en œuvre, à l'aube de l'exploitation du pétrole, un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté recentrant les différentes stratégies visant à canaliser les revenus pétroliers pour la lutte contre la pauvreté. Il s'agit des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, versions I et II, couvrant respectivement les périodes 2003-2007 et 2008-2011. De même, conscient que l'utilisation optimale des revenus pétroliers nécessite un bon cadre de gouvernance économique et sociale et une gestion plus responsable ainsi que l'obligation de rendre compte des gestions publiques, le gouvernement tchadien a élaboré et mis en œuvre la SNBG I. Les actions entreprises dans le cadre de ces stratégies ont été prolongés dans le PND 2013-2015 puis le PND 2016-2020 en cours. Ce dernier plan est l'un des trois plans quinquennaux (Le plan quinquennal est un document de planification économique gouvernemental qui fixe les objectifs de production sur une période de cinq (5) ans)<sup>120</sup> qui seront la déclinaison de la « *Vision 2030 : le Tchad que nous voulons* » conçu comme le plan d'émergence du Tchad à l'horizon 2030, lequel coïncide avec l'horizon temporaire des ODD. Dans les premières stratégies tout comme dans la vision 2030, le secteur extractif en général et celui des hydrocarbures en particulier ont occupé une place importante dans les politiques économiques du pays et ont alimenté des débats houleux sur la gouvernance et la gestion des revenus.

En clair, la volonté du Tchad d'optimiser l'utilisation des revenus pétroliers en vue de lutter contre la pauvreté s'est manifestée à travers la mise en place de nombreux mécanismes légaux et institutionnels de gouvernance économique et sociale couvrant l'amont et l'aval du secteur. Ainsi, l'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques, à savoir la Stratégie nationale de réduction de la Pauvreté (SNRP), versions I (2003-2007) et II (2008-2011), le PND 2013-2015, le nouveau PND 2016-2020 de la « *Vision 2030, le Tchad que nous voulons* » ainsi que les stratégies sectorielles sous-jacentes en témoignent bien.

---

<sup>120</sup> OWONA BIDI Thadée Xavier, « La prise en compte des aspects socio-environnementaux dans l'implémentation des projets structurants : cas du port en eau profonde de Kribi (au sud du Cameroun) », mémoire de Master en Sociologie UYI, 2017, P 35.

En avril 2000, le gouvernement s'est engagé dans la préparation de la SNRP dont le but était de définir une vision intégrée des politiques économique et sociale du pays en vue de réduire la moitié de l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015. De ce fait, En l'adoptant en juin 2003, ladite Stratégie nationale de réduction de la pauvreté élaborée par le gouvernement de la république du Tchad s'engageait à relever quatre défis majeurs à savoir : l'extrême paupérisation qui maintenait le pays au plus bas de l'échelle du développement humain ; la faiblesse des capacités de réponse à la pauvreté ; mais, les contraintes structurelles entravent l'accès de la population aux aspirations essentielles du développement humain durable et enfin l'atteinte du point d'achèvement des IPPTE en 2015. Le gouvernement a entrepris de réviser le SNRP1, considérée désormais comme le cadre de référence de la politique gouvernementale et le lieu de convergence de tous les efforts pour lutter contre la pauvreté et atteindre les OMD auxquels le Tchad a souscrit. La SNRP marquait aussi l'engagement du Tchad à atteindre les huit (8) OMD à l'horizon 2015. Cependant, l'atteinte des OMD du Tchad reste mitigé à travers de nombreux facteurs notamment la dégradation continue de l'environnement économique, politique et physique du pays et ce, malgré l'avènement de l'ère pétrolière, la baisse tendancielle du taux de croissance de l'APD et de celui des IDE. À cela s'ajoute les difficultés liées aux conditionnalités mouvantes pour atteindre le point d'achèvement de l'IPPTE, sont autant de facteurs qui ont privé le pays des ressources indispensables à la mise en place d'un tissu économique et social, réducteur de la pauvreté au cours de la première phase de la stratégie (SNRP1)<sup>121</sup>. L'échec de la SNRP1 oblige le gouvernement tchadien à lancer la préparation de la deuxième Stratégie nationale de réduction de la pauvreté en octobre 2006. Le lancement de la SNRP2 se situe dans un contexte politique et économique complexe mais aussi porteur d'espoir. La persistance de la rébellion a créé un climat d'insécurité néfaste au développement économique. Cependant, la signature d'accords avec l'opposition permet d'augurer de meilleures perspectives de stabilité politique et sociale. Dans le même sens, la production pétrolière diminue depuis 2006 et, ce malgré la découverte de nouveaux gisements, les projections macroéconomiques 2008-2011 continuent de tableer sur le déclin continu du PIB pétrolier et des recettes pétrolières pour l'État. Dans ce contexte, c'est surtout sur la diversification du secteur non pétrolier que le gouvernement entend s'appuyer pour accélérer la croissance, stabiliser les recettes et mettre en œuvre les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Pour se faire, les travaux préparatoires ont été confiés à cinq groupes thématiques réunissant les responsables des ministères sectoriels, les rapports du secrétaire technique, de l'observatrice de la pauvreté, des personnalités indépendantes et des

---

<sup>121</sup> Op, cit P ii.

représentants de la société civile. En 2007, les représentants de 16 des 18 régions du pays ont participé à des ateliers régionaux qui leur ont permis de mieux comprendre les opinions des populations locales et celles de la société civile sur les problèmes de la pauvreté et les aspirations dans chacune de ces régions. Les conclusions de ces échanges ont eu une influence considérable sur les choix stratégiques fait dans le cadre préparatoire de la deuxième stratégie (SNRP2). En avril 2008, le document a été approuvé par le haut comité de supervision.

Outre, dans le but de parvenir à une mise en œuvre efficiente, efficace voire réductrice de la pauvreté. Les autorités tchadiennes ont mené deux types d'enquêtes dans l'optique d'avoir des informations sur l'évolution de la pauvreté au Tchad<sup>122</sup>. En effet ses enquêtes ont été menées sur la consommation du secteur informel. La première enquête (ECOSIT1) a été effectuée en 1995-1996. Et la deuxième enquête (ECOSIT2) a été menée en 2003-2004. Elles ont permis d'analyser non seulement le profil de la pauvreté au Tchad, mais aussi et surtout de comprendre le niveau de la pauvreté au Tchad qui reste largement supérieur à celui de la plupart des autres pays d'Afrique centrale. C'est dans cette optique qu'Etienne THADÉE BIDI, et Modeste ASSIGA ATEBA, estiment que la pauvreté est perceptible à l'échelle continental et 45% de la population vit encore dans un état extrême pauvreté absolue, dont et même un peu plus, dans un état d'extrême au cours des années 1990. Ces deux enquêtes ont également permis de montrer que, la pauvreté est un phénomène du monde rural. Enfin, ces dernières ont permis de déterminer l'impact de la taille des ménages, du niveau d'éducation et d'instruction, du genre et de l'activité économique du chef de famille, sur la pauvreté.

Selon les résultats d'ECOSTIT2, le seuil de pauvreté en 2003 au Tchad, se situe aux à environ de 144 570 FCFA, par personne et par an, soit 596 FCFA (mois d'un dollar US par jour. Environ 55% des tchadiens vivent en dessous de ce seuil sont considérés comme pauvres (ECOSIT2- 2003). En plus, les 20% les plus pauvres vivent avec seulement 153 FCFA par jour. Même s'il convient de dire que les 20% les plus riches dépassent en moyenne 1 105 FCFA par jour. Elle est donc un problème du monde rural où : 87% des pauvres vivent en milieu rural contre seulement 13% dans les villes.

En ce qui concerne le facteur déterminant de la pauvreté, les données de l'ECOSIT2 - 2003, renseignent que la pauvreté augmente avec la taille de la famille au sein du ménage. Les familles tchadiennes sont souvent des familles nombreuses : la taille de ménage est de 5,5 personnes, mais plus de 40% des ménages ont au moins sept personnes. C'est dans ce même ordre d'idée qu'un adage africain souligne que : un riche parmi les pauvres est le plus pauvre

---

<sup>122</sup> Op, cit P 18.

des tous les autres pauvres. Autrement dit, plus les familles sont nombreuses et qu'il y a un riche, ce dernier à force de subvenir aux besoins sociaux et alimentaires des pauvres comme l'exige la « solidarité mécanique » africaine, il devient subitement le plus pauvre de tous les autres pauvres. Les données de l'ECOSIT2 décrivent la pauvreté avec le niveau d'instruction, et du chef de ménage. Ces données indiquent que seuls deux ménages sur cinq (38,5%) sont dirigés par les chefs de ménage alphabétisés et que deux tiers de la population de 15 ans ou plus sont analphabètes. De même, près de deux tiers (63,4%) des ménages dont le chef a reçu une éducation primaire restent pauvres. À cela s'ajoute également la dimension non monétaire de la pauvreté notamment la santé et l'alimentation.

Selon la deuxième enquête démographique et de santé au Tchad (EDST2, 2004), indique que 41% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. En 1997, les indicateurs étaient respectivement de 40%, 39%. De 1997 à 2004, la situation nutritionnelle des enfants ne s'est pas améliorée. Il en est de même que, les taux de mortalité maternelle se sont gravement détériorés passant de 827 pour 10.000 naissances vivants.

D'après les résultats de ces enquêtes, la pauvreté est un problème majeur pour le Tchad en général et en particuliers pour le monde rural où vivent 87% des pauvres contre seulement 13% dans les villes<sup>123</sup>. La pauvreté reste un phénomène relatif qui varie selon la taille des familles, le niveau d'éducation et le type d'activité économique du chef de famille. D'après la riche littérature qui a été effectuée sur DSP2, il est d'autant plus nécessaire de ressortir la perception des populations tchadiennes sur le problème de la pauvreté. Ainsi, ces derniers perçoivent la pauvreté comme un manque des moyens financiers et matériels à répondre très favorablement à leurs besoins sociaux (santé et éducation) alimentaire, éducatif, sanitaire, énergétique, des infrastructures routières, des structures d'encadrement et une grande difficulté d'accès à l'eau potable. Allant dans ce même sillage, Thaddée Xavier OWONA BIDI, renseigne que :

*Les populations camerounaises perçoivent bien la pauvreté d'abord comme un état de dénuement matériel caractérisé notamment par l'insuffisance de ressources pour satisfaire des besoins essentiels ; l'indisponibilité de service d'insuffisance ou une grande difficulté d'accès à ceux-ci ; principalement l'eau, les routes, l'énergie électrique et aux services sociaux notamment la santé et l'éducation<sup>124</sup>.*

Le point de vue des populations tchadiennes sur le problème de la pauvreté a permis au gouvernement et aux groupes thématiques de choisir les axes stratégiques prioritaires pour

<sup>123</sup> DOUDJIDINGAO Antoine, op, cit, P 19.

<sup>124</sup> OWONA BIDI Thaddée Xavier, op, cit, P 40.

une réduction efficace et efficiente du phénomène de la pauvreté sur une courte et longue durée. Les conclusions de l'analyse du DSRP1 par ces (05) cinq groupes ont permis au gouvernement tchadien de placer la réduction de la pauvreté au premier plan de ses objectifs politiques, économique et social. D'où la réduction de la pauvreté passe nécessairement par le développement du monde rural qui comprend presque 90% des pauvres<sup>125</sup>. De ce fait, Il est évident de mettre un accent particulier sur la croissance dans le secteur rural notamment le domaine de l'agriculture et l'élevage. En d'autres termes, c'est la diversification de l'économie nationale qui élèvera le niveau de vie d'une grande majorité de familles tchadiennes, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est en adoptant ainsi la stratégie de diversification de l'économie que le Tchad pourrait parvenir à ses objectifs millénaires. Le DSRP renseigne également que, partant des leçons tirées de la mise en œuvre des politiques publiques antérieures, la SNRP2- 2008 accorde la priorité et une attention particulière à l'agriculture et au développement du secteur rural où se trouvent 87% de la population. À titre illustratif le secteur primaire (agriculture et élevage) qui a été le moteur de la croissance non pétrolière avec une croissance annuelle moyenne de 3,5% sur la période de 2003 à 2007.

Les investissements réalisés dans le secteur pétrolier et la production pétrolière ont contribué à une forte croissance annuelle moyenne de 18,7% entre 2003 et 2005, soit 15,6% pour le revenu par tête. Le PIB non pétrolière a bénéficié des effets de la forte croissance du secteur pétrolier et l'augmentation des dépenses publiques relatives à la mise en œuvre de la SNRP1, et a connu une croissance à un rythme accéléré de 6,4% en moyenne sur la période 2003-2005. L'objectif majeur de la Stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté comme son nom l'indique. Cet objectif est de réduire à l'incidence la moitié de la pauvreté à l'horizon 2015. Toutefois, les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté restent mitigés à cause de la détérioration de la situation sécuritaire qui a provoqué des dérapages considérables sur les dépenses publiques en 2005 et 2006. La persistance des problèmes de sécurité a entraîné une forte augmentation des dépenses militaires extrabudgétaires en 2007. Tout de même, les dépenses non militaires ont également augmenté plus rapidement que programmées reflétant d'un côté la pression des besoins dans le secteur social et des infrastructures et de l'autre côté des déficits importants dans le système budgétaire. Ces contraintes internes dans la politique macro-économique ont retardé le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Ces dernières ont davantage privé le pays des bénéfices importants attendus du désendettement notamment des ressources budgétaires substantielles qui auraient été

---

<sup>125</sup> DOUDJIDINGAO Antoine, op, cit, P 24.

épargnées du service de la mise en œuvre au profit du développement économique et social de ce dernier. À ces contraintes internes qui rendent inefficace la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) au Tchad. La FRPC (La Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance est le guichet du FMI par lequel il apporte des prêts assortis de taux d'intérêts aux pays à faible revenu. Les programmes appuyés par cette FRPC reposent sur des stratégies globales d'allègement de la pauvreté, et sont par ailleurs pilotés par ces pays)<sup>126</sup>. De ces contraintes, s'ajoute l'une des contraintes externes qui est celui du déclin de la production pétrolière de 2006 avec la chute du prix du baril de pétrole.

Etant donné les limites de DSRP1, Paolo Omar CERUTTI et al, cité par Thaddée Xavier OWONA BIDI soulignent :

*Malgré l'augmentation rapide des prix des commodités et du pétrole, la croissance économique 2008 a subi un ralentissement dû à une baisse du commerce. L'union européenne a une compétition croissance des pays à coûts bas, à une sous exécution des budgets d'investissement, à des troubles sociaux et à un environnement économique difficile.*<sup>127</sup>

Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde d'après le rapport mondial sur le développement humain en 2007, il est classé 171<sup>ème</sup> sur 177 pays. À cet effet, les résultats de l'ECOSIT2 (2003-2004) renseignent que le seuil de pauvreté au Tchad en 2003, se situe aux alentours de 144 570 FCFA par personne et par an, soit 396 FCFA (moins d'un dollar par jour environ 55% des tchadiens vivent en dessous de ce seuil, sont donc considérés comme pauvres. Par rapport à cette situation, les grands mécanismes implémentés pendant la première phase du DSRP ont montré leur incapacité de réduction de la pauvreté. Allant dans le même sillage, Martial MASSIKE LOKE et al, soutiennent fortement que : « *la nouvelle formule de l'ajustement structurel appelé cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, n'apportera pas de solution aux problèmes de la dette et de la pauvreté* »<sup>128</sup>.

Etant donné l'échec de grands axes stratégiques de ce document de lutte contre la pauvreté, le gouvernement et le groupe thématique se sont orientés vers des nouvelles politiques économiques à savoir : OMD, Plan national de développement (PND) qui couvre la période de 2013-2015 ; puis le nouveau plan national de 2016-2020. Ce dernier est l'un des trois plans quinquennaux qui seront la déclinaison de vision 2030 : le Tchad à l'horizon 2030 qui coïncide avec l'horizon temporaire des Objectifs de Développement Durable (ODD).

<sup>126</sup> CERUTTI Oumar, « les forêts du Cameroun en 2008 », in *Etat des forêts en Afrique*, 2008.

<sup>127</sup> OWONA BIDI, Thaddée Xavier op., cit., P 41.

<sup>128</sup> MASSIKE LOKE Martial et al, *Baseline socio-économique port en eau profonde de Kribi*, Paris, juillet octobre 2010, P 18.

### **IV-3- Progrès vers les OMD au Tchad**

En novembre 2000, avec la déclaration du millénaire, les chefs d'États et du gouvernement des pays de l'ONU ont jeté les bases de nouvelles stratégies de développement humain durable. Comme membre, le Tchad a adhéré aux principes des OMD qui prévoient de réduire la pauvreté de moitié de 1990 à 2015, d'assurer l'éducation primaire pour tous, de promouvoir l'égalité de sexe, de réduire la mortalité infantile, d'améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies prioritaires et de protéger l'environnement.

Dans un sens plus large, il convient de rappeler que la SNRP, constitue le cadre de référence et opérationnelle pour la réalisation des OMD.

La course du pays vers les OMD en 2015 a permis d'améliorer le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire et l'achèvement du cycle secondaire. À titre d'exemple, du taux TBS fille garçon s'est amélioré entre 1998 et 2004 (44%-68%). Cependant, la marche du Tchad vers les OMD est mieux engagée depuis des années 2000 et le début de la SNRP1 dans la majorité de certains secteurs notamment de l'éducation, l'accès au service et aux équipements de base : tels que l'eau, l'assainissement, énergies et routes qui sont un peu améliorés par le gouvernement. Exemple, l'accès à l'eau est passé de 23% en 2000 à 35% en 2004. Cependant, le domaine sanitaire et écologique reste toujours négligé ; ce qui fait que le Tchad est encore bien en deçà des critiques vers l'atteinte des OMD. À titre d'exemple, le taux de mortalité infantile ne s'est pas du tout amélioré dans la mesure où sur 1000 naissances vivantes, le nombre d'enfant qui n'ont pas atteint 5 ans a très peu diminué (de 194 sur 1000 en 1997 à 191 sur 1000 en 2004. À cela s'ajoute aussi le taux de mortalité maternelle. Il s'est gravement détérioré passant de 827 pour 1000 naissances vivantes en 1997 à 1099 en 2004.

Sur le plan écologique, on note la dégradation de l'écosystème dû à l'activité des hommes et l'exploitation pétrolière de la pollution de l'air et de l'eau. Ce sont ces deux problèmes d'ordre écologique et social qui constituent la problématique centrale de cette étude.

Au regard des manquements observés durant la course des OMD, le gouvernement tchadien n'a pas baissé la garde et pour inverser cette tendance, la marche du Tchad vers OMD va laisser sa place à une nouvelle stratégie plus ambitieuse pour l'émergence du Tchad à l'horizon 2030 appelé PND.

## V- OBJECTIFS DU PND-2017-2021

Ledit document a été présenté à l'attention du public tchadien par le gouvernement et ses différents partenaires du développement notamment PNUD, BAD, BM en aout 2017. Celui-ci est une impulsion au processus du développement visant l'émergence du Tchad d'ici 2030 à travers trois (03) plans à savoir : le PND- 2017-2021, le PND-2022-2026, et le PND-2027-2030. Pour se faire, les trois sont mis en œuvre pour la transformation structurelle dans les domaines suivants à savoir : le domaine politique, à travers la bonne gouvernance et un État de droit. Le domaine social, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes ; le domaine économique à travers la croissance du PIB la diversification de l'économie et le domaine écologique à travers la protection de l'environnement.

L'élaboration et la conception du PND-2017-2022, sont en grande partie dues aux échecs des politiques économiques précédentes : SNRP1, SNRP2 et les OMD par rapport à leurs incapacités de promouvoir la croissance économique durable et réductrice de la pauvreté. Par ailleurs par rapport aux manquements et aux limites de ces dernières que le PND est conçu par le gouvernement et ses coopérateurs économiques comme une feuille de route pour conduire inéluctablement le Tchad vers son émergence ayant pour but principal de poser les bases d'un Tchad émergeant dans un climat de stabilité. Avant de s'appesantir sur des objectifs d'ordres économiques et sociaux du PND, cette partie envisage d'abord de procéder à une brève clarification notionnelle de ce dernier.

### V-I- Brève clarification notionnelle du PND

Le programme politique de l'ex-président de la république du Tchad, Idriss DEBY ITNO sur la période de 2016 à 2020 est « *la stabilité retrouvée, ensemble vers l'émergence* »<sup>129</sup> a pour énoncé « *Ensemble, œuvrons pour un Tchad toujours fort, solidaire et prospère* ». Le PND 2017-2021, est un document de référence de la politique nationale des interventions de l'État et de ses partenaires ayant pour objectif général de jeter les bases d'un Tchad émergent dans un climat de stabilité<sup>130</sup>.

Ce dernier se fonde sur les axes stratégiques à noter : la cohésion nationale et la diversification des sources de croissance économique durable, génératrice d'emplois décents, et permettant à chaque tchadien l'accès l'équitable aux services sociaux de base.<sup>131</sup>

<sup>129</sup> République du Tchad, présidence de la république primature, Ministère de l'Économie de la Planification du Développement, Plan national du développement (PND-2017-2021), P 10.

<sup>130</sup> PND-2017-2021, op, cit, P 10.

<sup>131</sup> PND-2017-2021, op, cit, P 3.



## **V-2- Particularité du PND et ses objectifs politique, économique et social**

La mise en œuvre du PND est due à l'échec de trois politiques économiques mises sur pied au Tchad à savoir : DSRP1, DSRP2 et OMD. D'abord, DSRP1 éprouve des difficultés à réduire efficacement et durablement la pauvreté compte tenu du fait qu'il n'a impliqué la population cible lors de sa conception. Ensuite, le DSRP2 avait pris en compte l'implication de la population tchadienne générale et en particulier celle locale au moment de sa révision pour la réduction de la pauvreté. En plus, le DSRP2 se base sur une stratégie de diversification de l'économie. Cependant, son but n'est pas atteint compte tenu du fait qu'il a mis de côté le partage égalitaire des ressources de toutes les catégories sociales. Enfin la réalisation des objectifs millénaires comme son nom l'indique avait plusieurs objectifs. À savoir : éliminer l'extrême pauvreté et la faim (OMD1), étendre l'éducation universelle (OMD2), l'équité genre dans l'éducation (OMD3), améliorer la santé maternelle (OMD4), infantile (OMD5), combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies (OMD6) et enfin accroître l'accès au service et équipements de base en eau, assainissement, énergies et routes (OMD7).

Toutefois, il convient de rappeler que les objectifs précités n'ont pas tous été achevés pour la réduction optimale de la pauvreté du pays. Car le Tchad demeure toujours dans un état critique à cause de la pauvreté qui ne cesse de s'accroître. L'accès aux services sociaux de base reste relativement faible, soit 9% de population avait accès à des services d'assainissement en 2004. Et sans oublier la question environnementale qui reste toujours critique. Étant donné les échecs des politiques économiques implémentés en Afrique en général et au Tchad en particulier. Ces politiques n'ont pas réussi à éliminer l'extrême pauvreté qui sévit dans la plupart des pays africains dont le Tchad n'est pas en reste. En effet, l'échec des précédentes politiques économique implémentées au Tchad va emmener le gouvernement et ses partenaires à mettre sur pied une stratégie nouvelle, appelé PND qui couvre la décade 2017-2021 pour la vision du Tchad en 2030. Cette dernière est désormais considérée comme la boussole qui oriente le long chemin qui reste à parcourir par le pays pour atteindre son émergence. Contrairement à d'autres politiques économiques mises en œuvre dans ce pays, le PND met un accent particulier sur des services sociaux de base. Théoriquement, ce document vise pour l'émergence du Tchad en 2030 comme vecteur lubrifiant de la réduction de la pauvreté. C'est sur ce point d'émergence qu'il se différencie des autres politiques économiques mises en vigueur au Tchad, d'où ces propos de l'ex-président de la république du Tchad Idriss DEBY ITNO « *la stabilité retrouvée, ensemble*

vers l'émergence a pour énoncé « ensemble, œuvrons pour un Tchad toujours fort, solidaire et prospère »<sup>132</sup>.

Le PND 2017-2021 est un document de cadre de référence de la politique nationale des interventions de l'État et de ses partenaires. Ainsi, ledit document dans le but d'atteindre l'émergence de cette nation a des objectifs, dont un objectif global et des objectifs spécifiques à savoir : comme objectif général poser les bases d'un Tchad émergent dans un climat de stabilité. Comme objectifs spécifiques : œuvrer pour un Tchad en paix, respecter et impliquer dans son environnement régional et international, donner la possibilité à chaque citoyen d'avoir accès à l'eau potable, aux soins de santé, au logement, à l'énergie et la mobilité, bâtir un Tchad dynamique, fort économiquement et respectueux de l'environnement.

Pour la réalisation de ses objectifs, ledit document se fonde généralement sur diverses stratégies majeures sur le plan politique, économique et socio-environnemental. Par ailleurs, le présent document intègre aussi en son sein les autres composantes du développement. C'est dans cette même perspective qu'Etienne Modeste ASSIGA ATEBA renchérit en disant :

*Les objectifs de développement devraient dès lors inclure d'autres buts que seul « marché » encensé notamment par le « consensus de Washington » avoir : le développement durable, le développement égalitaire et le développement démocratique.*<sup>133</sup>

Autrement dit, la mise en œuvre du PND 2017-2021 pour la vision d'émergence du pays doit en réalité intégrer d'autres critères d'ordres politique, économique, socio-environnemental et humain. À cet effet, Etienne Modeste ASSIGA, ATEBA martèle que :

*Les conditionnalités qui traditionnellement portent sur les politiques : monétaire, budgétaire, commerciale et de taux de charge mais dont le champ d'application a aussi été récemment élargie aux politiques relatives à l'environnement, aux droits de l'homme et aux réformes institutionnelles, devraient également inclure les critères humains ou sociaux*<sup>134</sup>.

L'auteur fait allusion à des critères relativement liés à l'écologie, et aux droits de l'homme qui nécessairement, prédominent sur autres politiques en lien avec l'amélioration du cadre de vie humaine et la sauvegarde de l'environnement.

Pour tout dire, le développement socio-environnemental n'est pas une nécessité pour l'État mais le paiement des armes pour se défendre reste une préoccupation majeure pour le gouvernement.

---

<sup>132</sup> PND- 2017-2021, P 10.

<sup>133</sup> ASSIGA ATEBA Etienne, Modeste, op, cit, P 12.

<sup>134</sup> ASSIGA ATEBA Etienne, Modeste, op, cit, P 12.

Parvenu au terme de ce chapitre, il est nécessaire de rappeler que ce dernier a permis de ressortir d'abord la notion du projet structurant. Il est un projet qui fait naître d'autres projets lors de sa matérialisation. Ensuite ce dernier, a permis de ressortir le contexte socio-économique du projet de Doba. Il a servi à présenter les objectifs de ce dernier qui s'inscrivent avec le PND 2017-2021. Ces objectifs se basent essentiellement sur la croissance et l'emploi considérés comme étant des principaux pôles du développement visé par l'État tchadien pour atteindre son émergence d'ici 2030. Par ailleurs, le présent chapitre a permis de faire le point sur le chronogramme des activités du projet qui est respecté par le gouvernement et ses partenaires pour accélérer le processus de la croissance économique et de l'emploi. Mais le calendrier des délogements et des indemnisations des populations concernées reste en réalité peu ou pas du tout respecté par le gouvernement et la société ESSO.

La mobilisation de la théorie dynamiste et générative de Georges BALANDIER. Cette théorie a permis de dévoiler que la politique économique en vigueur implémentée au Tchad qui se base sur la croissance économique tout en laissant de côté l'aspect social et environnemental. Pour cet État, il n'existe pas de développement sans sécurité. Enfin ce chapitre a permis de savoir à quel point le gouvernement compte atteindre son émergence en 2030 en mettant en service les objectifs du PND qui sont interdépendant avec les objectifs principaux dont vise le projet de Doba. Le Projet de Doba s'inscrit dans les objectifs du PND 2017-2021 qui conduit le Tchad vers son émergence. Ce projet et le PND cherchent à atteindre l'émergence du pays par le développement économique. Ce type de développement basé sur la croissance et l'emploi met en péril le développement qui se veut aujourd'hui. « *Le développement aujourd'hui comme un processus culturel d'amélioration du bien-être de la majorité de la population aux plans politique, économique, social, humain et écologique* »<sup>135</sup>. Ce projet se limite sur la croissance et l'emploi au détriment des aspects socio-environnementaux.

---

<sup>135</sup> ELLA ELLA Samuel-Béni, « La notion du développement durable en Afrique et dans le monde quarante ans après. Bilan et perspectives » in *Annales de la FALSH*, UY1, Vol 2, nouvelle série, Deuxième semestre, 2013 op, cit, P 29-31.

## CHAPITRE 2 : ACTEURS ET ENJEUX DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Le projet de Doba a fait intervenir divers acteurs venant de part et d'autre du monde. Cette partie a pour tâche de présenter les différents acteurs à savoir : les acteurs locaux, nationaux, et internationaux impliqués dans ledit projet. Elle aborde aussi le point sur les différents types de relations existant entre ces derniers et les enjeux de l'exploitation pétrolière de Doba.

### I- ACTEURS NATIONAUX

Les acteurs nationaux sont composés du gouvernement, de la société civile, et des populations locales.

#### ➤ **Gouvernement**

Depuis la découverte des nombreux gisements au Tchad dans les années 1969 par le BRP jusqu'à nos jours, le problème d'insécurité et d'instabilité reste une question non résolue au sein de cette nation. La preuve en est que tous les chefs d'États qui avaient gouverné et continuent de gouverner arrachent le pouvoir avec les armes. À titre d'exemple de l'ex-président Idriss DEBY ITNO qui avait traversé Hissein HABRÉ en 1990 par coup d'État militaire. Idriss DEBY fut quant à lui tué par les rebelles du FAC le 20 Avril 2021. Actuellement le pays est dirigé par son fils Mahamat DEBY ITNO qui assure la transmission pour une durée de 18 mois. À cet effet, le pétrole est devenu un enjeu géopolitique national qui caractérise les périodes d'instabilité et d'insécurité du pays. Il y a lieu de dire que les coups d'États militaires effectués au Tchad ne sont que la conséquence du pouvoir social du pétrole d'après les expressions de Armand LEKA ESSOMBA. Le pétrole est un élément catalyseur des conflits dans la majorité des pays d'Afrique.

L'entrée de l'ex-maréchal Idriss DEBY ITNO au pouvoir avec les armes lui a permis lors de son premier discours à la nation tchadienne le 1er novembre 1990, de dire que : « *je ne vous apporte ni or ni argent mais je vous apporte la paix et la démocratie* ». Cette paix accompagnée de la démocratie qui s'est matérialisée de façon théorique et non en pratique a amené l'ex-maréchal du Tchad a placé l'exploitation pétrolière au cœur de ses préoccupations majeures. Selon la publicité du gouvernement tchadien pour le pétrole de Doba en 1998 : « *pétrole, espoir d'un avenir meilleur* ». Autrement dit, avec l'exploitation de l'or noir, le Tchad sera la « *vitrine de l'Afrique* ». Un pays où les conditions de vie seront réunies de façon

harmonieuse et durable. Le pétrole est perçu par le gouvernement comme étant l'ultime voie pour lutter contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle ce dernier n'a pas retardé de poursuivre les travaux de prospection et de négociation avec ses partenaires de développement au cours de l'année 1988 et les années 2000. C'est à ce titre que le gouvernement est considéré comme le principal acteur dans les processus de négociation d'exploitation des gisements. Toutes les conventions et les accords ont eu lieu grâce à ce dernier.

En 1988, le Tchad a signé une convention accordant jusqu'en 2004 le droit au consortium d'exploiter son pétrole. Celle-ci a été modifiée en 1995 et une autre a été signée. En 1996, le Tchad et le Cameroun ont donc signé un accord bilatéral qui prévoyait la construction de l'oléoduc pour acheminer le pétrole jusqu'à la côte atlantique de Kribi. Le gouvernement demeure l'acteur le plus impliqué dans l'exploitation du pétrole. Car c'est autour de lui que les travaux de recherche de prospection et de négociation ont eu lieu dans les années 1969.

### ➤ **Société civile**

Avant de parler du rôle capital de la société civile dans ce projet, il s'avère important de d'amorcer une petite définition.

Pour l'éco sociologue camerounais Samuel-Béni ELLA ELLA :

*Par opposition à la classe politique, la société civile est l'ensemble des organisations et associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif qui se déploient dans une société donnée en dehors du cadre d'intervention de l'État.<sup>136</sup>*

Pour tout dire, la société civile regroupe les associations, les ONG, les groupements, et les syndicats, dont le rôle est de défendre les intérêts communs des populations. Au Tchad, les associations sont nées grâce à l'avènement d'un régime officiellement démocratique. Ces associations et les ONG ont pour rôle de défendre les intérêts et les droits des populations, leur condition générale ainsi que la protection de l'environnement.

Les Organisations de la Société Civile appelées (OSC) ont animé des débats houleux et parfois même contradictoires notamment en ce qui concerne la phase préparatoire du projet tchadien dans les années 1990 tel décrit par le gouvernement et coopérateurs de développement tels que : la banque mondiale et le consortium.

Dans son mémoire, Alexis MBANGBAREM mention que :

---

<sup>136</sup> ELLA ELLA, Samuel-Béni op, cit, P 29.

*Pour le gouvernement et ses partenaires, les actions des OSC relatives au pétrole sont déployées à trois niveaux : au niveau international, national et local. Ces OSC, fondent leur intervention sur des expériences désastreuses pour l'environnement et le droit des communautés en contexte d'exploitation pétrolière advenu dans d'autres pays Africains (Nigéria, Angola, Congo Brazzaville et le Soudan) et sur le contexte peu reluisant du Tchad en matière de respecter des droits de l'homme et de la « bonne » gouvernance<sup>137</sup>.*

En clair, les OSC lancent une sonnette d'alerte pour prévenir le Tchad des risques potentiels et dangereux de l'exploitation du pétrole sur les populations et sur l'environnement par rapport à d'autres Pays qui avaient déjà exploité leur pétrole. En réalité, ces OSC sont persuadées que l'exploitation de l'or noir au lieu d'être source de bénédiction s'érige en une source de malédiction des ressources naturelles. Elle est profitable pour certains clans alors que pour d'autres elle est source de malheur. C'est ainsi que la théorie sociale de la malédiction des ressources naturelles, de paradoxe l'abondance ou encore le mal hollandais développée par Richard AUTRY a tout sa pertinence et reste répandu au sein de ces OSC. C'est dans cette perspective que certains de nos enquêtés ont encore en mémoire la prévention des OSC concernant les risques lors qu'on exploite le pétrole. Pour l'une des ex- travailleurs d'ESSO :

*Esso avait délégué certaines personnes à l'instar d'une dénommée Martine DÉLAI qui fait une descente du terrain dans les pays qui avaient déjà exploité leur pétrole et elle est revenue nous dire qu'il y a d'énormes problèmes quand on exploite le pétrole. Mais comme nous ne savons pas, nous croyons que l'exploitation du pétrole est un bien pour et nous nous l'écoutons pas et maintenant nous subissons des conséquences<sup>138</sup>.*

Ces propos accréditent une fois de plus la théorie de la malédiction des ressources naturelles.

Alexis MBANGBAREM révèle que les OSC doutaient notamment « *de la capacité des organes de contrôle à faire respecter les normes applicables aux industries pétrolières à défendre les intérêts des populations sur leur lieu d'exploitation à garantir la transparence et l'utilisation des revenus pétroliers* »<sup>139</sup>.

En d'autres termes, celles-ci émettent des hypothèses concernant les incapacités des organes mis sur pied pour les gestions des dégâts socio-environnementaux dû à ce projet.

---

<sup>137</sup> MBANGBAREM, Alexis « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploitation du pétrole à Doba (au sud du Tchad) », mémoire de master en géographie, spécialité : marginalité, stratégie de développement et Mondialisation, Université de Yaoundé1, 2018, P 78.

<sup>138</sup> Entretien réalisé avec TE1 à Mainani, le 30/03/2021.

<sup>139</sup> MBANGBAREM, Alexis, op, cit, P 78.

Sur le plan national, les OSC se sont constituées en commission et réseaux. Ces commissions et réseaux sont : la commission permanente du pétrole national (CPP, N'Djamena), la Commission Permanente du Pétrole Local (CPPL, Moundou), le Réseau de Suivi des Activités Pétrolières au Moyen Chari (RESAP/MC, Sarah) et le réseau de suivi des activités pétrolières du bassin de Bongor (RESSUP/BB). Sont nés dans le cadre de suivi des activités pétrolières. Ces réseaux et commissions sont perçus comme des « agents translateurs ou traducteurs » des droits d'homme, de la protection de l'environnement, de l'équité sociale et de la justice sociale. Les OSC ont joué un rôle primordial auprès des populations concernées en insistant sur des risques éventuels que le projet a engendrés dans leur localité plus précisément sur les aspects socioéconomiques et environnementaux. Elles se sont mobilisées pour dire à l'opinion publique nationale, internationale et locale que le projet n'est pas une source de richesse pour les bénéficiaires mais au contraire il est source de malheur. Pour cause, les populations sont expropriées de leur terres, leur environnement est pollué, et leurs droits sociaux sont bafoués. D'où est extrêmement important de se constituer en des associations et organisations pour défendre les populations locales victimes de projet.

### ➤ Populations locales

Les populations riveraines sont les plus vulnérables de l'exploitation du pétrole à Komé. Les populations locales dans cette localité vivent les effets négatifs de l'exploitation des gisements sur le plan social et environnemental. C'est dans ce sillage que vie l'un des leaders de la société civile (LSC1) de l'Association Tchadienne pour la non-violence de Moundou (ATNV) donne son expression par rapport à cette situation « *nous vivons des effets négatifs de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé sur le plan social et environnemental mais nous n'avons jamais eu d'effets positifs* ». <sup>140</sup> Cette affirmation soutient l'hypothèse selon laquelle l'exploitation pétrolière dans cette zone a des impacts socio-environnementaux. Les populations riveraines sont les premières victimes de cette exploitation.

Sur le plan social, elles ont perdu leur terre qui constitue l'une des valeurs les plus importantes du paysan. Les espaces cultivables sont occupés par les installations des machines et des plates-formes et le tracé de l'oléoduc Tchad- Cameroun.

Sur le plan environnemental, le projet a un impact négatif sur la flore et faune. Car avec les bruits des machines certaines espèces animales sont obligées de quitter leur milieu d'habitation. Par ailleurs, le projet a engendré une destruction désastreuse de l'environnement.

---

<sup>140</sup> Entretien réalisé avec LSC1 à Bébédja, le 16/04/2021.

C'est dans ce même ordre d'idée que le leader de la société civile de l'Association Tchadienne pour la non-violence de Moundou (ATNV) réaffirme :

*ESSO a détruit des milliers et des milliers des arbres. Et les migrants qui viennent à la recherche d'emploi comme n'ayant pas trouvé du travail, se sont livrés à dévaster les arbres pour fabriquer des charbons afin d'avoir un peu d'argent pour vivre ce qui fait que notre environnement n'existe plus ».<sup>141</sup>*

Pour tout dire, l'environnement est pris en proie avec les activités pétrolières dans cette zone. Le projet pétrolier ne répond pas aux attentes sociales de la population. À cet effet, Alexis MBANGBAREM lors de son entretien avec les chefs de ménage n°16 martèlent que : « nous sommes oubliés par tous les acteurs, chacun cherche son intérêt oubliant que nous sommes les premières victimes. En tout cas Dieu est grand et il agira un jour »<sup>142</sup>

Autrement dit, celles-ci n'ont pas bénéficié des retombées positives de cette exploitation.

Le manque des retombés positifs issus de l'or noir a naturellement amené les populations riveraines à s'organiser en des groupes d'Association pour défendre leur intérêt dans les communautés. Ces associations et organisations viennent donner du poids aux OSC pour défendre les causes socio-environnementales. Dans le Canton Miandoum par exemple on trouve l'association pour la défense des intérêts du canton Miandoum (ADICAM), le cadre de concertation pour le développement du Logone Oriental (CACODELOR), et l'attente des populations de la zone pétrolière. (EPOZOP), et l'association d'appui aux initiatives locales de développement (ASSAID). Elles sont nées dans le but de plaider en faveur des populations riveraines. Elles s'opposent par rapport à la description faite par le gouvernement et ses partenaires de développement. Leur position n'est pas une opposition en tant que telle, mais ces dernières veulent que ce projet devienne espoir d'un avenir meilleur. Pourtant c'est le contraire qui s'est produit ; ce projet s'est transformé en des désespoirs d'un avenir malheur. Car lors de notre investigation sociologique, nous avons pu observer qu'il n'y a pas des actions concrètes en terme d'amélioration des conditions de vie des populations du moins de la lutte contre la pauvreté ni des actions en terme de protection de l'environnement.

### ➤ Les acteurs institutionnels

Les acteurs institutionnels sont ceux qui se situent au niveau national. Ils ont joué un rôle capital dans le processus de gestion des revenus pétroliers. Il s'agit du Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers (CCSRP). Une institution indépendante créée par la

<sup>141</sup> Entretien réalisé avec LSC1 à Bébédja, le 16/04/2021.

<sup>142</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit P 79.



loi n° 001/PR/ 99 de janvier 1999 portant sur la gestion des revenus pétroliers. Cette loi a été modifiée par la loi n° 16/PR/2000 en suite par la loi n°002/PR/2006 portant amendements. La présente institution a pour mission essentielle le contrôle de l'utilisation efficient et efficace des revenus issus du pétrole. Elle a vu le jour grâce à des influences et des processus fortement venant des OSC et ses communautés internationales pour une gestion rationnelle des revenus pétroliers en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette institution à des devises bien déterminées. Alexis MBANGBAREM, n'a pas manqué de mentionner la devise cette institution : « *faire du pétrole tchadien une bénédiction pour la population et non une malédiction* ». <sup>143</sup> Sa mission est de vérifier la conformité des engagements sur les comptes spéciaux du trésor avec la loi de finances, autoriser et contrôler les décaissements des comptes l'affectation des fonds, suivre et contrôler la mobilisation des revenus pétroliers directs, effectuer les contrôles sur les sites afin de s'assurer de la réalité des investissements sur le terrain et évaluer leur impact sur la réduction de la pauvreté.

Aujourd'hui avec le retrait de la BM, cela a entraîné une démobilisation de cette institution pour la bonne gestion des ressources issues du pétrole et qu'elle ne joue plus son rôle de contrôle financier et d'information. La publication des informations demeure de plus en plus difficile et même les rapports de contrôle de finance ne sont plus à jour. Le manque d'information concernant les ressources issues de l'or noir a fait en sorte que l'opinion publique tchadienne ne sait plus comment les revenus pétroliers sont affectés dans les secteurs dits prioritaires. Selon la loi n°0001/PR/99 qui règle la gestion et l'utilisation des revenus pétroliers au Tchad. La loi stipule que :

*La création d'un compte off-shore, l'utilisation des revenus directs par les secteurs prioritaires (santé, éducation, infrastructures, développement agricole, environnement et l'approvisionnement en eau potable, l'affectation de 5% de revenus à la région pétrolière et 10% à l'alimentation d'un compte d'épargne destiné aux générations futures et la création d'un collège de contrôle et surveillance des ressources pétrolières (CCSRP).*

◆ CPGRP 5%

Conformément aux dispositions de l'article 212 de la constitution et de la loi n° 0001/PR/99 portant sur la gestion des revenus pétroliers, le gouvernement de la République du Tchad a affecté à la région productrice 5% des revenus pétroliers. Ainsi, pour gérer les 5% des ressources pétrolières, le gouvernement a mis en place en 2004, le Comité Provisoire de

---

<sup>143</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit, P 81.

Gestion des revenus pétroliers affecté à la Région Productrice (CPGRP). C'est un organe chargé de développement économique et social au profit de région du Logone oriental. Cette loi a été modifiée par d'autres dont la dernière constitue le cadre légal en matière de la gestion des ressources pétrolières qu'est la loi n°02/PR/2014 du 27 Janvier 2014.

Ce comité a pour mission de réaliser les projets de développement dans cette région. C'est à ce titre que lors de notre entretien avec l'un des acteurs institutionnels (AI1) du C.P.G.R.P martèle que :

*Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le C.P.G.R.P. se base sur les objectifs tirés de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et la programmation financière sectorielle des projets, mène des actions visant à améliorer les conditions de vie de la population, et amorcer le développement durable de la région productrice. A cet effet, le C.P.G.R.P. Procède à la réalisation des infrastructures de base couvrant les domaines de l'éducation nationale, la santé publique, l'eau potable, l'électrification de quelques villes et d'autres infrastructures d'ordre général, les microcrédits permettant à la population d'avoir accès plus facilement aux activités génératrices de revenus<sup>144</sup>.*

Malgré l'exercice capital de sa mission pour la concrétisation du développement durable cette institution a fermé ses portes depuis 2019 à cause des difficultés auxquelles elle fait face. Allant dans ce même sens, le Vice-président du C.P.G.R.P souligne davantage que :

*Au nombre des difficultés il convient d'abord de relever le non respect du cadre additionnel des 5%, ensuite, la relecture des textes sur la gestion des revenus pétroliers en souffrance depuis deux (02) ans comme conséquence de blocage des fonds de l'institution depuis 2019. Enfin l'application systématique du code de passation des marchés constitue un frein surtout dans l'exécution des projets relevant du domaine de développement rural.<sup>145</sup>*

Ce comité a pour mission de réaliser les projets en faveur du développement soutenable dans la zone productrice. Cependant, il se heurte à des difficultés d'ordre juridique et économique. Le projet de Doba a fait l'objet d'intervention des acteurs internationaux. Il est important de les présenter.

## **II- ACTEURS INTERNATIONAUX**

À côté des acteurs nationaux, locaux, et institutionnels que nous avons présenté plus haut, il est d'autant plus nécessaire de présenter aussi les acteurs étrangers qui sont impliqués dans le projet de Doba. Il s'agit en effet : de la Banque mondiale, du consortium, des ONG internationales et de la compagnie chinoise appelée : China national pétrole corporation (CNPC).

<sup>144</sup> Entretien réalisé avec AI1 du C.P.G.R.P, le 15/06/2021 à Doba.

<sup>145</sup> Ibidem.

La BM est un organe ayant pour principal mission la lutte contre la pauvreté dans la plupart des pays d'Afrique et dans le monde. Elle a joué un rôle primordial pendant la phase de préparation, de l'exécution, et du suivi des travaux du projet. Elle est considérée comme la garante de ce projet par rapport à son soutien moral et financier à hauteur de 3, 7 milliard de dollars US<sup>146</sup>. Cette somme a permis à L'État camerounais et tchadien de participer au financement de ce projet. Pour Martin PETRY et Naygotimti BAMBÉ :

*Le groupe de la BM est composé de cinq (05) institutions (BIRD, AID, SFI, AMGI, CIRDI) entre lesquelles il existe des liens étroits. Le terme de la Banque mondiale désigne deux de ces institutions en particulier la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (AID). La mission de la BM est la lutte contre la pauvreté dans le monde. Elle met à la disposition des pays en développement en rapport avec l'aide aux projets de développement et aux réformes économiques.<sup>147</sup>*

En effet, le rôle déterminant de celle-ci dans ce projet est de veiller à ce qu'il ne soit plus perçu comme une source de malédiction comme ce fut cas dans la majorité des pays d'Afrique. Mais de faire en quelque sorte qu'il contribue à la réalisation du développement durable. Elle réaffirme son rôle dans ce projet de tel enseigne que chaque tchadien et chaque camerounais puisse en tirer profit par rapport aux ressources pétrolières tout en prenant en compte des préoccupations environnementales. Pour le financement de projet, une demande de cofinancement a été déposée auprès de la BM en 1994 par le consortium. Ce financement permet davantage au consortium d'assurer les risques tant environnemental et politique. Face à cette demande, cette institution se trouve dans un embarras du choix. D'une part, c'est une occasion pour elle de favoriser le développement d'un pays grâce à ce projet pétrolier comme un exemple palpable. Et d'autre part, elle court le risque de favoriser la malédiction du pétrole au sein de cette nation. Par rapport aux risques socio-environnementaux et politiques, la BM a finalement décidé d'apporter son soutien financier et moral pour la réalisation du projet de Doba après de très longues négociations. Son engagement dans le cadre de ce dernier constitue des débats houleux et même contradictoires. Par ailleurs, cet engagement a été d'autant plus contraignant dans la mesure où celle-ci avait rejeté en 1998 le dossier déposé par le consortium. Elle met en lumière un certain nombre de conditions si elles sont remplies, cette institution n'hésitera pas d'apporter son soutien financier. C'est ce qui a amené le gouvernement et le consortium à élaborer des garanties de redistribution des revenus

---

<sup>146</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 332.

<sup>147</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, P 362.

pétroliers et environnementaux pour permettre la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que (REYNA 2011) cité par Alex dans son mémoire affirme :

*« Il était entendu d'ESSO de développement des garanties environnementales, ce qui du fait. Le gouvernement du Tchad pour sa part devait légiférer sur la distribution des revenus du pétrole d'une que selon la banque Mondiale lutterai contre la pauvreté »<sup>148</sup>*

Une fois que ces conditions contraignantes soient remplies, les négociations ont abouti à des fructueux résultats auxquels le gouvernement du Tchad et le consortium ont bénéficié de l'approbation du projet auprès du conseil d'administration de la BM en juin 2000.

Après cette approbation du projet, la BM a fait usage des « *discours développementalistes* » et « *philanthropiques* ». C'est dans cette perspective que (FIDH 2000) et (HORTA GUEFO et DJIRABÉ 2007), cités par Alex dans son mémoire affirment :

*Faire croire à l'option publique que ce projet qui verra le jour grâce à une agence publique de développement est une chance pour l'Afrique » et sera « un cadre sans précédent dans lequel les richesses générées par le pétrole seront converties en avantages directs pour les pauvres.<sup>149</sup>*

Autrement dit, un projet qui permettra non seulement le développement du Tchad mais aussi et surtout le développement de la sous-région grâce aux ressources issues du pétrole.

### ➤ Consortium

Le consortium est composé d'Exxon Mobil, Chevron qui sont des compagnies américaines et une compagnie malaisienne constituée de Pétronas qui exploite le bassin de Doba depuis 2003 jusqu'à nos jours.

Pour l'exploitation des gisements du bassin de Doba lesdites compagnies ont marqué une particularité dans leur discours. Pour elles, il ne sera plus question d'un projet ordinaire mais davantage d'un projet de développement durable prenant en compte des préoccupations environnementales et sociales des populations tchadiennes en général et celles locales en particulier. ESSO qui est la société mère a joué un rôle très remarquable durant toutes les phases du projet. Pour la phase préparatoire ESSO a envoyé une dame blanche du nom de Jackson ÉLÈNE pour des consultations publiques à convaincre le public international, national, et local pour montrer l'importance capitale de l'exploitation pétrolière au Tchad.

---

<sup>148</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit, P 82.

<sup>149</sup> idem

Ainsi, certains de nos enquêtés ont encore en mémoire le discours convainquant de cette dame lors des consultations publiques dans les années 1997 et 1998 à l'instar de l'un des extravailleurs d'ESSO, elle nous a fait comprendre que : « *l'exploitation du pétrole dans cette zone vous fera du bien, une telle personne qu'on trouve le puits pétrolier dans son champ, cette personne avec sa génération ne sera pas pauvre, continuellement elles vont vivre de génération en génération dans la richesse* »<sup>150</sup>. Cette affirmation traduit en réalité l'exploitation du pétrole comme étant une véritable source de richesse.

Le consortium a joué un rôle capital dans l'exercice de sa mission en ce qui concerne les études socio-économiques des communautés de Komé. Ces études ont permis de connaître les montants de compensation pour ce qui est de la « *valeur numériques des terres* » des produits cultivés et espèces d'arbres en 1998. Le consortium est l'acteur principal qui a plus de responsabilités différentes à noter : la phase de préparation, l'exécution et l'évaluation de l'exploitation du pétrole. Cette responsabilité repose également sur la gestion des risques environnementaux et la prise en compte des intérêts des populations concernées par le projet. La préoccupation environnementale a amené la ladite société à mettre en œuvre un document appelé le plan de gestion environnemental vol 2 en 1999, lui permettant d'atténuer les éventuelles risques que le projet pourra engendrer sur l'environnement dans cette zone. Cependant, les réalités observées sur le terrain ont montré que ce document n'a servi à rien, l'entreprise n'a pris en compte les préoccupations écologiques dans la mesure où l'environnement de Komé est pris en proie par les activités pétrolières. Cet environnement détruit a attiré la curiosité des ONG internationales à intervenir dans ce domaine.

### ➤ **ONG internationales**

Les Organisations à caractère non gouvernemental international proviennent dans différents pays du monde. Alexis MBANGBAREM, dans son mémoire mentionne ces ONG qui sont entre autres : Bort fur Die Velte (BFDW) Allemagne, Swissair (Suisse), intercom (Espagne), et acholie service (CRC, USA)<sup>151</sup>. Toutes ces ONG internationales ont développé un appui multiforme à la société civile tchadienne pour qu'elle mène des actions d'information, de sensibilisation pour une exploitation de l'or noir respectueuse de la dignité humaine et de l'environnement.

Toutes ces ONG ont un rôle principal dans l'exercice de leur mission, qui est d'amener la société civile à prendre ses responsabilités dans le domaine de l'environnemental et social

<sup>150</sup> Entretien réalisé avec TE1 à Mainani, le 30/03/2021.

<sup>151</sup> MBANGBAREM Alexis, Op., Cit., P 84.

avec l'amélioration des conditions de vie harmonieuse et durable des populations concernées par ce projet « d'effet structurant ». À titre illustratif, de nombreuses ONG se sont regroupées au sien du pays depuis 1997 à savoir : Adreit groupe gelant projet Tchad Kāzerūn-Erdōlpipeline (groupe de travail sur le projet pipeline Tchad - Cameroun de la BM).

Ces ONG internationales sont chargées : intensifier leurs programmes d'informations, de sensibiliser de former les communautés concernées sur les enjeux du pétrole, de mettre en place un mécanisme d'aide de gestion des ressources issues des compensations et des indemnités, développer un réseau d'information au sujet du pétrole sur le plan local régional et national et international.

#### ➤ **CNPC (China National Pétrole Corporation)**

La CNPC est une campagne chinoise qui est impliquée indirectement dans l'exploitation des gisements de Doba.

La CNPC n'arrive pas au Tchad sur terrain vierge en matière de régulation environnementale et d'histoire pétrolière.<sup>152</sup> Elle est intervenue dans le cadre du processus de transformation et d'installation de son usine de raffinage à Djamaya se situant au nord de la capitale tchadienne N'djamena. La CNPC est devenue aujourd'hui une compagnie envahisseuse dans la mesure où on note sa présence dans d'autres puits pétroliers notamment au Mayo Keibi, dans le Logone occidental, dans le Salamat, et dans le Lac Tchad. Elle se focalise sur la production et la transformation des gisements. Tous les acteurs que nous avons mentionnés plus haut entretiennent des relations différentes.

### **III- TYPES DES RELATIONS EXISTANT ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET DE DOBA**

Les différents acteurs impliqués dans le projet de Doba entretiennent des relations harmonieuses et conflictuelles auxquelles cette petite partie se donnera pour tâche d'analyser les types de relations qui existent entre eux.

#### **III-1- Relation entre les acteurs autour du projet de Doba**

- **Relation entre le gouvernement et la société ESSO**

La relation entre les deux acteurs demeure harmonieuse, en dépit de la plainte portée contre ESSO en 2010, par les populations riveraines, les ex-travailleurs et le gouvernement. Ceux-ci ont gagné le procès en 2019 mais jusqu'à présent ESSO n'a pas encore payé leurs

---

<sup>152</sup> VLIET Geert Van et MAGRIN Géraud, Une compagnie pétrolière chinoise face à l'enjeu environnemental au Tchad, Agence Française de développement (AFD) février 2012, P 79.

droits sociaux. C'est pourquoi, les populations riveraines considèrent les deux partenaires comme des complices. C'est la raison pour laquelle le secrétaire général des ex- travailleurs d'ESSO, Homaire MBARSSINGUÉ lors d'un communiqué de presse diffusé par la radio la voix du paysan communément appelée BALAC le 25 juin 2021 souligne : « *ESSO et le gouvernement font la sourde à l'oreille pour ne pas entendre nos préoccupations. En ce qui concerne le paiement de nos droits sociaux. Depuis longtemps ESSO disait que le gouvernement est dans sa poche* » Autrement dit, cette affirmation traduit le pouvoir social du pétrole qu'une compagnie multinationale a sur un État, ou mieux encore un pouvoir de domination de la société ESSO sur le gouvernement tchadien.

- **Relation entre le gouvernement et la BM concernant le projet de Doba**

Au départ, la relation entre les deux coopérateurs était de nature harmonieuse et a abouti à des résultats fructueux. Cette bonne cohabitation a permis aux tchadien et camerounais de pouvoir bénéficier du soutien moral et financier auprès de la BM pour la matérialisation du projet pétrolier. Mais quelques années après la mise en œuvre du projet, cette relation entre les acteurs, il y a eu naissance de conflits à cause du non-respect de la loi portant sur la gestion des ressources pétrolières par le gouvernement. Ainsi, lors du communiqué de presse, les associations et l'ONG de droit de l'homme et de l'environnement annoncent le 16 septembre 2008 leur amertume :

*C'est avec beaucoup d'amertume que les organisations de la société civile du Tchad et du Cameroun ont accueilli, le 09 septembre 2008, du retrait de la BM du projet pétrolier Tchad-Cameroun cinq ans après la mise en service du pipeline Tchad-Cameroun, institution financière jette donc l'épargne au motif que le gouvernement du Tchad n'a pas, comme le craignaient dès 1997 des organisations de la société civile, respecté ses engagements n'a pas affecté les revenus pétroliers à des activités directes de lutte contre la pauvreté dans ce pays classé parmi les plus pauvres de la planète.*

Ce retrait est dû au non-respect des engagements par les autorités tchadiennes qui non pas affecté les ressources pétrolières aux secteurs dits prioritaires en faveur de la lutte contre la pauvreté qui est un rêve tant entendu par la Banque Mondiale. Cette dernière envisageait faire de ce projet, un projet « *modèle* ». Mais c'est plutôt le contraire au lieu que ce projet contribue à la lutte contre la pauvreté, il a plutôt donné lieu à l'appauvrissement des populations tchadiennes en favorisant un « club des Pétro - dictateur » d'un nouveau membre. La déviance du Tchad concernant le non-respect d'une bonne utilisation des ressources issues du pétrole a amené la BM a bloqué son soutien pour la construction des infrastructures.

Tandis que, pour le Tchad c'est une décision « consensuelle ». D'après le communiqué de la BM diffusé dans la nuit de mardi à mercredi du 09 septembre 2008 :

*Pendant des années le Tchad n'a pas mis en œuvre les conditions clés (...), n'a pas alloué des ressources adéquates vers les secteurs critiques à la réduction de la pauvreté. Malheureusement (...) La Banque Mondiale est donc arrivée à la conclusion qu'elle ne pourrait plus continuer à soutenir le projet de l'oléoduc.*

Après cette annonce, le pays s'est trouvé dans l'obligation de rembourser tous les prêts que cette banque lui a accordés en 2008, dont la somme est de 47 millions d'euros. Pour le ministre tchadien de l'économie et du plan Ousmane MATAR BREME cité par Alexis MBANGBAREM dans son mémoire, parle d'une décision « *consensuelle* » loin d'être une « *apocalypse* » pour un pays qui produit désormais 170000 de barils par jour et reçoit environ 750 000 euros de recette de l'or noir par an.<sup>153</sup> Selon le ministre Ousmane MATAR BREME, « *comme on n'arrive pas à régler certaines incompréhensions, il vaut mieux arrêter la coopération avec la Banque mondiale dans le secteur du pétrole pour mieux se consacrer sereinement au développement dans d'autres domaines* »<sup>154</sup>.

Par ailleurs ce ministre réaffirme que :

*Le gouvernement a pris des dispositions pour assurer les fonctions régaliennes : sécurité et souveraineté nationales a-t-il ajouté, assurant que : 60% de recettes de l'État toutes Sources confondues ont été acheminées vers les secteurs prioritaires du Tchad un des pays les plus démunis du monde.*<sup>155</sup>

En clair, selon ce ministre, la coopération entre ces deux acteurs dans le domaine pétrolier n'a pas permis le développement du Tchad. Le retrait de la BM a amené Salehet KEZABO, chef de fil de l'opposition, porte-parole de la coordination des partis politiques pour la défense de la constitution, cité par Alexis MBANGBAREM dans son mémoire a souligné que :

*La BM ne fait que consacrer une situation de fait. On ne peut que déplorer le principal partenaire du projet soit jeté aujourd'hui par la fenêtre comme malpropres a-t-il ajouté cela indique de DEBY peut désormais disposer des revenus pétroliers à sa guise.*<sup>156</sup>

Le retrait cette institution est une occasion pour l'ex-président Idriss DEBY ITNO d'utiliser les ressources pétrolières à sa guise.

- **Relation entre la société ESSO et les populations riveraines**

<sup>153</sup> Alexis MBANGBAREM, op, cit P 89.

<sup>154</sup> Idem

<sup>155</sup> Alexis MBANGBAREM, op, cit P 90.

<sup>156</sup> Idem



La relation entre le consortium et les populations riveraines reste tendue. Elle se caractérise par un setting organisé en 2021 dans le Logone oriental. Le non-respect pour le paiement des droits sociaux des ex- travailleurs d'ESSO est l'origine de ce sit-in lancé le 14 juin à Doba. Ce setting n'a pas pallié aux préoccupations de ces ex-travailleurs. De ce fait, ces derniers ont pris d'assaut la devanture du parking d'ESSO situé au quartier Divers dans le deuxième arrondissement empêchant ainsi la sortie des véhicules pour se rendre à Komé pendant notre descente au terrain le 24 juin 2021 à Doba

- **Relation entre le gouvernement et la CNPC**

La présence de la CNPC pour la production et la transformation témoigne la coopération entre les partenaires. Cependant tout n'est pas rose avec le gouvernement tchadien notamment pour des questions liées à la non prise en compte des normes environnementales compte tenu du non-respect des valeurs environnementales. Cette compagnie chinoise avait payé en mars 2014, une amende de 1,2 milliards de dollars soit 898 millions d'euros pour des dégâts environnementaux commis. Le paiement de cette amende n'a pas mis fin aux interactions entre les partenaires. Les deux acteurs continuent à entretenir des bonnes relations, ce qui justifie la présence de la Chine au sein du pays.

### **III-2- Impact des relations entre les acteurs sur les populations concernées par le projet**

Les relations entre les divers acteurs impliqués dans le projet de Doba sont pour certains harmonieuses et pour d'autres conflictuelles. Ces relations ont des conséquences désastreuses sur l'environnement et sur la vie des populations riveraines voilà pourquoi il est important de ressortir celle existant entre la BM et le gouvernement.

La cohabitation entre les deux (02) partenaires se caractérise par des conflits. Quelques années après la mise en service du projet, amenant ainsi la BM à se retirer. Ce retrait a des conséquences socio- environnementales dans zone Komé. Après le retrait de la BM, les priorités du gouvernement ne sont plus liées aux domaines social et environnemental mais davantage militaire. C'est dans cette même ordre d'idée que l'ex-président de la république du Tchad Idriss DEBY ITNO affirmait clairement qu'il est d'autant plus nécessaire d'acheter les armes pour se défendre, sans sécurité pas de développement. Cet achat des armes a fait que toutes les défenses de l'État sont orientées dans le domaine militaire tout en oubliant les populations tchadiennes en général et celles du canton Komé en particulier. Ces dernières sont abandonnées à la pauvreté. C'est à ce propos que l'ancien leader de la société civile martèle : « *Le gouvernement a utilisé l'argent du pétrole pour acheter les armes pour faire sa*

*propagande au niveau de la sous -région pour aller défendre ailleurs et abandonné la population à son sort »<sup>157</sup>.*

Les relations entre les partenaires sont tendues et viennent aggraver la situation des populations concernées restée critique au départ. Allant dans ce même sillage Ousmane HOUZIBE (chercheur en science politique à l'université de Rouen et de Lyon 3, lors de son entretien avec les journalistes de RFI en octobre 2016 affirment à cet effet :

*Le retrait de BM en 2008, de l'accord conclu avec l'État tchadien sur la gestion efficiente des revenus pétroliers a ouvert la porte au désordre, entraînant une corruption généralisée dans la gestion des affaires publiques. À la suite de ces désaccords, le pouvoir en place a étendu son contrôle sur les revenus pétroliers et a créé une source d'enrichissement illicite aux barons du régime. Pour l'ex-président Idriss DEBY la priorité reste la sécurité et la défense au détriment des secteurs prioritaires. Les budgets de la santé, et l'éducation pèsent cinq fois moins que la part réservée à la sécurité et la défense. C'est le constat qui ressort aujourd'hui et clairement de l'État tchadien.<sup>158</sup>*

#### **IV- ENJEUX DU PROJET DE DOBA**

Cette partie a pour tâche de présenter les enjeux politico- économiques et sociaux de l'exploitation pétrolière de Doba.

##### **IV-1- Enjeux politico-économiques pour les acteurs tels que la banque mondiale et le gouvernement tchadien**

Pour ces acteurs, le projet de Doba a été perçu comme un projet modèle, différent des autres de la sous-région. Le Tchad n'est donc ni le Cameroun, ni le Congo, ni le Nigeria en ce qui concerne l'exploitation de son or noir<sup>159</sup>. Car tirant les leçons des échecs des pays précités, le Tchad a décidé de faire figurer dans les finances publiques ses revenus pétroliers.<sup>160</sup> C'est ainsi qu'il a mis en place les institutions devant veiller à l'utilisation rationnelle des ressources pétrolières.

Pour Naygotimti Bambé, le Tchad connaîtrait ni d'éléphant blanc comme au Congo, ni ne se retrouverait dans une position d'importateur continu d'aliment de base comme c'est le cas au niveau au Nigeria premier producteur pétrolier d'Afrique mais Classé 158/177 pays en terme du développement humain durable. Les acteurs tels que la Banque mondiale et le

<sup>157</sup> Entretien réalisé avec LSC1 à Bébédja, le 16/04/2021.

<sup>158</sup> Alexis MBANGBAREM, op, cit P 79.

<sup>159</sup> BAMBÉ Naygotimiti et al *in* Tchad et culture, le festin du pétrole ? N° 261/262 novembre/ décembre 2007.

<sup>160</sup> BAMBÉ Naygotimiti et al *in* Tchad et culture, le festin du pétrole ?, op.cit.

gouvernement tchadien ont également annoncé haut et fort que les ressources tirées du pétrole serviront à lutter contre la pauvreté. Voilà pourquoi les secteurs jugés prioritaires comme : l'agriculture, l'éducation, la santé, et l'environnement. Selon cet auteur, de nombreux techniciens qui se sont intéressés à la question de doute. Certains croient que l'enjeu capital relevant de l'exploitation pétrolière n'est rien d'autre que la baisse importante de la croissance d'ici 2015. Si cela se confirme, nous dirons simplement à dieu à la réduction de la pauvreté. L'enjeu capital dire à dieu à la lutte contre la pauvreté grâce à l'exploitation de l'or noir s'est transformé en un mythe et non une réalité étant donné que le Tchad passe d'une première étape de la pauvreté à une seconde étape caractérisée d'extrême misère d'après les réalités observées sur le terrain allant de Mars à juin 2021. Il est difficile de savoir où l'on va et le développement du Tchad tarde à venir. C'est dans cette optique que Jaime GALARZA cité par Naygotimti BAMBÉ affirme « *Toute la vie de la nation tourne inévitablement autour des gisements qui cachent notre malheur ou notre future* »<sup>161</sup>.

Les gouvernements d'Afrique subsaharienne vont recevoir plus de 200 milliards de Dollars de revenus pétroliers pendant la prochaine décennie, soit le flux financier le plus important en Afrique<sup>162</sup>. Ces nouvelles découvertes pétrolières vont certainement bouleverser les structures économiques de ces pays. Les revenus pétroliers estimés pour le Tchad par exemple, l'un des pays pauvres de la planète s'élèveront à plus de 3 milliards de dollars au cours de 25 prochaines années.<sup>163</sup> Cette manne pétrolière représente pour les acteurs une source potentielle de prospérité et de développement. Pour le gouvernement tchadien, le Doba sera « une ville de lumière » grâce à l'exploitation pétrolière. Autrement dit, une ville où les conditions de vie des populations seront améliorées.

#### **IV-2- Enjeux socio-économiques de l'exploitation pétrolière pour les populations tchadiennes**

Pour les populations tchadiennes en général et celles de la zone productrice en particulier l'enjeu relevant de l'exploitation pétrolière est de grande taille. Ces dernières espèrent en une seule chose susceptible de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Un espoir nourrit par ces populations pendant des années. À cet effet, l'enjeu important concernant l'amélioration de leur condition de vie par le biais d'exploitation pétrolière se matérialise à travers les éléments capitaux à savoir :

- la lutte contre la pauvreté ;

<sup>161</sup> Naygotimti BAMBÉ, in , *Tchad et culture*, op.cit.

<sup>162</sup> Selon le rapport de Catholic Relief, service en 2003.

<sup>163</sup> AOUN Marie Claire, Tchad et culture, le festin du pétrole ? N° 261/262 novembre/ décembre 2007. P.44

- la création d'emplois ;
- l'octroi d'argent en espèces ;
- la construction des infrastructures ;
- et l'électrification des villes.

Les populations tchadiennes attendent de l'exploitation pétrolière en leur d'espoir pour l'amélioration de leurs conditions. Mais depuis près de deux décennies, les conditions de vie des celles-ci ne sont pas toujours améliorées. Le Tchad n'a pas échappé à la théorie de la malédiction des ressources naturelles comme ce fut le cas dans d'autres pays d'Afrique à l'exemple du Nigeria et du Congo qui avaient exploité leur pétrole mais ne parviennent pas à améliorer de leurs conditions de vie leurs populations.

### **IV-3- Enjeux institutionnels**

Pour le développement local de la région productrice, le gouvernement du Tchad et ses coopérateurs ont mis sur pied un fond appelé 5% des revenus pétroliers. Ce cadre institutionnel a vu le jour en 2004 par divers degrés et lois du gouvernement auxquels il est extrêmement important de citer les plus importants.

Conformément aux dispositions de l'article 212 de la constitution et de la loi n°001/PR/ 99 de janvier 1999 fixant les modalités de gestion et l'utilisation des revenus pétroliers. Et de l'article 1 de la loi n° 0001/PR/99 modifié par la loi n°016/PR/2000 du 1er août 2000, la loi présentée a pour objectif de déterminer les modalités de gestion des revenus pétroliers provenant de l'exploitation des trois champs (03) de Komé, Miandoum et Bolobo.

Pour les programmes de gestion des ressources issues du pétrole et conformément aux dispositifs de la loi 002/PR/2006 modifiant la loi 0001/ PR/1999 du janvier 1999 portant gestion des revenus pétroliers, les 5% de redevances sont destinées à la région productrice, 65% aux secteurs prioritaires et 30 % pour le fonctionnement de l'État.

En plus de cette loi et des articles réglementant la gestion et l'utilisation rationnelle des ressources issues de l'or noir, il y a lieu de mentionner aussi les différents décrets concernant la gestion de cette manne pétrolière. Il s'agit en effet du : décret 238 du 1er juillet 2003 portant mécanisme des revenus pétroliers, décret 239 du 1er juillet portant mécanisme de stérilisation des dépenses financées par les revenus pétroliers, décret n° 240 du 1er juillet 2003 portant organisation fonctionnement et condition du contrôle et surveillance du CCSRP en remplacement du décret 198/PR/MEF/01, portant organisation et fonctionnement du CCSRP, décret 0 96 du 18 mars 2005, portant modalités transitoires de gestion des redevances

pétrolières à région productrice, le décret n° 096 du 18 mars 2005 portant modalités de gestion du fond des générations futures.

De ces décrets, il y a également lieu de mentionner les directives opérationnelles (DO) de la banque mondiale qui ont été mises en service pour le projet pétrolier de Doba. Il s'agit en effet : OD. 4.01. Portant la réalisation des études d'impact environnemental incluant la considération de l'environnement naturel, la santé humaine et de sécurité, les questions sociales et des mesures de prévention, d'atténuation et de compensation d'impact négatif, le suivi de la phase d'exécution du projet, OD. 13. 05, portant la supervision du projet, OD. 4. 20, pour les peuples indigènes, OD. 4. 5 portants sur réduction de la pauvreté.

En plus, de ces diverses directives opérationnelles de la banque mondiale, les acteurs impliqués dans le cadre du projet ont aussi mis en œuvre un document appelé : PGE, ayant des considérations biophysiques à savoir : protection des eaux, gestion des déchets, prévention et intervention en cas de pollution, protection des sols, le contrôle de l'érosion suivi de post-construction revégétation et protection de la qualité de l'air.

Les objectifs majeurs du 5% des revenus pétroliers destinés à la région productrice sont la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement.

Les 5% des revenus pétroliers ont pour objectifs majeurs d'atténuer les effets négatifs de l'exploitation pétrolière dans le Logone oriental. C'est dans cet ordre d'idée que l'un des acteurs institutionnels, le Vice-président affirme : « *l'objectif de 5% des revenus pétroliers destinés à la région productrice est d'atténuer les impacts négatifs de l'exploitation pétrolière sur la population de la région, de lutter efficacement contre la pauvreté bref d'améliorer les conditions de vie des populations* ». <sup>164</sup>

Pour parvenir à ces objectifs les différents acteurs de la zone productrice doivent en réalité prendre part aux différentes phases de la mise en action des projets financés par cette institution. Pour le vice-président « *les investissements reçus par ce comité sont d'un montant total de quatre-vingt-dix-neuf milliards six cent trente un million six cent seize mille cent soixante-quinze Francs CFA (99. 631. 616. 175 CFA)* ». Cet investissement a permis au dit comité d'intervenir dans les différents domaines qui sont : la construction des infrastructures sociales de base (écoles primaires, lycées, centres de santé), avec le cas échéant leurs équipements), les forages d'eau potable et les AEP, les aménagements agro-pastoraux, la construction des infrastructures à vocation régionale ou départementale, l'hôpital régional, les

---

<sup>164</sup> Entretien réalisé avec AI1, le 03/05/2021 à 11h49 min.

structures d'accueil, le stade de l'omnisports, les marchés modernes, les gares routières, les ménagement des rues, l'électrification des centres urbains, les équipements de matériels roulants, l'aménagement des bâtiments, de l'administration ou ceux des départements.<sup>165</sup>

Dans le but d'atteindre ces objectifs cette institution a pour mission selon le vice-président : d'identifier, de sélectionner et d'approuver les projets d'intérêt général en cohérence avec la stratégie nationale de développement, programmer les projets susceptibles d'être financés, veuille à la mise en œuvre, à l'exécution et à la supervision des projets. Ces différents mécanismes ont pour but ultime de faire bénéficier les populations riveraines des revenus pétroliers pour ne pas tomber dans le fameux piège de la malédiction du pétrole d'après les différentes appellations de la théorie sociale telles que : paradoxe de l'abondance, le mal hollandais, ou encore la malédiction du pétrole. Et de faire en quelque sorte que cette manne pétrolière soit source de bénédiction pour les populations riveraines.

De tout ce qui précède, il convient de retenir pour l'essentiel que le chapitre portant sur les acteurs et les enjeux de l'exploitation pétrolière a permis de présenter les différents acteurs impliqués dans ledit projet. Il a également permis de ressortir les différents types de relations existantes entre ces acteurs. Pour certains, les relations sont souples mais, pour d'autres par contre elles sont conflictuelles, et engendrent des conséquences sur la vie des populations de Komé et même sur leur environnement. Ce fait accrédite notre hypothèse selon laquelle l'exploitation du pétrole a des impacts négatifs sur le plan social et écologique. Ce qui remet en cause le développement qui se veut aujourd'hui. Ce chapitre a également permis de présenter les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'exploitation pétrolière pour lutter contre la pauvreté ou améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes. Cependant, l'exploitation pétrolière au Tchad demeure l'une des grandes des illusions, car le Tchad ne parvient pas à améliorer les conditions de vie de sa population.

Outre, les types de relations qui existent entre les acteurs locaux nationaux et internationaux ont été identifiés grâce à la mobilisation de la théorie dynamiste et générative de Georges BALANDIER. Cette théorie a permis de dévoiler les types de relations qui existent entre les acteurs qui sont d'une part souple et d'autre part conflictuelles et des enjeux qui se développent par autour du projet de Doba.

---

<sup>165</sup> Entretien réalisé avec AI1, op, cit.

**DEUXIÈME PARTIE : IMPACT DE L'EXPLOITATION  
PÉTROLIÈRE DE DOBA DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ  
AU SUD DU TCHAD**

Dans les années 2000 jusqu'à nos jours le Tchad a adopté sa politique de développement vers une diversification de son économie en mettant en œuvre le PND 2017 - 2021. Cette diversification se traduit par la valorisation des ressources naturelles et minières notamment l'exploitation du pétrole au Tchad en général et celle de Doba en particulier. L'option choisie par les autorités tchadiennes vers cette énergie fossile traduit leur volonté d'améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes jugées précaires au départ. Bref la lutte contre la pauvreté.

D'après les études d'impact environnemental confiées au bureau de Dame et Moore dans les années 1995 partie tchadienne, le Tchad gagnera une somme importante de 100 milliard de FCFA des revenus issus du pétrole pour une durée de vingt-cinq (25) ans. Mais en moins de dix (10) ans le pays a gagné une somme d'environ 5095 milliards de FCFA.<sup>166</sup> Cette somme est six fois plus grande que les estimations des études d'impact de DAME et MOORE dans les années 1995. Ce montant pourrait en réalité permettre au gouvernement de la république du Tchad de lutter contre la pauvreté ou d'améliorer les conditions de vie des populations jugées critiques au départ. Etant donné l'augmentation très rapide de cette économie, les conditions de vie des populations ne sont pas toujours améliorées. Depuis dix-neuf (19) ans d'exploitation de l'or dans cette petite partie du Sud du Tchad, la situation des populations tchadiennes de cette localité ne s'est pas améliorée et on assiste toujours à une persistance de la pauvreté. Pourtant le gouvernement a mis sur pied un fond destiné pour le développement local appelé cinq pourcent (5%) des revenus pétroliers. Cependant, force est de constater que ce fond n'a pas permis le développement durable de la région productrice.

D'après notre investigation, il a été constaté et observé que le pétrole n'a pas un impact positif pour les populations riveraines de Komé. Au contraire, ces dernières passent d'un stade de la pauvreté vers un stade d'extrême pauvreté et leur environnement est également menacé par les activités pétrolières. De ce fait, cette deuxième partie intitulée impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad est structurée autour de deux chapitres à savoir : l'impact socio-économique de l'exploitation pétrolière de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad comme troisième chapitre. Et l'impact environnemental du projet de Doba dans le canton Komé Ndolébé au Sud comme quatrième chapitre.

---

<sup>166</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit, P 81.



## **CHAPITRE 3 : IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DE DOBA DANS LE CANTON KOME NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD**

Le présent chapitre a pour but de ressortir les avantages de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé d'une part et de ressortir les problèmes et les contraintes socio-économiques de cette exploitation de l'or noir dans cette localité d'autre part.

### **I- AVANTAGES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE DE DOBA**

La section suivante a pour tâche de présenter les avantages de l'exploitation du pétrole au niveau local national et international.

#### **I-I- Avantages du projet de Doba au niveau local**

L'exploitation du pétrole a permis à la région productrice de bénéficier au près du gouvernement de la République du Tchad le 5% des revenus pétroliers à louer à cette dernière. L'objectif principal de 5% est le développement local. C'est dans la poursuite de ses objectifs que cette institution avait reçu un investissement important pour la réalisation de certains projets de développement dans le Logone oriental en général et en particulier dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad. Ainsi, lors de notre entretien avec le vice-président de cette institution en date du 06 juin 2021 à Doba, il nous renseigne que :

*Le bilan des réalisations des infrastructures s'établit en terme de coûts comme suit : le montant total des réalisations achevés et des projets en cours d'un coût total de : quatre-vingt-dix-neuf milliards six cent trente et un million six cent seize mille cent soixante-quinze Francs CFA (99613616175 FCFA)<sup>167</sup>.*

Selon le vice-président, cet investissement a permis à cette institution de réaliser les projets dans différents domaines qui sont : la promotion des activités génératrices de revenus à travers l'octroi des microcrédits, la construction des infrastructures au niveau régional ou départemental, (écoles primaires, les structures d'accueil, les routes) et le partage des équipements en moyen roulants.

---

<sup>167</sup> Entretien réalisé avec AI1, op, cit.

Ces projets réalisés présentent des impacts positifs de l'exploitation pétrolière dans la zone de production. C'est à cet effet que le vice-président affirme : « *ces différentes réalisations ont contribué à l'amélioration des conditions d'accès et d'étude des élèves et étudiants de la province, l'amélioration des conditions d'accès aux soins primaires et hospitaliers, l'accès à l'eau potable et aux AGR*<sup>168</sup> ».

Au niveau local plus précisément dans le canton Komé Ndolébé, les apports positifs de l'exploitation de l'or noir sont visibles sur les plans socio-économique et agricole.

Au plan social, le projet a permis le recrutement de la main d'œuvre local et ce recrutement a permis aux riverains d'avoir un salaire à la fin du mois. Cet argent a aidé la population locale à répondre à certains besoins notamment en termes des biens immobiliers et mobiliers. Pour les biens immobiliers avec l'achat de terrain et la construction des maisons à Doba. Et les biens mobiliers avec l'achat des bœufs d'attelage. C'est dans cette perspective que l'une de nos enquêtées, soutient fortement que : « *Grâce à ce projet je gagnais une somme 225 000 FCFA par mois et j'avais acheté 6 bœufs d'attelages et construit 04 chambres en tôles* »<sup>169</sup>. Ce qui représente un avantage non négligeable sur le plan social. Par ailleurs le projet d'exploitation a contribué à l'obtention du permis de conduire chez plusieurs individus. C'est ainsi que l'une des enquêtés donne l'impression : « *tout ce que j'ai tiré comme avantage de ce projet, ce que ce projet m'a permis de conduire* »<sup>170</sup>. Autrement dit, le permis de conduire est un avantage non négligeable pour la vie professionnelle, car le permis de conduire est un diplôme très important pour la vie professionnelle actuelle. En plus, ledit projet donne naissance à plusieurs infrastructures routières comme la construction du goudron d'un kilomètre et le partage du ciment pour la construction d'une église dans le village de Maïnani. C'est la raison pour laquelle lors de notre entretien avec TE1 le 30 Mars 2021 nous a révélé que « *cette route construite par ESSO et les dons des ciments pour la construction de l'église sont des avantages pour ce village sont des profils que nous avons tiré de ce projet* »<sup>171</sup>. Par ailleurs, ce dernier réaffirme aussi s'il a reçu une formation dans le domaine de forages. Car dit-il « *j'ai bénéficié de ce projet en ce qui concerne ma formation dans le domaine du forage en m'envoyant à Paris d'acquérir des nombreuses connaissances qui sont des avantages personnels* ».<sup>172</sup>

---

<sup>168</sup> Entretien réalisé avec AI1, op, cit.

<sup>169</sup> Entretien réalisé avec TE3 le 17/03/2021 à 11h50 min.

<sup>170</sup> Entretien réalisé avec TE4 à Mouarom, le 29/03/2021 à 12h42 min.

<sup>171</sup> Entretien réalisé avec TE1 à Maïnani, le 30/03/2021 à 13H12min.

<sup>172</sup> Entretien réalisé avec TE5 à Mainani, le 30/03/2021 à 11h 35 min.

Sur le plan économique, le paiement des droits sociaux de certaines personnes est un avantage. Voilà pourquoi l'une des personnes affectées, soutient que : « *ESSO avait donné nos droits sociaux, pour nous qui sommes sages nous avons acheté des terrains et des bœufs. (•••) Moi J'avais acheté 3 bœufs et construit une chambre en tôles* »<sup>173</sup>. Ledit projet est une aubaine pour des personnes ayant des projets à réaliser. Économiquement la société ESSO donne également un appui financier à certains groupements à l'instar du village de Béla et de Komé. Ici, par exemple ESSO avait donné 4 à 5 millions de FCFA pour chaque membre du groupe. Cette somme est gérée par des responsables du groupe qui font la surfacturation. C'est par rapport à cette situation l'une de nos enquêtées, martèle que :

*ESSO avait donné de l'argent mais nos responsables ne sont pas honnêtes, ils font le "je retiens". Le budget que tu peux recevoir est de 4 à 5 millions de FCFA et après ils convertissent en têtes de bœufs. Car ils ignorent que nous avons des bœufs et que nous connaissons la valeur des têtes de bœufs qui varient entre 50 milles et 100 mille FCFA. Mais les responsables nous font savoir qu'ils ont acheté ces bœufs avec une somme de 300 milles et 400 milles FCFA. Pourtant nous connaissons bien le prix de chaque tête de bœufs* <sup>174</sup>

Pour tout dire, ESSO donne un appui financier à des groupes. Cependant les individus effrénés par le regain d'intérêt font intervenir le phénomène de surfacturation lors de la gestion de cette somme. Ce qui traduit en réalité les contraintes internes liées à la population elle-même.

Au niveau économique, les revenus de 5% alloués à la région productrice, les indemnités, les compensations communautaires de leurs espaces cultivables ont également permis aux populations riveraines de pouvoir bénéficier des biens mobiliers et immobiliers et des équipements agricoles dans le canton Komé Ndolébé, au sud. C'est dans cette optique que Kopper BARCLAY Cité par Kasbouï MBAINELIOM.

*Le projet a contribué à un accroissement de la demande en terre de deux façons : directement par le biais de l'acquisition des terres par le projet et du besoin connexe pour les personnes affectées de rechercher des terres de remplacement, indirectement en incitant des villageois qui avaient quitté leur village d'origine d'y revenir habiter et travailler mais aussi en facilitant l'achat des charrues et de bétails permettant aux villageois de défricher et de travailler des zones agricoles plus entendues* <sup>175</sup>.

<sup>173</sup> Entretien réalisé avec TE5, op. cit,

<sup>174</sup> Entretien réalisé avec TE6 à Béla 1, le 02/04/2021 à 16h10.

<sup>175</sup> MBAINELIOM Kasbouï, « Compensation et réinstallation, enjeux et perspectives dans le canton Béro sur le bassin pétrolier de Doba au Tchad », mémoire de master (M2) spécialisé en innovation de développement - société à l'Institut international de l'eau et de l'environnement (international institute for water and environmental Engineering formation Zie 2010-2011 P 41.

Ce projet est une opportunité pour des personnes touchées vu qu'elles recherchent des nouvelles terres en remplacement des terres déjà occupées par l'installation des machines et des puits pétroliers d'une part, et une occasion pour des personnes qui avaient quitté leur village d'origine de revenir s'installer pour travailler tout en leur permettant d'acheter des charrues pour le développement agricole d'autre part.

Dans les 07 villages (Bolobo, Komé, Komé base, Mouarom, Bela 1, Maïnani, et Begada) où la présente étude a été menée, ces villages ont pu bénéficier des biens mobiliers et immobiliers grâce au 5% de revenus pétroliers destinés à la région productrice, des indemnisations et des compensations communautaires en raison d'occupation de leur espace cultivable et la destruction de forêts ou encore moins les lieux sacrés par ledit projet.

Pour les biens immobiliers et mobiliers, les impacts de cette exploitation sont visibles dans le canton Komé notamment à travers la construction des infrastructures sociales de bases telles que les écoles primaires, les collèges, la salle de réunion, la construction de maisons pour les chefs de village, le partage des matériaux (tôles et ciment) pour la construction d'une église à Maïnani, les salles de greniers, la construction d'un château d'eau à Komé, la construction des forages d'eau, d'un centre de santé, la construction des routes menant aux puits pétroliers, et des routes pour l'évacuation du pétrole brut vers le Cameroun, la construction d'un aéroport international à Komé<sup>5</sup> et l'octroi des moulins dans certains villages comme Maïnani.

Pour les biens mobiliers, ledit projet a permis à la population locale d'avoir les biens tels que : les charrues, les charrettes, les brouettes, le don en engrais chimiques, les semences (sésames et arachides), le partage des bœufs d'attelage et les moutons. Ces compensations en nature sont un avantage pour la population. Ceci vient renforcer l'affirmation faites par une des personnes affectées, « *le projet a permis à la fille du chef de canton Denise DENEIGBAYE de bénéficier des équipements agricoles : charrette, les bœufs d'attelage* »<sup>176</sup>. L'occupation des espaces cultivables a permis à la population de recevoir non seulement les compensations en nature, mais également en espèce. Les personnes concernées par le projet ont reçu auprès de la société ESSO d'argent espèce dont la somme des indemnisations varie entre 1 et 4 millions de Francs CFA. Ces montants perçus par les populations riveraines leur ont permis d'acheter les biens mobiliers et immobiliers tels : les vélos, les motos, les charrues, les charrettes, des équipements agricoles, l'achat des terrains, le paiement de la dot. De ce fait, l'une de nos enquêtés TE8, soutient *que* « *le projet initié par*

---

<sup>176</sup> Entretien réalisé avec TE7 Komé Ndolébé, le 12/03/2021 à 11h03 min.

*ESSO m'avait permis de recevoir les compensations d'un million de francs CFA. Cette somme m'avais aidé à acheter un terrain coutumier non borné à Doba et de doter ma femme* »<sup>177</sup>. D'une autre manière, l'achat du terrain et le paiement de la dot sont aussi des avantages non négligeables liés au projet de Doba. Ce dernier a permis aux autorités locales (les chefs de village) d'avoir des (véhicules) pour leur déplacement. À cet effet, le conseiller cantonal soutient que : « *le projet a permis aux chefs de canton d'avoir les véhicules (...) Mais ces véhicules ont été dédouanés avec une somme de deux 2. 000. 000 de FCFA.* »<sup>178</sup> Ceci est une opportunité pour les autorités d'être véhiculées grâce à ce projet.

Sur le plan agricole, la société ESSO soutient d'autres initiatives à des groupements au niveau local. C'est la raison pour laquelle le président de l'Entente des Populations du Zone Pétrole (EPOZOP) affirme : « *le projet a permis l'appui aux groupements à vocation agricole en offrant le marché de défrisage aux communautés cantonales à savoir : Miladie, Komé, Béro, et Miandoum pour le nettoyage des pipelines* »<sup>179</sup>.

L'exploitation du pétrole a contribué à la mise en action du projet de distribution de compost pour le renforcement des sols détruits. Pour TE9, « *l'affaiblissement des terres a permis de mettre en œuvre le projet de distribution du compost pour le renforcement des terres détruites par l'exploitation pétrolière* »<sup>180</sup>.

Le projet de Doba, représente un avantage pour les populations locales dans la mesure où elles ont tiré profit de celui-ci en termes d'indemnisation des espaces cultivables, de compensation en nature et en espèce pour bénéficier des biens mobiliers et immobiliers. Tous ces atouts relèvent du projet de Doba qui accrédite notre hypothèse selon laquelle le projet de Doba a des impacts positifs dans le canton Komé Ndolébé au sud.

Soit un total de 7 villages où la présente étude a été réalisée, il en ressort que seul le village de Komé canton a bénéficié d'une construction du centre de santé et d'autres par contre n'ont pas pu bénéficier. Ce centre de santé ne répond pas aux besoins de la population à cause des difficultés en termes d'accessibilité. Car certains villages environnants tels que : Bolobo, Mouarom sont situés entre 15 et 20 kilomètres. Cette distance ne permet pas aux populations de ces villages de venir se soigner régulièrement. Sauf dans le cas où la maladie s'aggrave, que les populations riveraines sont obligées de venir à moto ou en vélo et par le biais des charrettes des bœufs pour s'y rendre dans ce centre de santé. Ce centre de santé est sous

<sup>177</sup> Entretien avec TE7 Komé Ndolébé, le 12/03/2021 à 13h10 min.

<sup>178</sup> Entretien avec TE8 à Komé Ndolébé, le 12/03/2021 à 10h00 min

<sup>179</sup> Entretien réalisé avec LSC2 le 13/03/2021 à Komé Ndolébé à 11h 04min.

<sup>180</sup> Entretien réalisé avec TE9 Komé Ndolébé, le 12/03/2021 à 14h00 min

équipé. Allant dans cette perspective, lors de notre entretien téléphonique avec l'un des personnels de santé (PS1) renseigne que :

*Pour l'exploitation pétrolière de Komé, je ne vois pas d'impact positif. Car le centre de santé qui est là n'est pas un centre de santé de la zone d'exploitation pétrolière. Normalement dans les pays où le contrat a été signé Komé sera bien équipé avec tout le matériel et tous les médicaments et recruter le personnel assermenté à nombre suffisant pour une bonne prise en charge de la population<sup>181</sup>.*

Cette affirmation renforce davantage l'idée selon laquelle ledit centre de santé n'est pas bien équipé et il est en manque de personnel de santé pour une prise en charge des patients dans ce canton. Le tableau et le graphique ci-dessous représentent la somme des projets en terme de compensation communautaire dans le canton Komé.

**Tableau 3 : L'ensemble des projets réalisés par ESSO au profit des populations riveraines**

Nom de village	Komé	Bolobo 2	Komé Base	Mouarom	Béla 1	Bégada	Mainani	TOTAUX
Construction des centres de santé	1	0	0	0	0	0	0	1
Construction des forages	1	1	1	1	1	1	1	7
Construction des routes	0	0	0	0	0	0	1	6
construction des écoles	2	2	2	2	2	2	2	14
Autres à préciser	Construction des bâtiments, emploi, moulins et églises.							4

**Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.**

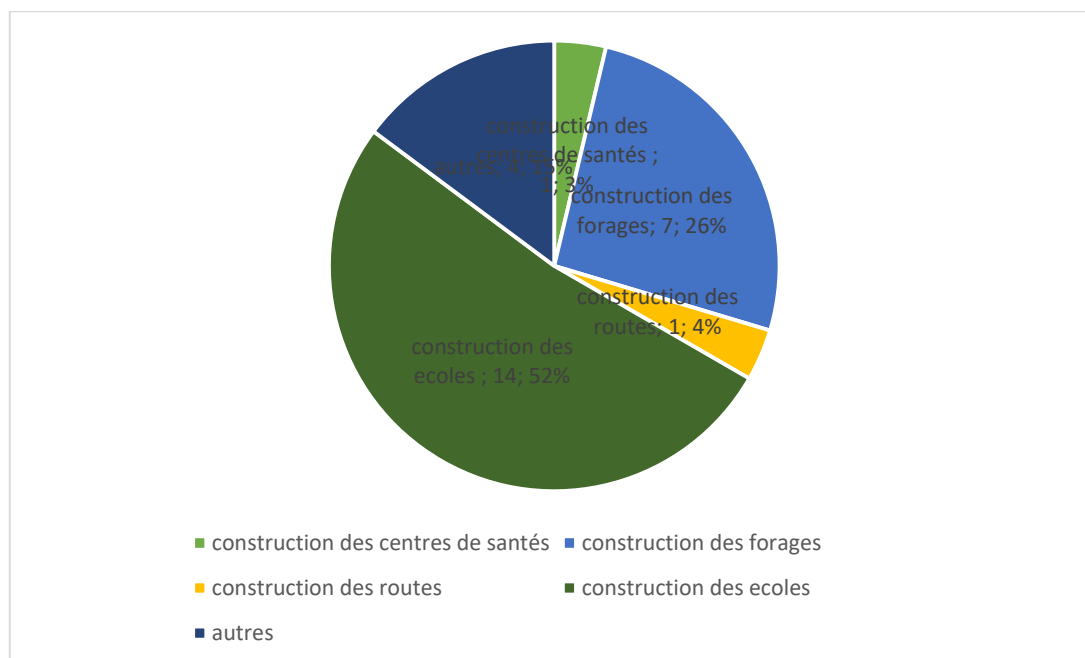
Pour la construction des forages, la société ESSO a contribué au développement en construisant des forages. Cependant, ceux-ci ne fonctionnent pas dans la plupart des cas à cause du manque d'entretien. Pour la construction des routes, les villages de Bolobo et Komé base ont bénéficié des routes aménagées par ESSO pour le transport du pétrole vers le Cameroun. La société n'a pas construit des routes pour les populations riveraines. C'est la raison pour laquelle le tableau est resté très faible sauf pour le village Maïnani où il a été constaté une route en goudron seulement d'un kilomètre. Cependant, la route bitumée qui mène à Komé 5 n'est pas bien entretenue par cette société dans la mesure où elle représente des « nids de poules ». Ce qui cause des cas d'accidents de circulation. Par ailleurs, les routes

<sup>181</sup> Entretien réalisé avec PS1 à Komé Base, le 20 /03/2021 à 7h 06 min

construites en terres rouges représentent des dangers en fonction des saisons. La saison sèche va de novembre à avril avec la montée des poussières représentant des potentiels risques pour les populations riveraines occasionnant ainsi des accidents de circulation en réduisant la visibilité et en augmentant des maladies comme le rhume. La saison pluvieuse de mai à octobre avec la chaussée glissante causant également des accidents de circulation.

Pour la construction des écoles, les 7 villages ont bénéficié de l'exploitation des gisements de Doba, mais force est de constater que certains villages qui se trouvent à proximité des routes où circulent les autorités bénéficient beaucoup plus de compensation communautaires à l'instar du village de Komé, Maïnani, Begada et Bolobo, Ceci dans le but de faire croire aux yeux des autorités tchadiennes que le projet a fait preuve de participation en matière de développement de façon officielle. Tandis que certains villages qui ne sont pas situés à proximité des routes où les autorités ne circulent pas régulièrement n'ont pas assez bénéficié des retombés positifs du projet à l'exemple du village de Mouarom où on observe une salle de classe offerte par cette société et le reste des salles construites sous forme de hangar en paille par les populations riveraines. Les salles construites par ESSO sont sous-équipées.

**Graphique 1 : Représentation graphique de l'ensemble des projets réalisés par ESSO au profit des populations riveraines**



Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.

Pour la construction de centres de santé de Komé, ce canton n'a pas bénéficié réellement des infrastructures sanitaires. Dans les 07 villages où cette étude a été menée, le taux concernant la réalisation du centre de santé reste relativement faible (4,15%), ce qui témoigne à suffisance la négligence des pans sociaux par les firmes multinationales et le gouvernement en matière de développement durable. Les autres réalisations sont la construction de château d'eau, l'octroi de moulin avec un pourcentage de 15 %. Ces projets réalisés ne répondent pas aux besoins de la population locale.

Pour la construction des routes, dans les 07 villages enquêtés, il y a seulement le village Maïnani qui a bénéficié de la construction d'une route aménagée qu'on appelle "goudron d'un kilomètre". Les villages tels que : Bolobo et Komé ont tiré profit grâce à la construction des routes pour l'évacuation du brut de pétrole vers le Cameroun. Il n'y a pas des routes construites dans le cadre de la compensation communautaire. Le taux de réalisation des infrastructures routières reste relativement très faible soit 1,4%.

Les 07 villages ont bénéficié du projet notamment en ce qui concerne la construction des forages d'eau avec un pourcentage de 7,26%. Mais ces forages ne fonctionnent pas dans la plupart des cas.

Le nombre concernant la construction des écoles reste élevé dans ces 07 villages dans mesure où l'on dénombre 14 écoles construites comprenant chacune 03 salles de classe pour chaque village, excepté le village de Maïnani avec une seule salle de classe. Le taux de réalisation concernant les infrastructures écolières est de 14,52%. Ce taux démontre que le projet a contribué en matière de développement socioéconomique au niveau social. Le tableau présent indique le nombre des ménages ayant reçu les indemnités.

**Tableau 4 : Montants et nombre de ménages ayant perçu des indemnités**

Sommes (En FCFA)	1 FCFA - 1.000.000 FCFA	1.000.001 FCFA - 2.000.000 FCFA	2.000.001 FCFA - 3.000.000 FCFA	3.000.001 FCFA - 4.000.000 FCFA	TOTAUX
Nombres de Ménages	34	9	6	7	56

Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.

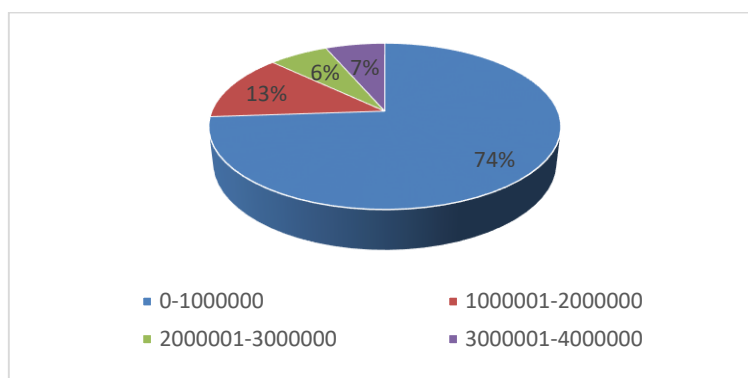


D'après ce graphique, parmi les de 56 ménages enquêtés, il y a seulement 34 et les 22 ménages restant n'ont pas reçu des indemnités : 34 ménages ont reçu un montant de 01million FCFA. À 4.000.000 de FCFA, 9 ménages ont reçu un montant de 1.000.000 de FCFA à 2.000.000 de Francs CFA, 7 ménages ont reçu le montant de de 2.000.000 à 3.000.000 de FCFA et 07 ménages ont reçu le montant de 3.000.000 à 4.000.000 FCFA.

Les différents montants perçus par les ménages ne sont pas les mêmes. En effet, d'autres ménages jusqu'à présent ne parviennent pas à percevoir les indemnités concernant l'occupation de leurs espaces cultivables.

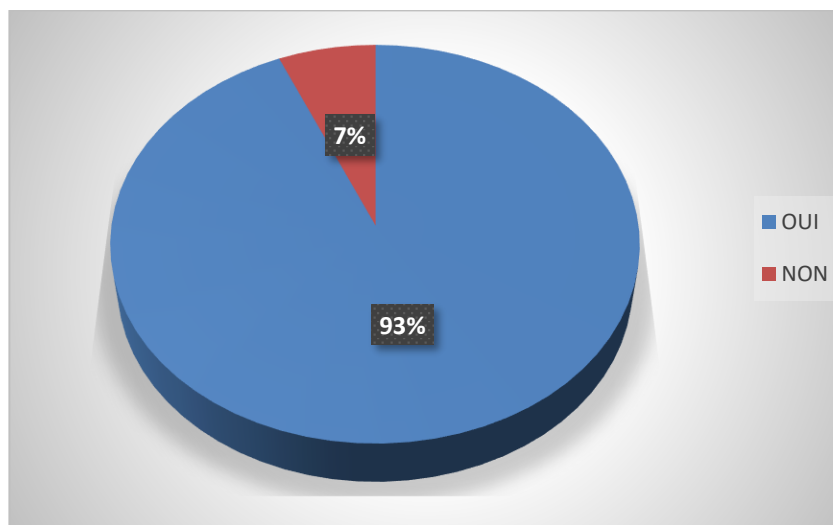
Le graphique ci-après représente les différents montants perçus par les ménages.

**Graphique 2 : Représentation graphique du nombre de ménages ayant perçu les indemnités**



Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.

**Graphique 3 : Graphique de confirmation par « Oui » et « Non » des ménages ayant obtenu des revenu des indemnités**



Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.

Soit 74 % représente le montant de 1.000.000 de FCFA, car ce taux reste relativement élevé car varie de 1 FCFA à 1.000.000 de FCFA. Soit 13 % le montant allant de 2.000.000 à 3.000.000 de FCFA, ce montant reste moyennement élevé. Soit 6% des ménages ayant perçu la somme de 2.000.000 à 3.000.000 FCFA reste relativement faible car ce montant accroît. Soit 7% des ménages ayant perçu un montant de 3.000.000 à 4.000.000 FCFA, ce taux jugé très faible à cause du montant s'augmente. Les projets réalisés par les bénéficiaires avec les montants des indemnisations sont : les besoins alimentaires, l'achat des vélos, motos, porte-tout, le paiement de la scolarité des enfants.

## **I-2- Avantages du projet de Doba au niveau national**

Le projet de Doba est perçu comme l'espoir d'un avenir meilleur par rapport à ses nombreux avantages. C'est ainsi que certains députés de l'opposition à l'assemblée nationale cités par Ndoumtara NAKOUMDÉ l'on qualifié comme une « *vaste de braderie à causer de multiples avantages fiscaux dont le pétrole regorge* »<sup>182</sup>. Ainsi, ces avantages sont : paiement des taxes sur les véhicules, sauf ceux à usage privé, la contribution financière relative aux priorités de bâtir sauf pour les meubles à usage d'habitation, paiement de la patente, le droit de timbre, la taxe forfaitaire sur les salaires.

Par ailleurs les taxes sur les primes d'assurance. Ces différentes taxes représentent en réalité des apports considérables du projet de Doba au sein de la nation tchadienne. De plus, dans sa thèse de doctorat Ndoumtara NAKOUMDÉ souligne que : « *la taxe sur le bénéfice net varie entre 40 % et 65% pour trois champs pétroliers actuels et 50% pour l'exploitation des gisements futurs et ces taux sont fonction du prix du baril de pétrole en cours, des investissements réalisés en amont et de la quantité de production brute* »<sup>183</sup>. Autrement dit, sont facturées en fonction de l'évolution du prix de baril de pétrole sur le marché mondial. De plus, l'exploitation du pétrole a permis au gouvernement de gagner une la somme d'environ 5095 milliards de francs CFA en 10 ans d'exploitation (2003-2013). Cette somme représente un atout majeur pour le pays au niveau économique.

Par ailleurs, au niveau national, l'exploitation pétrolière a permis à l'État de construire certaines infrastructures essentielles de base (les écoles primaires, les collèges, les lycées et des universités d'État) à Sarh, Moundou et Doba. Ces infrastructures d'encadrement ont eu un d'impact positif sur le plan éducatif. Les recettes de l'exploitation, ayant permis au

---

<sup>182</sup> NAKOUMDÉ Ndoumtara, op, cit, P 34.

<sup>183</sup> NAKOUMDÉ Ndoumtara, op, cit, P 34.

gouvernement de construire les hôpitaux au sein du pays à l'exemple de l'hôpital régional de Doba et Bébédja. Ce qui est d'une importance capitale au niveau sanitaire.

### **I-3- Avantages du projet de Doba au niveau international**

Le pétrole et ses dérivés permettent la production des médicaments qui sont nécessaires pour la santé des individus au sein d'une société donnée. Ensuite, cette énergie fossile permet la production des engrais nécessaires pour l'enrichissement des sols et le développement des produits agricoles. De plus, il permet la production des plastiques que nous utilisons dans le monde actuel. Par ailleurs, les différents matériaux de construction à l'instar des tôles, fer, sont produits grâce aux dérivées de cette énergie fossile. Enfin, le pétrole permet la production énergétique dans la mesure où il est utilisé comme carburant pour électrifier les centres urbains, le déplacement de véhicules automobiles et des avions.

Le projet de Doba, a donné au gouvernement tchadien et à ses coopérateurs la possibilité de produire et de vendre le pétrole brut au niveau du marché international. Cette exploitation a fait en sorte que le Tchad puisse entrer dans le club des pays producteurs et exportateurs du pétrole en 2003.

Le projet de Doba et son oléoduc ont œuvré de manière à permettre aux gouvernements camerounais et tchadien de pouvoir bénéficier d'un flux des capitaux privés étrangers d'une somme de 3,7 milliards de dollars US<sup>184</sup>. Ce montant constitue le plus grand investissement en économie en ce moment en Afrique centrale.

Au regard de la demande grandissante dans le monde en produits pétroliers, l'exploitation de l'or noir représente des bénéfices pour les pays producteurs et exportateurs du pétrole elle permet de financer de nombreux projets notamment dans le domaine des infrastructures routières, et de la télécommunication. Octroyer le financement des projets agricoles et industriels. Pour les pays producteurs de l'or noir, le pétrole occupe une place capitale quant à la valeur des exportations. Ndoumtara NAKOUMDÉ illustre dans sa thèse de doctorat d'ailleurs à ce propos que : « *les 13 Pays membres de l'OPEP (Pays producteurs et exportateurs du pétrole) l'exportation pétrolière représente 87% en 1973, 92% en 1980, 73% en 1988, et 74% en 1992, de leur exportation totale* ». <sup>185</sup> De ce fait, le pétrole dispose des atouts considérables au niveau économique.

---

<sup>184</sup> PETRY Martin et BAMBÉ Naygotimti, op, cit, p 34.

<sup>185</sup> NAKOUMDÉ Ndoumtara, op cit, p 53.

Le tableau 3 présente l'évolution des pays pétroliers de la zone CEMAC en millions de dollars US.

**Tableau 5 : Évolution des exportations des pays pétroliers membres de la CEMAC**  
**En millions de dollars US**

Pays	1997	1998	2000	2002	2003*	2004**
<b>Cameroun</b>	743	561	877	854	846	679
<b>Congo</b>	1317	1209	2281	2211	2045	1793
<b>Gabon</b>	2417	1424	2574	2181	2263	1930
<b>Guinée-équatoriale</b>	388	418	1112	2071	2342	2180
<b>Tchad</b>	—	—	—	—	<b>138</b>	<b>1389</b>

Source : FMI, AFD ; \* estimation ; \*\* prévision\*\*

Le pétrole a permis la redécouverte de l'Afrique. Pour Armand LEKA ESSOMBA, « *Le continent est désormais un lieu géographique de rencontre et de croisement concurrentiels d'une nouvelle race d'exportateurs* »<sup>186</sup>. Autrement dit, le pétrole a frayé la découverte du continent africain comme un lieu de la géopolitique pour des pays dits développés. Allant dans le même sens Olivier CHARNOZ soutient pour sa part que: « *À travers le pétrole, l'Afrique acquiert donc une nouvelle stature internationale, un regain d'importance stratégique* »<sup>187</sup>. De manière simple, le continent africain regorge d'énormes ressources naturelles que les pays développés convoitent.

Tous ces atouts sont engendrés par le projet de Doba. Mais malgré les atouts considérables de ce projet, il n'en demeure pas moins que ledit projet a également engendré d'impacts négatifs sur ces mêmes populations locales. De ce fait, la section suivante se propose d'aborder les impacts socio- économiques de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

## **II- PROBLEMES DE L'EXPLOITATION PETROLIRE DANS LE CANTON KOMÉ NDOLEBE AU SUD DU TCHAD**

Cette section a pour tâche de faire le point non seulement sur les contraintes socio-économiques de l'exploitation pétrolière, mais aussi et surtout de souligner les contraintes politiques ainsi que agricoles de cette dernière.

<sup>186</sup> LEKA ESSOMBA Armand, op, cit, P 458.

<sup>187</sup> CHARNOZ Olivier, « *Le pétrole africain, des clés pour comprendre* », P 22.

## II-1- Contraintes politiques de l'exploitation pétrolière dans le canton

Sur le plan politique, le CPGRP n'est pas une institution indépendante dans l'exercice de sa mission ou dans ses domaines d'intervention dans la mesure où tous les projets sont approuvés après avoir été soumis au CCSRP sous le haut patronage du ministère des finances et du budget de l'État. Cependant, bon nombre de projets ont été rejetés par cette institution pour des raisons non évoquées. Par ailleurs, le processus de passation du marché répond inéluctablement à deux principales règles à savoir : la préparation du dossier d'appel d'offre par les experts du CPGRP qui ont la responsabilité de passation des marchés. Enfin, la soumission du dossier à l'organe qui a la responsabilité d'approuver les marchés publics.

De façon officielle toutes les deux règles principales ont pour but ultime d'assurer la transparence pour une gestion à la fois rationnelle et durable des revenus pétroliers. De manière Officieuse, ces deux règles sont devenues une opportunité pour un certain nombre d'individus effrénés par le regain des intérêts égoïstes qui cherchent leurs intérêts personnels ou individuels au détriment des intérêts communs ou collectifs. Allant dans cette même perspective, lors de notre entretien avec le leader de société civile, *« les responsables de 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice se promènent avec les dossiers dans le sac. Ils te donnent un marché lorsque tu leur as mouillé la barbe ou avec le phénomène du "tient ta part" tout en sachant qu'ils ont leur 10 % »*.<sup>188</sup> En effet “le tient ta part” ou “le mouillé les barbes” est une expression du langage populaire tchadien qui traduit en réalité la corruption et la mafia qui se vivent au sein de cette institution. Allant dans cette lancée lors de notre entretien de groupe avec les ex-travailleurs d'ESSO au moment de leur sit-in organisé le 25 juin 2021 à Doba, ces derniers affirment : *« les 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice ont fait de détournement des deniers publics »*<sup>189</sup>.

Pour le détournement des fonds destinés à la région productrice, Ousmane HOUZIBE chercheur en science politique soutient fortement que :

*C'est vrai, la clause de 5 % des revenus pétroliers alloués à la région productrice de Doba a été tardivement mis en œuvre, c'est un fait et un constat. Mais, malgré cette allocation des fonds sont soit détournés soit confisqués par l'État pour des raisons de mauvais foi. C'est ce qui explique d'ailleurs, que malgré l'exploitation du pétrole dans cette région, les populations de Doba sont restées très pauvres et plus démunies encore qu'avant l'exploitation du pétrole sans investissement majeurs de la part de l'État tchadien.*

<sup>188</sup> Entretien réalisé avec LSC 1 à Bébédja, op, cit.

<sup>189</sup> Entretien réalisé avec ASI 2 à Doba, le 25/06/2021 à 09h40 min.

Cette affirmation traduit l'inaction du gouvernement en matière de développement de la zone productrice. Lors de notre entretien avec le vice-président du 5% martèle que :

*Avec les revenus de 5% alloués à la région productrice, le gouvernement s'est désengagé pour le développement de la région productrice, car il estime que les 5 % des revenus pétroliers alloués à la région productrice sont suffisants pour le développement de cette dernière. Et les ressources additionnelles ne permettent pas le développement de la région il faut aussi les ressources de base.*<sup>190</sup>

Autrement dit, le gouvernement a jugé nécessaire que les fonds destinés à la région productrice fussent largement pour réaliser les projets en matière du développement de la localité. Voilà pourquoi il n'a pas réalisé des projets concrets en matière de développement pour cette localité. Ce qui traduit également la mise en évidence de la mauvaise gouvernance du parti au pouvoir. C'est en rapport avec cette situation, leader de la société civile renchérit :

*Le projet pétrolier de Doba est un avantage pour un clan et un inconvénient pour les autres tchadiens (...) Le projet pétrolier n'avantage que le clan DEBY. Il faut aller en Suisse, au Canada et en France pour voir comment la famille DEBY et Hinda se sont enrichis là-bas. Alors que les autres tchadiens vivent dans la misère.*<sup>191</sup>

En d'autres termes, le projet pétrolier est profitable pour une minorité des dominants et est source de malheur pour la majorité des dominés. Les contraintes politiques sont : la mauvaise gouvernance, le détournement des fonds publics, la corruption et le pétrole est mal négocié, dans les 07 villages où cette étude a été menée les enquêtés ont confirmé que ces problèmes d'ordre politique dont le tableau et le graphique ci-dessous ressortent les différentes confirmations des contraintes politiques.

**Tableau 6 : Répartitions des principaux problèmes rencontrés autour du projet**

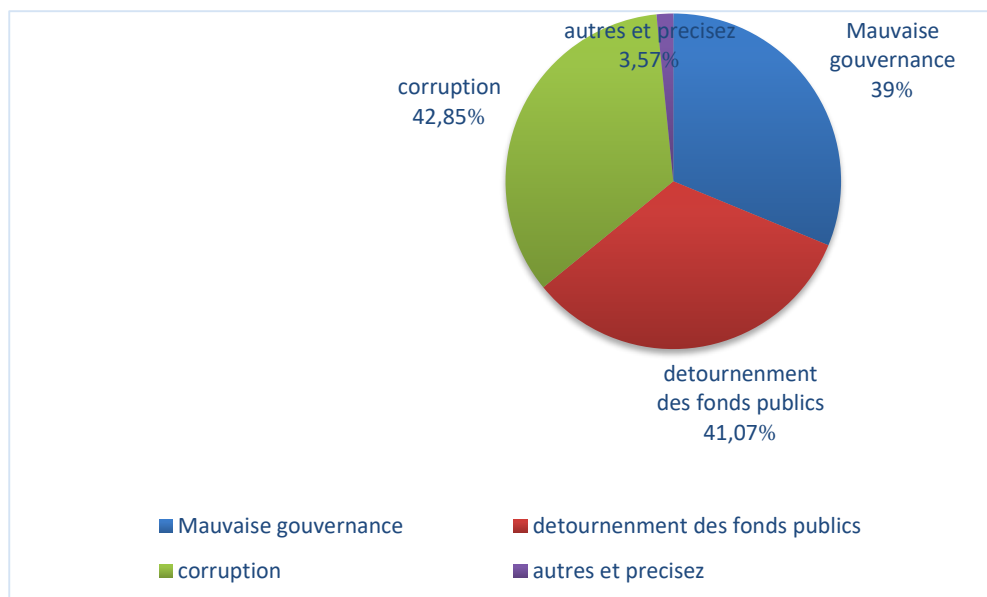
Noms des villages Contraintes	Komé	Bolobo 2	Komé base	Mouaro m	Béla	Bégada	Mainani	Totaux
La mauvaise gouvernance	1	2	1	5	3	6	4	22
Détournement des fonds publics	3	2	0	4	5	3	6	23
La corruption	2	1	1	1	5	8	8	24
Autre à préciser	Insuffisance des paiements et le pétrole est mal négocié.							2

Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.

<sup>190</sup> Entretien avec AI1, op, cit,

<sup>191</sup> Entretien réalisé avec LSC1, op, cit.

#### Graphique 4 : Répartitions des principaux problèmes politiques rencontrés autour du projet



Source : Gédéon MODOROM, données de terrain, 2021.

Pour la mauvaise gouvernance, 39 personnes soit (29 %) des enquêtés des 07 villages ont confirmé. Le détournement des fonds avec 23 soit (41,37%). Pour la corruption 24 soit (42,85%) des enquêtés ont confirmé. Et autres avec 2 (soit 3,57%) des enquêtés ont confirmé. D'après le graphique, la corruption demeure le problème crucial qui empêche la population de Komé de tirer profit de cette manne pétrolière dans la zone du projet. Le deuxième fléau est celui du détournement des fonds publics et la corruption comme troisième contrainte. Le pétrole est mal négocié se positionne comme quatrième contrainte politique. Dans 07 villages enquêtés, deux sur 56 personnes ont confirmé cette contrainte.

#### II-2- Contraintes économiques

Sur le plan économique, l'arrivée des pétroliers à Doba plus précisément dans le canton Komé, les prix des denrées alimentaires et des maisons ont rapidement augmenté. Cette augmentation très rapide témoigne de l'inflation au niveau alimentaire et des logements. C'est par rapport à cette situation que l'un des administrateurs affirme :

*Le projet de Doba nous a permis de gagner un salaire de 2.25. 000 FCFA par mois, mais lorsque le prix des maisons et denrées alimentaire ont augmenté cela ne nous aidait pas à faire de l'économie. Parce que pour une chambre qu'on trouvait autour de 25. 000 FCFA par mois. Or avant l'arrivée du projet les maisons coûtaient autour de 5*

*0.000 FCFA à 300.000 FCFA. Mais avec l'avènement du pétrole les maisons ont facilement grimpé.*<sup>192</sup>

Cette affirmation met en lumière la hausse des prix des logements avec l'arrivée du pétrole dans cette localité. En plus, l'inflation démographique orchestrée par différentes personnes venues dans divers coins du monde à l'instar du Cameroun et du Nigeria a également provoqué la montée des prix du logement et des denrées alimentaires. Plus le nombre des personnes croient, plus le coût de vie devient de plus en plus cher. À cet effet, le leader de la société civile soutient que :

*Avant la population est restreinte et les gens avaient des terres cultivables, ils travaillaient et trouvaient à manger. Ils vivaient à leur préoccupation. Mais maintenant depuis que le projet pétrolier est arrivé, la population s'augmente, les gens viennent un peu partout à la recherche d'emploi et cela fait que le niveau de vie croît.*<sup>193</sup>

Cette expression met en lumière la cherté de vie engendrée par rapport à l'arrivée du projet. Allant dans le même sillage d'idée, Alexis MBANGBAREM, dans son mémoire martèle les propos des populations riveraines :

*L'un des aspects sociaux majeurs de l'exploitation pétrolière est la cherté de la vie. Pour les populations riveraines rien n'est plus choquant et incompréhensible que la cherté de vie car les conditions de vie se détérioraient. En effet, depuis le début de l'activité pétrolière dans la zone, les prix des denrées alimentaires ont connu une hausse remarquable.*<sup>194</sup>

Le tableau ci-après montre la hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires de 1997-2021.

**Tableau 7 : Évolution des prix de vivres entre 1997, 2016 à 2021**

DENRÉES	Années					
	1997		2016		2021	
	Un coro	Un sac	Un coro	Un sac	Un coro	Un sac
Sorgho rouge ou blanc	100 FCFA	4 000 FCFA	350 FCFA	14 000 FCFA	500 FCFA	20 000 FCFA
Arachides	175 FCFA	7 000 FCFA	550 FCFA	22 000 FCFA	1 200 FCFA	48 000 FCFA
Pénicilaire	125 FCFA	5 000 FCFA	350 FCFA	14 000 FCFA	550 FCFA	22 000 FCFA
Riz local	400 FCFA	16 000 FCFA	1100 FCFA	44 000 FCFA	1 100 FCFA	44 000 FCFA
1 Kg de viande	600 FCFA		1 750 FCFA		2 000 FCFA	

<sup>192</sup> Entretien réalisé avec TE10 à Doba, le 25/06/2021 à 10h30 min.

<sup>193</sup> Entretien réalisé avec LSCII, op, cit.

<sup>194</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit. P 105.



Source : Enquête de terrain, Réalisé par Alexis MBANGBAREM en octobre 2016 et Gédéon MODOROM en 2021.

Ce tableau présente les différents prix des denrées alimentaires de 1997, 2016 et 2021. Il est à noter que les prix des denrées alimentaires ont triplé et quadruplé.

En 1997, une chambre à louer coûtait 1000 FCFA voir 1500 FCFA. Aujourd'hui, la chambre coûte 7.500F FCFA à 10.000 FCFA. En 1997 le coût de vie était favorable aux populations riveraines. Cependant, avec l'arrivée du projet de Doba, il est à noter une cherté de vie pour les populations riveraines. Hormis les deux contraintes économiques, on peut noter une discrimination salariale entre les travailleurs tchadiens et les travailleurs étrangers. Pour le leader de la société de société civile, « *les Tchadiens sont des esclaves sur le site pétrolier. Les philippines gagnent des millions de FCFA alors que les tchadiens qui travaillent avec leur force gagnent seulement 90.000 120.000 à (...)* ». <sup>195</sup> Cette affirmation met en lumière le phénomène de la discrimination salariale entre les travailleurs nationaux et cet étranger.

Le projet pétrolier a conduit également à la strangulation de certaines sociétés au niveau national. A titre illustratif de la société cotonnière de Doba et l'usine de production des jus de Doba. Dans son mémoire Alexis NBANGBAREM, a relevé l'impact négatif de ce projet, compte tenu du fait que ces sociétés ont fermé les portes avec l'arrivée du projet de Doba.

*La société cotonnière du Tchad est une société nationale de coton qui a été la mamelle de l'économie tchadienne. L'usine de Doba avait géré 700 emplois temporaires aux populations de Doba et son environnement. Cependant avec l'avènement du pétrole a porté un coup dur à cette entreprise. En effet, l'exploitation du pétrole de Doba a poussé les autorités du pays à ne plus s'occuper des autres sources économiques du pays. Cette situation se matérialise par le manque de campagne de sensibilisation aux paysans sur cultures du coton ainsi que l'utilisation des engrais chimiques. En plus de cela les coton-culteurs ne sont plus vite payés dans les délais après avoir livré leurs produits à l'État* <sup>196</sup>

À côté de ces impacts négatifs sur l'entreprise nationale, il est d'autant plus nécessaire de mentionner que les aléas d'ordre climatique font également parties des causes qui poussent les coton-culteurs à ne pas donner de l'importance à la culture du coton. Car la culture du coton nécessite une bonne pluviométrie. Le tableau présent ressort les différentes variations de la pluviométrie de 1996 à 2002 et 2016.

<sup>195</sup> Entretien réalisé avec LSCII op, cit.

<sup>196</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit. P 110.

**Tableau 8 : Etat de pluviométrie en 1996 en 2016**

Pluviométrie			
1996-2002		2016	
Durée	Quantité (en mm)	Durée	Quantité (en mm)
8 mois	1 600	5 mois	1 000

Source : L'ONDR, enquête réalisé par Alexis MBANGBAREM, 2016.

Ce tableau compare la situation pluviométrique entre deux périodes. La première période (1996) fait un état de lieu de la situation pluviométrique avant l'ère pétrolière et la seconde de 1996-2002, la pluviométrie était 1600 mm durant 8 mois (avril à octobre). De 2016 jusqu'à nos jours, la pluviométrie est de 1000 mm avec une durée faible de 5 mois (Mai à Septembre). La diminution moyenne de la pluviométrie est due d'une part aux changements climatiques et d'autre part aux effets, de l'exploitation pétrolière.

Quant à la fermeture de l'usine de jus de fruit de Doba, les études ont démontré que les jus de mangue produits par cette usine n'étaient pas de qualité. Les manguiers ne produisent pas de bons fruits à cause de l'exploitation du pétrole. Cet effet, l'un des ex-travailleurs d'ESSO, nous donne son opinion lors de notre entretien :

*Nous sommes en train de souffrir ici, même nos manguiers qui sont là ne produisent pas bien comme avant, sauf, les manguiers communément appelés « Maïdoubouri »<sup>197</sup> qui produisent un peu. Mais les manguiers qu'on appelle bangui ne produisent pas bien. Ce sont les effets de l'exploitation pétrolière.<sup>198</sup>*

Le projet de Doba impacte également sur la production des manguiers pourtant les manguiers constituent une source de revenus pour les populations riveraines.

### **II-3- Contraintes agricoles**

Le secteur de l'agriculture est la mamelle nourricière de l'économie tchadienne avant le projet de Doba. Mais avec l'avènement du développement de l'industrie pétrolière depuis les années 2000 jusqu'à nos jours, ce secteur est pris au piège par les activités pétrolières, à cause des diverses pollutions à travers le déversement accidentel du pétrole brut dans les champs, et les champs qui restent éclairés en longueur de journée. De plus, l'occupation des espaces cultivables par la tracée du pipeline et la création des plates-formes ou de puits pétroliers affectent durablement les rendements agricoles principales sources de revenus pour les

<sup>197</sup> Appellation en langue locale des manguiers qui produisent des gros fruits.

<sup>198</sup> Entretien réalisé avec TE1 à Mainani, op, cit.

populations riveraines. De ce fait en 1998, DAME et MOORE expliquent : le projet de Doba et son oléoduc doivent occuper 5000 hectares de terrain. Cette situation va engendrer la destruction de la végétation et l'affaiblissement des sols.

Le déversement accidentel du brut du pétrole dans les champs rend la terre non favorable à l'agriculture dans la mesure où les substances de minerais qui se trouvent au niveau des sols sont affectées par cette pollution. Lors de notre enquête de terrain le 29 mars à Mouarom, nous avons pu observer ce cas de déversement accidentel du brut du pétrole dans les champs. Cette pollution affecte directement le sol tout en rendant celui-ci non propice à l'agriculture dans la mesure où le sol perd toutes les substances minérales. Les photos ci-après rendent compte des cas de déversement qui se sont produit à Mouarom.

**Photo 2 : Rupture du tuyau ayant causée le cas des déversements à Mouarom**



**Photo 1 : Déversement accidentel du brut des pétroles dans la localité de Mouarom**



**Source :** Gédéon MODOROM, enquêtes de terrain, 2021.

Les champs se trouvant à proximité de Komé 5 ne donnent pas de meilleurs rendements pour la simple raison que ces champs restent éclairés nuit et jour. Et aussi, il y a les gaz qui s'évaporent en affectant ces champs. C'est la raison pour laquelle le leader de la société civile affirme :

*Ceux qui cultivent autour de Komé 5 et Komé base n'ont pas de bonnes récoltes à cause de l'électricité les tiges restent jour et nuit dans la lumière et cela a fait que ça ne produit pas bien. Il y a aussi les gaz qui s'évaporent et produisent des effets négatifs sur les champs et cela fait que ça ne donne pas, ça agit sur l'agriculture<sup>199</sup>.*

Le projet d'exploitation pétrolière, vu sa nature, a occupé une grande partie des espaces cultivables avec le tracé de pipeline, la création de plates-formes où des puits pétroliers et des routes qui mènent aux puits.

<sup>199</sup> Entretien réalisé avec LSCII op, cit.

Au niveau national en général et en particulier au niveau local, l'agriculture constitue la principale ressource économique pour les populations riveraines. Cette agriculture repose sur deux types de cultures qui sont : les cultures pluviales avec des longues saisons de pluie allant d'avril à septembre et les cultures de décrue comme son nom l'indiquent avec des courtes saisons de pluie appelée encore cultures maraichères.

En clair, l'exploitation de l'or noir dans le canton Komé Ndolébé a impacté de manière significative les différentes cultures présentées dans le tableau 14. D'après les témoignages rapportés auprès des populations riveraines, cette exploitation a influencé négativement sur l'agriculture notamment en ce qui concerne la baisse de produits agricoles. Cette baisse de production agricole a été confirmée par les populations riveraines. C'est ainsi que l'un des personnels de santé, donne son avis par rapport à cette situation. « *Avant quand tu cultivais un hectare de champ de mil tu pouvais récolter 40 à 50 sacs. Maintenant avec le projet de Doba, le rendement se situe entre 2 à 3 sacs* ». <sup>200</sup> Cette affirmation est partagée par toutes les personnes interrogées. Ce qui traduit l'impact négatif de l'exploitation de cette manne pétrolière dans le domaine de l'agriculture au niveau local. À côté des problèmes relevant du domaine agricole avec la baisse de ses produits, il y a aussi l'agriculture sur brûlis et les feux de brousse qui ont une influence sur les cultures d'une manière indirecte, provoquant ainsi les aléas climatiques. Face à ces changements climatiques, l'agriculture n'est sans doute pas épargnée. Car pour qu'il ait de bons rendements il faut nécessairement une pluviométrie en moyenne.

Le tableau ci-dessous rend compte de l'occupation d'espaces cultivables due aux activités pétrolières.

**Tableau 9 : Dynamique de l'occupation d'espaces cultivables due aux activités pétrolières**

Superficiesensemencées(en hectare) pour les différentes cultures					
Années	Céréales	oléagineux	Tubercules	Autres	Totale
<b>1999-2000</b>	3621,7	923	303	322,50	<b>5220,2</b>
<b>2000-2001</b>	3090	854,12	297,60	336,47	<b>4578,16</b>
<b>2001-2002</b>	3057,8	684,54	221,02	208	<b>4171,56</b>
<b>2002-2003</b>	3180,88	902,72	300,48	258,52	<b>4642,72</b>
<b>2003-2004</b>	3101,34	830,87	302,22	148,35	<b>4382,78</b>
<b>2004-2005</b>	2912,62	281,44	312,55	259,25	<b>3766</b>
<b>2005-2006</b>	2511,94	667,25	308,27	219,8	<b>3707,32</b>
<b>2006-2007</b>	2371,8	706,4	286,83	199,7	<b>3565,03</b>
<b>2007-2008</b>	2822,69	786,8	287,34	-	<b>3897</b>

<sup>200</sup> Entretien réalisé avec PS2 à Komé Base, le 20/03/2021 à 10h52 min.

<b>2008-2009</b>	1758,1	757,02	351,89	-	<b>2867,12</b>
<b>2009-2010</b>	1599,5	746,68	274,4	45,55	<b>2666,13</b>
<b>2010-2011</b>	1313, 25	771,5	394,00	142	<b>2620,75</b>
<b>2011-2012</b>	1216,98	785,59	397,76	187,47	<b>2530,06</b>
<b>2012-2013</b>	2058,88	948,68	409,2	295	<b>3711,76</b>
<b>2013-2014</b>	2841,34	889,17	-	218,88	<b>3949,51</b>
<b>2014-2015</b>	2900,17	726,11	477,56	197,12	

**Source : ONDR de Doba/ BETELSEM NGARMADJI (2014).**

Les fosses d'emprunt dues aux activités pétrolières constituent l'un des obstacles majeurs au développement de l'agriculture. En effet, pendant nos investigations sociologiques, de mars à juin 2021, la société ESSO n'a pas restauré les fosses d'emprunts. C'est la raison pour laquelle l'un des travailleurs d'ESSO déclarait que :

*[...] Ce n'est pas une restauration en tant que telle, ce sont juste des formalités qu'on a faites pour qu'on sache que c'est restauré tout en sachant dès que les premières années tu peux cultiver. Mais la deuxième année tu ne pourras pas parce que la latérite va dominer la terre arable».<sup>201</sup>*

Cette formalité remplie par ESSO rend la terre non propice à l'agriculture. Pourtant, par rapport aux principes de la restauration des carrières, le Plan de Gestion Environnementale de 1999, la remise en état d'une carrière après la phase d'exploitation suppose sa constitution identique, à l'état préliminaire dans lequel elle se trouvait avant les travaux. Plus spécifiquement, il s'agit de la refermer en tenant compte de la topo séquence et en remettant en surface. La terre dite végétale pour permettre à cet espace de se réinsérer dans le fonctionnement global des sols de la zone et d'être mis en culture. Cependant, les réalités observées sur le terrain montrent à suffisance que ces principes ne sont que de dispositions théoriques et non pratiques par le consortium à cause des carrières à ciel ouvert et de leur mauvaise restauration. La photo suivante présente les carrières à ciel ouvert.

**Photo 3 : Carrière non fermée à de Bolobo 2**



**Source : Gédéon MODOROM, enquête de terrain, 2021.**

<sup>201</sup> Entretien réalisé avec TE11 à Doba, le 120/03/2021 à 10h52 min.

## II-4- Contraintes sociales

Le projet de Doba a pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes en général et en particulier dans le canton Komé Ndolébé au sud. Cependant depuis 19 ans d'exploitation des gisements dans cette localité, le projet n'a pas toujours contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations. Au contraire, il a engendré de multiples problèmes sociaux à savoir : le boom démographique, la pauvreté, les MST, les maladies respiratoires, les démangeaisons corporelles, les problèmes de vision, les maladies hydriques, les accidents de circulation, l'écoulement des maisons, la fragilisation de la solidarité mécanique et le changement du mode de vie des populations.

Le projet a entraîné des divorces dans certaines familles. Voilà pourquoi l'une des personnes affectées par le projet atteste que : « *quand je travaillais avec ESSO je donnais 10000 FCFA à chaque fin du mois mais quand je ne travaille plus ma femme m'a quitté* »<sup>202</sup> cette affirmation traduit en réalité la fragilisation du tissu social au sein des familles. Par ailleurs, le développement des snacks bar, des cinémas, à Komé a durablement affecté le mode de vie des populations riveraines dans mesure où les jeunes développent donc des nouveaux styles vestimentaires. Chez les jeunes filles avec de habillements indécents dont le but d'attirer les gens ou les travailleurs ESSO. C'est pourquoi les femmes mariées même sont devenues infidèles. Allant dans le même sens Alexis NBANGBAREM, lors de son entretien avec les l'un des chefs de quartier répons à ce propos :

*Avec le projet de Doba, nos femmes sont devenues infidèle à un point qu'on ne comprend pas. J'ai eu à résoudre plusieurs problèmes à ce cas. Beaucoup de couples se sont séparés à cause de ce problème. Pour nos jeunes filles encore c'est plus grave. C'est lamentable je vous dis. Entre 2007 et 2010 j'ai traité en moyenne 7 à 10 cas problèmes liés à l'infidélité entre les couples (...)*<sup>203</sup>

### II-4-1- croissance démographique

Le projet pétrolier de Doba est l'une des causes principales du boom démographique dans la zone productrice. Avant l'exploitation pétrolière, la population de Komé était en moyenne lente au début des années 1990. Mais, au début des années 2000, avec le lancement officiel des travaux de construction du projet et son oléoduc, et la phase d'exploitation le 10 octobre 2003, il a été constaté une croissance démographique due en grande partie avec le phénomène de la migration des personnes venant des différents coins du monde de la zone de

<sup>202</sup> Entretien réalisé avec TE7, op, cit.

<sup>203</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit, P 103-104.

production. En 1993, cette région comptait seulement 18052 habitants. Cependant avec l'avènement du pétrole, cette population est passée de 23.800 à 64549 habitants entre 2000 à 2009. La croissance rapide de cette population est due à l'arrivée du projet dans le Logone oriental.

Ce dernier constitue désormais un pôle d'attraction dans la mesure où le Logone oriental est classé onzième rang selon le recensement de l'ISSED. Hors aujourd'hui, il se trouve au troisième rang après les villes de N'Djamena et de Moundou. Cette inflation démographique causée par l'arrivée des champs pétroliers dans la région productrice engendre des problèmes d'incompréhension entre autochtones et allogènes. C'est dans ce même sens que Géraud MAGRIN, soutient fortement dans sa thèse de doctorat : « *le chantier pétrolier au sud du Tchad est l'origine du phénomène de migration qui entraîne parfois des relations d'ordre conflictuel entre les migrants et les populations locales* »<sup>204</sup>. Ce qui revient à dire que la cohabitation entre les populations locales et les personnes étrangères venant des autres pays tels que : le Cameroun, le Nigeria, et la RCA sont des relations qui restent tendues, étant donné leur diversité ethnique le fait que ces populations ne partagent pas les mêmes normes et valeurs culturelles font en quelque sorte qu'elles ne parviennent pas à se comprendre. On note également la présence des éleveurs nomades tchadiens et étrangers dans la région productrice majoritairement dominée par les activités agricoles. La présence des éleveurs à la recherche d'emploi rémunéré vient davantage intensifier les conflits qui existaient depuis des décennies entre les cultivateurs et les éleveurs. Ainsi, pour l'un des personnels de santé :

*Avec l'arrivée du projet, nous sommes envahis par les bœufs des éleveurs bororo puisque ces migrants viennent à la recherche d'emploi avec leurs bœufs qui détruisent nos champs. Ils sont donc nombreux ici à Bégada. Ils laissent les bœufs détruire nos champs ce qui cause les problèmes entre agriculteurs et éleveurs [...] Avant nous récoltions après deux fêtes (Noël et la bonne année) maintenant avec l'arrivée du projet, et la présence des bororo nous faisons nos récoltes avant les deux fêtes*<sup>205</sup>.

En effet, l'arrivée du projet est également l'une des causes des conflits qui existaient depuis des décennies entre les éleveurs et les agriculteurs. La présence des éleveurs oblige donc les agriculteurs à faire des récoltes à mi-saison, lorsque les récoltes ont été faites à mi-saison cela ne permet pas aux cultivateurs d'avoir un rendement, surtout que leurs espaces cultivables ont été affaiblis par des activités pétrolières. Comme une grande partie des espaces a été occupée par des installations des machines, des puits pétroliers, les riverains n'ont pas

---

<sup>204</sup> MAGRIN Géraud, op, cit.

<sup>205</sup> Entretien réalisé avec PS2 à Bégada 1 le 31/03/2021 à 13h25 min.

assez des espaces cultivables et subitement ils sont devenus plus pauvres qu'avant. Car, Ils sont passés de la pauvreté à l'extrême pauvreté.

#### II-4-2- Pauvreté

Le rêve de la BM en apportant son soutien moral et financier pour la réalisation du projet pétrolier de Doba, n'est rien d'autre que la lutte contre la pauvreté ou mieux encore l'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes en général et celles de la région productrice en particulier. Cependant, les réalités observées sur le terrain montrent plutôt le contraire. Le rêve d'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes s'est transformé en un cauchemar, compte tenu du fait que leurs conditions de vie deviennent de plus en plus précaires. Les populations riveraines du canton Komé Ndolébé n'ont pas véritablement tiré profit de cette manne pétrolière dans la mesure où elles sont dans des conditions de vie défavorables. 48/56 (soit 80,86%) des personnes interrogées dans les 7 villages ont confirmé la persistance de la pauvreté malgré l'exploitation pétrolière dans leur zone. Allant dans ce même sillage, l'un des enquêtés souligne que : « *nous avons retiré du miel dans une niche sans se lécher les mains* »<sup>206</sup>. En d'autres termes, les personnes concernées n'ont pas véritablement tiré profit de l'exploitation des gisements dans leur zone en termes d'amélioration des conditions de vie, et de construction des infrastructures de base. Avec l'exploitation des gisements au sein de ladite localité, force est de constater qu'il existe encore dans certains villages affectés par le projet des salles de classes construites en « sékos »<sup>207</sup>. Par les riverains eux-mêmes. Les riverains du canton Komé Ndolébé consomment encore de nos jours les eaux de puits à ciel ouvert.

En réalité les puits d'eau à ciel ouvert dans les zones de production se mélangent avec le pétrole se trouvant sous le sol. D'où la pollution souterraine des eaux. C'est par rapport à cette situation que le leader de la société civile affirme :

*À Bébéni les gens boivent du calcaire, ce n'est pas de l'eau que les gens boivent. Par ce qu'on a fait des puits et trouvé de l'eau qui a la couleur jaune et c'est cette eau là que les gens boivent et dire c'est une zone pétrolière. Et jusqu'à présent les gens boivent l'eau du marigot à Bébédja (...) Ils ont construit des châteaux d'eau mais il y a pas de carburant pour le fonctionnement, ils ont construit le central électrique mais Bébédja est toujours dans le noir donc rien ne marche dans le domaine de l'exploitation pétrolière du côté social et environnemental*<sup>208</sup>

<sup>206</sup> Entretien avec TE12 Komé Ndolébé, le 12/03/2021 à 11h30 min.

<sup>207</sup> Salles construites en feuilles de pailles.

<sup>208</sup> Entretien réalisé avec LSCII, op, cit.



Face à cette situation l'exploitation pétrolière dans cette partie du sud Tchad n'est pas avantageuse pour les populations du Logone oriental. Par ailleurs, le projet a des impacts direct et indirect sur les maisons des populations se trouvant à proximité des installations des machines. Ces faits attestent que la société ESSO avait prévu délogé les populations riveraines de façon théorique mais pratiquement sur le terrain, cette population n'est pas délogée. De manière directe, les maisons se trouvant à d'environ 50 à 100m à côté des installations de machines s'écoulent à cause des bruits de ces dernières.

Face à cette situation la société ESSO n'a pas délogé la population, et lors d'un écoulement du brut du pétrole les maisons se trouvant à proximité des installations sont envahies par l'or noir brut. À cet effet, l'une des personnes affectées par le projet affirme :

*Lorsque nous travaillons avec les américains pour la connexion du manifold avec la compagnie Chinoise, il y avait eu l'écoulement du pétrole sur nous [...] le pétrole a envahi nos maisons, causant la mort de nos chèvres et poussins. Les raisonnements des machines font que nos maisons les maisons s'écroulent. Exemple de la maison de la grande sœur qui s'était écoulée<sup>209</sup>.*

Indirectement, le projet a impacté sur les logements des populations dans la mesure où pour faire des plates-formes, ESSO détruit les grands arbres afin d'afforer des puits pétroliers. Or, les arbres jouent un rôle majeur pour la protection des maisons au passage des grands vents (orages). Mais lorsque les arbres n'existent plus, les vents violents détruisent facilement les maisons des populations riveraines. C'est la raison pour laquelle l'une des personnes affectées par le projet soutient fortement que : « *maintenant nous ne sommes pas en sécurité comme avant parce que les vents nous dérangent par le fait qu'il n'y a pas des arbres* »<sup>210</sup>.

Les raisonnements des machines posent non seulement le problème d'écoulement des maisons mais aussi et surtout, ils ont un impact négatif sur la santé des individus. Ce qu'il convient d'appeler la pollution acoustique.

#### **II-4-3- Contraintes du projet sur l'éducation des jeunes**

Le projet de Doba, a aussi une influence négative sur le circuit scolaire des jeunes du village avec ce qu'il convient d'appeler le phénomène d'oisiveté. Par oisiveté, l'on attend le fait, avec l'arrivé du projet de Doba dans les années 2000, les jeunes du canton ont abandonné le chemin de l'école au profit du projet à la recherche d'emploi rémunéré. À ce effet, lors de notre entretien avec l'un des travailleurs d'ESSO martèle que : « *avec l'arrivé du projet les*

<sup>209</sup> Entretien réalisé avec TE2, op, cit.

<sup>210</sup> Entretien réalisé avec TE4, op, cit.

*jeunes ont abandonné le chemin de l'école »<sup>211</sup>. En dépit de ces contraintes, le projet de Doba constitue un véritable frein pour l'éducation des jeunes. C'est ainsi que lors de notre entretien avec l'infirmier diplômé d'état affirme : « *comme tout l'espace cultivable a été occupé, la jeunesse est réduite à la mendicité et au vol. (...) Et les femmes se livrent à l'adultère et attrapent des différentes maladies qui perturbent également la santé de la population*<sup>212</sup>. En effet, avant le projet de Doba (1990-1999) les cas de vol existaient peu ou pas du tout dans ledit canton. Avec le nombre restreint de la population locale, tout le monde connaît tout le monde, du nom de la mère jusqu'au nom du père et du grand père. Cette connaissance mutuelle a fait qu'il est difficile pour les populations du village de poser les actes déviant.*

Toutes ces contraintes à savoir : le vol, la prostitution, l'infidélité sont des causes relevant du projet pétrolier d'une part, et elles sont dues aux différents types de socialisation des individus et à leurs motivations personnelles d'autre part. C'est pourquoi la théorie de l'ethnométhodologie a toute sa pertinence dans la mesure où elle a permis de donner la parole aux acteurs pour comprendre les impacts négatifs du pétrole tchadien. En 1997, DAME et MOORE ont confirmé que le projet d'exportation tchadien va engendrer les phénomènes de migration, la prostitution et les maladies.

#### **II-4-4- Contraintes sur l'emploi local**

En rapport avec les objectifs majeurs de la politique économique du Tchad PND 2017-2021, le gouvernement de la République du Tchad, considère le pétrole comme une principale source de croissance et un pourvoyeur d'emplois pour les tchadiens. C'est la raison pour laquelle le pétrole est perçu par celui-ci comme l'espoir d'un avenir meilleur par rapport aux divers emplois que cet or noir va générer. Ici l'essentiel est d'identifier les types d'emploi que ce projet a engendré au niveau local : le gardiennage, le travail de nettoyage des plates-formes et des piliers électriques et l'emploi lié étroitement à la production qui exige des compétences. Ces différents emplois octroyés à la population locale sont des emplois de moindres importances avec des courtes durées d'une manière périodique d'un an. À titre d'exemple, nous avons le travail de nettoyage des plates-formes accordé aux femmes avant la période de feu de brousse (janvier), les travaux de construction du pipeline qui avait seulement des courtes durées de 2 ans.

L'achèvement de ces travaux à une durée de deux ans est dû au fait que la société ESSO n'avait pas respecté les heures de travail. Lors de notre entretien avec TE11 nous donne

---

<sup>211</sup> Entretien réalisé avec TE13 à Doba, le 10/07/2021 à 12h15 min.

<sup>212</sup> Entretien réalisé avec PS2, op, cit.

son avis par rapport à cette situation : « *la société ESSO n'a pas respecté les heures de travail au lieu de 12h de temps de travail, d'ESSO en n'a ajouté 4 heures supplémentaires* »<sup>213</sup>. Cette assertion traduit le fait que même les conditions de travail ne sont pas prises en compte par la société ESSO.

En effet, durant notre enquête de terrain, les types de travail accordés aux populations locales ne sont rien d'autre que le travail de gardiennage. Ces employés gagnent environ 50.000 à 60.000 FCFA par mois. Dans le cadre du travail, les tchadiens et les étrangers n'ont même pas de salaire. Raison pour laquelle, que le leader de la société civile affirme : « *les tchadiens sont des esclaves sur le site pétrolier, ils gagnent 90.000 à 120.000 FCFA alors que les phillipiens gagnent des millions de FCFA* »<sup>214</sup>. En d'autres termes, cette affirmation met en relief la discrimination salariale entre les travailleurs étrangers et ceux locaux. Par ailleurs, en ce qui concerne le recrutement de la main d'œuvre locale, les populations riveraines n'ont pas véritablement tiré profit. Allant dans ce même sillage, il poursuit en disant que : « *dans le domaine de l'emploi maintenant on recrute les gens venant de N'Djamena pour la cuisine, on les envoie en formation à N'Djamena et quand ils passent un mois ils reviennent en avions pour lever les taxes* »<sup>215</sup>. Autrement dit, cette affirmation met en lumière la pertinence de la théorie de la malédiction du pétrole qui stipule que le projet de Doba est source de bénédiction pour des gens dont le pétrole n'est pas extrait de leur sol et source de malédiction pour des personnes concernées dont l'or noir est extrait de leur sol. Ce sont les personnes venant d'ailleurs qui tirent profit de cette manne pétrolière alors que les autochtones vivent dans la misère. Même le partage des déchets de bois, il faut beaucoup de procédures pour que la population concernée ait ces déchets. En ce sens, l'un des travailleurs d'ESSO, affirme : « *le partage des déchets des bois est devenu de la mafia pour les villageois. Pour avoir ça il faut beaucoup de procédures* »<sup>216</sup>.

Les opportunités d'emploi pour les populations locales sont désormais devenues une vie de luxe, car avec la baisse du prix du baril de pétrole, chutant de 500 dollars US à 40 dollars US en 2013 ; cela oblige la société ESSO à renvoyer presque tous les travailleurs. Ce qui explique que le chômage devient également un phénomène majeur sur le site pétrolier. 48/56 soit 26,08% des personnes interrogées ont confirmé cette idée. Ce fléau oblige les ex-travailleurs d'ESSO qu'ils soient étrangers ou nationaux à devenir des commerçants de

---

<sup>213</sup> Entretien réalisé avec TE11, op, cit.

<sup>214</sup> Entretien réalisé avec LSCII, op, cit.

<sup>215</sup> Idem.

<sup>216</sup> Entretien réalisé avec TE11, op, cit.

charbon d'où la destruction massive des arbres dans la région de production, ce qui a pour principale conséquence la perte de la biodiversité.

#### **II-4-5- Contraintes sécuritaires**

L'arrivée du projet de Doba a créé une situation d'insécurité dans le Logone oriental plus précisément dans le canton Komé Ndolébé.

Dans le Logone oriental, il a été constaté que le taux de criminalité a évolué avec l'arrivée du projet. Selon les archives du tribunal de première instance de Doba, il ressort les différents cas de criminalités suivants : en 2009 (avec 2 cas), en 2010 (avec 8 cas), 2011 (avec 12 cas), en 2012 (3 cas), en 2015 (avec 38 cas), et 2016 (avec 48 cas). Le taux de criminalité connaît un cheminement croissant d'années en années, 2015 (cas 38) et 2016 (avec cas 48). Cette croissance est due en grande partie par le fait que durant ces années respectives la société ESSO a renvoyé une partie de ses ouvriers à cause de la baisse du prix des barils du pétrole. Puisque la population ne sait plus quoi faire, ce qui explique son enclin à la déviance. Par ailleurs, l'évolution du taux de criminalité entre 2015 et 2016 est aussi dû au fait que le Logone oriental est comme le village d'Hamdjarass. Selon le langage local un village où il y a plus d'argent oblige les malfaiteurs à venir cibler la zone du projet.

Selon le rapport de RAMP-TC en 2010, Monsieur Mathias TAMEGOTO un enseignant de biologie au CEG de Békia a été scrupuleusement assassiné le 18 mars 2008 aux environs de 17h lorsqu'il se rendait à son lieu de service.

Le projet a aussi remis en cause le respect des droits de l'homme dans la mesure où au Tchad la radio FM liberté a été fermée en 2013 du fait d'avoir diffusé les informations notamment en ce qui concerne la mauvaise gestion des ressources issues du pétrole et également par le fait qu'elle a dévoilé la situation d'insécurité qui sévit dans la zone productrice.

En 2004 Martin PETRY et Naygotimti BAMBÉ dénonçaient le maître Joseph BEHIDI vice-président de la ligue tchadienne de droit de l'homme (LTDH) était assassiné du fait d'avoir dévoilé les mauvais traitements dont étaient victimes les populations locales de la zone du projet de Doba.

Dans la zone pétrolière plus précisément à Komé, l'exploitation de l'or noir limite largement la liberté des riverains. En effet, ces derniers n'allaient plus normalement vaquer à leurs occupations comme avant. Ils sont victimes des arrestations arbitraires lorsqu'ils rentraient des champs. Au vue les conditions de vie précaires, les populations riveraines sont

obligées d'aller faire les travaux champêtres communément appelé BABBLAR<sup>217</sup>. Mais quand ils sont de retour, ces derniers sont arrêtés et chicotés par les gendarmes qui contrôlent les puits pétroliers. Pour cause, ces derniers sont considérés comme des voleurs. À cet effet, l'une des personnes touchées par le projet, martèle que : « *Les agents de sécurité leur trouve dès leur retour des travaux champêtres localement appelé "BABBLAR" et leur considèrent comme des voleurs, ils leur ont chicotés et il a fallu l'intervention du chef de village pour qu'ils soient libérés à 5 heures du matin* »<sup>218</sup>.

Avec l'arrivé du projet, les moments de fiançailles qui se faisaient dans la nuit par le passé n'ont plus lieu. C'est la raison pour laquelle l'un des ex-administrateurs d'ESSO, soutient fortement que :

*Tu ne peux pas tracer dans la nuit la zone de Komé base parce que le pétrole est venu s'accaparer de leur zone. Les moments de fiançailles qui se faisaient la nuit ne se faisaient plus. Maintenant tu ne peux plus quitter avec ton ami pour dire que tu parts voir ta copine et rentrer à 22h non, mais à notre époque on le faisait. Maintenant si tu pars dès ton retour à 22h les gendarmes vont feuilleter.*<sup>219</sup>

En d'autres termes, ledit projet limite la liberté des populations concernées dans cette localité. La fragilisation de la solidarité mécanique avec l'arrivée du projet dans ce canton a entraîné de nombreux changements au sein des familles. Comme l'on coutume, de dire que : "l'argent nous unis plus qu'il nous divise". Avec l'argent des indemnisations, certaines familles se divisent davantage. De ce fait, le principe de la « solidarité mécanique » basé sur l'intérêt collectif a donc laissé la place à la « solidarité organique » basé sur les intérêts individuels. L'avènement du projet a apporté des changements au sein des familles. La fragilisation de la solidarité mécanique est dû au fait que les valeurs nobles de la société traditionnelle qui faisaient le propre des familles sont remises en cause par rapport à l'arrivée du projet. Les factures internes et externes entraînent également des changements dans les villages tchadiens. Le système d'entraide qui existait au sein des familles nucléaires et des familles élargies a été remis en question par rapport à l'arrivé du projet, au point où ce système basé sur le principe de la solidarité mécanique qui stipule que "le champ de mon frère est le mien aussi" n'existe plus. Cet à effet, 46/56 soit 80,86 % des personnes interrogées ont confirmé le phénomène de la fragilisation de la solidarité mécanique. Il convient de relever que la solidarité organique prime dorénavant sur la solidarité mécanique. Au sein de la famille, les membres se disputent les champs à cause de l'argent en ce qui concerne les

<sup>217</sup> Un travail champêtre journalier avec de 7h à 12h avec une rémunération de 1000 FCFA et de 7h à 16h avec une rémunération de 2000 FCFA.

<sup>218</sup> Entretien réalisé avec TE3, op, cit.

<sup>219</sup> Entretien réalisé avec TE10, op, cit.

indemnisations. C'est ainsi que l'une des personnes affectées par le projet, affirme : « avec l'arrivée du projet les familles se divisent (...). Et les chefs ne s'entendent plus pour des terres et suite à leur discussions nos ancêtres ne nous écoutent plus ». <sup>220</sup>

#### **II-4-6- Les contraintes sanitaires**

L'exploitation des gisements au sud du Tchad est à l'origine de plusieurs problèmes qui dégradent la santé des populations riveraines. C'est à ce propos que l'un des infirmiers diplômés d'État, soutient fortement que :

*Le pétrole est venu encore handicaper la population dans sa souffrance. Il a encore créé plus de problèmes à la population [...] avec l'exploitation des hydrocarbures, ces hydrocarbures provoquent des maladies respiratoires par le biais des affections respiratoires, la bronchite chronique aiguë, la pneumonie, les dermatoses, les infections par voies respiratoires aiguës, les maladies cancéreuses. Toutes ces maladies vont apparaître par rapport à ces hydrocarbures qui sont en train d'être d'évaporés.* <sup>221</sup>

Ce qui revient à dire que, toutes ces maladies sont causées directement ou indirectement par l'exploitation des hydrocarbures la zone productrice. Allant dans la même perspective, l'un des personnels de santé, affirme que : « le plan sanitaire le pétrole a causé des problèmes de diarrhée alimentaire et beaucoup de personnes ne voient pas à cause de ça donc c'est un impact négatif du projet à travers la voie aérienne » <sup>222</sup>.

Ces maladies sont transmises par l'air dans la mesure où l'air dont la population respire est polluée par les mouvements d'engins impliqués dans le cadre du projet. Les différentes maladies causées par l'exploitation du pétrole de Doba sont : les maladies respiratoires, l'asthme, la tuberculose, la fièvre typhoïde, le cancer, les malformations, les maladies cardiovasculaires, les MST VIH/SIDA, l'hépatite, la gonococcie, les démangeaisons corporelles. Ces maladies sont transmises par l'exploitation des hydrocarbures dans la localité.

Pour les maladies respiratoires telles que la tuberculose et l'asthme sont transmises par le fait que les routes construites par ESSO pour le transport du brut du pétrole vers le Cameroun et au sein du Tchad ne sont pas bitumées. Dès le passage des citernes, convoi, motos, vélos soulèvent des poussières causant du tort à l'environnement et quand l'environnement est affecté les hommes sont aussi touchés. Allant dans le même sillage, le rapport du GRAMP/TC avait mentionné la pollution atmosphérique à travers la montée des poussières. D'après ce rapport :

<sup>220</sup> Entretien réalisé avec TE9, op, cit.

<sup>221</sup> Entretien réalisé avec PS1, op, cit.

<sup>222</sup> Entretien réalisé avec PS2, op, cit.

*La poussière soulevée par la compagnie pétrolière et leurs sous-traitants ne manque d'alimenter les débats dans les différentes zones visitées. À Bépara par exemple, la route d'accès sur le site construit avec des sables. Mais sans un aménagement approprié, ni l'arrosage permanent. Il en résulte la poussière soulevée pendant le passage de chaque véhicule (...) en particulier les citernes qui transportent quotidiennement de l'eau pour l'aménagement des plates-formes. Ces véhicules soulèvent de la poussière qui résonne non seulement sur l'agent qui réglemente la circulation, mais elle est aussi transportée dans les villages par le vent avec comme corollaire les risques des maladies pulmonaires.*<sup>223</sup>

Allant dans cette même perspective, l'un des enquêtés affirme que : « *les poussières ont des répercussions sur l'environnement, les hommes à travers le rhume et les êtres vivants* ». <sup>224</sup> C'est dans ce même que lors de notre entretien avec l'inspecteur forestier du département de la Nya martèle que : « *dès le passage du véhicule c'est la poussière et le véhicule peut facilement te prendre puis la visibilité est presque nulle. Quand le véhicule passe une personne asthmatique ne peut pas être en contact avec la poussière [...]* »<sup>225</sup>.

En dehors de la poussière, il y a également la pollution de l'environnement à travers les déchets toxiques et l'exploitation des hydrocarbures qui dégagent des gaz, des fumées rejetés par des engins impliqués dans le processus d'exploitation et du transport du pétrole. Les des fumées provenant des incinérateurs et des usines de production sont à l'origine des maladies respiratoires et des malformations.

Les eaux consommées par les populations riveraines sont des eaux polluées dans la mesure où le pipeline traverse les cours d'eau de la localité et lors d'un déversement accidentel du pétrole, ces eaux sont directement polluées. Quand les populations riveraines utilisent ces eaux polluées, directement ils attrapent des maladies telles que les démangeaisons corporelles, les problèmes de vue et du paludisme.

Les fosses d'emprunts sont devenues des bassins de rétention des eaux de pluie qui drainent des ciments utilisés lors des travaux pour la construction des plates-formes qui viennent stagner dans les carrières. À partir du moment où les populations riveraines qui s'approvisionnent utilisent ces eaux déjà polluées sont en danger. Le bétail s'abreuve avec ces eaux. L'homme achète la viande du bétail au marché pour s'alimenter et une fois consommée cette viande, sa santé est également touchée. De plus, durant notre descente au terrain, il a été observé que les populations utilisent des eaux stagnantes dans les carrières pour pouvoir laver

---

<sup>223</sup> Expansion des activités pétrolières dans le Logone oriental et occidental : États des lieux des impacts environnementaux et sociaux économiques. Le rapport du Monitoring, n°18. Série environnement société et département, développement durable (ESDD), juillet 2015, P 29.

<sup>224</sup> Entretien réalisé avec PS3, op, cit.

<sup>225</sup> Entretien réalisé avec AI3, le 14/07/2021 à Bébédja à 12h17min.

certaines aliments tels que : la bourge pour les besoins alimentaires. Dès lors que la population consomme ces produits lavés dans les fosses d'emprunts, leur santé est affectée. Les photos ci-dessous présentent les eaux des carrières utilisées par les populations et où s'abreuvent les animaux.

**Photo 5 : Eaux des carrières utilisées par les populations à Bolobo 2**



**Photo 4 : Lieu où s'abreuvent les animaux**



Source : Gédéon MODOROM, enquêtes de terrain, 2021.

Les carrières constituent les lieux favorables au déploiement des moustiques considérés comme principaux vecteurs du paludisme. C'est justement à ce titre que l'un de nos enquêtés soutient que : « *quand il y a la présence de l'eau il y a aussi la présence des maladies, des mouches, et des moustiques se multiplient et dont cette multiplication constitue un danger provoquant beaucoup de paludismes quand les moustiques anophèles te piquent ça provoque le paludisme* »<sup>226</sup>. Ces maladies deviennent de plus en plus récurrentes dans la zone d'exploitation pétrolière d'après les infirmiers interrogés. Cette situation amène l'un des personnels de santé à dire que :

*Le projet a amené les migrants, ces migrants viennent avec des maladies pour nous contaminer ici notamment des MST à savoir le VIH/SIDA la syphilis avec l'exploitation pétrolière ces maladies sont assez récurrentes.*<sup>227</sup>

Selon le rapport annuel des programmes de la DSLO de 2014 et les archives consultés, l'évolution du taux de VIH/SIDA de 2013-2016 est passé de 144 à 9707 dont le tableau ci-dessous ressort le taux du VIH /SIDA des années 2013 à 2016.

<sup>226</sup> Entretien réalisé avec PS3, op, cit.

<sup>227</sup> Entretien réalisé avec PS3, op, cit.



**Tableau 10 : Évolution du taux du VIH-SIDA**

Années	Lieux de dépistage	Nombres des cas	Total
<b>2013</b>	Hôpital	144	<b>144</b>
Centre de Santé	-		
<b>2014</b>	Hôpital	685	<b>870</b>
Centres de Santé	185		
<b>2015</b>	Hôpital	812	<b>1425</b>
Centre de Santé	613		
<b>2016 (juillet)</b>	Hôpital	393	<b>606</b>
Centre de Santé	213		
<b>Anciens cas</b>	Hôpital /Centre de Sante	6662	<b>6662</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9707</b>	<b>9707</b>	

Source : Rapport annuel des programmes nationaux de la DSLO (2014) et exploitation des archives.

Face à cette situation, le Logone oriental est placé troisième parmi les 23 régions du Tchad où le taux des personnes vivantes avec le VIH/SIDA a doublé sur le plan national d'environ 6,4%. L'impact social du projet s'explique à travers les MST, les fragilisations de la solidarité mécanique, les AVC, la tuberculose, le paludisme, les démangeaisons corporelles et les accidents de circulation ont été confirmés par les personnes interrogées dans les 07 villages où cette étude a été menée.

En dépit de tout ce qui a été dit dans ce chapitre 3 : « *Intitulé impact socio-économique de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud* ». Il convient de retenir pour l'essentiel que ce chapitre a fait ressortir les impacts positifs du projet de Doba d'une part, et les impacts négatifs de celui-ci d'autre part. L'impact positif de l'exploitation de l'or noir dans ce canton relève du fait qu'il a facilité la construction de certains édifices sociaux de base (les salles de classes, le centre de santé) qui sont sous équipés dans la plupart des cas et les châteaux d'eau qui ne fonctionnent pas à défaut du carburant, les forages d'eau qui sont également en panne.

En outre, le projet a fait en sorte que les populations riveraines puissent bénéficier des compensations communautaires par l'octroi de moulins, le partage de bœufs d'attelage, la charrue, la charrette, le mouton, et le paiement des indemnités des personnes dont leurs espaces cultivables ont été occupés par les installations des machines et des plates-formes. Mais ces indemnités ont été jugées insuffisantes par les populations riveraines. En clair, ces montants payés aux victimes ne leur permettent pas de vivre aisément. Malgré cela, la construction de certaines infrastructures précitées, le projet a engendré des nombreux problèmes au niveau politique avec la mauvaise gouvernance, au niveau économique avec le

phénomène de la corruption et le détournement des deniers publics, au niveau agricole avec l'occupation des espaces cultivables, l'infertilité des sols et des faibles rendements agricoles.

Au niveau social avec le phénomène de la croissance démographique, l'oisiveté des jeunes, le chômage, les MST, VIH/SIDA, l'asthme, la tuberculose, les démangeaisons corporelles, la fragilisation de la solidarité mécanique, les accidents de circulation, et la pauvreté sont des contraintes auxquelles les populations riveraines sont confrontées avec l'arrivée du projet de Doba. C'est ainsi que dans leur plainte portée contre la société ESSO en 2010, les populations riveraines ont affirmé que : « *le pétrole est extrait de notre sol, le sol de nos ancêtres et quoi que l'État en est le propriétaire, il est injuste que nous croupissions dans la misère alors que d'autres localités jouissent éperdument des ressources issues de nos sols* ». Cette affirmation met en relief la situation de pauvreté de misère qui gangrène le quotidien des populations impliquées. En effet, elles n'ont pas vraiment tiré profit de cette manne pétrolière alors que d'autres personnes dont le pétrole n'a pas été extrait de leur sol bénéficient plus. De ce fait, notre hypothèse de base, selon laquelle le projet de Doba a des impacts socio-économiques a été confirmée. La théorie de la malédiction des ressources naturelles développée par Richard AUTRY a permis de comprendre et d'expliquer comment l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad est une source de malédiction au lieu d'être une source de bénédiction. Le projet de Doba n'a pas fait la particularité d'un projet modèle par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne qui avaient déjà exploité leur pétrole. Dans ce canton, les populations riveraines passent de la pauvreté à l'extrême pauvreté. En dépit de la mobilisation depuis 2005 des ressources issues des 5% des revenus pétroliers, (38 milliards de FCFA) la région productrice est placée troisième parmi les régions les plus pauvres au Tchad (64,7% pauvres) derrière le Moyen Chari (69,3% des pauvres) et le Mayo Kebbi (71,7% des pauvres) Selon la SNRP2- 2008-2011. Et même leur environnement a été pris en proie par les activités pétrolières d'où l'impact environnemental du projet de Doba dans le canton Komé qui fera l'objet du chapitre 4 comme dernier chapitre de ce mémoire.

## **CHAPITRE 4 : IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD**

Le présent chapitre s'articule autour de trois grandes parties majeures à savoir : les contraintes environnementales, les conséquences et les défis du projet de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud. Mais avant d'aborder ces trois grandes parties du présent chapitre, il est d'autant plus nécessaire de présenter les lois, les décrets, et les documents mis en œuvre par les acteurs pour la protection de l'environnement. Car le projet du pétrole engendre des dégâts au niveau écologique.

Pour le monde actuel, la protection de l'environnement demeure une préoccupation majeure au sein des politiques nationales et internationales du XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, parmi les six composantes du développement qui se veut aujourd'hui sont : sur le plan politique, économique, social, humain, culturel et écologique. La protection de l'environnement occupe une place de premier choix pour les acteurs impliqués le cadre du projet. Conscients des préjudices environnementaux que le projet de Doba va engendrer dans la localité, les coopérateurs ont réalisé les études d'impact environnemental comme principal outil afin d'identifier les effets de bonification et dégâts environnementaux du projet. De ce fait, il est une grande nécessité de présenter les normes mises en place pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets par les acteurs impliqués dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

### **I- PRÉSENTATION DES PRINCIPALES LOIS RELATIVES DE L'ENVIRONNEMENT**

Le projet de Doba s'est déroulée conformément à la loi cadre de 1998 portant sur les principes généraux de protection de l'environnement au niveaux national, et niveau international. Le Tchad a été l'un des « berceaux » de la conscience environnementale en servant de cadre de référence au premier roman écologiste.<sup>228</sup> Les lois et les textes pour la protection de l'environnement ont été élaborés avant et pendant la réalisation du projet de Doba.

---

<sup>228</sup> *Les racines du ciel*, de GARY Romain, prix Goncourt, 1956, décrit pour lutter pour la protection des éléphants mené par un français un peu marginal dans le sud-est du Tchad, face aux intérêts des braconniers, à l'indifférence des services coloniaux (occupés par d'autres priorités), le tout dans un contexte de lutte pour l'indépendance. Agence française de développement (AFD), 2012, P 84.

Les gisements de Doba ont été exploités conformément à la loi n°014/PR/du 11/08/1998 définissant les principes généraux de protection de l'environnement dont les dispositions générales sont contenues dans le chapitre 1 et conformément à l'article 4 qui stipule que : « *la présente loi a pour objectif d'établir les principes généraux pour gestion durable de l'environnement et de protection contre toutes les formes de dégradation, afin de sauvegarder et valoriser les ressources naturelles et améliorer les conditions de vie de la population* ». Pour tout dire, cette loi a pour but de sauvegarder l'environnement et ouvrir à l'amélioration de conditions de vie des populations. Outre, conformément à l'article 1 de la loi présente stipulant que :

*Tout citoyen, individuellement ou dans le cadre d'institutions, locales traditionnelles ou d'association, est chargé, en collaboration avec la collectivité locale territoriale décentralisée et l'État, d'œuvrer, de prévenir, et de lutter contre toutes sortes de pollution et de dégradation de l'environnement dans le respect des textes législatifs et réglementaires*

En 1952, lors du sommet la terre, portant l'émergence du thème de l'environnement confirme la prise de conscience de l'importance capitale de la question et sa place dans les institutions tchadiennes. Un ministère de l'environnement est créé au Tchad trois mois après le sommet, ainsi, qu'un comité national pour l'environnement le voit jour <sup>229</sup>. En plus, la conférence nationale souveraine de 1993 qui propose la mise en place d'un cadre institutionnel de protection de l'environnement.

Par ailleurs, le Tchad souscrit à des conventions internationales à savoir : la convention sur la conservation de la nature et les ressources naturelles en 1998, la convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvage menacé d'extinction en 1973, la convention de Ramsar sur les zones humides en 1975, la convention pour la protection de la couche d'ozone, plusieurs conventions sur les déchets dangereux, la convention sur la diversité biologique en 1992, la convention sur les changements climatiques en 1992, la convention sur les changements climatiques en 1993, et la convention sur la désertification en 1994.

À côté de ces lois et conventions, il y a aussi les décrets dont le but essentiel est de lutter contre toutes sortes de dégradation et d'atténuer les effets négatifs de l'exploitation pétrolière au Tchad plus précisément celle de Doba.

---

<sup>229</sup> Op, cit, 85.

Les acteurs concernés par le projet se sont entendus sur des obligations contractuelles qui sont : le code minier (loi n°11/PR/MNEP/95 du 20 juin 1995), le décret n°821/PR/MNP/96 fixant les modalités d'application du code minier, le décret n°904/PR/PM/MERH/2009 pour la réglementation des pollutions et nuisances à l'environnement, le décret n°630/PR/PM/MER/2010, portant réglementation des études d'impact environnemental, l'arrêté n° 0039/PR/MERH/SG/DGE/DEE/CPN/2012/ portant guide général de réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement, la convention entre le Tchad et le consortium de 1988, les déclarations issues des conférences internationales (les chartes et les conventions internationales, la biodiversité RASMAR, la lutte contre la désertification, les changements climatiques, les polluants organiques) souscrites ou ratifiées par le Tchad.

Dans le souci d'atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement, les coopérateurs avaient élaboré en 1997 un document appelé PGE qui intègre une diversité de considération à prendre en compte pour le suivi des impacts environnementaux du projet. Le tableau ci-dessous présente les considérations biophysiques.

**Tableau 11 : Portée du plan de gestion de l'environnement**

<b>Considérations biophysiques</b>	
Protection des eaux	Control de l'érosion
Gestion des déchets	Suivi post-construction
Prévention et intervention en cas de pollution	Re-végétation
Protection des sols	Protection de la qualité de l'air

**Source : Plan de Gestion de l'environnement (PGE)**

Conformément à l'alinéa 4.2 de la convention de 1988 qui a été signé entre l'État tchadien et le consortium attestant que ce dernier devrait prendre en compte les dispositions raisonnables en vue de assurer que l'ensemble des installations et des équipements utilisés dans les opérations pétrolières sont entretenues, dans le but d'assurer la protection de l'environnement et éviter que les hydrocarbures et autres produits utilisés dans les opérations pétrolières soient gaspillées ou ne polluent les nappes aquifères et les hydrocarbures dans les stockages.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, les acteurs ont également établi les obligations contractuelles dans le PGE de 1997, vol 2. Repris par Alexis MBANGBAREM, dans son mémoire, il s'agit en effet de la restauration des surfaces ayant abritées les activités dudit projet. Le PGE de 1999 précise que :

*Sauf si ESSO a spécifié qu'une zone où une partie de zone du site de travail utilisé pendant la phase de construction du projet est également nécessaire pour la phase d'exploitation, toutes les zones affectées doivent être restaurées par l'empereur. Ces zones doivent être restaurées à leur Profil naturel [...] Autrement dit, en se référant sur les principes du PGE la restauration des surfaces ayant abritées les activités pétrolières après la phase d'exploitation est d'autant plus nécessaire de faire une reconstitution à l'état naturel ou primaire dans lequel elles trouvaient les travaux.<sup>230</sup>*

Le PGE précise de refermer les surfaces en tenant compte de la « *topo séquence et en remettant en surface (au moins pour les horizons exploitable par les principales cultures de la terre dite végétale pour permettre à ce terme, à cet espace de se réinsérer dans le fonctionnement global des sols de la zone et d'être remise en culture* »<sup>231</sup>.

Dans le cadre des Etudes d'Impact Environnementales et Sociale (EIEs) réalisées par DAME et MOORE, repris par Alexis MBANGBAREM, dans son mémoire, il précise que :

*Lorsque les sols sont déplacés ou compactés par du matériel lourd, la dimension des particules et la porosité du sol peuvent être détruits et des éléments nutritifs peuvent être perdus par le lessivage. Les mycorhizes liés aux systèmes racinaires de nombreuses plantes tropicales et influencent sur l'évolution des éléments nutritifs et la germination. Les activités de production entraînent un mélange des différentes couches du sol et un déplacement des matières organiques. Lorsque le mélange des différentes couches du sol et un déplacement des matières organiques [...] Lorsque le mélange de produit, les éléments nutritifs essentiels des couches supérieures du sol sont lessivés et remplacés par les substrats se trouvant en dessus<sup>232</sup>.*

Ce principe est d'une grande nécessité pour la restauration des carrières ou des surfaces dans lesquelles sont effectués les différents travaux durant la phase d'exploitation de la région productrice en général, puis dans le canton Komé Ndolébé en particulier.

De manière théorique, les obligations ont été établies par les acteurs pour la sauvegarde et la protection de l'environnement. Au plan empirique, les obligations contractuelles pour la protection écologique la restauration des carrières n'ont pas des résultats escomptés sur le terrain. Durant notre enquête de terrain il a été observé que les carrières à ciel ouvert constituent des dangers pour la population, la faune et la flore.

La protection de l'environnement ne concerne pas seulement les fosses d'emprunts mais aussi et surtout la gestion des nombreux déchets que le projet engendre.

---

<sup>230</sup> MBANGBAREM Alexis, op, cit, P 116.

<sup>231</sup> Idem

<sup>232</sup> MBANGBAREM, Alexis op, cit P 116.

## II- DIFFERENTS TYPES DE DECHETS PRODUITS PAR LE PROJET DE DOBA

Pour la gestion des différents types de déchets pétroliers, les acteurs s'inscrivent conformément à la loi cadre 014/PR/98 définissant les principes généraux de gestion des hydrocarbures et les déchets pétroliers. La présente loi stipule que :

*La gestion de déchets se fait conformément aux types des déchets. Elle peut varier d'un déchet à un autre en fonction de leur degré de nuisance et de leur utilisation. Ainsi, les déchets dangereux devront soit être incinérés, soit être enfouies sous terre. D'autres non dangereux devront être distribués aux populations ou transformé pour l'appui au développement.*

Au regard des dangers multiples que ces déchets peuvent susciter sur l'environnement, les coopérateurs ont mis sur pied le PGE pour leur permettre d'atténuer les effets négatifs du projet au niveau écologique. Ce tableau présente les catégories des déchets que le projet va engendrer sur l'environnement.

**Tableau 12 : Catégories des déchets liés à l'exploitation du pétrole**

Déchets pétroliers					
Déchets domestiques	Déchets de véhicules et équipements de maintenance	Débris de construction	Déchets de forages et d'achèvement de puits d'eau	Déchets générés par le démarrage	Autres déchets
Eaux usées	Batteries	Débris de végétation	Débris solides, déblais (eau fraîche)	Sols contaminés par huile	Solvants usages
Boue de traitement des eaux	Pneus	Déchets de ciment et de béton	Boue contaminé par ciment	Boue contaminée par les filtres à carburant	Futs, baril, conteneurs
Ordures ménagères	Déchets huileux	Bois	Déchets de ciment ou béton	Boue contaminée par les filtres à huile	Cendres des incinérateurs
Déchets médicaux	Débris	Métaux	Boue complète (boue gélatineuse à base d'eau douce)	Boues, Produits hors spécification	Eau, boue provenant de lavage des conteneurs
----	----	Sol contaminé par huile et déchets des peintures	Fluides de complétion et de reconditionnement	Déchets des huiles lubrifiantes	Fluides des tests hydrostatiques

Source : PGE Volume 2 partie tchadienne (1997)

Ces déchets sont en effet classés en six (06) catégories à noter : les déchets domestiques, les déchets de véhicules, des équipements de maintenance, les débris de

construction, les déchets de forage et d'achèvement d'eau, les déchets générés par le démarrage et autres déchets. Ceux-ci peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement s'ils ne sont pas bien gérés à travers les différents types de pollution des eaux, pollution atmosphérique et la pollution sonore.

## **II-1- Plan de gestion des divers déchets pétroliers de Doba**

Pour la gestion des déchets pétroliers de Doba, il est à noter l'existence des textes dans le plan de gestion de l'environnement dont le but essentiel est d'atténuer les impacts négatifs sur l'environnement. En effet, le PGE énonce des normes de traitement pour chaque type de déchets. Dans son mémoire, Alexis MBANGBAREM présente les normes contenues dans le PGE 1997. Il est donc important d'énumérer quelques règles majeures selon ce qui est écrit dans ce document.

### **II-1-1- Déchets domestiques**

Le PGE de 1997 partie tchadienne prévoit les normes de protection de ces déchets domestiques qui sont :

Eaux usées : les mesures d'atténuation de ces dernières sont prévues dans deux temps. Dans un premier temps, prévoir une station d'épuration préfabriquée et équipée de disques biologiques. (Rotation biologica contactor, RBC) avec déversement défluent dans les eaux de surface, ou dans un système d'absorption par une couche inférieure du sol. Et dans le deuxième temps, les mesures d'atténuation sont basées sur les fosses septiques ayant un système d'absorption par les couches inférieures du sol. Les eaux de dégout ou d'autres eaux usées ne seront pas déchargées sur le sol ou encore moins, les eaux de surface sans avoir reçu au préalable un traitement mentionné plus haut (déférence GPS système de station et d'épuration préfabriquée et G.P.S). 18 fosses septiques et décharge d'effluent ou mieux encore alternative approuvé par ESSO. Par ailleurs, les déversements s'effectueront vers les eaux permanentes de surface vers un système d'absorption, d'évaporation à une surface (par exemple d'installation d'extinction d'incendie). Ces déversements s'effectueront de façon à éviter l'érosion ;

#### **\* Boue de traitement des eaux :**

Les mesures d'atténuation concernant l'élimination de la boue provenant de l'épuration de l'eau influente sont prévues de deux manières. La première, un étalement par terre des solides en incorporant dans la terre pour qu'ils n'apparaissent pas à la surface et la deuxième



manière, les lits de décharge des boues accompagnées d'une mise au rebut dans la décharge ou un élément à terre des solides séchés ;

\* **Les ordures** : ces types de déchets se composent d'éléments en provenance de la cuisine, de la salle de bain, de la buanderie, de l'entre-post seront placées dans des conteneurs fermés et mis au rebut tous les jours. La méthode de mise au rebut permettra de faire en sorte que les animaux prédateurs et les nécrophages ne soient pas attirés ;

\* **Déchets médicaux** : pour la gestion des déchets médicaux, les acteurs devront incinérer tous les déchets médicaux sur les lieux où s'effectue le travail, soit de leur transporté jusqu'au niveau de l'incinérateur choisi par ESSO. Les aiguilles et d'autres objets tranchants seront conservés dans les conteneurs réservés à la mise en rebut des objets tranchants. Tous ces déchets seront stockés et transformé dans les sacs de protection contre les risques de contamination biologique avant d'être incinérés. Les centres seront envoyés à une installation désignée par la société ESSO pour l'élimination des déchets dangereux.

**\* Déchets provenant des véhicules d'équipements de maintenance**

Les déchets en provenance de véhicule et d'équipements de maintenance sont multiples et leur gestion varie d'un objet à un autre. Il s'agit en effet de :

**\* Batterie :**

La méthode appropriée pour la gestion des batteries est le recyclage dans le cas où le fournisseur ne reprend pas les batteries et aucune autre installation de recyclage n'est disponible. Les batteries devraient être stabilisées et stockées jusqu'au moment où elles peuvent être transportées au niveau d'une installation agréée par ESSO.

\* **Pneus** : pour la gestion, des pneus il existe plusieurs options pour recycler les pneus spécialement. Les pneus peuvent être enterrés ou mis en épandage surveillé. L'option choisie pour l'enfouissement, des mesures d'atténuation devraient être prises pour éviter que ces derniers ne réapparaissent à la surface après quelques années.

\* **Déchets huileux** : se composent de lubrifiant, d'huile de moteurs, d'huile de transmission de graisse d'engrenage, des solvants de nettoyage, d'autres graisses ou liquide huileux usés qui seront générés au moment de la maintenance des véhicules. Bien plus, les hydrocarbures usés et les produits dans les stations de pompage de pipelines peuvent être stockés dans les réservoirs appropriés afin de les injecter dans le pipeline au moment où il existe également une autre possibilité pour la gestion des déchets des huiles ou mieux encore

de les utiliser comme les carburant alternatifs dans les fours à ciment ou incinérateur ; enfin, les huiles usées ne devront pas être drainées sur les sols.

## **II-2- Débris de construction**

Pour la gestion des débris de construction, il existe plusieurs modalités :

### **- Débris de végétation**

La mesure appropriée pour l'élimination de débris de végétation n'ayant pas une valeur commerciale inclus d'une part de mettre les matériaux à la disposition des populations locales pour les utiliser comme matériaux de construction. D'autre part, les combustibles et buissons peuvent être recyclés en copaux ensuite être utilisés comme amendement des sols ou comme agent d'étouffement dans le traitement des sols et du compostage.

### **- Déchets de ciment et béton.**

Ces déchets peuvent être utilisés comme matériaux de remplissage ou comme couche de base pour les routes, ils peuvent aussi être enterrés. Les terres polluées par le ciment sont utilisées comme couverture de décharge.

- Bois, l'option choisie pour l'élimination des matériaux en bois sera semblable à celles mentionnées pour les débris de végétation évoqués plus haut.

**Métaux :** les métaux, les ferrailles par exemple devront être vendues à des parcs à ferraille pour les recycler dans la mesure du possible au cas où cette option ne sera pas possible, la méthode d'enfouissement ou d'épandage contrôlé par une couche sera utilisée. Si le métal provient d'un récipient qui est en contact avec des liquides organiques ou des substances chimiques toxiques (à titre d'exemple les biocides, les herbicides, les pesticides). Alors il devra être écrasé, afin qu'ils soient utilisés comme récipient pour les produits alimentaires par les populations locales et vendus comme produits de récupération ou de décharge. Les véhicules accidentés et les moteurs par exemple ne seront jamais enterrés.

**Déchets des peintures :** pour les déchets de ce type, les mesures d'atténuation appropriées sont l'élimination des vêtements ou des peintures à base de solvant qui sont dans l'incinérateur, ou encore mieux leur utilisation comme carburant alternatif par exemple dans les fours à ciment ou des incinérateurs. La partie pour la gestion des chiffons et brosses contaminés, ainsi que d'autres déchets associés sont à enterrer dans des décharges si la contamination est faible. Les boîtes vides devront être écrasées avant leur mise au rebut. Il est à noter également que la peinture et/ou les vêtements ne devront pas être drainés sur le sol.

- Déchets des forages et achèvement des puits d'eaux. Pour la gestion de ces catégories de déchets, il existe un certain nombre de normes qui sont les suivants :

- Les débris solides, débris en eau fraîches : les débris solides des foyers des systèmes de sondage à base d'eau devraient être relativement sans huiles. Les débris à base d'eau peuvent s'étaler sur le sol ou enterrer à travers la dissolution.

D'une autre façon, ces déchets solides peuvent être stockés et utilisés comme couverture de décharges.

- Boue contaminée par le ciment ; si la contamination est faible, un traitement de bicarbonate peut servir la réutilisation du produit. Comme autres mesures d'atténuation on a l'épandage des boues sur le sol et l'enfouissement soit par diffusion, la solidification des boues solides pour leur utilisation comme couverture de décharge.

- Déchets des huiles lubrifiantes usées : concernant le traitement des huiles de ces types de déchets, il s'agit de les stocker dans les puits de production de pétrole brut où des réservoirs jusqu'à quand le pétrole brut est produit et par la suite recyclé dans des courants de pétrole brut pour les traitements. Les solides provenant d'huiles peuvent être incinérés. Ces catégories de déchets peuvent être utilisées comme carburants alternatif (à titre d'exemple dans les fours de ciment ou dans un incinérateur). Ce type de déchets (huiles usées ne doit pas drainés sur le sol).

- Déchets produit par des démarrages : les options choisies par acteurs pour la gestion des déchets produits par le démarrage sont :

- Sols contaminés par l'huile. Il existe 04 modalités pour le traitement et l'élimination des sols pollués par des produits huileux. Le traitement surplace à travers la biodégradation accélérée (01), le traitement à travers le compostage (02), l'incinération (03), et enfin l'utilisation comme carburant alternatif dans les fours à ciment (04).

- Boue contaminée par des filtres à carburants : les mesures d'atténuation pour la gestion de cette pollution sont le compostage ou traitement par des épandages ou par l'incinération.

- Boue contaminée par des filtres à huile : les possibilités obtenues pour la gestion de pollution sont le compostage et le traitement d'épandage, soit l'incinération.

- Boues produites hors spécification et produits des fonds à cuves, l'option appropriée est le volume de matériaux à gérer peut-être réduit tout en recouvrant ou en recyclant l'huile

dans un courant de pétrole brut. Il importe de mentionner que les déchets solides, huileux résiduels peuvent être mis en compostage pour réduire la teneur en huile où ils peuvent être incinérés.

- **Eau, Boue provenant des lavages des conteneurs**

Pour cette pollution les mesures d'atténuation sont : les boues et les eaux de lavages contaminées et produits lors des opérations de lavages des futs. Des boues et/ou des conteneurs devront être traités pour récupérer l'huile libre et séparer les solides des liquides.

La récupération des hydrocarbures peut être relayée avec d'autres déchets d'huiles usées. Les solides huileux peuvent être mis en compostage ou mieux encore traités par épandages ou incinérés.

Fluides des tests hydrostatiques par section : ici, le volume des tests hydrostatiques peut être conduit au minimum soient en optimisant l'utilisation et la réutilisation des fluides, pourvu que les pipelines soient soumis à des tests hydrostatiques par section. De ce fait, il décharge à la surface des huiles, de tests hydrostatiques pouvant être acceptables si les composantes sont suffisamment diluées, un traitement de l'eau peut s'avérer nécessaire), pour enterrer les effets négatifs sur la source d'eau de surface où les nappes d'eau souterraines qui regroupent la lixiviation provenant des déversements sur le sol.

### **II-3- Autres déchets**

Parmi les différents types de déchets présentés précédemment dans le cadre du projet pétrolier de Doba, il y a également d'autres types de déchets et produits pour lesquels il est d'autant plus utile de présenter les mesures d'atténuation leur concernant.

Pour la gestion de ces déchets, il s'agit de :

- Solvant usé : il s'agit des solvants usés qui devront être réduits au minimum en détournant les solvants et leurs conteneurs chez les fournisseurs ou en les utilisant lors des prochains chantiers dès que possible. Ils peuvent être incinérés ou utilisés comme carburant alternatif dans les fours à ciment ou dans un incinérateur. Les solvants ne devront pas être drainés sur les sols.

Futs ; barils ; conteneurs : pour ces cas de pollution ; les mesures d'atténuation choisies sont : la mise en rebute ; recyclage de l'environnement. La mise en rebut des futs, des barils et des conteneurs prend en compte le retour aux vendeurs respectifs pour les recycler. En leur enfouissement contrôler dans les décharges. Il convient de rappeler que les futs, des

barils et des conteneurs ne devront être transformés pour être utilisés par les populations locales à moins que les ravitaillements jetables ne soient pas présents pour éviter que les produits chimiques se mélangent avec la part des conteneurs. Si les futs, les barils ou conteneurs qui ont été en contact avec les produits organiques ou les produits chimiques (par exemple des biocides, les herbicides, les pesticides) dans ce cas, ils devront être vidés et écrasés pour être mis en décharges.

- **Centre des incinérateurs**

Pour la gestion des centres d'incinérateur, différents produits devront être étalés en couche dans les décharges si les résidus d'origine ont une forte teneur en métaux dans ce cas, les centres devront être stabilisés pour éviter la lessivasson des métaux avant d'être déposé en couche dans une décharge.

Les boues complètes (boues gélatineuse à la base d'eau douce) dans la mesure où la toxicité est faible, les méthodes considérables pour la gestion des boues gélatineuses à la base d'eau impliquent l'épandage des boues sur le sol et leur enfouie ment dilution ou la solidification des boues solides l'utilisation des couvertures des décharges.

Fluide de composition et de reconditionnement : les nécessaires dédiés à éliminer les fluides de composition et reconditionnement dépendront des caractéristiques des fluides de surface qui ont un débit suffisant pour dissoudre les composants et éviter les impacts disponibles. Ces méthodes impliquent le traitement pour déversement de surface et traitement pour injection dans un réservoir approprié.

En résumé, toutes ces mesures d'atténuations ont pour seul but d'atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement mais, les réalités observées sur le terrain montrent le contraire dans la mesure où la société n'a respecté les normes établies dans le PGE. Et que le projet a engendré de nombreux dégâts sur l'environnement. L'environnement dans la zone productrice en général et en particulier dans le canton Komé Ndolébé est pris en proie par les activités pétrolières dont la section suivante se proposera de présenter les contraintes engendrées par le projet au niveau environnemental.

### **III- CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET DE DOBA DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD**

Le projet de Doba vu sa nature, est un projet qui a engendré plusieurs types de déchets et des gaz qui portent atteinte à l'environnement et la santé de l'homme. À cet effet, le tableau ci-dessous présente les différents types de gaz produits par l'exploitation de l'or noire au sud

du Tchad. Ce tableau des déchets et gaz énumère ces différents types de déchets qui sont contenus dans le tableau n°15 montre les différentes catégories de déchets que produit l'exploitation du pétrole de Doba. Ils sont regroupés en six (6) types :

**Tableau 13 : Types de gaz produits par le projet de Doba**

Produits chimiques	Composition	Provenances	Impacts sur l'Homme/ l'environnement
Monoxyde de Carbone	CO)	Automobile	Toxide et un poison pour tous les animaux à sang chaud
Oxydes d'azote	Nox	Automobile	Très nocifs. Ils produisent des composés acides au contact de l'humidité
Oxyde nitreux	N2O	Machine	Nuisible à l'environnement
Dioxyde de carbone	CO2	Machine	Favorable dans le processus de photosynthèses des végétaux
Méthane	CH4	Automobile et Ordures	Très actifs et nuisible à l'environnement
Particules en suspension	PS	Automobile et Machine	Suspectées d'effets cancérogènes, les plus fines étant les plus nocives
Ozone	O3	Automobile	Produit en zone urbaine par l'action du rayonnement ultraviolet solaire sur les Nox et les COV. Très nocif pour le système respiratoire
Oxyde de soufre	SO2	Automobile	Produit des composés acides au contact de l'humidité
Benzène	H2O	Industrie	Cancérogène, toxique pour la reproduction toxique pour le développement
Toluène	H2O	Hydrocarbure	Toxique pour le développement, hémotoxique suspecté, memotoxique, toxique pour la fire et les réuni
Mercuré	---	Eau Produit et fluides de forage (boues)	Toxique pour le développement, hémotoxique suspecte, persursateau endocrinien, nearotoxique, toxique pour la reproduction emmunotoxique
Sodium (Salumuté)	H2O	---	Contamine les sols, et rend inapte à accueillir la végétation
Sulfure d'hydrogène	Oxtraction du gaz naturel	---	Hémotoxique suspecté, nemotoxique et toxique pour la reproduction
Plomb	---	Eau Produit et fluides de forage (boues)	Contérogène, toxique pour la reproduction toxique pour le développement

*Source : PAUL EPSTEIN et JESSE SELBER (2002), Enquête de terrain octobre 2016.*

Le projet de Doba implémenté dans le canton Komé Ndolébé a engendré plusieurs contraintes au niveau environnemental à savoir : les contraintes sur la flore, la faune, la pollution hydrographique, la pollution des sols avec des objets solides, la pollution chimique, la pollution sonore, les carrières et l'érosion des sols.

### III-1- Contraintes sur la flore

La zone du sud du Tchad, plus précisément dans le canton Komé Ndolébé est une zone caractérisée par la forêt dense claire qui constitue des lieux d'habitations, des espèces animales telles que : les lions, les éléphants, les gazelles, les lapins depuis des décennies.

Cependant, avec l'arrivée de ce projet structurant, force est de constater que les espèces animales deviennent de plus en plus rare à cause de cette activité pétrolière. Pour des installations de machines, la construction des pipelines, les lignes d'interconnexion, la création des plateformes, les routes menant au site pétrolier ont amené la société ESSO à détruit des milliers d'arbres. C'est la raison pour laquelle lors de notre entretien avec l'un des acteurs de la société civile affirme que : « *les arbres qui sont partis c'est l'effet du pétrole, ESSO a détruit des milliers et des milliers* »<sup>233</sup>.

L'inflation démographique constitue l'une des causes principales de la destruction des arbres dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad dans la mesure où les migrants, à la recherche d'emploi et oisif sont devenus des vendeurs de charbon. Allant dans ce même sillage le responsable du centre de santé de Hollo, déclare qu'« *il y a beaucoup de personnes qui sont venues à la recherche d'emploi, mais comme ils n'ont pas du travail, ils sont obligés de couper des arbres pour fabriquer du charbon pour trouver de quoi manger. Et, on est en train d'être menacé par le dessert et l'environnement est très mal géré au sud du Tchad* ». <sup>234</sup> Cette affirmation traduit la destruction de l'espèce végétale en rapport avec l'arrivée du projet.

Pour ce qui est du phénomène de la dégradation des sols, les carrières à ciels ouverts et l'érosion détruisent les sols. Les enquêtés de 07 villages ont confirmé ces phénomènes la dégradation de l'environnement (7%), la non fermeture des carrières (16%), l'érosion des sols (16%), et la destruction des lieux sacrés (2%).

D'après la confirmation des enquêtés avec ces différents pourcentages et des faits observés sur le terrain, il y a lieu de dire que le projet a contribué à la destruction qui ouvre la voie à une dégradation quantitative et qualitative des arbres dans le sud du Tchad.

Robert MADJIGOTO et Christian GOUNEL en 1999, dans leurs travaux évaluent la superficie nécessaire pour la construction des infrastructures du projet qui est de 2.124 Ha propres aux installations permanentes, 337 Ha destinés aux infrastructures associées et 555 Ha occupés par l'entreprise du pipeline. Par ailleurs, il a ajouté que pendant la seconde phase du projet le reste (48% des 2.124 Ha) seront acquis sur la période de trois ans pour le forage des puits et la construction des lignes d'écoulement de conduites, de collecte, des lignes électriques ou des routes qui mènent aux puits avec une somme totale de 5000 Ha de savanes ont été détruits en rapport aux travaux de construction du pipeline.

---

<sup>233</sup> Entretien réalisé avec LSCII, op, cit.

<sup>234</sup> Entretien réalisé avec PS2, op, cit.

La forêt détruite par le projet est une grande perte pour la population tchadienne en générale et celle riveraine en particulier. La flore constitue la mamelle nourricière pour les hommes dans la mesure où elle joue un rôle majeur la régulation d'oxygène. Elle sert à construire des hangars. Elle constitue aussi une œuvre d'alimentation pour les hommes et est sources de revues floristique et faunique.

### III-2- Contraintes sur la faune

Les contraintes sur la faune sont dues aux deux principales causes à savoir : la dégradation forestière et la pollution sonore.

Pour la première, la forêt constitue en réalité un habitat majeur des animaux mais lorsqu'elle est détruite pour des besoins des activités pétrolières, les animaux tels que : les éléphants, et les lions sont obligés de fuir vers les pays voisins à l'instar de la RCA. C'est dans cette perspective que l'inspecteur forestier du département de la Nya, affirme :

*Avant l'exploitation pétrolière à Komé c'était la forêt en 2005 [...] dans le paysage s'il faut faire un pas en arrière. Selon les informations, les premiers barils sont le 10 octobre 2003 à côté c'était la forêt. Voir le quartier de Bamadjira ici, c'était la forêt donc l'arrivé des gens a coupé les arbres pour la fabrication des charbons, de même le passage du pipeline de fois cela traverse la forêt. Les vides qu'il y a sur des sites pétroliers. L'impact sur la faune est négatif, cause du projet certaines espèces sont en voie de disparition.<sup>235</sup>*

Pour tout dire, l'agriculture sur brulis causée par l'explosion démographique et les activités pétrolières détruisent la forêt qui constitue un habitat essentiel pour l'homme et les animaux. Ce qui fait que les animaux sont obligés de migrer vers d'autres zones. Pour l'un des ex-travailleurs d'ESSO :

*Sur le plan environnemental, ESSO a détruit les arbres pour faire des puits c'est le premier cas. Et le deuxième cas, la population souffre et d'autres se jettent dans les coups abusifs des arbres pour en faire du charbon, du bois de chauffage [...] entre temps, c'était la forêt. Dans ce village où vivaient des buffles, les lions et toutes espèces végétales et toutes sortes d'animaux, donc maintenant trouver l'écureuil simple tu ne peux pas le trouver.<sup>236</sup>*

La seconde est due à la pollution sonore et les bruits de machines affectent aussi les animaux. Cette pollution sonore contraint certains animaux à se déplacer vers d'autres zones. Face à cette situation, l'ex-travailleur ESSO affirme : « les bruits des machines ont fait que les animaux ont fui pour aller se réfugier vers d'autres zones »<sup>237</sup>. La pollution sonore est

<sup>235</sup> Entretien réalisé avec AI3, op, cit.

<sup>236</sup> Entretien réalisé avec TE1, op, cit.

<sup>237</sup> Entretien réalisé avec TE5, op, cit.



également l'une des causes de la disparition des espèces animales. Cette disparition a été confirmée par nos enquêtés dans les 07 villages avec 16% pour la disparition des espèces animales. La pollution sonore n'impacte pas seulement sur la faune, mais aussi sur la santé des populations riveraines.

### III-3- Pollution hydrographique

Le projet de Doba a un impact négatif sur les principaux cours d'eau dans la région productrice. Le projet de Doba pollue également les fleuves Nya, Pendé et Loul.

Dans la région productrice, les fleuves Nya, Pendé et Loul sont les principaux cours d'eaux concernés dans la mesure où ils fournissent d'énormes ressources halieutiques pour les producteurs. Dans un autre domaine, d'élevage constitue également une source d'approvisionnement pour le bétail. Cependant, étant donné les nombreux avantages du projet. Ce dernier a un impact négatif sur ces cours d'eaux à cause du déversement accidentel du pétrole dans cette localité.

Les déversements accidentels du pétrole qui ont eu lieu sont observables dans le marre de Thio, dans le canton Komé à Bayandé, moins de 50 km de la rivière Loul, dans le canton de Béro, à Komé 5 dans la base de vie des opérations. Et celui du 18 juillet 2011 à Dogai dans le canton Miandoum avec des quantités importantes d'huiles noires qui sont déversées suite à la rupture du pipeline. La présente photo ressort le cas de ces déversements.

#### Photo 6 : Déversement accidentels du brut de pétrole



DEVERSEMENT DU BRUT DU PETROLE DU BASSIN DE DOBA DECOUVERT PAR UN PAYSAN LE MERCREDI 13 JUILLET 2011 DANS LE VILLAGE DOGOI, SITUE ENTRE LE CANTON MIANDOUM, MBIKOU ET BEBEDJIA

**Source : Plainte des populations et communautés riveraines de la zone du Projet du Tchad A Compliance Advisor/Ombudsman de la Société Financière Internationale (SFI) du Groupe de la Banque Mondiale, 10 octobre 2011.**

Ces déversements nous amènent à affirmer que si théoriquement la société ESSO a prévu un mécanisme plus sophistiqué pouvant détecter de façon automatique ces cas, mais de

manière empirique, aucun mécanisme n'a été mis sur pied. Pour preuve, les cas de déversements sont observés par les paysans. Ces cas de déversements affectent durablement les ressources halieutiques et les bétails.

### **III-4- Pollution atmosphérique**

La pollution atmosphérique est causée par tous les engins (convois des citernes, véhicules, motos, voitures, les bens) impliquait directement ou indirectement dans le cadre du projet, polluent l'air à travers des poussières et des gaz en provenance des tuyaux d'échappement et ainsi que des torchères sous forme d'une boule de feu qui porte atteinte à l'environnement.

D'une part, les véhicules, les engins lourds impliqués dans le cadre du dit projet soulèvent la poussière vue que la route construite par ESSO pour le transport du pétrole n'est pas goudronnée. Et dès le passage de ces engins, la poussière est transportée par les vents dans les villages et cela a des répercussions sur la santé des populations riveraines, bref, de tous les êtres vivants. À cet effet, l'un des infirmiers souligne que : « *la poussière a des répercussions sur l'environnement, les hommes, à travers le rhume et les êtres vivants* ». <sup>238</sup>

D'autre part, les différents engins et les torches en provenance des usines de production et des incinérateurs polluent l'atmosphère. En effet, les usines de production et la circulation des véhicules produisent des gaz qui polluent l'atmosphère et donc l'air de la zone de production est un air pollué non seulement au niveau local mais également au niveau national et international car, la pollution atmosphérique n'a pas de frontières. Par exemple la pollution du CO<sub>2</sub> dans les pays dits développés à l'instar des USA ont des répercussions sur les pays en voie de développement.

### **III-5- Pollution des sols à travers des objets solides et les produits chimiques**

La pollution des sols à travers de objets solides est due à l'enfouissement de ces objets tels que : les voitures et les ordinateurs, des machines à coudre dans les zones d'exploitation. Selon les témoignages rapportés par nos enquêtés, l'enterrement des déchets solides est dû à l'inexpérience du gouvernement tchadien lors des négociations avec le consortium. À cet effet, le leader de la société civile souligne que :

*Le gouvernement tchadien a envoyé 2 personnes à l'instar de Daddi ABDERAHMAN... pour négocier quand on dit déchet, ils croyaient que ce sont des déchets qu'on allait déféquer à l'air libre, non le gouvernement tchadien n'aime pas les déchets les alors, on prend les véhicules qui font 1 an et dans 2 ans, des*

---

<sup>238</sup> Entretien réalisé avec PS3, op, cit.

*machines des choses que les gens ont commandé [...] et qu'on n'a pas encore utilisé pour les enterrer.*<sup>239</sup>

Pour tout dire, l'enfouissent des déchets solides tels que : les moteurs diesels représentent un risque énorme pour les sols.

Par ailleurs, l'utilisation des engrais chimiques pour le renforcement des sols (les pesticides) conduit inévitablement à la destruction des sols tout en détruisant également des micro-organismes au niveau de ce dernier. Les produits ont un impact direct ou indirect sur l'homme lorsqu'il consomme les produits dérivés de ces engrais pour accélérer la croissance à titre illustratif du mil et des légumes.

Le projet de Doba a plusieurs causes au niveau environnemental à savoir l'impact au niveau de l'écosystème floristique et faunique, la pollution atmosphérique des sols avec des objets solides. Ces diverses pollutions ont des répercussions non seulement sur l'environnement mais également sur l'homme car quand l'environnement est touché tous les êtres vivants sont aussi affectés.

En somme, l'homme a coutume de dire que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Il importe d'évoquer lors de la section suivante les conséquences engendrées par l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

#### **IV- CONSÉQUENCES DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD.**

Les conséquences de l'exploitation pétrolière découlent également des causes développées dans les parties précédentes et ces conséquences se situent principalement à deux niveaux : niveau social et environnemental.

##### **IV-1- Conséquence au niveau social**

Les conséquences au niveau social se traduisent par le fait qu'environ 5.000 Ha sont occupés par les installations des machines et l'expropriation des populations locales concernant leurs surfaces cultivables qui ont porté un coup grave à l'agriculture. En effet, étant donné que l'occupation des espaces cultivables par le projet a engendré la famine. Face à cette situation, lors de notre entretien avec l'un des infirmiers diplômés d'État, martèle que : *« la famine qui est d'abord là, parce que tout l'espace a été occupé et dont la population est entraînée de souffrir de la famine. Il y a aussi beaucoup des cas de malnutrition ».*

---

<sup>239</sup> Entretien réalisé avec LSCII, op, cit.

Autrement dit, le projet a créé l'insécurité alimentaire dans la zone de production à cause des espaces cultivables qui ont été occupés par les installations des machines, la création des plates-formes (puits pétroliers).

De plus, le projet a occasionné l'aveuglement de plusieurs travailleurs en ce sens qu'il y a des produits chimiques qui sont restés longtemps stockés dans les futs. Et, dès qu'on a ouvert, certains travailleurs sont devenus aveugles. C'est la raison pour laquelle, l'un des ex-travailleurs d'ESSO affirme que : « *nous sommes des administrateurs au bureau et qu'on a appris, qu'ils ont ouvert les boîtes dans lequel les produits chimiques ont été stockés, certains ont vu leurs yeux quittés plus tard parce que les produits chimiques sont entrés dans leurs yeux et parce qu'ils n'avaient pas de moyens de protection adéquate* ». <sup>240</sup> De manière claire, le projet a rendu aveugle certains travailleurs qui n'avaient pas de protections adéquates.

## **IV-2- Les conséquences au niveau environnemental**

Les conséquences au niveau environnemental sont entre autres les conséquences industrielles, au niveau des sols, l'écosystème floristique, faunique et hydrographique.

### **IV-2-1- Conséquences industrielles**

Tout d'abord, la montée des fumées dans l'atmosphère due aux activités pétrolières, et la fumée des engins lourds impliqués directement ou indirectement dans ce projet polluent l'atmosphère.

De plus, les usines de production pétrolière produisent des torchères sous forme d'une boule de feu qui polluent l'atmosphère au moyen des gaz nocifs et conduisent inéluctablement au réchauffement climatique. Le réchauffement climatique quant à lui a pour conséquence la destruction de la couche d'ozone.

Le phénomène de dérèglement climatique est aussi causé par les automobiles impliquées de manière directe ou indirecte dans le cadre de ce projet. Cette photo montre à suffisance la montée des torchères dans l'atmosphère de 2003 jusqu'à nos jours, ce qui équivaut au nombre d'année (19 ans) de pollution atmosphérique qui représente un énorme danger sur l'environnement et tous les êtres vivants. Dans son mémoire Alexis MBANGBAREM, souligne que les conséquences du projet de Doba se matérialisent par des facteurs de pollutions suivants divers aléas climatiques (hausse des températures l'orages, vents violents, baisse générale de la pluviométrie).

---

<sup>240</sup> Entretien réalisé avec TE10, op, cit.

**Photo 7 : Montée des torchères dans l'atmosphère en provenance des usines de production de 2003 jusqu'à nos jours**



Sources : Gédéon MODOROM, enquêtes de terrain, 2021.

**IV-2-2- Conséquences au niveau des sols**

Le projet de Doba a engendré des conséquences désastreuses sur les sols. Ces conséquences sont dues au compactage des sols par des engins lourds tels que : Caterpillar, les Benes lors de leurs différentes phases à savoir la construction et l'exploitation.

En 1997, YAMEZ et Al cités par Alexis MBANGBAREM, dans son mémoire évoquent les répercussions classiques générées par l'industrie pétrolière sur le sol. Induit au compactage, la destruction de sa partie superficielle, l'érosion dû à l'absence de végétation, la pollution par des composés organiques (sulfates, sels) et non-organiques (hydrocarbures).

Le déversement anarchique des produits pétroliers contamine également les sols et ses micros organiques. À titre illustratif, du déversement anarchique des produits pétroliers par la CNPC porte une atteinte grave au niveau des sols et des micro-organiques. La photo ci-après témoigne à suffisance des cas de déversement.

**Photo 8 : Déversement anarchique des produits pétroliers**



Source : Ministère de l'environnement, 2013.

La création des fosses d'emprunts carrières par ESSO détruit également les sols. La création des fosses d'emprunts (carrières) par la société ESSO conduit véritablement à des destructions des sols. Ces carrières représentent des risques pour les populations et les animaux. À cet effet, lors de notre entretien avec le responsable du centre de santé de Hollo à Komé base, nous donne son impression en ces termes :

*Le projet a engendré aussi les problèmes au niveau environnemental à cause des carrières à ciel ouvert. Quand je suis arrivé il y avait deux cas des noyades des enfants âgés de 5 à 6 ans. [...] ils ont fait un grand trou et avec l'inondation, ces enfants sont partis pour se laver et malheureusement ils se sont noyés au cours des années 2019 à 2021.<sup>241</sup>*

Cette affirmation traduit en réalité l'idée suivant laquelle le projet d'exploitation pétrolière présente un grand risque au plan social. Dans leur plainte portée contre ESSO, en octobre 2011, les populations riveraines ont mentionné que les fosses d'emprunts ne sont pas conformes aux besoins du projet, puisque qu'elles sont mal restaurées. Les fosses d'emprunts (carrières) constituent des bassins de retentions des eaux de pluie profondes par endroit. Les carrières représentent les dangers réels pour les populations en générale, les enfants et les animaux en particulier.

Ces carrières à ciel ouverts sont des lieux de noyade des enfants. Ces cas de noyade ont été enregistrés dans différentes localités. À savoir : Béro, Ban, Bélobo, Bébédja. : le nommé Denis BOUMLA, fils de Pascal NADJYO, âgé de 13 ans qui s'est noyé dans une carrière le 16 octobre 2016. Le nommé Henri MBAÏRADJI, fils de Bertine MENDIKOM, âgé de 14 ans élève en classe de 6<sup>e</sup> s'est noyé dans une carrière le 28 septembre 2008. Le nommé Innocent DJIMAJRA, fils de Anatole TOUDINGAR, âgé de 14 ans s'est noyé le 15 septembre 2009. Pour les animaux, les carrières constituent des lieux de chutes.

Les risques de noyade et les lieux de chutes des animaux concernant les fosses d'emprunts ont été confirmés par nos enquêtés dans les 07 villages où cette étude a été réalisée soit 41% pour les cas de noyades et des lieux de chutes d'animaux.

Pour les maladies hydriques, les carrières constituent en réalité les bassins de rétention des eaux de pluie. Car avec la présence des eaux, ces dernières constituent les lieux de développement favorable des moustiques comme principale cause du paludisme. Les maladies des yeux sont présentes au niveau des carrières pendant la saison de pluie, dans la mesure où

---

<sup>241</sup> Entretien réalisé avec PS2, op, cit.

les enfants viennent jouer dans ces carrières. Celles-ci causent les maladies au niveau des yeux et les démangeaisons corporelles.

Par ailleurs, les déchets sont mal gérés par la société ESSO et cela représente un risque pour les animaux. Dans leur plainte, les populations riveraines ont mentionné plusieurs cas d'intoxication et de mort des animaux. Dans la mesure où, les animaux viennent lécher ces déchets étalés sur des plates-formes et meurent. Comme le montre les photos ci-dessous.

**Photo 9 : Les bœufs léchant les déchets des produits pétroliers**



**Photo 10 : Décès des bœufs suite à la consommation des produits pétroliers**



Source : GRAM/TC, 2010.

#### IV-2-3- Conséquences au niveau de l'écosystème faunique

Le projet de Doba a occasionné la destruction massive des arbres. Ledit projet et son oléoduc ainsi que la création des plates-formes pour des installations des machines ont conduit à la destruction massive des espèces végétales. Ainsi, que lors de notre entretien avec l'inspecteur forestier à Bébédja, nous a révélé que : « *En 2003, s'il faut faire un pas en arrière à Komé, c'était la forêt mais pour le moment c'est le contraire car, il y a plus des arbres* »<sup>242</sup>

En clair, l'arrivée du projet conduit à la disparition de la faune. Cette affirmation traduit en réalité les conséquences du projet au niveau de l'écosystème faunique. Allant dans ce sillage : Robert MADJIGOTO, mentionnent dans leurs travaux que : 5000 Ha de savanes ont été détruits pendant les travaux de construction des pipelines.<sup>243</sup> Vu l'importance de la forêt notamment pour la construction et la régulation de l'oxygène, cette perte constitue un manque à gagner pour les populations tchadiennes en générale et celles riveraines en particulier.

<sup>242</sup> Entretien réalisé avec AI3, op, cit.

<sup>243</sup> MADJIGOTO Roberte « le Logone oriental à l'aube de l'exploitation pétrolière : état des lieux » mémoire de DEA, l'université de paris septembre 1999

#### IV-2-4- Conséquences au niveau de l'écosystème floristique

La destruction de végétation évoquée précédemment conduit à la disparition des animaux. Car la forêt constitue les lieux d'habitation par excellence pour les animaux sauvages. Mais, quand les forêts sont détruites pour les besoins des activités pétrolières, les animaux sont obligés de fuir pour aller se réfugier ailleurs, dans d'autres pays comme la RCA ou le Niger et d'autres zones au niveau national. Cette disparition constitue une perte pour le développement de l'écotourisme. C'est la raison pour laquelle l'inspecteur forestier de la Nya, déclare que :

*Avec l'exploitation, du pétrole, certaines espèces animales sont en voie de disparition telles que : les gazelles, les buffles, les biches et les cochons on disparut. Et comme il y'a plus de travail depuis 2016, les migrants sont tous devenus cultivateurs. Pour cultiver, il faut détruire la forêt et quand les animaux n'ont plus leurs lieux d'habitation ils sont obligés de se déplacer, durant deux ans et demi, j'ai vu une seule fois le lapin.<sup>244</sup>*

À côté de la destruction des forêts comme facteurs explicatifs de la disparition des espèces animales, il convient de rappeler que les pollutions sonores en provenance des usines ou sont installées des machines pour des travaux de construction et d'exploitations occasionnent également la disparition de celles-ci.

#### IV-2-5- Conséquences hydrographiques

Les conséquences hydrographiques de l'exploitation pétrolière résultent du fait que les fleuves et les principaux cours d'eaux de la région du Logone oriental sont pollués lors des déversements accidentels des bruts de pétrole. En cas de déversement, il n'y a pas seulement pollution de l'eau mais il y a aussi la destruction des ressources halieutiques et d'autres ressources aquatiques. Pour la destruction des ressources aquatiques, le conseiller cantonal donne son expression : « *l'écoulement du pétrole à Moukassa a causé la mort des poissons* »<sup>245</sup>. En clair, cette déclaration témoigne à suffisance les conséquences du projet de Doba en ce qui concerne la destruction des ressources halieutiques et une perte économique du pays, car, la pêche est l'une des activités qui impulsent la croissance économique du Tchad. Allant dans le même sens, lors de notre entretien de groupe, les ex-travailleurs de ESSO durant leur setting lancé à Doba en juin 2021 affirment que : « *ESSO a détruit la Nya, qui produisait beaucoup des poissons maintenant il y a plus de poissons dans la Nya* ».

<sup>244</sup> Entretien réalisé avec AI3, op, cit.

<sup>245</sup> Entretien réalisé avec TE8, op, cit.



Dans leur plainte portée contre ESSO en 2011, les populations riveraines avaient mentionné que :

*Les fleuves Nya, Pendé et Loul sont des principaux cours d'eaux qui desservent toute la zone de projets en eaux, Ils sont les principaux pourvoyeurs des ressources halieutiques. Leurs lits pendant la période de retrait des eaux constituent une zone de prédilection pour les cultures maraichères et la culture du riz et du maïs. Tout au long de ces cours d'eau, il s'est développé une forêt de galerie composée des espèces végétales très utiles pour la population Avec l'implémentation du projet, il est constaté un phénomène inhabituel sur ces espèces, les eaux ne se retirent plus. On assiste plutôt à un dépérissement des arbres, à une disparition des ressources halieutiques et des inondations de plus en plus grande des espaces cultivables. Cette conséquence prive les producteurs d'une grande partie de leur source de production A titre d'exemple des communautés plus touchés par ces phénomènes sont POUTEGUEM, DANMADJA, MEURMEOURE, MADANA NADPEUR et MOUAROU.*

Ces villages sont les plus touchés par ces phénomènes. Par rapport aux causes et conséquences de l'exploitation de Doba, il importe de dire que le projet de Doba a remis en cause la relation qui existe entre l'homme et son environnement. En effet, au fur et à mesure que les hommes mènent leurs activités sur l'environnement, l'environnement en retour réagit sur ces hommes. La présente étude dans le cadre de la sociologie du développement durable permet d'analyser et de comprendre les effets de la société sur l'environnement et les effets de l'environnement sur les sociétés humaines c'est le cas du projet de Doba dans cette localité. Les carrières à ciel ouverts constituent un danger pour les hommes en particulier les enfants et les animaux pendant la saison pluvieuse. Les différentes formes de pollutions (la montée des poussières, la pollution de l'environnement avec des déchets toxiques dégradent la santé des êtres vivants. Ces diverses pollutions contribuent à des dérèglements climatiques causés non seulement par des phénomènes naturels mais trouvent également leurs origines dans les activités menées par les hommes. Fort à cet effet, Ulrich BECK souligne que dans notre société : « *la production sociale des richesses est systématiquement corrélée à la production sociale des risques* ». <sup>246</sup>

Selon cet auteur ces risques contemporains ne sont plus seulement créés de l'extérieur (catastrophe naturelle) il y a entre outre des risques qui sont engendrés par la société elle-même. Pour cet auteur, le risque est un concept difficile à appréhender qui renvoie notamment aux peurs et aux angoisses de chacun. Il s'avère d'autant plus complexe qu'il agrège deux dimensions elles-mêmes à évaluer la gravité des conséquences et la probabilité d'occurrences d'un évènement redouté compte tenu de leurs conséquences ce n'est plus seulement l'individu

---

<sup>246</sup> BECK Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier 2001, P 36

qui est menacé, mais la société toute entière. Dès lors, cette étude qui est une contribution à la sociologie du développement durable a pour but d'identifier les effets de sociétés humaines sur l'environnement et les effets de l'environnement sur les sociétés humaines qui sont les défis auxquels ces derniers doivent relever aujourd'hui.

## **V- DÉFIS DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE**

Pour les populations riveraines de la région productrice, les défis du projet pétrolier de Doba reposent sur quatre (04) grands plans : le plan politique, le plan économique, le plan social et le plan environnemental.

### **V-1- Le plan politico-économique**

Renégocier le contrat avec le consortium ; arrêter le paiement armes pour payer normalement les fonctionnaires, conformément aux barèmes des autres pays pétroliers ; promouvoir l'autopromotion avec la politique de développement agricole.

Les populations riveraines des 7 villages enquêtés ont souligné quelques défis à relever auprès du gouvernement et de la société ESSO qui sont : payer normalement les paysans par rapport à l'occupation des espaces cultivable pour qu'ils puissent acheter d'autres terrains ailleurs pour cultiver ; payer les droits sociaux des ex-travailleurs d'ESSO.

### **V-2- Sur le plan social**

Les riverains de la zone du projet, ont formulé plusieurs recommandations. Il s'agit en effet, de construire des routes en goudron pour éviter la montée des poussières et certaines maladies comme l'asthme, construire des écoles, construire des hôpitaux, lutter contre la pauvreté, transformer des conteneurs en des bureaux pour les chefs de village, partager les bœufs d'attelage et enfin développer l'énergie électrique pour que chacun puisse faire ses activités personnelles. Car l'électricité constitue la base du développement. Sensibiliser les bénéficiaires une gestion d'indemnisations concernant les nouveaux pipelines.

### **V-3- Sur le plan environnemental**

Les populations de Komé ont souligné quelques défis majeurs auprès du gouvernement et la société ESSO à savoir : refermer les carrières qui constituent des risques pour les populations, les enfants en général et les animaux en particulier, reboiser l'environnement, promouvoir les projets de reboisement et soumettre les projets de reboisement auprès d'un technicien ou de la délégation environnementale, financer les projets

de reboisement auprès des associations, développer les projets des recharges de gaz dans la région productrice afin d'éviter la déforestation.

En clair, les différents défis soulignés par les riverains visent l'amélioration de leur condition de vie, la sauvegarde et la protection de l'environnement.

Parvenu au terme de ce chapitre intitulé impact environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad, il convient de retenir pour l'essentiel que ce chapitre a permis d'identifier les contraintes liées à l'exploitation des gisements dans ce canton qui sont : les contraintes floristiques avec la destruction massive des arbres ; les contraintes fauniques avec la migration des espèces animales dans d'autres zone comme la RCA ; les contraintes industrielles avec la torchère qui se dégage sous forme d'une boule de feu en provenance des usines des fabrications qui polluent l'atmosphère, la montée des poussières due à la circulation des engins impliqués directement ou indirectement dans le cadre du projet, la pollution des sols due aux déversements accidentels du brut du pétrole dans les champs des riverains à Mouarom, et le déversement des huiles à même le sol. Et enfin les contraintes hydrographiques causées par le déversement accidentel du pétrole dans les fleuves, la Nya, la pendé et Loul polluent ces derniers. Ces diverses pollutions sont dues au non-respect des normes liées au PGE. De ces différentes contraintes découlent également les conséquences, car les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les conséquences de l'exploitation pétrolière se situent à plusieurs niveaux : au niveau de l'écosystème floristique avec la disparition des espèces animales ; au niveau des sols avec la création des fosses d'emprunts qui constitue un danger pour les populations riveraines en général et avec des cas de noyade et les animaux en particulier. Au niveau atmosphérique avec le phénomène des dérèglements climatiques qui conduit durablement à la destruction de la couche d'ozone et le réchauffement climatique. Enfin au niveau hydrographique ces conséquences sont dues aux divers cas des pollutions qui conduisent à la disparition des espèces halieutiques (les poissons). Ainsi, les défis du projet de Doba sont : Sur le plan social : avec l'amélioration des conditions de vie des populations, la construction des écoles et la création des forages d'eau. Sur le plan politique l'autopromotion d'une politique de développement agricole. Au niveau économique avec le paiement des paysans concernant leurs espaces cultivables et enfin au niveau environnemental avec le financement des projets de reboisement.

Les moules centrales (théories) ayant guidé le présent chapitre sont : la sociologie dynamiste, générative et critique de Georges BALANDIER et la théorie de la malédiction des ressources naturelles de Richard AUTRY. La première a donc permis de démystifier les

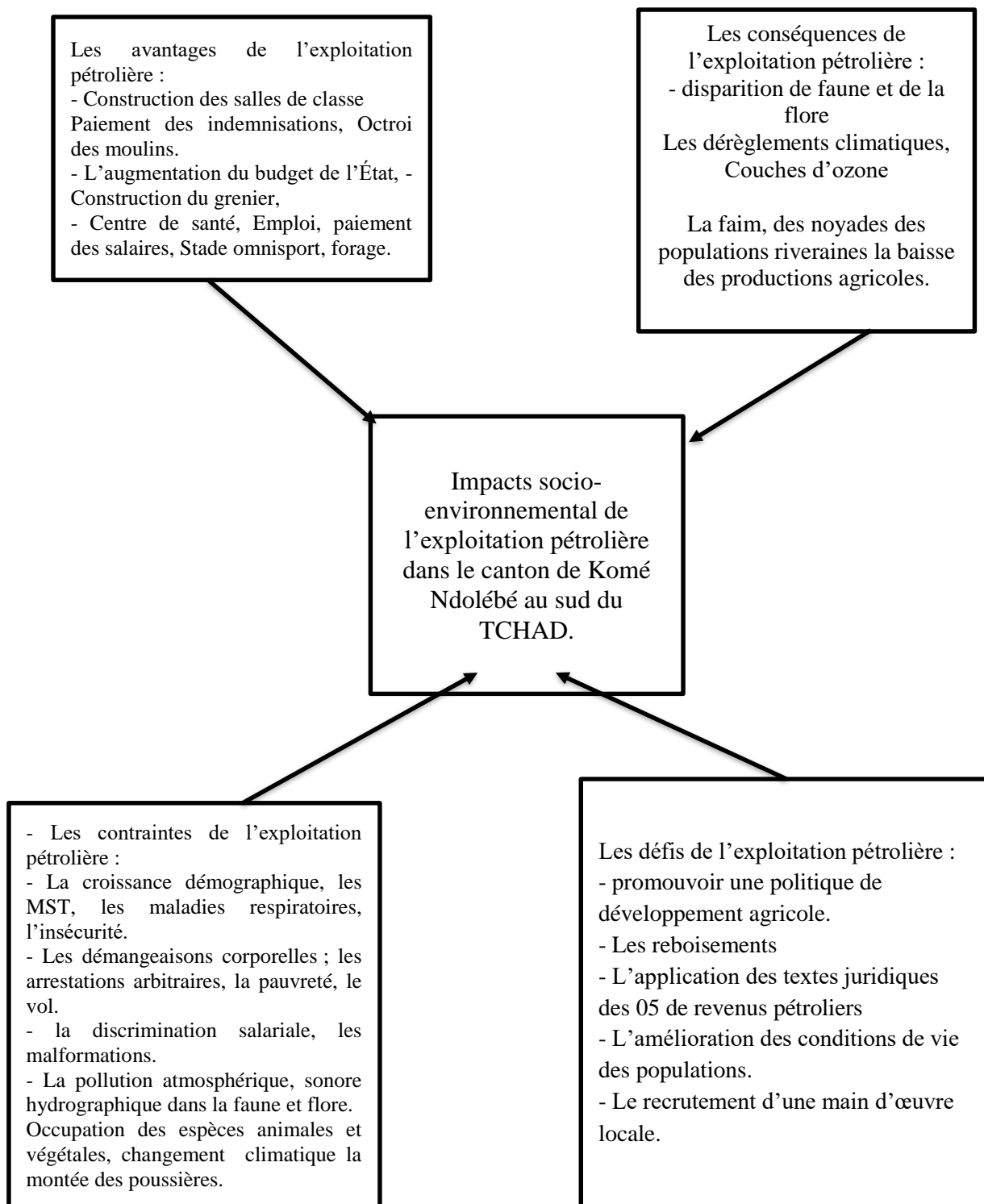
normes concernant la protection de l'environnement établies dans le PGE, lesquels ne sont pas respectées par la société ESSO. Pour preuve, on assiste à des cas de déversements anarchiques des déchets pétroliers dans la zone du projet. Et les carrières qu'on observe lors de notre enquête sur le terrain de mars à juin, ne sont pas restaurées. Et la seconde, nous a permis de comprendre que le projet est une source de malheur pour les populations riveraines. Car celles-ci ne tirent pas profit de cette manne pétrolière et que l'environnement est pris au piège à cause des carrières à ciel ouvert qui sont devenus des bassins de rétention des eaux de pluie et représentent un danger pour les populations, causant la mort des enfants avec des cas de noyades et les points de chute des animaux.

- **Schéma synthétique du sujet**

Le schéma synthétique comme l'on a coutume de le dire qu'un petit dessin vaut mieux qu'un long discours, dans le cadre de cette recherche, nous disons plutôt qu'un petit schéma synthétique vaut mieux qu'un long discours. En effet, ce schéma synthétique est l'ensemble des pans intellectuels visant à faire une représentation standardisée dont le but ultime est de résumer les résultats de cette présente étude. Ainsi, ce schéma se base essentiellement sur les données obtenues après notre enquête de terrain et associées à la recherche documentaire au moment de cette recherche. Ledit schéma est basé sur la question de recherche principale. De ce fait, il convient de rappeler que ce schéma est présenté de manière sélective tout en triant la relation qui existe entre les éléments, les informations plus nécessaires qui sont en lien avec les hypothèses initiales. Il a servi d'avoir une dimension plus large de la thématique. Celui-ci se présente comme suit.

Le schéma synthétique résumant les éléments de terrain et la recherche documentaire en rapport avec la question de recherche principale, les questions de recherche secondaire, les hypothèses de recherche principale et secondaire.

### Schéma 1 : Schéma synthétique résume les éléments de terrain



Source : Gédéon MODOROM, enquêtes de terrain, 2021.



**CONCLUSION GÉNÉRALE**

Au terme de notre recherche, la problématique centrale portait sur : l'impact socio-environnemental du projet de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

Malgré les atouts du projet de Doba dans le canton, Komé Ndolébé au sud du Tchad, l'étude a mis en relief plus d'impact négatif que positif

Pour les impacts socio-économiques le projet a permis aux populations riveraines de pouvoir bénéficier d'un certain des infrastructures sociales de base (construction des écoles, forages, les salles de réunion), qui malheureusement sont sous équipées dans la plupart des cas. Et des châteaux d'eau qui ne fonctionnent pas manque de carburant. Outre, il a permis aux personnes affectées par le projet afin de pouvoir bénéficier des compensations en nature avec le partage des bœufs d'attelage, l'octroi du moulin dans certains villages tels que Maïnani et Bégada. Et le paiement des indemnités des paysans concernant leurs espaces cultivables ayant permis à quelques rares de ces dernières l'achat de terrain dans certaines villes du pays à l'instar de Doba. L'achat des vélos, motos, et les paiements des dots. Le projet a permis le recrutement de la main d'œuvre locale mais les types d'emploi offerts aux populations locales ne sont que des emplois (le gardiennage et le nettoyage des pilonnes électrique) qui sont des travaux subalternes. Cependant, il en résulte de nombreux problèmes au niveau social à savoir le boom démographique, les conditions de vie difficile, la pauvreté, les MST, le VIH/SIDA, les démangeaisons corporelles les maladies des yeux, les maladies respiratoires, l'asthme, la tuberculose, la limitation des libertés individuelles, la violation des droits de l'homme, la fragilisation de la solidarité mécanique et la famine. Ce projet a entraîné une baisse de production agricole ayant pour conséquence la famine et la malnutrition.

Les contraintes politiques sont dues au phénomène du détournement des fonds publics, la mauvaise gouvernance, à la corruption. À cet effet, Jean Marie cité par Frédéric MOUNIER affirme que : *« l'or noir en Afrique bouleverse la structure des économies et bloque le développement et d'autres activités d'exportation, alimente le clientélisme, la corruption et la bureaucratie sans profiter vraiment aux populations »*.<sup>247</sup>

Sur le plan environnemental, le projet de Doba dans cette partie du sud a causé d'énormes problèmes à savoir : la destruction de forêt, la faune, la pollution des fleuves, la destruction des sols par rapport aux fosses d'emprunts, la montée des poussières, la montée des fumées dans l'atmosphère provenant des usines de production et aux activités agricoles sur brûlis causé par l'explosion démographique. La pollution des sols par des huiles de vidange et des déchets toxiques porte une atteinte grave à l'agriculture. Toujours sur ce plan,

---

<sup>247</sup>MOUNIER Frédéric, op, cit.

le projet a des répercussions au niveau des sols avec la création des fosses d'emprunts qui constituent des lieux de noyade des enfants, des lieux de chute d'animaux. Enfin, les défis à relever de ce projet sont au niveau politique à travers la promotion d'une politique de développement agricole, et l'arrêt des achats des armes, au niveau social à travers l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines et au niveau écologique avec le financement des projets de reboisement et la restauration des fosses d'emprunts. De toutes ces contraintes et ces conséquences orchestrées par le projet de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad, il y a lieu de dresser le bilan de cette exploitation qui globalement représente des impacts négatifs par rapport aux objectifs du développement durable. L'amélioration des conditions de vie des populations en général et celles de la région productrice reste donc un mythe et non une réalité. Car, cette manne pétrolière n'a pas contribué au développement durable du pays, elle a plutôt contribué au « *développement du sous-développement* » de ce dernier.

Toutes ces contraintes sont dues en grande partie à l'arrivée du projet. De ces contraintes, nous avons des conséquences au niveau socio-économiques et environnementales. Depuis 19 ans d'exploitation des gisements il n'y a pas d'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes plus précisément dans la zone productrice. De ce fait, il s'observe une persistance de la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Pourtant le budget de l'État a été multiplié plus de six fois grâce aux revenus issues de l'or noir.

L'objectif principal de cette présente étude, est de chercher à comprendre et à expliquer les impacts socio-économique et environnemental du projet de Doba dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad. Ainsi, dans le but de parvenir à cet objectif, la présente étude s'est basée sur :

**L'hypothèse principale** explique que le projet est à l'origine de la migration des populations à la recherche d'emploi, les MST, les maladies respiratoires, les conflits intercommunautaires, des accidents de circulations, des carrières ouvertes qui représentent des dangers pour la population. Et la dégradation de l'environnement à travers la pollution atmosphérique, l'érosion des sols, et la désertification, l'infertilité des sols, et la pollution des cours d'eaux par le déversement accidentel des hydrocarbures.

HS 1- Les avantages de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé : repose sur la construction des infrastructures, des salles de classes, des forages, le paiement des indemnités et des compensations communautaires.



HS 2- Les obstacles qui empêchent aux populations riveraines de bénéficier des revenus pétroliers dans le canton Komé Ndolébé sont : la mauvaise gouvernance (la corruption, le détournement des deniers publics, le manque de partage équitable des revenus pétroliers) la baisse du prix de baril de pétrole et la dégradation de l'environnement.

HS 3- Les défis de l'exploitation pétrolière dans la zone du projet sont entre autres : la bonne gouvernance, la redistribution équitable des revenus pétroliers, la protection de l'environnement, le recyclage des déchets, une bonne mise en œuvre des études d'impact environnemental et social , l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, et la mise en application des textes juridiques et revoir le pourcentage des revenus destinés pour le développement de la zone productrice.

Pour confirmer cette hypothèse, nous avons mobilisé les techniques et les outils de collecte de données qualitatives (l'observation documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif, le focus group discussion, avec ses outils à savoir : le guide d'entretien, le guide d'observation et le guide de focus group). Et la technique et les outils de collecte de données quantitatives, le questionnaire avec son outil le questionnaire). De ce fait, les enquêtes de terrain ont permis de relever l'impact à la fois positif et négatif dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad.

Les théories ayant guidé ce travail sont au nombre de trois. Il s'agit en effet, de la théorie de l'ethnométhodologie d'Harold GARFINKEL, la théorie de la malédiction des ressources naturelles de Richard AUTRY et la théorie dynamiste et générative de Georges BALANDIER. Elles ont permis de comprendre et d'expliquer les mobiles et l'exploitation de l'or noir dans cette partie du sud du pays.

La première a permis de donner la parole aux populations riveraines, et aux acteurs institutionnels, à la société civile et au gouvernement afin qu'ils puissent nous expliquer les avantages, les contraintes et les défis de la manne pétrolière dans cette localité.

La seconde a permis d'expliquer que le projet dans le canton Komé Ndolébé au lieu d'être une source de bénédiction pour les populations riveraines de cette zone il est devenu plutôt une source de malédiction.

Enfin, la troisième a permis de dire de façon officielle que les normes concernant la protection de l'environnement ont été élaborées dans le plan de gestion de l'environnement. Mais de manière officieuse, ces normes n'ont pas été respectées par la société la société ESSO. Le développement durable dont vise le projet est un mythe et non une réalité. L'espoir

des populations riveraines en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie s'est transformé en un désespoir et des illusions voire un cauchemar. Cependant, les populations riveraines de la région productrices ont énuméré les défis du projet pétrolier de Doba quatre (04) grands plans : sur le plan politique, économique, social et environnemental.

Sur Le plan politique : renégocier le contrat avec le consortium ; promouvoir l'autopromotion avec la politique de développement agricole.

Sur le plan économique : les populations riveraines des 7 villages enquêtés ont souligné quelques défis à relever auprès du gouvernement et de la société ESSO qui sont :

- Payer normalement les paysans par rapport à l'occupation de leurs espaces cultivables pour qu'ils puissent s'acheter d'autres terrains ailleurs pour cultiver.
- Payer les droits sociaux des ex-travailleurs d'ESSO.

Sur le plan social : les riverains de la zone du projet, ont également souligné d'énormes recommandations. Il s'agit en effet de construire : de bitumer les routes pour éviter la montée des poussières et certaines maladies comme l'asthme. À cela il faut construire des écoles, construire des hôpitaux, lutter contre la pauvreté, transformer des conteneurs en des bureaux pour les chefs de village, partager les bœufs d'attelage et enfin développer l'énergie électrique pour que chacun puisse vaguer à ses activités personnelles car, l'électricité constitue la base du développement.

Sur le plan environnemental : les populations de Komé ont souligné quelques défis majeurs que le gouvernement et la société ESSO doit relever : refermer les carrières qui constituent les risques pour les populations en général et les animaux en particulier. Promouvoir les projets de reboisement, sensibiliser les bénéficiaires cible pour une gestion durable des pipelines. Développer les projets des recharges de gaz dans la région productrice afin d'éviter les déforestations.

En clair, les différents défis visent à trouver les mécanismes d'application des textes juridiques imposés par le PGE afin d'améliorer de manière significative les conditions de vie, la sauvegarde et la protection de l'environnement des populations tchadiennes.



**BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

### I-1- Ouvrages généraux

- ANDRÉ pierre, FERNAND Vergé, *dictionnaire de la géographie* PUF, Paris, 2004.
- AKOUN André et ANSART Pierre, (dir), *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert-LAROUSSE, seuil, 1999.
- *Dictionnaire Larousse 2008*,
- ASSIGA ATEBA, Étienne Modeste, *Croissance économique et réduction de la pauvreté au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- BALLAN, Étienne ; BELLIARD Jean Louis, et Al, *CENECO de l'environnement pour comprendre les échanges entre l'homme et son milieu*, Édition ESKA, 1995.
- COULON Alain, *L'Ethnométhodologie*. Paris, PUF, 2002.
- COULON Alain, *L'ethnométhodologie*, Paris PUF, 2002.
- DURKHEIM Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, paris, PUF, (11<sup>e</sup> édition) « quadrige », 2002.
- DEL BAYLE, Jean Louis-Loubet, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1986.
- GARKINKEL, Harold, *ancien étudiant d'Alfred SCHUTZ (1899-1959)*.
- GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1999 (8<sup>ème</sup> éd).
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes en sciences sociales*, Paris, DALLOZ, 2001.
- LAWRENCE Bardin, *Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.
- LAWRENCE Olivier, Guy BÉDARD et FERRON, Julie, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthodes*, Paris, l'Harmattan, 2005.
- MADJIGOTO Roberte « le Logone oriental à l'aube de l'exploitation pétrolière : état des lieux » mémoire de DEA, l'université de paris septembre 1999.
- MAUSS Marcel, *Essaie de sociologie*, paris, Edition de Minuit, 1969.
- MOUAFO NGATOM, Sosthène Hervé, *Document de Stratégie pour de la Pauvreté* (DSRP).

- NGA NDONGO Valentin, *La Sociologie aujourd'hui : une perspective africaine*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- NGA NDONGO Valentin, *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, presse universitaire de Yaoundé, Décembre 2003.
- QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, 1995.
- ZAGRE, Ambroise, *Méthodologie de la recherche en sciences sociales. Manuel de recherche à l'usage des étudiants*, Harmattan, Paris, 2013.

## I-2- Ouvrages spécialisés

- ANDRÉ Pierre et al, *L'évaluation d'impact sur l'environnement*, troisième édition : processus, acteurs, et pratiques presses internationales polytechniques Québec 2010.
- BECK Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.
- BAKER L. Judy, *Évaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté, Manuel à l'attention des praticiens* Washington : Banque Mondiale, 2000.
- CHARNOZ Olivier, « *Le pétrole africain, des clés pour comprendre* ».
- DAME & MOORE : *Les études d'impact sur l'environnement. Projets d'exportation tchadienne Partie Camerounaise*, octobre, 1997.
- ELA Jean - Marc, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris. Harmattan, 2001.
- ELLA ELLA, Samuel-Béni, *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'écociologie*, Yaoundé, les PUY, 2016.
- LENAT GUESNET, Claudia Frank, *L'impact du pétrole sur les dynamiques du conflit au Tchad*, brief 41 juillet, 2010.
- LOKE Massike et al, *Baseline socio-économique port en eau profonde de Kribi*, Paris, juillet octobre 2010.
- PETRY Martin et BAMBÉ, Naygotimi, *Le pétrole du Tchad rêve ou cauchemar pour les populations ?* Paris, Karthala, 2005

## I- ARTICLES

- CERUTTI Omar, « les forêts du Cameroun en 2008 », in *Etat des forets en Afrique, 2008*.
- AUTRY, Richard, *Resource - based industrialization: sowing the oil in right developing Countries Pour les pays exportations*, 1990.
- Claudia Frank, LENAT GUESNET ; *L'impact du pétrole sur les dynamiques du conflit au Tchad*, brief 41 juillet, 2010.
- LEKA ESSOMBA, Armand, *Du pétrole au pipeline, les ressources pétrolières entre extraction et prédation en pays pauvre*, in *Regards croisé sur les cinquantenaires du Cameroun indépendant et réunifié*, paris, harmattan, 2012. Ainsi, on parle du développement culturel, lorsqu'il implique les composantes politique, économique, sociale, humain et durable ou soutenable.
- ELLA ELLA Samuel-Béni, « La notion du développement durable en Afrique et dans le monde quarante an après. Bilan et perspectives » in *Annales de la FALSH*, UY1, Vol 2, nouvelle série, Deuxième semestre, 2013, P 29-31.
- MOUNIER, Frédéric, *Géopolitique du pétrole : l'Afrique terrain de baille*, le 11 septembre 2016.
- NGA NDONGO Valentin, « enquêtes d'opinion en Afrique noire Francophone » in *Annales de la FALSH Université de N'Gaoundéré volume 4*, 1999.
- Stéphane BALLONG ; *Energie. Tchad dix ans après les premiers barils de pétrole jeune Afrique*, mars, 2013.

## II- THÈSES, MÉMOIRES, RAPPORTS

### III-1-Thèses

- COURCIER sabine, « de l'évaluation de l'effet structurant d'un projet urbain à l'analyse de congruences entre stratégies d'acteurs : le réaménagement du Vieux Port de Montréal » thèse de Ph.D, université de Montréal 2002,
  - MAGRIN Géraud, « Le sud du Tchad en mutation : des champs de coton à la sirène de l'or noir », thèse de doctorat de Géographie, université de paris I, Sorbonne, 2000.
  - MADJIGOTO Roberte « le Logone oriental à l'aube de l'exploitation pétrolière : état des lieux » mémoire de DEA, l'université de paris septembre 1999.
- NADOUMDE Noumtara, « Boom pétrolier et risque d'un syndrome hollandais vau Tchad : Une approche pour la modélisation en équilibre général calculable, thèse de doctorat en sciences de l'homme et de société Université d'Auvergne, 2007, P 36.

- RAHIS MANAMON Israël, « L'inadéquation des stratégies de lutte contre la pauvreté au Tchad dans la ville de N'djamena » Mémoire de sociologie option population et développement, Université de Yaoundé I, 2012.

### **III-2- Mémoires**

- Alexis MBANGBAREM, « Impact socio-économiques et environnementaux de l'exploitation du pétrole à Doba (au sud du Tchad) », mémoire de Master en Géographie, spécialité : Marginalité, Stratégie de développement et Mondialisation, Université de Yaoundé I, 2018.
- FONKOUA, Eric Jackson, « Les études d'impact environnemental dans les projets de développement au Cameroun » Mémoire droit et science politique, droit de l'environnement Université de Limoges 2006.
- MBRING, Joël, « Les impacts de l'exploitation pétrolière tchadienne sur la population du nord Tchad-Cameroun », Mémoire de Master, Département de sociologie, 2004-2006.
- MBAINELOUM, Kasbouï, « Compensation et réinstallation, enjeux et perspectives dans le canton Béro sur le bassin pétrolier de Doba au Tchad », mémoire de Master spécialisé en innovation de développement - société à l'Institut international de l'eau et l'environnement 2010-2011.
- MENYE, Charles, « Processus d'élaboration des projets dans l'administration camerounaise : le cas du Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature (MINEPD) », Mémoire de master en développement et management des projets, UCAC, 2009, consulté en ligne, le 19 Février 2022 à 01h30min.
- NDJESSA BESSALA, Bertrand Junior, « Impact du projet pipeline Tchad - Cameroun le long du corridor dans la prince Centre Cameroun », Mémoire d'Ingénieur agro socio-économique, Université de Dschang, 2006.
- OWONA BIDI Thaddée Xavier, « La prise en compte des aspects socio-environnementaux dans l'implémentation des projets structurants : cas du port en eau profonde de Kribi (Sud-Cameroun) », mémoire de Master en sociologie, UY I, 2017.
- RAHIS MANAMON, Israël, « L'inadéquation des stratégies de lutte contre la pauvreté au Tchad dans la ville de N'djamena » mémoire de sociologie option population et développement, Université de Yaoundé I, 2012.

### **II-3- Journaux**

- Tchad et culture, le festin du pétrole ? N° 261/262 novembre/ décembre, 2007.

### III-4- Rapports

- Banque Mondiale au Tchad, la banque a financé plus de 50 projets de développement visant à réduire la pauvreté.
- Bilan commun du système des nations unies de pays du Tchad état de la pauvreté au Tchad 2000- 2004.
- DOUDJIDINGAO Antoine, Rapport d'analyse du texte socioéconomique en vue du projet au Tchad, rapport national d'évaluation ; mars, 2017.
- Expansion des activités pétrolières dans le Logone oriental et occidental : états des lieux des impacts environnementaux et sociaux économiques.
- Le rapport du Monitoring, n°18. Série environnement société et département, développement durable (ESDD), juillet 2015.
- Rapport du Groupe de Recherche Alternative et de Monitoring du Projet pétrole Tchad -Cameroun : les activités des compagnies pétrolières dans le bassin de Doba et Dossé. Bis repetita des erreurs du passé, en juin 2005.
- Projet pétrolier d'oléoduc tchadien/Prêt- A SFI 100 millions de dollars.
- Ministère du commerce : programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, rapport d'évaluation, N'Djamena, 2006 ;
- Bilan Commun de Pays Du Tchad. État de la Pauvreté au Tchad 2000- 2004.
- Commission économique pour l'Afrique. Bureau sous régional de l'Afrique centrale, L'industrie pétrolière de *Central de 1983 à 2003*, Yaoundé, 2006.
- VAN VLIET Geert et MAGRIN, Géraud, Une compagnie pétrolière chinoise face à l'enjeu environnemental au Tchad, Agence Française de développement (AFD) février 2012.

### III- TEXTES OFFICIELS, DÉCRETS, LOIS,

#### A- DOCUMENTS OFFICIELS

- République du Tchad, présidence de la république primature, Ministère de l'Économie de la Planification du Développement, Plan National du Développement (PND-2017-2021).
- Organisation internationale de la normalisation, ISO 10006 : 2003
- MINEPAT, port en eau profonde de Kribi, projet majeur des grandes réalisations, consulté en ligne sur le site : [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm), le 19 Février 2022 à 01h50min.

#### B- Décrets, arrêtés, et lois

- Le code minier (loi n°11/PR/MNEP/95 du 20 juin 1995).
- Le décret n° 821/PR/MNP/96 fixant les modalités d'application du code minier.



- Le décret n° 904/PR/PM/MERH/2009 pour la réglementation des pollutions et nuisances à l'environnement.
- Le décret n°630/PR/PM/MER/2010, portant réglementation des EIE.
- L'arrêté n° 0039/PR/MERH/SG/DGE/DEE/CPN/2012/ portant guide général de réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement, la convention entre le Tchad et le consortium de 1988.
- La Loi n°001/PR/99 du 11 Janvier 1999 conformément à l'article 1 stipulant que la Loi présente a pour objet de déterminer les modalités de gestion des revenus pétroliers provenant de l'exploitation des trois champs de KOME, MIANDOUM, et BOLOBO.
- La loi n° 014/PR/98 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement de l'article 1.
- La loi n°001/PR/ du 11 janvier 99 modifié par la loi n°016/PR/2000 du 11 aout 2000.

#### IV- WEBOGRAPHIE

www1.rfi.fr, consulté 20 juillet 2020 à 11H 10 min.

www. Jeuneafrique.comecomie, consulté 20 juillet 2020 à 13H 05 min

[WWW.ifpenergisenouvelles.Fr](http://WWW.ifpenergisenouvelles.Fr);

Fr.m.wikipédia.org.

sur : [www.banque mondiale.org](http://www.banque mondiale.org).

[www.siffee.org](http://www.siffee.org)

[www.banque mondiale.org](http://www.banque mondiale.org)

fr.m.Wikipédia.org le 14 février 2022 02h30min).

www1.rfi.fr, consulté 20 juillet 2020 à 11H 10 min.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Autorisation de recherche

Annexe 2 : Attestation de recherche

Annexe 3 : Guide d'observation

Annexes 4 : Guide d'entretien

Annexe 4 : Le questionnaire

Annexe 5 : Liste des personnes interrogées

**Annexe 1 : Autorisation de recherche**

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

\*\*\*\*\*

B.P. 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe de l'UYI, à côté de l'AUF

E-mail : [depart.socio20@gmail.com](mailto:depart.socio20@gmail.com)

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT OF SOCIOLOGY

\*\*\*\*\*

**ATTESTATION DE RECHERCHE**

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **MODOROM Gédéon**, Matricule **14T716**, est inscrit en Master II, option Population et développement. Il effectue, sous la direction du Docteur **NJOYA MAMA Mohamed**, un travail de recherche sur le thème : « *L'impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébe au Sud du Tchad : avantages, contraintes et défis* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 11 0 FEV 2021

Le Chef de Département



*Armand Leka Essomba*  
Pr **Armand LEKA ESSOMBA**  
Maître de Conférences

**Annexe 2 : Attestation de recherche**

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRIMATURE DE TRANSITION

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
ET DE LA DECENTRALISATION

PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL

SECRETARIAT GENERAL

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

N° 03 /PCMT/PMT/MATD/PLOR/SG/021

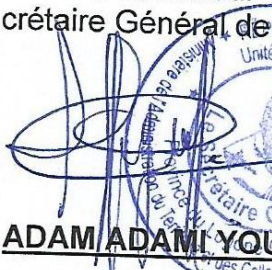
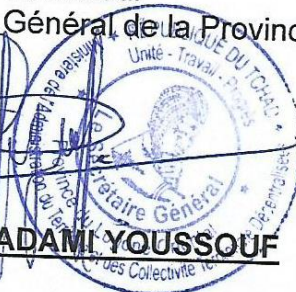
**AUTORISATION DE RECHERCHE**

Je soussigné Gouverneur de la Province du Logone Oriental, autorise le nommé **MODOKOM GEDEON**, Etudiant en Sociologie, option population et développement, à effectuer de recherches dans la zone pétrolière de Komé, sur le thème « impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé au Sud du Tchad ».

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Doba, le 15 Juin 2021

P. Le Gouverneur  
P.O. Le Secrétaire Général de la Province

  
  
**ADAM ADAMI YOUSSEUF**

### **Annexe 3 : Guide d'observation**

#### **THEME 1 : Lieu, projets réalisés par ESSO et milieux impactés par ces projets.**

- ❖ Les différents lieux d'installation des machines par la société ESSO ;
- ❖ Des divers projets réalisés par la société ESSO en terme de compensations individuelles et communautaires pour les populations riveraines ;
- ❖ Les différents champs concernés par la construction des routes et la tracée de l'oléoduc ;
- ❖ Les différentes carrières creusées par ESSO ;
- ❖ Les différents cours d'eaux pollués par le déversement accidentel des hydrocarbures ;
- ❖ Les différentes pollutions atmosphériques ;
- ❖ Des différentes dégradations de l'environnement par rapport à l'arrivé du projet.

## **Guide d'entretien mené avec le gouvernement tchadien**

### **THÈME 1 : Question d'identification**

Nom et prénom : .....

Âge ..... sexe.....

Profession :.....

### **THÈME 2 : Questions en lien avec les études d'impact environnemental pour la réalisation du projet.**

1-la réalisation des études d'impact environnemental dans le du projet.

2- les objectifs des EIES.

3- les contraintes du projet dans la zone du canton KOMÉ NDOLÉBÉ

4- les défis à relever.

### **THÈME 3 : Les questions en rapport avec les avantages du projet aux niveaux, local national et international.**

-Quels sont les avantages du projet au niveau local ?

-Quels sont les avantages du projet au niveau national ?

-Quels sont les avantages du projet au niveau international ?

### **THÈME 4 : Les contraintes aux niveaux et local régional, national, international.**

- Quelles sont les contraintes du projet sur le plan politique ?

- Quelles sont les contraintes du projet sur le plan socio-économique et culturel ?

- Quelles sont les contraintes du projet sur le plan écologique ?

### **THÈME 5 : Les défis à relever aux niveaux ; local régional, national et International**

- Quels sont les défis du projet sur le plan politique ?

- Quels sont les défis du projet sur le plan social ?

- Quels sont les défis du projet sur le plan écologique ?

## **Guide d'entretien mené avec le Vice-Président du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers**

### **THÈME 1 : Indentification**

Noms et prénoms : .....

Âge ..... sexe.....

Profession .....

### **THÈME 2 : Question en apport avec le Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers**

1- Qu'est-ce le Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers ?

2- Quels sont ses domaines d'intervention au niveau régional en général, en particulier dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad ?

3 - Les contraintes liées à cette institution ? Si oui comment si non pourquoi ?

4- Quels les défis à relever dans cette institution ?

5- Est ce que le 5 % des revenus pétroliers a permis le développement de la région productrice si oui comment et sinon pourquoi ?

Merci infiniment pour votre disposition !

**Guide d'entretien mené avec le chef de canton.****THÈME 1 : Questions d'identification**

- 1- Nom et prénom :
- 2- Age..... sexe .....
- 3 -lieux de résidence :
- 4 -Profession :

**THÈME 2 : Question lié avec le projet d'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad.**

- 1- Quels sont les avantages du projet dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ?
- 2- Quelles sont les contraintes de ce projet dans le canton Komé Ndolébé et ses défis ?
- 3- Depuis 18 ans d'exploitation pétrolière quel changement le projet a engendré dans votre localité ?
- 4- Quel est le paysage de votre Canton avant et après l'implémentation du projet dans votre localité ?
- 5 - Est ce que le projet a permis le développement de votre Canton ?
- 6- Quelles sont les maladies engendrées par le projet dans cette localité ?
- 7 – Quels sont les plateaux techniques dans les formations sanitaires ?
- 8- Quelle est la contribution du projet au renforcement du système de santé ?
- 9- Quel est l'aménagement du système de santé fait suite au projet ?

Merci infiniment pour votre disponibilité !



**Guide d'entretien mené avec le personnel de la santé****THÈME 1 : Questions d'identification**

Nom et prénom : .....

Âge ..... sexe .....

Profession :.....

**THÈME 2 : Questions en lien avec le projet d'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad.**

- 1 Quels sont les avantages de ce projet dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ?
- 2- Quelles sont les contraintes de ce projet dans le canton Komé Ndolébé, et ses défis ?
- 3- Quelles sont les conséquences de l'exploitation pétrolière dans cette localité ?
- 4- Quels sont les défis à relever dans cette exploitation pétrolière ? 6- Quelles sont les maladies engendrées par le projet dans cette localité ?
- 5- Quels sont les plateaux techniques .....
- 6- Quelle la contribution du projet..... du système de santé ?
- 7- Aménagement de ..... ... du projet ?

Merci infiniment pour votre disponibilité !

**Guide d'entretien mené avec les leaders de la société civile****THÈME 1 : Questions d'identification**

Nom et prénom : .....

Âge ..... sexe.....

Profession :.....

**THÈME 2 : Question lié avec le projet d'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au Sud du Tchad.**

- 1- Quels sont de ce projet dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad ?
- 2- Quelles sont les contraintes de ce projet dans le canton Komé Ndolébé et ses défis ?
- 3- Depuis 18 ans d'exploitation pétrolière quel changement le projet a engendré dans votre localité ?
- 4- Quel est le paysage de votre Canton avant et après l'implémentation du projet dans votre localité ?
- 5- Est ce que le projet a permis le développement de votre Canton ? Si oui comment ? oui si non pourquoi ?
- 6- Quel est le rôle des Organisations de la société civile dans l'amélioration des conditions de vie des populations ?

Merci infiniment pour votre disponibilité !

### Annexe 3 : Le questionnaire

Nom du répondant ou répondante et profession :

Bonjour Madame/Monsieur, je suis étudiant au département de sociologie en cycle de recherche à l'Université de Yaoundé 1 et nous travaillons sur un sujet de recherche intitulé : « *impact socio-environnemental de l'exploitation pétrolière dans le canton Komé Ndolébé au sud du Tchad : enjeux, contraintes et défis* ». À cet effet nous souhaiterons vous poser un certain nombre questions si possible autour de ce sujet d'exploitation tout en vous garantissant que les informations que vous nous fournissez ne seront utilisées uniquement et essentiellement qu'à des fins scientifiques (académiques).

#### **THÈME 1 : Questions d'identification à cocher les vos réponses dans les carreaux.**

1- Nom et prénom : .....

2- quel âge avez-vous ?.....

3-Sexe : M  ou F

4 - quelle est votre Profession ? Élève  Etudiant  Agriculteur  Ménagère  et autres à préciser.....

.5- Quelle est votre religion ?

Musulmane  Chrétienne  autre à préciser.....

6- Est êtes-vous mariés ? Oui  ou non

#### **THÈME 2 : Les questions en rapport avec les avantages du projet.**

1- Avez-vous bénéficié du projet initié par ESSO permet le développement dans votre localité ?

Oui  ou non

2- Est ce que ce projet a permis la réduction de la pauvreté dans votre localité ? Oui  ou Non

Si oui- la construction des Hôpitaux , construction des forages,  des routes , la construction des écoles  et autres à préciser .....

3-Le projet permet- il selon vous, la protection de l'environnement dans cette zone ? Oui  ou Non

#### **THÈME 3 : Les questions en rapport avec les contraintes du projet.**

1- Est-ce que ce projet engendre des problèmes dans votre localité ? Oui  ou non  ?

-Sur le plan politique : la mauvaise gouvernance  détournement des fonds publics  la corruption et autre à préciser.....

- sur le plan social : la Pauvreté  le chômage les maladies sexuellement transmissibles (VIH /SIDA, les maladies cardiovasculaire et respiratoires) la fragilisation de la solidarité mécanique) les accidents des circulations  et autres à préciser.....

3- Sur le plan environnemental : La dégradation de l'environnement  la non fermeture des carrières  l'érosion des sols  , la montée des poussières  , destruction des lieux sacrés  , la disparition des espèces animales et végétales  et autres à préciser.....

4- ces carrières constituent t'elles un danger ? Oui  ou non

La noyade des enfants  lieu de chute des animaux des cultivateurs et des éleveurs  le phénomène des érosions des sols  et autres à préciser.....

6-Avec l'avènement du projet est ce qu'il y a les problèmes économiques liés à dernier ? Oui  ou non

Non paiement des espaces cultivables, faible rendement agricole  le prélèvement des 10% par le chef de canton et autres à préciser.....

#### **THÈME 4 : Les questions en rapports avec les défis à relever**

1-Existe-t-il des défis pour l'exploitation pétrolière dans ce canton ? Oui  , ou non

2 est ce que ESSO a tenu à ses promesses oui  ou non?  Si oui lesquelles ?

3- la réduction de la pauvreté,  la protection de l'environnement et le développement durable  et autres à préciser.....

Merci infiniment pour votre disponibilité !

**Annexe 4 : Liste des personnes interrogées**

<b>No</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction / Secteur d'activités</b>	<b>Date et Heure d'entretien</b>
1	PR1	Cultivateur	le 29/03/2021 à 14h 58 min
2	PR2	Cultivateur à Bolobo 2	le 15 03/2021 à 8h min 30 min.
3	PR3	Cultivateur à Bolobo 2	15/03/2021 9h 00 min
4	PR4	Cultivateur à Bobo 2	Le 15/03/2021 à 11h10
5	TE9	Conseiller Cantonal, entretien à Komé Ndolébé.	12/03/2021 à 10h00 min
6	PR5	Cultivateur à Komé base	19 mars 2021 à 10h 15 min
7	PR6	Cultivateurs	le 20 / 03 2021 á 9h2 min.
8	PR7	Cultivateur	Le 02 Avril 2021 À 13h 57min
9	PR8	Cultivateur à Begada 2	le 31 03/ 2021 à 13 h 2min
10	PR9	Cultivateur à Maïnani	le 30/ 03 2021 à 9h 1min
11	PS2	Responsable de centre de santé de Hollo, à Komé Base,	20/03/2021 à 10h52 min.
12	TE6	Cultivateur à Maïnani	le 30 / 03/2021 à 7h 35min
13	TE16	Agriculteur, entretien réalise à Bela 1.	le 02/04/2021 à 16h10.
14	PR10	Cultivateur à Maïnani	le 30 / 03 / 2021 à 8 h 5min
15	AI2	Inspecteur forestier de département de la Niya à Bébédja	14/07/2021 à 12h17min.
16	TE13	Travailleur à Doba	10/07/2021 à 12h19 min.
17	PR11	Cultivateur à Komé base	15/03/2021 à 12h 40min
18	PR12	Ménagère à Komé Ndolébé.	le 13/03/2021 à 12h40 min
19	PR13	Cultivateur à Maïnani.	le 30 / 03 / 2021 à 7 h 5min
20	PR14	Ex-travailleur d'ESSO	12/03/2021 à 11h03 min.
21	PR15	Cultivateurs À Béla 1.	le 04 / 2021 à 10 h 00 min.
22	PR16	Cultivateur à Béla 2	le 29 03/ / 2021 à 11min
23	PR17	Cultivateur, Chef de village à Bolobo 2.	le 17/03/2021 à 15h 20 20min
24	TE7	Cultivateur à Maïnani	le 30 / 03 / 2021 à 11h 12min
25	PR18	Cultivateur chef de quartier Komé base.	le 20 o3 / 2021 à 12 h 5min
26	PR19	Cultivateur / et maître communautaire à Komé base	le 19 O3/ 2021
27	PR20	Cultivateur à Béla 1	le 02 / 04 2021 12 h6 min
28	PR21	Cultivateur bégada 2	le 31 / 03 / 2021 à à 14h 2 min
29	PR22	Cultivateurs à Mouarom	le 29 03/ 2012 le 10h 5min
30	PR23	Cultivateur à Mouarom	le 29 /03/ 2021 à 12h 4min
31	PS3	Infirmier, entretien réalisé à Bégada 1	le 31/03/2021 à 13h25 min.
32	PR24	Cultivateur à Maïnani	le 30/ 03 / 2021 à 10h 3min
33	PR25	Cultivateur à Mainani	le 30 / 03 / 2021 à 9h 45 min
34	PR26	Cultivateur chef de village à Bégada 1	le 31 03/ 2021 à 11h 2min

35	TE17	Ex- travailleur d'ESSO entretien Mouarom	le 29 /03/2021 à 15 h 56 min
36	AI1	Vice-président du C.P.G.R.P.	le 15/06/2021 à Doba.
37	PR27	Cultivateur à Béla 2	le 29/ 03/ 2021 à 10h à 35 min
38	PR28	Cultivateur à Komé base	19/ 03 / 2021 à 13H 10 min
39	PR29	Commerçante	20 O3 2021 à 15min à Komé base
40	PR30	Cultivateur à Béla 1	le 02 04/ 2021 à 16h 50min
41	PR31	Cultivateur à Bela1	le 02/ 04/2021 a 12h 43min
42	PR32	Cultivateur à Bolobo 2.	le 15 03 / 2021 à 9h 8min
43	PR33	Cultivateur begada 2	le 31 / 2021 à 13 h 54 min
44	PR34	Cultivateur Bela 1	le 02 /04/2021 8h 11min
45	PR35	Ex- travailleur d'ESSO à Mainani,	30/03/2021.
46	PR36	Ex-travailleur d'ESSO à Bolobo 2,	le 17/03/2021
47	PR37	Cultivateur à Maïnani	le 30 / 03/2021 à 11h min.
48	PR38	Cultivateur à Komé Ndolébé	le 12/ 03/ 2021 à 14 56 min
49	PR39	cultivables à Bela1	le 29 03 /2021 à 13h 1min
50	AI3	Superviseur de l'environnement	25/06/2021 à 09h40 min.
51	TE9	Travailleur d'ESSO, entretien à Komé Ndolébé	12/03/2021 à 14h00 min
52	LSC2	Président de l'EPOZOP cantonal à Komé Ndolébé	13/03/2021 à 11h 04min.
53	PR40	Cultivateur à Komé Ndolébé	le 13 h 03 2021 à 15 7min
54	TE5	Ex-travailleur de TTC, à Maïnani.	30/03/2021 à 11h 35 min.
55	TE10	Gardien du camp ESSO à Doba	25/06/2021 à 10h30 min.
56	TE2	Ex-travailleur d'ESSO, Bélobo 2	le 12/03/2021 à 11h 05 min.
57	PR41	Ex-travailleur d'ESSO à Mouarom	le 29/03/2021 à 10h 15 min.
58	TE12	Travailleur à Doba	le 12/03/2021 à 11h30 min
59	TE11	Travailleurs d'ESSO	le 12/03/2021 à 11h 15 min.
60	TE4	Cultivateur à Mouarom.	le 29/03/2021 à 12h42 min.
61	PR42	Cultivateur begada1	le 31 / 03/ 2021 à 14h 30min
62	AI4	Vice-président de l'association des ex-travailleurs d'ESSO, Doba.	25/06/2021 à 09h50 min.
63	PR43	Cultivateur à Bolobo 2.	le 15 03/ 2021 à 9h 40 min
64	PR44	Ex-travailleur d'ESSO, Maïnani.	le 30/03/2021 à 13H12min
65	PR45	Cultivateur à Komé base	le 19 mars 2021 10 h 45 min
66	PR46	Cultivateur à Bolobo 2.	Le 17 03/ 2021 à 8h 20 min
67	PR47	Cultivateur à Begada2.	le 31/ le 03/ 2021 à 12 h 15 min
68	TE3	Ex-travailleur d'ESSO.	17/03/23021 à 11h50 min.

69	TE8	Ex-travailleur d'ESSO, à Komé Ndolébé.	12/03/2021 à 13h10 min
70	PR48	Cultivateur	20/03/2021 à 10h50min
71	LSC1	Maire de la ville de Bébédja.	12/03/2021 à 16h10min
72	PR49	Cultivateur.	le 30/03/2021.
73	TE1	Ex- travailleur d'ESSO à Mainani,	le 30/03/2021 à 14h10min
74	PR50	Commerçante à Komé Ndolébé	le 13 03 / 2021 à 16 42min
75	PR51	Cultivateur chef de village de bela1	le 02 avril 2021 à 10h 47min.
76	PR52	Cultivateur	le 29 03 / 2021 à 12 30 min
77	PR53	Cultivateur à Bela1	le 29 03/ 2021 à 13 45 min
78	PR54	Cultivateur à Komé Ndolébé	13 2021 à 8 h 2min
79	TE15	Cultivateur	le 02 / 2021 à 16h 15 h 20min.
80	PR55	Cultivateur	12/03/2021 à 16h10min
81	TE14	Cultivateur à Bolobo 2	le 15 03/ 2021 à 10 h 55 min
82	PR56	Cultivateur	le 17 03/ 2021 à 15 h 6 min

**AI** (acteurs institutionnels) ;

**PR** (Populations Riveraines) ;

**TE** (Travailleurs et ex-Travailleurs d'ESSO) ;

**LSC** (Leaders de la Société Civile) ;

**PS** (Personnels de Santé).

FAUSTIN  
NGALABATI  
CANTON: MIANDOU  
S/P DE MIANDOU  
DEPARTEMENT DE  
LA NYA

Monsieur le  
Superviseur Socio-Econo-  
mique, ETIP/ESSD

Monsieur

J'ai l'honneur de venir très respectueusement au près de votre haute personnalité déposer une lettre de réclamation contre Esso qui avait détruit l'une partie de mon champ de riz et une partie productive, sans pour autant me payer, c'était le 14 octobre 2010.  
Depuis ce jour, j'ai déposé trois fois cette lettre.

Veuillez agréer monsieur le superviseur Socio-Economique ETIP/ESSD, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Vu le chef de village



L'intéressé

*[Signature]*



No. dossier : IN31056

**Esso Exploration and Production Chad, Inc. (EEPCI)**  
**FICHE RECAPITULATIVE DE BIENS ÉLIGIBLES À LA COMPENSATION**

**1. PERSONNE AFFECTÉE**

Nom: Souladene Prénom: Madeleine  
 Sexe:  H  F Année de naissance: 1968  
 Lieu de naissance - Village: Maïnani  
 Canton: Komé Département: Nya  
 No. Carte d'identité nationale :  
 Adresse de résidence principale :  
 Ville / Village administratif : Maïnani  
 Quartier : Maïnani Canton : Komé  
 Sous-Préfecture : Komé Département : Nya  
 Père - Nom : Yobendjen Prénom : Albert  
 Mère - Nom : Doubyo Prénom : Therese  
 Profession - Activité principale : Ménagère  
 Activité secondaire :  
 (A) Nombre de conjoints : 1  
 (B) Nombre d'enfants et de personnes en charge : 4  
 (C) Nombre de personnes affectées = 1 + (A) + (B) = 1 + 1 + 4 = 6  
 (D) Nombre de cordes actuellement à la disposition de la personne / famille affectée = 13  
 (E) Superficie amputée (m<sup>2</sup>) : 1024 (cordes) 0.250  
 (F) Nombre de cordes disponibles après amputation des terrains affectés (D) - (E) = 12.750  
 (G) Nombre de cordes qui restent aux personnes affectées = (F) / (C) = 12.750 / 5 = 2.125 = No. cordes par personnes

Signature EEPCI \_\_\_\_\_ Signature Chef du village \_\_\_\_\_  
 Signature Chef du canton \_\_\_\_\_ Signature Personne Affectée \_\_\_\_\_  
 Date: 18 Mars 2000

**DÉTAIL DE LA COMPENSATION POUR LE DOSSIER: IN31055**

Propriétaire/exploitant/occupant: NGARAM Gregoire  
 Village: Maïnani  
 Quartier: Maïnani

Détail de la compensation des champs			
Type de culture	Superficie (arrondi au huitième supérieur)	Prix unitaire	Montant (FCFA)
champs sans culture apparente	0.250 Corde(s)	402 274 FCFA/Corde	100 569
<b>sous-total des champs:</b>			<b>100 568</b>

Détail de la compensation des arbres				
Type d'arbre	fruit sauv. / pousse / ombre jeune pousse / manglier < 1 an	fruitier non productif / ombre jeune arbre / manglier de 1 à 6 ans	fruitier productif / ombre grand arbre / manglier > 6 ans	Montant (FCFA)
Kané	3 x 5 000	6 x 27 000	4 x 162 000	825 000
Néré	1 x 5 000			5 000
<b>sous-total des arbres:</b>			<b>830 000</b>	
<b>sous-total des champs:</b>			<b>100 568</b>	
<b>sous-total des arbres:</b>			<b>830 000</b>	
<b>TOTAL DES BIENS:</b>			<b>930 568</b>	

Balance à payer ou commande à livrer			
No attestation	Description	Quantité	Montant (FCFA)
1	Espèce	1	626 000
2	Charette pneumatique CECADEC	1	305 250
<b>Total à payer:</b>			<b>931 250</b>

**ESSO EXPLORATION AND PRODUCTION CHAD INC.**

No. de dossier : **IN31055**  
No. d'attestation: **2**

**Attestation de paiement de compensation en nature**

Charette pneumatique CECADEC

Je soussigné, M NGARAM Gregoire, détenteur de la demande ferme de compensation en nature, reconnais avoir reçu ce jour et accepté de Esso Exploration and Production Chad Inc. (EEPCI), ce bien équivalent au montant de

**TROIS CENT CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE ( 395 250) FCFA**

liste sur la demande ferme de compensation en nature dont copie ci-jointe.

Ce bien fait partie de ma compensation totale pour les terrains et tous les dommages sur mes biens précisés dans l'Annexe, intitulée «Fiche Récapitulative des Biens Eligibles à la Compensation ci-jointe, occasionnés par EEPCI et/ou ses sous-traitants dans le cadre du levé topographique et de l'occupation définitive des terrains par EEPCI.

En foi de quoi, cette attestation est établie en sept (7) exemplaires originaux pour valeur et servir ce que de droit.

Pour Esso Exploration and Production Chad Inc. Fait à Maidani le **11 4 AVR 2009**



**Kabou MBAINELIUM**  
Superviseur d'Acquisition des terrains  
Land Acquisition Supervisor

*[Signature]*

**Bruno ARBOUR**  
Coordinateur contrôle qualité  
QA/QC Coordinator

**M NGARAM Gregoire**  
Propriétaire/Exploitant/Occupant  
Owner/User/Occupier

*[Signature]*

**Le Chef de Village ou son représentant**  
Village Chief or his representative

*[Signature]*

**Le Chef de Canton ou son représentant**  
Chief of Canton or his representative

*[Signature]*

**Le Sous-Préfet ou son représentant**  
Sous-Préfet or his representative

Une photo a été prise lors du règlement / A photo was taken at the time of payment.

Une tierce personne a reçu le paiement. Nom complet \_\_\_\_\_  
Lien de parenté \_\_\_\_\_

Destinataire  
- 1 exemplaire original Ministère des Mines, de l'Energie et du Pétrole  
- 1 exemplaire original Ministère des Finances et de l'Economie (service des taxes)  
- 1 exemplaire original Ministère de l'Environnement et de l'Eau  
- 1 exemplaire original Préfecture et Sous-Préfecture  
- 2 exemplaires originaux Esso Exploration and Production Chad Inc.  
- 1 exemplaire original intéressé

Maidani 10 mars 2009 Détaché au verso

## TABLE DES MATIERES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES PHOTOS .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DE SCHÉMA .....	v
LISTE DE FIGURE .....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES .....	vii
.....	viii
SOMMAIRE .....	xi
RÉSUMÉ.....	xii
ABSTRACT .....	xiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET .....	2
II- PROBLÈME DE RECHERCHE .....	3
III- PROBLÉMATIQUE.....	6
IV- QUESTIONS DE RECHERCHE .....	12
IV-1- Question de recherche principale .....	12
IV-2- Questions de recherche secondaire.....	12
V- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	12
V-1- Hypothèse principale .....	12
V-2- Hypothèses de recherche secondaire .....	13
VI- OBJECTIFS DE RECHERCHE .....	13
VI-1- Objectif de recherche principal.....	13
VI-2- Objectifs secondaires.....	13
VII- MÉTHODOLOGIE.....	14
VII-1- Modèle théorique .....	14
VII-1-1- Sociologie générative.....	14
VII-1-2- Théorie de la malédiction des ressources naturelles .....	15
VIII- TECHNIQUES DE COLLECTES ET D'ANALYSE DES DONNÉES.....	17
VIII-1-1- Observation documentaire.....	17
VIII-1-2- Observation directe.....	18
VIII-1-3- Entretien semi directif .....	18
VIII-1-4 – focus group de discussion .....	19
VIII-1-6- Questionnaire.....	19
VIII-1-7- Echantillon.....	20

VIII-1-8- Représentativité de l'échantillonnage .....	20
IX- CLARIFICATION CONCEPTUELLE .....	20
IX- 1- Étude d'impact.....	21
IX-2- Environnement .....	21
IX-3- Impact socio-environnemental .....	22
IX-4- Exploitation pétrolière .....	23
IX-5- Développement local .....	24
X- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES.....	25
XI- DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE .....	28
XII- PLAN DU MÉMOIRE.....	29
<b>PREMIÈRE PARTIE : L'ANALYSE DU PROJET DE DOBA.....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE 1 : PROJET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET LE PND 2017-2021.....</b>	<b>34</b>
<b>I- PRÉSENTATION DU PROJET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET SES OBJECTIFS... 34</b>	<b>34</b>
I-1- Définition et les différents types de projet .....	35
II- CONTEXTE DU PROJET DE DOBA .....	37
II-1- Contextes historique et politique du projet de Doba .....	37
II-2- Contexte socio-économique du projet.....	41
III- OBJECTIFS MAJEURS DU PROJET DE DOBA.....	43
III-1- Objectifs du projet en lien avec la croissance.....	44
III-2- Objectifs du projet en lien avec l'emploi .....	45
III-3- Chronogramme des activités du projet de Doba .....	46
IV- PND 2017-2021 ET SES OBJECTIFS .....	49
IV-1- Sociogenèse du PND .....	49
IV-2- Histoire des politiques économiques au Tchad à l'aube de l'exploitation pétrolière .....	50
<b>V- OBJECTIFS DU PND-2017-2021.....</b>	<b>58</b>
V-I- Brève clarification notionnelle du PND .....	58
V-2- Particularité du PND et ses objectifs politique, économique et social.....	59
<b>CHAPITRE 2 : ACTEURS ET ENJEUX DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE.....</b>	<b>62</b>
<b>I- ACTEURS NATIONAUX .....</b>	<b>62</b>
<b>II- ACTEURS INTERNATIONAUX.....</b>	<b>68</b>
<b>III- TYPES DES RELATIONS EXISTANT ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET DE DOBA .....</b>	<b>72</b>
III-1- Relation entre les acteurs autour du projet de Doba .....	72
III-2- Impact des relations entre les acteurs sur les populations concernées par le projet.....	75
IV- ENJEUX DU PROJET DE DOBA .....	76
IV-1- Enjeux politico-économiques pour les acteurs tels que la banque mondiale et le gouvernement tchadien .....	76

IV-2- Enjeux socio-économiques de l'exploitation pétrolière pour les populations tchadiennes .....	77
IV-3- Enjeux institutionnels .....	78
DEUXIÈME PARTIE : IMPACT DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DE DOBA DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ .....	81
AU SUD DU TCHAD.....	81
CHAPITRE 3 : IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DE DOBA DANS LE CANTON KOME NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD .....	83
I- AVANTAGES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE DE DOBA .....	83
I-1- Avantages du projet de Doba au niveau local .....	83
I-2- Avantages du projet de Doba au niveau national .....	92
I-3- Avantages du projet de Doba au niveau international.....	93
II- PROBLEMES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE DANS LE CANTON KOME NDOLEBE AU SUD DU TCHAD.....	94
II-1- Contraintes politiques de l'exploitation pétrolière dans le canton.....	95
II-2- Contraintes économiques .....	97
II-3- Contraintes agricoles.....	100
II-4- Contraintes sociales.....	104
II-4-1- croissance démographique.....	104
II-4-2- Pauvreté .....	106
II-4-3- Contraintes du projet sur l'éducation des jeunes.....	107
II-4-4- Contraintes sur l'emploi local .....	108
II-4-5- Contraintes sécuritaires.....	110
II-4-6- Les contraintes sanitaires .....	112
CHAPITRE 4 : IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD.....	117
I- PRÉSENTATION DES PRINCIPALES LOIS RELATIVES DE L'ENVIRONNEMENT.....	117
II- DIFFERENTS TYPES DE DECHETS PRODUITS PAR LE PROJET DE DOBA.....	121
II-1- Plan de gestion des divers déchets pétroliers de Doba.....	122
II-1-1- Déchets domestiques .....	122
II-2- Débris de construction .....	124
II-3- Autres déchets .....	126
III- CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET DE DOBA DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD .....	127
III-1- Contraintes sur la flore.....	128
III-2- Contraintes sur la faune .....	130
III-3- Pollution hydrographique .....	131
III-4- Pollution atmosphérique .....	132

III-5- Pollution des sols à travers des objets solides et les produits chimiques.....	132
IV- CONSÉQUENCES DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE CANTON KOMÉ NDOLÉBÉ AU SUD DU TCHAD.....	133
IV-1- Conséquence au niveau social.....	133
IV-2- Les conséquences au niveau environnemental.....	134
IV-2-1- Conséquences industrielles.....	134
IV-2-2- Conséquences au niveau des sols.....	135
IV-2-3- Conséquences au niveau de l'écosystème faunique.....	137
IV-2-4- Conséquences au niveau de l'écosystème floristique.....	138
IV-2-5- Conséquences hydrographiques.....	138
V- DÉFIS DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE.....	140
V-1- Le plan politico-économique.....	140
V-2- Sur le plan social.....	140
V-3- Sur le plan environnemental.....	140
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	144
BIBLIOGRAPHIE.....	149
BIBLIOGRAPHIE.....	150
I-1- Ouvrages généraux.....	150
I-2- Ouvrages spécialisés.....	151
I- ARTICLES.....	152
II- THÈSES, MÉMOIRES, RAPPORTS.....	152
III-1-Thèses.....	152
III-2- Mémoires.....	153
II-3- Journaux.....	153
III-4- Rapports.....	154
III- TEXTES OFFICIELS, DÉCRETS, LOIS,.....	154
IV- WEBOGRAPHIE.....	155
ANNEXES.....	xiv
Annexe 1 : Autorisation de recherche.....	xv
Annexe 2 : Attestation de recherche.....	xvi
Annexe 3 : Guide d'observation.....	xvii
Annexe 3 : Le questionnaire.....	xxiii
Annexe 4 : Liste des personnes interrogées.....	xxv
TABLE DES MATIERES.....	xxvi